



Conseil de sécurité

Soixante-treizième année

8241^e séance

Lundi 23 avril 2018, à 10 h 10

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Meza-Cuadra/M. Tenya	(Pérou)
<i>Membres :</i>	Bolivie (État plurinational de)	M. Inchauste Jordán
	Chine	M. Wu Haitao
	Côte d'Ivoire	M. Dah
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Eckels-Currie
	Éthiopie	M ^{me} Guadey
	Fédération de Russie	M. Polyanskiy
	France	M ^{me} Gueguen
	Guinée équatoriale	M ^{me} Mele Colifa
	Kazakhstan	M. Umarov
	Koweït	M. Alotaibi
	Pays-Bas	M ^{me} Gregoire Van Haaren
	Pologne	M. Czaputowicz
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M ^{me} Pierce
	Suède	M. Schoulgin Nyoni

Ordre du jour

Maintien de la paix et de la sécurité internationales

Les jeunes, la paix et la sécurité

Lettres identiques datées du 2 mars 2018, adressées au Président de l'Assemblée générale et au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2018/86)

Lettre datée du 6 avril 2018, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Pérou auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2018/324)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Maintien de la paix et de la sécurité internationales

Les jeunes, la paix et la sécurité

Lettres identiques datées du 2 mars 2018, adressées au Président de l'Assemblée générale et au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2018/86)

Lettre datée du 6 avril 2018, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Pérou auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2018/324)

Le Président (*parle en espagnol*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire, j'invite les représentants des pays suivants : Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Azerbaïdjan, Bangladesh, Belgique, Botswana, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Colombie, Croatie, Danemark, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Espagne, Estonie, Finlande, Géorgie, Guatemala, Indonésie, Iraq, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Kenya, Liban, Luxembourg, Maldives, Maroc, Mexique, Monaco, Monténégro, Norvège, Ouzbékistan, Pakistan, Panama, Portugal, Qatar, République dominicaine, République islamique d'Iran, Slovaquie, Somalie, Sri Lanka, Suisse, Tunisie, Turquie, Ukraine et Yémen à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire, j'invite les personnalités suivantes appelées à présenter un exposé à participer à la présente séance : M^{me} Jayathama Wickramanayake, Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse; M. Graeme Simpson, auteur principal de l'étude sur les jeunes et la paix et la sécurité, M^{me} Sophia Pierre-Antoine, Membre du Conseil consultatif de World Young Women Christian Association (Alliance universelle des unions chrétiennes de jeunes filles); et M^{me} Kessy Ekomo-Soignet, Directrice exécutive de l'Organisation URU, en République centrafricaine.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire, j'invite aussi les personnalités suivantes à participer à la présente séance : S. E. M. Dan Neculăescu, Secrétaire d'État pour les affaires régionales et les affaires multilatérales globales au Ministère des affaires étrangères de la Roumanie, en sa qualité de

Président de la Commission de consolidation de la paix; S. E. M. Christian Leffler, Secrétaire général adjoint du Service européen pour l'action extérieure chargé des questions économiques et sociales; S. E. M^{me} Fatima Kyari Mohammed, Observatrice permanente de l'Union africaine auprès de l'Organisation des Nations Unies; et S. E. M. Nassir Abdelaziz Al-Nasser, Haut-Représentant des Nations Unies pour l'Alliance des civilisations.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2018/86, qui contient le texte des lettres identiques datées du 2 mars 2018, adressées au Président de l'Assemblée générale et au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général.

J'appelle aussi l'attention des membres du Conseil sur le document S/2018/324, qui contient le texte d'une lettre datée du 6 avril 2018, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Pérou auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant une note de cadrage sur la question à l'examen.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Wickramanayake.

M^{me} Wickramanayake (*parle en anglais*) : « Un jour je deviendrai Présidente et je ferai adopter une loi qui empêchera les gens de se battre et d'utiliser des armes et des bombes », m'a dit ma meilleure amie quand on était en Sixième. Contrairement à la plupart des élèves de Sixième partout dans le monde, nous n'avions pas cette conversation dans une salle de classe ou sur un terrain de jeux. Nous nous chuchotions plutôt ces mots à l'oreille à l'intérieur d'un bunker de protection situé dans un coin de notre cour de récréation. Il y avait des bombardements et des attentats suicides dans la capitale de Sri Lanka, Colombo, et courir vers le bunker de protection était une activité régulière durant les jours de classe.

Des années plus tard, en tant qu'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse, j'ai eu l'occasion de rencontrer et de serrer la main à des centaines de jeunes dans des endroits en proie au conflit dans le monde et d'écouter leurs histoires déchirantes. Mais la différence était que certains d'entre eux – sans attendre d'être Président et sans moyens ni appui institutionnel – étaient déjà à la tête d'initiatives de consolidation de la paix exceptionnelles dans leurs communautés, leurs écoles, leurs communes et même leurs camps de réfugiés.

Aujourd'hui, c'est à ces jeunes et braves artisans de la consolidation de la paix que nous rendons hommage.

Je voudrais remercier le Gouvernement péruvien du leadership dont il a fait preuve en convoquant ce débat public historique. Autour de cette table aujourd'hui, outre les représentants de Gouvernement, il y a trois jeunes – des jeunes femmes – qui s'appêtent à présenter un exposé au Conseil de sécurité. C'est, je crois, une première dans l'histoire du Conseil et une illustration juste de la façon dont les jeunes, surtout les jeunes femmes, sont en train d'inverser les rôles et de promouvoir le changement sur le terrain.

Je voudrais remercier M. Graeme Simpson, auteur principal indépendant de l'étude sur les jeunes et la paix et la sécurité, nommé par le Secrétaire général, ainsi que le Groupe consultatif d'experts pour l'appui fourni pour guider les travaux de M. Simpson. Je voudrais aussi saluer le travail accompli par le Fonds des Nations Unies pour la population et par le Bureau d'appui à la consolidation de la paix, qui a fait office de secrétariat pour l'élaboration de ce rapport indépendant, ainsi que le Programme des Nations Unies pour le développement et d'autres institutions des Nations Unies pour les consultations qu'ils ont coorganisées avec les jeunes et de nombreux partenaires de la société civile, et d'autres encore.

Ce n'est pas tous les jours que le Conseil de sécurité a l'occasion de se réunir autour d'un rapport indépendant contenant les voix de plus de 4000 jeunes de toutes les régions du monde, qui ont représenté les aspirations de millions d'autres. Ce fut l'un des processus les plus participatifs jamais entrepris avec l'appui des Nations Unies. Ces jeunes nous ont chargé de porter au Conseil de sécurité leurs aspirations et leur vision intégrale d'un monde plus pacifique. Aujourd'hui, nous écouterons directement deux d'entre elles : Kessy Ekomo-Soignet, de la République centrafricaine, et Sophia Pierre-Antoine, d'Haïti.

La date du 23 avril se place exactement trois années après que le Conseil de sécurité eut convoqué sa deuxième réunion (voir S/PV.7432) sur le rôle des jeunes dans la promotion de la paix, qui a été présidée par le plus jeune Président que le Conseil ait jamais eu, le Prince héritier de Jordanie, âgé alors de 21 ans. La réunion a reconnu que les jeunes sont le moteur du changement mais qu'ils n'étaient pas assis à la place du conducteur et a demandé qu'on leur permette d'aider à nous guider vers notre avenir commun. Des milliers de jeunes se sont ralliés autour de cet appel en utilisant

leurs talents de communication exceptionnels et leurs réseaux de connaissance pour se mobiliser derrière une cause commune. Ils ont contesté et rejeté les faux discours les qualifiant de menace à la paix et à la stabilité des sociétés. Le Conseil de sécurité a répondu en adoptant la résolution 2250 (2015). Cette résolution offre une lueur d'espoir à d'innombrables jeunes femmes et jeunes hommes qui risquent leurs vies pour lutter contre le conflit et l'extrémisme violent et pour répondre au besoin de paix des populations. Du Cameroun au Myanmar, du Kirghizistan au Guatemala, des jeunes utilisent la résolution pour s'adresser à leurs gouvernements et appuyer l'action qu'ils mènent.

Un peu plus de deux ans après l'adoption de la résolution 2250 (2015), beaucoup a été déjà fait. Des coalitions pour les jeunes et la paix et la sécurité ont été formées dans de nombreux pays. Des programmes spéciaux axés sur les jeunes ont conçus. Les partenaires de la société civile se sont mobilisés pour appuyer l'action menée par les jeunes. Les équipes de pays des Nations Unies ont mis à l'essai des programmes ambitieux. Les donateurs sont en train de revoir leurs modes de financement. Nous disposons maintenant de l'étude, qui présente des perspectives uniques sur la manière dont les jeunes perçoivent et expérimentent le monde dans lequel nous vivons, sur leurs espoirs pour la paix et la sécurité et sur ce qu'ils attendent des gouvernements et du système multilatéral. Cette étude fait écho à ce que j'ai entendu de la bouche de jeunes dans le monde entier.

Ressortent de tout ceci deux questions clefs auxquelles il convient de porter une attention immédiate : la méfiance croissante des jeunes générations à l'égard des institutions politiques et l'exclusion des jeunes de la vie politique, civique et économique. Je vais souligner un certain nombre de conclusions fondamentales.

L'étude apporte une contribution cruciale au débat sur la consolidation et la pérennisation de la paix. Ce débat, à la veille de la réunion de haut niveau sur la pérennisation de la paix que doit convoquer le Président de l'Assemblée générale, montre que nous commençons à considérer les jeunes comme le chaînon manquant. Ceci est directement lié à la volonté prioritaire du Secrétaire général de prévenir les conflits et la violence. Le programme concernant les jeunes, la paix et la sécurité est à l'intersection du Programme 2030 et de ses objectifs ambitieux. Il établit une liaison entre la paix et la sécurité, le développement et les droits de l'homme. Il est également un complément essentiel du programme relatif aux femmes et à la paix et la sécurité

et du programme relatif au sort des enfants en temps de conflit armé.

L'étude dispense des conseils qui peuvent donner forme à la réflexion des États Membres sur la réforme de l'ONU, recommande de nouveaux systèmes de responsabilisation et préconise de promouvoir la participation de la société civile et des jeunes. L'étude présente une nouvelle perspective sur le rôle des jeunes. Elle reconnaît que seule une petite minorité de jeunes se livrent quelque jour à la violence, et elle met en garde contre la panique politique déclenchée par des allégations infondées selon lesquelles les jeunes sont violents.

Ce programme vise à transformer les systèmes qui conduisent à l'exclusion des jeunes, à faire évoluer leur mode de participation et à protéger leurs droits fondamentaux. La nature complexe de la consolidation de la paix et de la prévention des conflits exige que nous exploitions le potentiel et la créativité des jeunes. Comme l'a dit le Secrétaire général, M. Guterres,

« Si nous prenons la prévention au sérieux, en particulier la prévention des conflits, nous devons établir des liens véritables avec les jeunes femmes et les jeunes hommes et investir en eux. »

Je pense que nous pouvons tous admettre que ma génération représente une promesse, et non un danger. Il faut voir en nous un atout, et non un problème. Le Conseil de sécurité a une occasion unique de venir à bout de la méfiance entre les jeunes, leurs gouvernements et le système multilatéral en promouvant de nouveaux moyens authentiques de participer et d'apporter des contributions. L'étude présente de nombreuses recommandations concrètes et tangibles dont j'espère que le Conseil les appliquera. À mes yeux, il y a trois moyens de procéder.

Le premier consiste à appuyer l'action des jeunes dans le domaine de la consolidation de la paix : en la reconnaissant, en la finançant, en la renforçant et en la protégeant. Je ne demande pas aux délégations de laisser les jeunes diriger, parce qu'ils dirigent déjà, mais ils ont besoin d'espaces ouverts et sûrs et d'environnements favorables pour réussir. Un nombre incalculable de jeunes consolident et pérennisent la paix dans leurs pays. Le United Network of Young Peacebuilders et un grand nombre d'autres organisations en sont la preuve. Ils sont bien plus nombreux que leurs pairs qui sont tombés entre les mains de groupes extrémistes.

Pourtant, ces jeunes acteurs de la paix font rarement les gros titres de la presse locale et internationale,

et ils n'ont certainement pas accès aux mêmes ressources financières ni à la même liberté de mouvement que ceux qui se trouvent à l'autre extrême. Un grand nombre d'entre eux ont eu du mal à obtenir les permis de voyage nécessaires pour assister à la présente séance et ont dû recourir à des moyens novateurs, notamment le financement participatif et le partage d'espace, pour y parvenir. Ces jeunes méritent des investissements et une couverture médiatique plus importants. J'invite tous les jeunes présents dans cette salle à lever la main afin que nous puissions reconnaître leur présence et témoigner notre solidarité à ceux qui n'ont pas pu se joindre à nous aujourd'hui.

Deuxièmement, nous pouvons mettre l'accent sur la participation politique pour que les jeunes s'impliquent pleinement. Cela suppose notamment de veiller à ce que les jeunes aient une place à la table de la paix et à ce que leurs voix soient entendues dans les négociations de paix concernant la Syrie, le Soudan du Sud, la Colombie, le Yémen, le Myanmar et d'autres pays. S'agissant des stratégies et des plans d'action qui concernent la consolidation de la paix, les jeunes doivent être des acteurs clefs, et non simplement ceux à qui l'on donne des consignes. Les jeunes doivent sentir que leur vote compte, participer aux processus électoraux et s'intégrer aux structures des partis politiques, et ils ne doivent pas être considérés comme trop jeunes pour se présenter à des élections. Les pays doivent éliminer toutes les restrictions liées à l'âge qui limitent la participation des jeunes à la vie politique.

Enfin, nous pouvons créer des partenariats. Le présent débat public doit être un point d'ancrage en vue de poursuivre nos efforts collectifs visant à promouvoir la participation des jeunes à la consolidation de la paix. J'ai personnellement rencontré des jeunes en Iraq, en Somalie et en Colombie qui ont parlé de la manière dont la résolution 2250 (2015) contribue à combler le déficit de confiance entre les jeunes et la communauté internationale. Nous devons partir de cette dynamique. À cet égard, je salue les efforts du Pérou et de la Suède visant à renforcer le programme relatif aux jeunes, à la paix et à la sécurité, qui se matérialiseront par la présentation d'un projet de résolution de suivi à l'occasion du présent débat. J'espère sincèrement que les membres du Conseil appuieront une démarche qui permettra d'organiser des délibérations régulières du Conseil sur cette question capitale.

La diversité qui se manifeste dans cette salle aujourd'hui témoigne du fait que de multiples partenaires

représentant diverses structures organisationnelles peuvent se rassembler pour promouvoir le progrès. C'est ce que le travail important et courageux qu'accomplissent les jeunes dans le domaine de la consolidation de la paix exige et mérite. Ce que diront les livres d'histoire sur les représentants présents dans cette salle aujourd'hui, et ce que liront sur eux leurs enfants et leurs petits-enfants, dépendra des décisions prises aujourd'hui. J'espère sincèrement qu'ils décideront que la jeunesse n'est plus un point secondaire de l'ordre du jour, mais la principale préoccupation du Conseil et de l'ONU.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie M^{me} Wickramanayake de son exposé riche d'enseignements.

Je donne maintenant la parole à M. Simpson.

M. Simpson (*parle en anglais*) : C'est pour moi un honneur extraordinaire que de m'adresser au Conseil de sécurité aujourd'hui. Je remercie sincèrement l'Ambassadeur du Pérou d'avoir organisé ce débat public. J'ai l'insigne privilège de m'adresser au Conseil aux côtés de trois jeunes femmes remarquables venues de trois continents. Le Conseil a créé un précédent important aujourd'hui : des jeunes femmes qui agissent, prennent des initiatives et disent la vérité aux puissants pour bâtir un monde plus pacifique et plus sûr.

Avoir été nommé par le Secrétaire général est un privilège unique, en particulier avec le mandat de recenser les contributions positives que les jeunes apportent dans le monde entier à la consolidation et à la pérennisation de la paix, au règlement des conflits et à la prévention de la violence. Je remercie également les 21 conseillers spécialisés nommés par le Secrétaire général pour appuyer mon étude, dont il convient de souligner qu'au moins la moitié d'entre eux sont jeunes, ainsi que les membres du Comité directeur qui ont supervisé ce processus.

Il a semblé évident, dès le début, que la lutte contre l'exclusion et la marginalisation de 1,8 milliard de jeunes dans le monde se trouvait au cœur de l'étude sur les jeunes, la paix et la sécurité. Près d'un quart de ces jeunes – au moins 408 millions – vivent dans des situations où ils sont exposés à la violence. Au moment d'entreprendre cette étude, nous étions conscients de ne pouvoir nous permettre l'erreur de reproduire ce problème d'exclusion que nous nous efforcions de régler. Nous avons donc mis au point une approche inclusive et participative, qui était indispensable pour garantir la légitimité de l'étude et de ses conclusions. Nous avons

organisé sept cycles de consultations régionales avec des jeunes et les avons complétées par des consultations nationales et en ligne, des recherches ciblées menées dans 27 pays, un grand nombre d'études thématiques et d'enquêtes sur les organisations de consolidation de la paix, les États Membres et les entités des Nations Unies dirigés par des jeunes. Pour veiller à ce que les jeunes qui n'ont habituellement pas la possibilité de participer à des processus politiques mondiaux de cette nature puissent faire entendre leurs voix, nous avons également créé 281 groupes de discussion dans 44 pays du monde entier. Nous avons entendu plus de 4 200 jeunes dans le monde entier. L'un des principaux messages qui en est ressorti est qu'il existe un déficit de confiance croissant entre les jeunes et leurs gouvernements, les organisations multilatérales et même les organisations internationales de la société civile. C'est un défi que nous devons relever, et non ignorer. Il reflète le déficit de confiance que nous devons combler.

Les jeunes avec lesquels nous nous sommes entretenus ont également conscience que leurs gouvernements et leurs dirigeants ne leur font pas confiance. Au contraire, ils sont considérés comme un problème à régler, ou pire, comme une menace. Comme l'a dit un jeune homme : « La société vous étiquette à vie : elle vous catalogue comme délinquant, vous voit comme un raté, comme une source de problèmes ». En raison des stéréotypes dont ils font l'objet, l'image qu'on a des jeunes est celle d'un jeune homme portant une arme à feu, alors que les jeunes femmes sont inévitablement consignées au statut de victimes passives. Ces stéréotypes différenciés selon le sexe établissent un lien entre tous les jeunes et les risques de violence. Ce faisant, ils les privent de leur voix, de leur capacité d'action et de leur sens d'initiative en tant que moteurs du changement et agents innovants au service de la paix.

Ces stéréotypes ont donné lieu à des idées fausses en matière de politiques. La première est qu'il y a une corrélation entre une grande cohorte de jeunes et un accroissement du risque de conflit violent. La deuxième est que les jeunes réfugiés ou la migration des jeunes entraînent de nouvelles menaces d'infiltration des terroristes et de violence criminelle. La troisième idée fautive est que la majorité des jeunes risquent d'être recrutés par des groupes extrémistes violents. Même s'il y a peu ou pas de preuves à l'appui de ces politiques adoptées dans la panique, elles ont toujours donné lieu à des investissements disproportionnés dans des mesures de sécurité rigoureuses qui s'attaquent aux conséquences et non aux causes des conflits violents. L'impact ou

le rapport coût-efficacité de ces mesures est rarement évalué comme il se doit, voire jamais.

La réalité est que la grande majorité des jeunes ne participent pas à des actes de violence. Nous ne devons pas avoir une vue idéaliste de la situation. La plupart des jeunes vivent leur vie tout simplement, mais beaucoup d'autres font preuve de beaucoup de courage, de créativité et de résilience en œuvrant pour la paix et la sécurité, généralement à titre volontaire et souvent dans des conditions dangereuses. Pourtant, cette ingéniosité demeure largement méconnue en tant qu'atout social universel, et est par conséquent gravement sous-estimée.

Toutefois, l'étude brosse un tableau de l'action menée par les jeunes en faveur de la paix pratiquement au sein de toutes les sociétés du monde. Ils participent activement aux différentes phases des cycles paix-conflit, notamment grâce à des approches d'intervention précoces pour empêcher que des conflits violents ne se déclenchent dans des sociétés relativement pacifiques et pour prévenir la poursuite ou l'escalade de la violence dans des situations de conflit. Ils ont un rôle clef à jouer dans les processus de paix formels ainsi que dans la consolidation de la paix et la prévention de la reprise des conflits par le dialogue, la reconstruction au lendemain des conflits et la réconciliation.

Les jeunes femmes et hommes contribuent à la cohésion sociale en consolidant la paix à partir du niveau local, au sein de leurs familles et communautés, jusqu'aux niveaux national, régional et international. Leur action porte sur différents types de conflits et différentes formes de violence, notamment la violence criminelle, la violence sexiste, la violence politique et le terrorisme. Ils élargissent la portée de leur action en nouant des partenariats innovants avec les autorités locales, la société civile et les organisations civiques et de femmes, et en créant des réseaux régionaux et mondiaux. Par ailleurs, ils ouvrent de nouvelles voies et espaces par l'art, la culture, le sport et surtout grâce à l'utilisation créative du cyberspace, aux médias sociaux et à la mise au point de nouvelles technologies au service de paix. Enfin, les jeunes continuent de contribuer à des changements importants au moyen de mouvements de contestation et de manifestations pacifiques, en appelant à la justice, en dénonçant la corruption, en réclamant la liberté de mouvement et d'expression et en se mobilisant contre la violence liée aux armes à feu.

Cette action en faveur de la paix et de la sécurité offre aux États Membres et aux acteurs internationaux une chance d'investir plutôt dans cet aspect positif qu'est

la résilience des jeunes en faveur de la paix. Pour ce faire, il faut passer de l'exclusion à une véritable intégration des jeunes. En fin de compte, ce n'est qu'en luttant contre la violence de l'exclusion que nous pourrions prévenir l'extrémisme violent sous toutes ses formes.

Une véritable intégration des jeunes doit être holistique. Pour ce faire, il faut une politique véritablement inclusive qui garantit la participation des jeunes femmes et hommes à des instances publiques et politiques représentatives qui ont une incidence sur leur vie et définissent leurs relations avec l'État, ainsi que leur participation aux processus de négociation de paix ou de planification de réconciliation et de reconstruction. Il faut garantir l'insertion économique globale des jeunes, au-delà de l'emploi, et leur participation au développement de leurs communautés et de leurs sociétés, en ce qui concerne tous les objectifs de développement durable. Nous devons impérativement protéger les jeunes des violences directes et de leurs conséquences traumatisantes, tout comme nous devons protéger les espaces, les droits de l'homme et les conditions propices à leur action en faveur de la paix, notamment la contestation et les manifestations pacifiques.

Il est essentiel de prendre en compte les expériences particulières des jeunes femmes ainsi que l'importance d'encourager des représentations positives de l'identité masculine qui ne reposent pas sur l'exercice d'un contrôle et du pouvoir sur les femmes ou sur la violence. Cela signifie qu'il faut non seulement investir dans l'éducation pour la paix et privilégier la protection des lieux d'apprentissage en tant qu'espaces sûrs et lieux de cohésion sociale, mais aussi répondre aux aspirations des jeunes en matière d'éducation pour la paix en tant qu'outil essentiel pour consolider et pérenniser la paix et prévenir la violence. Pour ce faire, il faut que les jeunes puissent jouer un rôle actif et d'intermédiaire dans les programmes de désengagement et de réintégration d'anciens combattants et de ceux qui ont été entraînés dans l'enfer de la violence.

Les intérêts et l'action des jeunes portent tout naturellement sur l'ensemble des piliers que sont la paix, le développement et les droits de l'homme et prouvent clairement que la protection et la prévention sont indissociables. L'intégration holistique des jeunes, associée aux investissements qui s'imposent dans leur appropriation et leur esprit d'initiative, est indispensable pour consolider et pérenniser la paix. C'est ce qu'il faut faire pour transformer le dividende démographique des populations jeunes en un dividende de paix efficace

dans l'intérêt du monde entier – de toutes les sociétés, et pas seulement de celles qui sont déchirées par des conflits violents.

Pour profiter de cette occasion, il faut un changement de cap radical et une réorientation audacieuse. Il faut que les États Membres et le système multilatéral passent d'approches visant à apporter des solutions à des approches véritablement préventives. Cette réorientation exige de passer des investissements dans des mesures rigoureuses en matière de sécurité basées sur le risque à des investissements dans l'action des jeunes en faveur de la paix en tirant parti de leur résilience. Cela implique un engagement à nouer de nouveaux partenariats, notamment avec les organisations de la société civile et en particulier celles qui sont dirigées par des jeunes et centrées sur les jeunes. Cela exige également de promouvoir de nouvelles conventions et pratiques sociétales qui ne diabolisent pas et n'idéalisent pas les jeunes ou, pire encore, les traitent comme des enfants, mais qui exigent l'application du principe de responsabilité et mettent en œuvre des mesures préventives d'incitation qui sont nécessaires à l'application de la résolution 2250 (2015).

L'étude contient une série de recommandations qui peuvent servir de tremplin à ces changements et ce, dans trois domaines principaux.

Premièrement, il y a une série de propositions pour investir dans les capacités, la capacité d'action et l'esprit d'initiative des jeunes, y compris en mettant en place des mécanismes de financement, en facilitant la création d'un environnement propice à l'action des jeunes en faveur de la paix et en le préservant et en ventilant les données pertinentes en fonction de l'âge et du sexe pour faciliter l'évaluation des progrès. Deuxièmement, l'étude contient des propositions concrètes sur les voies et moyens de renforcer une véritable intégration dans les sphères politique, économique et socioculturelle que j'ai décrites. Troisièmement et enfin, elle contient des recommandations pour créer des partenariats et des réseaux de coopération nationaux, régionaux et internationaux par l'entremise de coalitions pour les jeunes, la paix et la sécurité au niveau national; créer des espaces de dialogue et de consultation pour les jeunes au sein et en dehors du système des Nations Unies; créer des comités consultatifs et des conseils consultatifs de jeunes aux niveaux national et régional; et recourir à des mécanismes qui permettent de faire remonter l'information régulièrement au Conseil sur les progrès accomplis.

Pour terminer, je voudrais exprimer mon appréciation pour l'engagement des jeunes du monde entier qui nous ont fait confiance, qui ont espéré que nous allions les écouter et se sont exprimés en toute franchise. Je leur ai promis qu'ils pourraient se reconnaître et faire entendre leur voix dans ce que j'ai écrit et présenté ici. Les jeunes sont les absents de la paix dans notre monde. La question n'est pas de savoir si nous allons faire face à cette situation, mais de savoir comment nous allons nous y prendre.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Simpson de son exposé très instructif.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Pierre-Antoine.

M^{me} Pierre-Antoine (*parle en anglais*) : Je suis profondément reconnaissante à S. E. l'Ambassadeur Gustavo Meza-Cuadra du Pérou de m'avoir invitée à prendre la parole aujourd'hui devant le Conseil de sécurité à l'occasion de ce débat important sur les jeunes, la paix et la sécurité.

Je m'appelle Sophia Pierre-Antoine. Je suis née en Haïti en 1991, pendant un coup d'État. J'étais adolescente lors du coup d'État suivant en 2004. Comme beaucoup de jeunes femmes et hommes de ma génération, mon enfance et mon adolescence ont été marquées par des périodes de violence et d'instabilité politique. Il serait facile de penser que ces circonstances difficiles ont fait de mes contemporains en Haïti des jeunes frustrés, exaspérés ou violents, voire des victimes sans défense. Il n'en est rien. Nous sommes ceux qui menons un combat quotidien afin d'assurer la sécurité dans nos rues, la paix dans nos foyers et la justice dans nos communautés.

À la suite du séisme de 2010, qui a fait des centaines de milliers de victimes et entraîné le déplacement de plus d'un million de personnes, la World Young Women's Christian Association d'Haïti, une organisation non gouvernementale féministe locale créée pour des jeunes femmes et dirigée par des jeunes femmes, a réagi rapidement pour apporter un appui psychosocial aux personnes se trouvant dans les camps de personnes déplacées. Durant l'une des sessions de thérapie de groupe dans une région touchée par les conflits entre bandes rivales, une jeune fille a expliqué qu'elle n'avait pas peur d'un autre séisme, mais qu'elle craignait que des hommes n'entrent dans sa tente la nuit. Les jeunes filles avaient également peur de ceux qui étaient censés

les aider, mais qui n'ont fait qu'ajouter aux violences dont elles étaient victimes.

Pendant des années, les jeunes femmes ont organisé des groupes de discussion et des ateliers afin de changer les mentalités et les normes sexospécifiques qui contribuent aux taux élevés de violence et d'impunité dans les camps de personnes déplacées et les communautés voisines. Ce faisant, elles sont devenues des responsables communautaires et des modèles pour les jeunes filles. Cela montre bien combien il importe d'inscrire le travail de consolidation de la paix dans un cadre féministe et adapté à l'âge des personnes concernées. En répondant efficacement aux préoccupations des jeunes femmes et des filles, et en les aidant à surmonter les traumatismes qu'elles ont vécus, on les autonomise et on favorise l'acquisition de compétences en matière d'encadrement. Il faut changer les mentalités et cesser de considérer que les jeunes femmes sont des victimes sans défense.

L'état de droit était souvent absente dans les communautés avec lesquelles j'ai travaillé. Les autorités locales et la police étaient absentes, débordées ou complices. Les jeunes hommes se sont organisés et ont formé des patrouilles pour empêcher les bandes d'entrer dans leurs communautés. Du fait des stéréotypes liés au genre, il serait facile de considérer que ces jeunes hommes ne faisaient que traîner dans la rue ou étaient des adeptes de la violence, alors qu'en fait, ils essayaient tout simplement de protéger ceux qui leur étaient chers. Les cultures qui ne permettent pas aux hommes d'exprimer leurs sentiments et qui n'offrent que des modèles de violence favorisent un climat dans lequel les comportements malsains et oppressifs sont normalisés et récompensés. Ce type de masculinité toxique crée des situations qui attisent l'insécurité dans les foyers, dans les rues et, en fin de compte, au sein de la communauté tout entière. Il faut ici aussi changer les mentalités et cesser de considérer que les jeunes hommes sont ceux qui créent la violence.

Je suis ici aujourd'hui au Conseil pour parler de l'aspect sexospécifique de la problématique des jeunes, de la paix et de la sécurité. J'exhorte tout un chacun à reconnaître que la transformation des villes, des espaces publics et des foyers en espaces sûrs pour les jeunes femmes et les jeunes transgenres est un droit humain. C'est ce que nous nous efforçons de faire avec l'étude qui a été menée. J'ai eu le privilège de participer aux consultations organisées dans le cadre de cette étude dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes et au niveau

mondial. J'ai été témoin de la passion et de la motivation des jeunes artisans de la paix de par le monde. Discuter du thème de la paix et de la sécurité n'est pas chose aisée et a conduit à des conversations extrêmement difficiles, mais aussi profondément honnêtes. Nous avons partagé nos expériences, nos échecs et nos revers, mais aussi et surtout les enseignements que nous avons tirés et les victoires que nous avons remportées. On nous a donné une plateforme appropriée, on nous a prêté une oreille attentive et nous avons pu donc discuter ouvertement. Aussi, derrière chacune des recommandations qui figurent dans l'étude se trouvent de nombreux témoignages de souffrances, de perte et de désillusions, mais aussi des témoignages de courage, d'espoir et de réussite.

Ces plateformes ouvertes à tous, qui permettent aux jeunes femmes et hommes de participer aux débats portant sur la paix et la sécurité sont rares. J'espère que les États Membres pourront reproduire cette méthode participative sans exclusive de manière à appuyer plus encore le travail des jeunes artisans de la paix dans leur pays. Nous tous – les jeunes qui avons participé à l'étude – avons indiqué très clairement que nous ne voulions pas davantage de forces militarisées qui terrorisent les pauvres, les populations autochtones, les minorités raciales et ethniques, les personnes handicapées et malades et les jeunes de la communauté lesbienne, gay, bisexuelle, transgenre et queer. On dépense beaucoup d'argent dans les actions militaires de par le monde, alors que ces sommes pourraient être utilisées pour promouvoir les objectifs de développement durable. Les jeunes ont appelé à investir dans des solutions constructives, pacifiques et concrètes. Au nom de nous tous, en particulier au nom de mes jeunes consœurs qui œuvrent au service de la paix, voici ce que nous attendons du Conseil de sécurité.

Premièrement, nous demandons que l'on investisse dans les jeunes femmes, hommes et transgenres qui luttent contre le racisme, la xénophobie, l'intolérance religieuse, l'homophobie, la transphobie, le sexisme et la discrimination à l'égard des personnes handicapées, et qu'on les soutienne. Il s'agit là d'un impératif si nous voulons repenser les relations de pouvoir qui divisent nos sociétés et contribuent à l'extrémisme et au terrorisme.

Deuxièmement, nous demandons que l'on plaide pour une inclusion véritable en reconnaissant les forces inhérentes aux identités multiples des jeunes. La participation d'une diversité de jeunes à tous les niveaux permettra d'éviter que notre race, notre sexe, notre orientation sexuelle, notre religion, notre appartenance

ethnique et nos aptitudes ne constituent une source systématique d'exclusion, de discrimination ou d'invisibilité.

Troisièmement, nous demandons au Conseil de veiller à ce que les questions de l'âge et du sexe fassent toujours partie intégrante des débats portant sur la paix et la sécurité. Il y a près de 20 ans, des femmes et des hommes se sont rassemblés autour de la résolution 1325 (2000), sur les femmes et la paix et la sécurité. Aujourd'hui, des personnes de tous âges se fédèrent autour de la résolution 2250 (2015) pour assurer l'inclusion des jeunes générations. Cela est essentiel si nous voulons intégrer les jeunes femmes dans toutes les évaluations officielles de conflits, tous les programmes de consolidation de la paix et tous les processus de sécurité. Ça l'est aussi pour reconnaître et appuyer les jeunes artisans de la paix et défenseurs des droits de l'homme et pour garantir leur protection et leur sécurité.

Nous, les jeunes du monde, avons franchi des jalons incroyables et contribué aux efforts de paix et de sécurité avec très peu de soutien et de ressources. Que l'on s'imagine ce que nous pourrions faire si nous avions accès à des données supplémentaires et à un financement souple. Que l'on s'imagine comment nous pourrions contribuer aux politiques et projets si nous avions davantage voix au chapitre au sein des gouvernements et des organismes des Nations Unies ou si nous occupions davantage de postes à responsabilité dans les secteurs public et privé. C'est en soutenant nos initiatives et nos mouvements, en promouvant les partenariats, en renforçant une participation véritable, diversifiée et inclusive, et en assurant la protection des jeunes femmes et hommes et des jeunes transgenres qu'une paix durable pourra devenir réalité.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie M^{me} Pierre-Antoine de son exposé très instructif.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Ekomo-Soignet.

M^{me} Ekomo-Soignet : Je tiens à remercier S. E. l'Ambassadeur Gustavo Meza-Cuadra du Pérou de m'avoir invitée à prendre part à ce débat sur les jeunes, la paix et la sécurité.

Je pense qu'au-delà d'un débat, il s'agit d'un moment clef pour réaffirmer la place et le rôle de la jeunesse dans la construction d'un monde meilleur. Je suis de la République centrafricaine, pays composé à 72 % de jeunes de moins de 35 ans, tristement connu pour être l'un des plus pauvres et dangereux au monde, l'un des pires où être jeune. Comme nous le savons tous,

notre position dans ces classements mondiaux n'est pas une fatalité. À l'instar de nombreux autres jeunes issus des pays avec lesquels nous partageons les dernières places dans ces classements, nous sommes conscients qu'il ne s'agit que d'une partie de l'histoire. Et dans cette version de l'histoire largement diffusée, nous portons souvent l'étiquette de bourreau, de victime ou de simple bénéficiaire.

L'autre partie de l'histoire, nous, jeunes de la République centrafricaine et d'ailleurs, l'écrivons de manière plus vibrante aujourd'hui. C'est l'histoire de la reconnaissance de notre rôle en tant qu'actrices et acteurs à part entière dans la construction et le maintien de la paix, dans nos familles, nos communautés, notre pays, notre continent et dans le monde. En effet, nous sommes nombreux à travailler sans relâche pour prévenir la violence et y mettre fin, faire taire les armes, promouvoir le dialogue et la cohésion sociale et favoriser notre propre épanouissement, à travers les actions que nous mettons en œuvre au sein de nos organisations et autres espaces de rencontre. J'ai le bonheur et l'honneur de travailler au quotidien avec mes pairs en République centrafricaine, et j'ai eu la chance de travailler avec de nombreux jeunes venant de différents pays du monde dans le cadre de l'étude sur les jeunes et la paix et la sécurité (voir S/2018/86) commandée à la suite du vote de la résolution 2250 (2015).

Qu'il me soit permis de souligner que cette résolution et cette étude sont bien plus que des documents pour de nombreux jeunes. Il s'agit d'outils stratégiques clefs pour nous permettre de créer une nouvelle relation avec nos autorités et le système des Nations Unies. Il est vrai que les lignes bougent ces dernières années concernant la représentation des jeunes dans les forums relatifs à la paix et à la sécurité aux niveaux local, national, régional et mondial. Mais est-ce que cela signale une réelle participation de notre part à tous les niveaux? Pouvons-nous nous assurer que nos contributions, nos besoins et nos aspirations seront pris en compte de manière effective dans les recommandations et les décisions finales?

Notre représentation ne doit pas être seulement symbolique. Elle ne doit pas se limiter à nous faire venir pour les lancements et les manifestations publics. Car oui, il existe malheureusement encore, dans beaucoup de nos pays, un phénomène visant à valider la représentation de la jeunesse comme une faveur qui lui est faite. Les conséquences de ces faveurs, sans réelles vision et collaboration avec la jeunesse, ne se ressentent

généralement pas sur le moment mais sur la durée, et élargissent le fossé entre la jeunesse et l'État.

Longtemps, en République centrafricaine, la jeunesse n'a pas été prise en compte dans les différentes tentatives de résolution des conflits. C'est seulement récemment que le travail réalisé par les jeunes auprès de leurs pairs pour prévenir les violences, lutter contre les rumeurs et renforcer la cohésion sociale a commencé à être mis en exergue. Nous voyons chez les partenaires gouvernementaux, de la Mission des Nations Unies et des agences onusiennes une nouvelle volonté de s'engager à nos côtés. Et nous en sommes fiers. Nous avançons avec le sentiment que nous aidons notre pays. Nous apportons notre pierre à l'édifice.

J'ai la chance d'être aujourd'hui devant le Conseil de sécurité pour lancer un appel, un appel au partenariat. Le Conseil n'est plus seul. Nous sommes à ses côtés pour construire la paix que nous appelons tous de nos vœux. Ce partenariat ne sera possible que si nous acceptons d'aller au-delà de nos préjugés et stéréotypes, et que nous acceptons d'œuvrer ensemble de manière constructive et effective et ce, bien au-delà de nos beaux discours. Il nous faut agir maintenant.

Le partenariat dont il est question prend racine sous diverses formes et exige des choix stratégiques et financiers importants, mais cruciaux. Ainsi, nous attendons en particulier du Conseil de sécurité et de l'ensemble des États Membres qu'ils adoptent et mettent en place des quotas afin de garantir la participation directe des jeunes, assortie d'une représentation égale des sexes à toutes les phases des processus de transition pacifique et politique formels. Cela doit se faire depuis les négociations préalables jusqu'à la phase de mise en œuvre, par exemple, dans le cas d'un dialogue national, de la rédaction d'une constitution, d'un mécanisme de justice transitionnelle, ou de tout autre processus politique lié à la paix et à la sécurité. Ces mécanismes doivent permettre des échanges nourris avec des jeunes de tous horizons, s'attacher plus particulièrement à faire participer les jeunes femmes et assurer que le financement et les mesures de sécurité nécessaires sont en place.

Nous attendons également de nos gouvernements qu'ils institutionnalisent des mesures pour combler le fossé entre la jeunesse et sa représentation aux niveaux local et national dans les institutions et les mécanismes de gouvernance, en créant des comités consultatifs de jeunes et en facilitant l'accès des jeunes à des mandats électifs, en alignant l'âge d'éligibilité sur l'âge du droit de vote. Nous demandons aux États d'investir dans la

création d'espaces de proximité protégés, dans lesquels un dialogue civique peut avoir lieu et où les jeunes répertorient ensemble les actions prioritaires pour leurs communautés en matière de consolidation de la paix et de développement, et prennent part aux décisions concernant l'allocation des ressources financières. Nous appelons à associer les jeunes, aux côtés de représentants locaux, à l'évaluation de leurs besoins économiques, avant la conception de quelque mesure que ce soit, puis à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des programmes pour l'emploi. Ces programmes doivent impérativement aller à la rencontre des jeunes les plus marginalisés, pour faire en sorte qu'ils soient les premiers intéressés des programmes pour l'emploi et éviter d'en limiter l'accès à l'élite qui accentuerait les inégalités.

Enfin, nous demandons au Conseil de préserver l'état de droit, notamment en protégeant les jeunes des arrestations et détentions arbitraires, en mettant fin à l'impunité et en veillant à ce que les principes d'accès à la justice et de responsabilisation s'appliquent de manière égale à tous. Les jeunes femmes et les jeunes hommes devraient être des interlocuteurs privilégiés dans le cadre de l'élaboration et de la mise en place des réformes dans les domaines de la sécurité et de la justice pénale, et en être parties prenantes.

En 2025, la résolution 2250 (2015) fêtera son dixième anniversaire. Nous espérons un investissement d'un dollar par jeune d'ici cette date, soit 1,8 milliard de dollars en faveur de l'appui à l'engagement des jeunes pour la paix et la sécurité. Ensemble, lançons-nous ce défi pour en faire une réalité.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie M^{me} Ekomo-Soignet de son exposé très riche d'informations.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité.

Je donne la parole au Ministre des affaires étrangères de la Pologne.

M. Czaputowicz (Pologne) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, ainsi que la République du Pérou, d'avoir convoqué la présente séance, et je vous félicite de votre accession à la présidence. Je remercie également les intervenants de leurs exposés d'excellente facture et de leur travail louable en amont de la séance d'aujourd'hui.

La Pologne salue l'étude sur les jeunes et la paix et la sécurité (voir S/2018/86), qui aidera à élaborer une stratégie prospective pour l'application de la résolution 2250 (2015). Nous apprécions ce document complet qui aborde les questions les plus importantes touchant les jeunes générations. Nous serions favorables à ce que le Secrétaire général élabore chaque année un rapport sur la mise en œuvre de cette résolution consacrée à la question des jeunes et de la paix et de la sécurité, accompagné de débats publics annuels du Conseil de sécurité sur le sujet.

L'autonomisation et la participation des jeunes sont indispensables pour renforcer l'ouverture et l'égalité de nos sociétés. Les jeunes sont la clef de voûte d'un développement et d'une paix durables. Ils ont besoin non seulement d'avoir accès à une éducation de qualité, à des enseignements et perfectionnements professionnels et aux technologies et services numériques, mais aussi de pouvoir trouver un emploi ou créer leurs propres entreprises. La manière la plus constructive d'autonomiser les jeunes et de veiller à ce qu'ils ne soient pas radicalisés consiste à leur proposer des moyens crédibles et constructifs de contribuer positivement à la vie de leurs communautés. Si la jeunesse continue d'être exclue des efforts nationaux et internationaux de consolidation de la paix, alors l'instabilité et l'extrémisme continueront de faire peser de graves menaces sur nos sociétés.

Nous devons, avant tout, offrir aux jeunes du monde entier un large éventail de possibilités d'éducation, car il s'agit d'un facteur clef de développement et d'amélioration de la qualité de vie. La communauté internationale doit mobiliser des ressources pour améliorer les perspectives d'apprentissage des jeunes et promouvoir des politiques du travail inclusives. Ces objectifs sont aussi une composante importante de la politique étrangère de la Pologne. Nous pensons que, pour donner lieu à des changements durables dans le monde, il nous faut agir à la source des problèmes.

Je me suis récemment rendu au Rwanda pour y décerner le prix international Raphael Lemkin à Kigali. Je suis également allé à Kibeho, une ville du sud du pays, où j'ai visité l'Institut pour l'éducation des enfants aveugles, dirigé par la congrégation polonaise des Sœurs franciscaines servantes de la Croix et financé par le Ministère polonais des affaires étrangères. L'Institut, qui est le seul établissement scolaire du Rwanda destiné aux enfants aveugles, prodigue à ses élèves non seulement une éducation de base mais aussi un enseignement professionnel pour les préparer à entrer sur le marché

du travail. Il contribue à faire évoluer l'attitude de la société rwandaise vis-à-vis des enfants aveugles. Ce projet unique en son genre est un excellent exemple d'une approche du développement globale et sans exclusive, que nous promovons dans le cadre de notre politique étrangère.

D'autres pays ont adopté une approche similaire. Au Liban, par exemple, avec nos partenaires allemands, nous avons mis en œuvre un projet visant à remettre en état des écoles publiques pour les enfants des réfugiés et des membres de la communauté locale. En Jordanie et au Liban, nous assurons une éducation informelle à de jeunes réfugiés syriens, qui sont souvent exclus du système éducatif national.

La résolution 2250 (2015) sur la jeunesse, la paix et la sécurité a été une étape importante dans la reconnaissance des besoins et du potentiel des jeunes s'agissant de la prévention et du règlement des conflits. Elle a réaffirmé le rôle important que les jeunes peuvent jouer dans le renforcement de la stabilisation et de la capacité d'intégration, ainsi que dans la réussite des activités de maintien et de consolidation de la paix.

Nous devons reconnaître les différentes perspectives des jeunes du monde entier en matière d'emploi, d'éducation, de soins de santé et de vie civique et politique. Sur la base de son expérience, la Pologne peut dire que les jeunes sont profondément engagés à participer à des activités non gouvernementales, et qu'ils contribuent grandement à la culture de paix à différents niveaux et dans divers domaines.

Dans les années 80, le mouvement Solidarité a grandement contribué à la transition pacifique vers la démocratie en Pologne et dans les pays de l'ensemble de la région. En tant que phénomène qui a associé un syndicat, un mouvement social et une aspiration à la liberté et au respect des droits de l'homme, Solidarité a été une lutte non violente contre le régime communiste autoritaire. Les jeunes ont joué un rôle de premier plan dans cette lutte.

Le pape Jean-Paul II a fermement appuyé la société polonaise dans sa lutte ardue pour la démocratie. Ses liens étroits avec les jeunes sont également bien connus. À l'occasion de la Journée mondiale de la paix en 1985, le pape Jean-Paul II a déclaré dans son message que les jeunes ne doivent pas se contenter d'un désir instinctif de paix, et que ce désir doit se transformer en une ferme conviction morale qui englobe l'éventail

complet des problèmes humains et qui s'appuie sur des valeurs infiniment chéries.

La Pologne appuie fermement la participation des jeunes aux processus démocratiques, car elle accroît leur visibilité et leur participation à la vie politique. Dans le même temps, les jeunes restent très vulnérables. Par conséquent, il convient de n'épargner aucun effort pour renforcer leur protection et pour répondre à leurs besoins particuliers. Les jeunes sont reconnus comme des agents de changement, chargés de réaliser leur propre potentiel et de bâtir un monde digne des générations futures.

La Pologne appuie les stratégies et les programmes qui encouragent les initiatives dirigées par les jeunes, favorisant ainsi le dialogue, la tolérance et la réconciliation intergénérationnels. En 2016, les jeunes du monde entier sont venus à Cracovie, en Pologne, pour rencontrer le pape François et pour célébrer la Journée mondiale de la jeunesse. Ces 1,6 million de jeunes ont apporté avec eux un esprit de paix, de solidarité et d'amitié. Nous devons agir ensemble de manière similaire pour traiter tous les symptômes de la violence et veiller à ce que les préjugés raciaux, ethniques et religieux se dissipent peu à peu.

Les jeunes de toutes les régions du monde ont besoin d'un environnement positif pour développer leur potentiel. La Pologne accueille avec satisfaction les propositions figurant dans l'étude sur les jeunes et la paix et la sécurité. Nous convenons qu'il est indispensable de déployer davantage d'efforts pour permettre aux jeunes de bénéficier pleinement de leurs droits et pour leur donner une voix, en les aidant ainsi à devenir des citoyens actifs et responsables. Nous convenons également qu'il est essentiel d'accroître les débouchés économiques et les possibilités d'éducation pour tous les jeunes, car cela contribue ensuite à l'édification de sociétés plus pacifiques et plus égalitaires.

Je terminerai mon intervention en soulignant le rôle primordial des gouvernements dans le processus d'autonomisation des jeunes, dans le cadre des efforts visant à maintenir la paix et la sécurité. Si nous voulons vraiment garantir une vie meilleure à nos familles et aux générations futures, il n'y a tout simplement pas d'autre solution que d'investir dans les jeunes, en leur donnant la possibilité de se faire entendre dans tous les processus de décision pertinents et en mettant en place des partenariats solides avec les jeunes, comme une passerelle vers un monde plus pacifique, plus viable et plus prospère.

M. Umarov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Je félicite la délégation péruvienne d'avoir souligné le rôle important et positif des jeunes dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Je remercie également M^{me} Wickramanayake, Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse; M. Simpson, auteur principal indépendant de l'étude sur les jeunes et la paix et la sécurité; ainsi que les représentantes de la société civile, M^{me} Pierre-Antoine et M^{me} Ekomo-Soignet, de leurs exposés détaillés sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la résolution 2250 (2015) sur la jeunesse, la paix et la sécurité.

Le monde compte aujourd'hui 1,8 milliard de jeunes, dont près de 500 millions vivent dans des zones touchées par le conflit. La résolution 2250 (2015) est la première initiative de ce type et le seul instrument de politique mondiale à aller au-delà des approches traditionnelles faisant participer les jeunes à la paix et à la sécurité en tant que mesure de sécurité et à reconnaître et promouvoir le potentiel de l'inclusion des jeunes dans ces questions.

Cette résolution constitue un pas décisif en avant. Toutefois, elle ne peut faire en sorte à elle seule que les jeunes participent continuellement et véritablement aux questions relatives à la paix et à la sécurité. S'il existe de nombreuses initiatives dirigées par des jeunes dans le monde pour instaurer une paix durable, elles ne sont pas suffisamment appuyées par les autorités nationales. Il est de la responsabilité des États Membres d'appliquer la résolution 2250 (2015) et de mettre en place des mécanismes qui garantiraient l'inclusion et la participation effective des jeunes pour relever les défis d'aujourd'hui.

Nous approuvons donc les conclusions et les recommandations de l'étude, qui expose une stratégie en trois volets pour passer à un nouveau paradigme : la jeunesse, la paix et la sécurité. Nous appuyons également l'initiative du Pérou et de la Suède visant à adopter un nouveau projet de résolution sur la jeunesse, la paix et la sécurité, qui contribuera à la mise en œuvre de la résolution 2250 (2015) partout dans le monde, ainsi qu'à l'élargissement de la participation des jeunes aux travaux de l'ONU.

Les jeunes ne jouent aucun rôle dans les situations de conflit. En tant que groupe vulnérable de la société, ils exigent des mécanismes qui soient en mesure de les protéger des conflits violents et de prévenir leur radicalisation. En outre, les jeunes sont des agents de changement positifs, qui bâtissent une paix durable dans leurs sociétés. Nous pensons qu'ils doivent jouer un rôle

important dans la réalisation du nouveau programme de paix, du Programme de développement durable à l'horizon 2030, et dans d'autres processus mondiaux.

Pour exploiter l'énorme potentiel des jeunes dans la création et le maintien d'environnements pacifiques, il faut toutefois leur donner la possibilité de participer à la prise de décisions à tous les niveaux, aux mécanismes de prévention, de gestion et de règlement des conflits et aux négociations de paix. Il est particulièrement important de faire participer les jeunes à des activités constructives pour appuyer les processus de démocratisation, les élections, le renforcement des institutions de l'État, le respect de l'état de droit, la lutte contre la corruption, ainsi que le désarmement, la démobilisation et la réintégration. Disposer d'investissements durables et prévisibles dans le développement axé sur les jeunes est tout aussi important. En conséquence, nous appuyons la recommandation de l'étude d'allouer 1,8 milliard de dollars pour ces questions d'ici à 2025, pour le dixième anniversaire de la résolution 2250 (2015).

Nous pensons que la communauté internationale doit œuvrer ensemble pour mettre en place un cadre mondial complet concernant les jeunes, avec une approche holistique, ce qui garantira surtout le lien entre sécurité et développement et promouvra la vision d'une Organisation des Nations Unies plus efficace, plus transparente et plus responsable au Siège et, sur le terrain, agissant dans le respect du principe de l'unité des Nations Unies dans l'action. Nous appelons donc à des efforts coordonnés et globaux aux niveaux local, national, régional et mondial.

Je voudrais partager ici l'expérience de mon pays. Le Kazakhstan a fait des progrès considérables en ce qui concerne les cinq composantes principales de la résolution 2250 (2015), mettant l'accent sur la participation, le partenariat et les mesures de prévention. Tout d'abord, nous augmentons en permanence la représentation de tous les jeunes à tous les niveaux de la prise de décisions. Nous soutenons également nos jeunes en créant un climat propice à l'inclusion et à la cohésion sociale, notamment grâce à la mise en place et au renforcement de partenariats avec les organisations de jeunesse concernées. Dès 2002, nous avons créé le Congrès des jeunes, composé de mouvements et d'organisations de jeunesse actifs, qui définit les orientations de la politique de la jeunesse.

Le Kazakhstan met aussi fortement l'accent sur la prévention par l'intermédiaire de l'élimination de la pauvreté, de la création d'emplois et de l'éducation

des jeunes – des femmes en particulier –, ainsi qu'en appuyant leurs idées dynamiques et leurs aspirations, car c'est peut-être là le soutien dont les jeunes hommes et les jeunes femmes ont le plus besoin. Notre pays a adopté un ensemble complet de politiques en faveur de la gratuité de l'éducation, de la formation professionnelle, d'une forte création d'emplois et de l'esprit d'entreprise. En 1993, le Kazakhstan a lancé le programme de bourses Bolashak – c'est-à-dire la bourse « Génération future », qui donne chaque année à plus de 4 000 jeunes Kazakhs, hommes et femmes, la possibilité d'étudier dans des établissements d'enseignement supérieur étrangers de renom. Ce programme a été reconnu comme un des meilleurs programmes de mobilité académique au monde. Les boursiers qui ont bénéficié de ce programme occupent aujourd'hui des postes ministériels et d'autres postes influents dans la société.

Nous dissuadons également les jeunes de céder aux sirènes de la violence véhiculée par les causes extrémistes en mettant en œuvre des programmes de développement complets. Nous avons notamment mis en œuvre avec succès le programme national de lutte contre l'extrémisme religieux et le terrorisme pour la période 2013-2017, dans le cadre duquel nous avons alloué environ 600 millions de dollars à des mesures de prévention à l'intention de toutes les composantes de la jeunesse. Nation regroupant 130 groupes ethniques et 16 grandes religions, le Kazakhstan connaît la paix et la stabilité depuis que nous avons fait de la tolérance et du respect nos principes directeurs. La vulnérabilité et les points forts de la jeunesse seront le thème central du sixième Congrès triennal des dirigeants de religions mondiales et traditionnelles, qui aura lieu à Astana en octobre.

Le mois dernier, le Président du Kazakhstan s'est adressé à la nation pour présenter son message relatif aux Cinq initiatives sociales. Entre autres initiatives, nous prévoyons notamment d'augmenter de façon sensible les bourses d'études et les salaires des enseignants, de réduire les impôts à 1 % pour les bas salaires, d'offrir de nouvelles possibilités d'accès à la propriété et de construire plus de foyers d'étudiants. Ces mesures visionnaires s'inscrivent dans l'optique de la mise en œuvre notre stratégie nationale Kazakhstan 2050, grâce à laquelle nous ambitionnons de nous classer parmi les 30 premiers pays développés au monde en faisant de la jeunesse notre première richesse nationale.

Dans le cadre de nos efforts pour promouvoir une nouvelle stratégie au niveau régionale, nous

donnons par ailleurs la priorité aux mesures de prévention en Afghanistan. Depuis 2010, nous appliquons un programme de bourses d'études doté de 50 millions de dollars qui permet à un millier d'étudiants afghans d'étudier dans les établissements d'enseignement du Kazakhstan.

Bien sûr, nous pourrions et nous devons faire plus. Les intervenants qui ont pris la parole aujourd'hui ont parlé avec passion et conviction de la nécessité que nous agissions tous sans délai et avec énergie afin d'autonomiser les jeunes. Je voudrais conclure en assurant le Conseil que le Kazakhstan est prêt à s'associer aux efforts multilatéraux en vue de transformer la vie de nos jeunes partout dans le monde afin qu'ils deviennent des chefs de file responsables de la promotion de la paix, de la stabilité et de la prospérité.

M. Alotaibi (Koweït) (*parle en arabe*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cet important débat public. Je remercie également tous les intervenants qui ont présenté des exposés ce matin pour leur importante contribution à nos travaux.

Le thème de notre débat d'aujourd'hui revêt une grande importance pour deux raisons. Premièrement, parce que c'est la première fois qu'il figure à l'ordre du jour du Conseil de sécurité depuis l'adoption de la résolution 2250 (2015) sur les jeunes et la paix et la sécurité. Deuxièmement, parce que nous sommes convaincus que, dans toute société, l'épanouissement de la jeunesse est intimement lié au développement, au progrès et à la prospérité des peuples et des pays. Le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 2250 (2015) sur les jeunes et la paix et la sécurité le 9 décembre 2015. Il s'agit là de la première résolution qui souligne directement le rôle important et positif joué par les jeunes femmes et les jeunes hommes dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Au cours des deux années écoulées depuis cette adoption, de nombreuses parties concernées, y compris l'ONU, les États Membres et les organisations de la société civile et, surtout, les jeunes eux-mêmes ont traduit cette résolution historique en mesures et en actions concrètes.

Je saisis cette occasion pour saluer l'étude sur les jeunes et la paix et la sécurité qui a été récemment publiée (voir S/2018/86), ainsi que les recommandations qu'elle contient concernant la participation des jeunes femmes et des jeunes hommes à la consolidation de la paix et les lignes directrices concrètes qui y sont proposées pour œuvrer avec les jeunes de façon neuve et novatrice. Dans le cadre du débat d'aujourd'hui, je

voudrais insister sur trois aspects en particulier. Le premier a trait aux défis qui entravent la mise en œuvre du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité. La deuxième porte sur les exemples positifs de mise en œuvre de ce programme. Et le troisième concerne les mesures à prendre pour garantir sa mise en œuvre.

En ce qui concerne le premier aspect, un grand nombre de jeunes dans le monde entier, en particulier ceux qui vivent dans des pays en développement ou des pays touchés par un conflit, luttent pour avoir accès aux besoins les plus élémentaires, y compris l'éducation, l'emploi et les services de santé, ainsi que pour exercer leurs libertés civiles et prendre part à la vie politique. Sans la satisfaction de ces besoins essentiels, les jeunes ne peuvent pas s'épanouir, grandir ni participer pleinement au développement de leur société.

Dans le monde arabe, par exemple, le taux de chômage chez les jeunes atteint les 30%. C'est le taux le plus élevé au monde et ce, parce que nous n'avons pas pu traduire les progrès en matière d'éducation en emplois décents pour les jeunes. En outre, la croissance démographique rapide, en plus de limiter les dividendes démographiques, attise les tensions socioéconomiques dans la région. À cela s'ajoutent également les stéréotypes négatifs associés aux jeunes qui freinent leur participation et leur contribution à la sécurité et à la consolidation de la paix, en particulier les stéréotypes qui les associent à des phénomènes violents.

Les conflits se propagent dans le monde entier. Et c'est là un autre obstacle à la participation et à la contribution des jeunes au maintien et à la consolidation de la paix et de la sécurité. La région arabe connaît malheureusement les conflits les plus atroces, et beaucoup de jeunes dans cette région sont confrontés à de multiples obstacles et n'ont pas les moyens de réaliser leurs ambitions. Ces conflits ont détruit leurs rêves et leur avenir. Le chômage a accru leur désespoir et leur insécurité. La pauvreté les a privés de leur droit légitime à une vie décente. Le terrorisme et l'extrémisme ont même pris leur innocence. Ce sont autant de menaces graves pour l'avenir et le développement durable des pays. C'est pourquoi nous devons nous attaquer aux causes profondes des conflits.

Pour ce qui est du deuxième aspect, l'étude met en évidence de nombreux exemples positifs de contributions à la paix apportées par des jeunes du monde entier. Au Koweït, nous sommes conscients de l'importance de la jeunesse et de son rôle central dans la construction du Koweït de demain. Nous avons donc créé un ministère

d'État aux affaires de la jeunesse en 2013, qui œuvre à autonomiser les jeunes, à développer et améliorer leurs compétences afin qu'ils puissent contribuer de façon efficace à la société, tout en diffusant les valeurs de paix et de tolérance au sein de la jeunesse. La ville de Koweït a également été nommée capitale de la jeunesse arabe pour 2017, avec pour slogan « La jeunesse est là ».

Le troisième aspect porte sur les mesures à prendre pour mettre en œuvre le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité. Nous sommes tout à fait d'accord avec ce qui a été mentionné dans l'étude préparée par M. Simpson, à savoir que les jeunes sont le pilier central des sociétés en développement et en construction, et un élément clef pour l'instauration de la paix et la sécurité. Tout gouvernement qui ne se soucie pas de l'épanouissement de la jeunesse dans sa société perd une pièce fondamentale et met en danger la sécurité et la paix.

Par ailleurs, nous voudrions souligner qu'il importe de mettre en œuvre les objectifs du développement durable et de considérer leurs principes sous-jacents comme des facteurs fondamentaux pour la durabilité de la paix et de la sécurité. Cela ne peut se faire sans soutenir les jeunes et les institutions et organisations de la société civile qui s'occupent d'eux. Nous soulignons la nécessité d'investir dans les jeunes afin de les aider à développer leurs capacités selon des principes et des valeurs qui leur permettent d'éviter le fléau de la criminalité et les réseaux de corruption et d'extrémisme idéologique. Cela se fait en soutenant et en renforçant les réseaux de paix nationaux, régionaux et internationaux qui s'occupent des jeunes et en leur fournissant une protection et une éducation, en particulier dans les zones touchées par les conflits.

Pour terminer, je voudrais citer S. A. Cheikh Sabah al-Ahmed al-Jaber al-Sabah, Émir de l'État du Koweït, qui a parlé du débat d'aujourd'hui comme suit :

« Les jeunes sont notre plus grande fortune et notre meilleur investissement. Nous devons développer leurs compétences, polir leurs talents et les exhorter à utiliser l'éducation et le savoir afin d'être plus mûrs et responsables et d'être à l'abri des idéologies perverses ».

M^{me} Eckels-Currie (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie Jayathama, Sophia et Kessy pour leurs exposés de ce matin. Le sang-froid, la force et l'énergie de ces jeunes femmes étonnantes sont pour nous une source d'inspiration et d'humilité.

C'est un grand soulagement d'être ici aujourd'hui. Alors que nous passons habituellement notre temps à discuter de certains des événements les plus difficiles et les plus décourageants du monde, aujourd'hui, nous parlons plutôt d'un sujet qui est positif, motivant et encourageant pour nous tous : la jeunesse, la paix et la sécurité.

Les États-Unis ont appuyé la résolution 2250 (2015) car nous croyons qu'il est impératif que le Conseil de sécurité encourage les jeunes à contribuer à la paix et à la sécurité. Nous nous félicitons vivement de l'étude du Secrétaire général sur les jeunes et la paix et la sécurité (voir S/2018/86), qui montre très clairement à quel point cette conversation – qui n'a que trop tardé – est cruciale, et nous remercions M. Simpson pour son travail sur le rapport.

Lorsque nous parlons de la jeunesse, il est important de mettre les chiffres en perspective. L'étude note qu'il y a 1,8 milliard de jeunes dans le monde, ce qui est un nombre énorme mais qui ne représente que les jeunes âgés de 10 à 24 ans, soit l'ancienne définition des Nations Unies avant la résolution 2250 (2015). Aux États-Unis, nous définissons souvent la jeunesse de façon plus large, c'est-à-dire toute personne âgée de moins de 35 ans. Si l'on utilise cette définition, on parle alors de plus de 4,5 milliards de personnes, soit 60 % de la population mondiale. Il s'agit à la fois d'une opportunité incroyable et d'un énorme défi.

S'ils bénéficient de vraies opportunités et sont traités de manière équitable, juste et inclusive, les jeunes du monde entier peuvent être un catalyseur de croissance économique et de paix durable partout dans le monde, mais s'ils sont ignorés, marginalisés ou privés de pouvoir, s'ils sont traités de manière injuste ou inéquitable, ils risquent de devenir vulnérables aux forces de l'instabilité et des conflits. Les enjeux ne pourraient donc pas être plus élevés pour nous tous. Nous ne pouvons pas nous permettre de marginaliser ou d'ignorer 4,5 milliards de personnes, surtout lorsque nous avons la capacité d'influencer leurs choix de manière positive. Comme en témoignent nos incroyables intervenants d'aujourd'hui, de nombreux jeunes ont le dynamisme, la ténacité et la capacité nécessaires pour aider à apporter une paix et une stabilité durables dans tous les pays du monde, et nous devrions nous dépêcher d'exploiter ce talent. Les jeunes d'aujourd'hui réclament une place à la table, et nous ne devrions pas hésiter à leur faire de la place.

Les États-Unis reconnaissent depuis longtemps que les jeunes ont la capacité d'aider leurs communautés, leurs économies et leurs pays à aller de l'avant, et nous sommes fiers d'investir dans des échanges et des programmes visant à donner aux jeunes les moyens de réaliser une paix et une prospérité plus grandes. La semaine prochaine, le 2 mai, nous organiserons la troisième édition du « Emerging Young Leaders Awards and Exchange Programme » à Washington, où nous récompenserons 10 jeunes leaders mondiaux exceptionnels qui ont eu un impact réel en tant que bâtisseurs de la paix.

L'un(e) de ces dirigeant(e)s exceptionnel(le)s est Tanzil Ferdous, 24 ans, du Bangladesh, qui promeut le développement des jeunes et des communautés et les droits des femmes dans ce pays. En tant que Présidente de « Volunteer for Bangladesh, Chittagong », la plus grande plate-forme pour le volontariat des jeunes au Bangladesh, Tanzil a organisé avec succès en 2015 de nombreux événements pour le développement communautaire, impliqué des centaines de jeunes dans le volontariat simplement parce qu'elle croit que si les jeunes sont engagés et motivés pour faire du service communautaire, ils seront dissuadés de participer à des activités extrémistes violentes. Elle travaille maintenant avec les réfugiés Rohingya, aidant à financer un espace sûr pour 500 enfants dans les camps de Rohingya.

Nous récompenserons également Omar Dahman, Directeur exécutif du « Hebron Youth Development Resource Centre », en Cisjordanie. Il a créé un espace unique et sûr où plus de 2 000 jeunes Palestiniens peuvent apprendre, interagir et diriger, notamment en faisant appel à l'esprit d'entreprise des jeunes, à la formation à la consolidation de la paix et à l'engagement civique.

Le fait de savoir que les jeunes sont les premières cibles potentielles de recrutement par les organisations extrémistes devrait nous inciter à tirer parti des efforts menés actuellement pour faire participer cette génération en soutenant ses voix, ses idées et les solutions locales dirigées par les jeunes. Des facteurs d'incitations tels que la pauvreté, le chômage, l'analphabétisme, la discrimination, l'ennui et la marginalisation peuvent les entraîner sur la voie de l'extrémisme violent. Des facteurs d'attraction tels que l'idéologie, le sentiment d'appartenance, les perspectives de gloire ou de célébrité et d'autres avantages peuvent les attirer vers des groupes extrémistes violents. Nous sommes dans une course contre les terroristes et les extrémistes violents. Nous devons faire davantage pour lutter contre les facteurs

d'incitation et d'attraction qui poussent les jeunes à l'extrémisme violent et offrir de meilleures alternatives.

Nous pouvons commencer par offrir de plus grandes possibilités d'éducation aux jeunes du monde entier, tant aux jeunes hommes qu'aux jeunes femmes. L'éducation est également un outil de prévention essentiel qui peut aider à dissuader les jeunes de rejoindre des extrémistes ou des réseaux criminels mondiaux. Nous pouvons également traiter certains des sentiments sous-jacents liés au manque d'équité et de justice que ressentent de nombreux jeunes lorsque les questions relatives à la primauté du droit sont ignorées. Des facteurs importants tels que l'égalité de traitement devant la loi, la protection de la liberté d'expression et la possibilité d'exprimer publiquement son mécontentement et l'accès aux perspectives politiques et économiques contribuent à contrecarrer l'attrait des idéologies extrémistes violentes.

Les États-Unis sont déterminés à élaborer des programmes qui favorisent le leadership et la prospérité. Un exemple d'un programme que nous menons pour prévenir l'extrémisme violent est le programme « Peer-To-Peer : Challenging Extremism », qui est un partenariat public-privé avec plus de 40 universités dans le monde, dans le cadre duquel des étudiants rivalisent pour mettre au point les meilleurs arguments anti-terroristes. En Tunisie, nous soutenons de jeunes leaders qui, par le biais du projet Sharekna, travaillent avec leurs communautés pour renforcer la résilience face au stress économique, politique et social. Les jeunes leaders dressent un état des lieux de leurs communautés et facilitent les dialogues communautaires en vue d'identifier les problèmes, puis travaillent avec les parties prenantes pour relever ces défis.

L'étude du Secrétaire général montre qu'en 2016, plus de 408 millions de jeunes vivaient dans des situations de conflit armé ou de violence organisée. Comment pouvons-nous leur donner les moyens de définir leur avenir et de surmonter les obstacles de la vie? Cela se fait, tout d'abord, en les protégeant. Au cours de l'exercice budgétaire 2017, les États-Unis ont fourni plus de 8 milliards de dollars d'aide humanitaire d'urgence dans le monde entier, et nous continuerons d'assurer la protection vitale des populations les plus vulnérables du monde.

Les États-Unis, par l'intermédiaire de plus de 300 ambassades, consulats et missions diplomatiques dans le monde, entretiennent des partenariats solides avec les gouvernements hôtes, les organisations non

gouvernementales et les organisations de jeunes sur le terrain. Nous soutenons fermement les programmes qui s'attaquent aux facteurs de conflit et de violence, en sollicitant le partenariat des jeunes et en faisant des acteurs clefs dans la promotion de la cohésion sociale et de la tolérance. Nous devons nous concentrer sur ces efforts et sur d'autres efforts visant à garantir que les jeunes soient impliqués dans les questions de conflit et de sécurité, qu'ils aient les moyens de prendre des mesures pour prévenir et atténuer la violence qui affecte leurs communautés et que leurs voix s'élèvent au-dessus de la mêlée des intérêts géopolitiques conflictuels.

Nous avons fait beaucoup de chemin et réalisé d'importants progrès en faisant clairement des jeunes des partenaires pour la paix, mais nous devons continuer à faire fond sur la résolution 2250 (2015) et transformer l'encre en action. Plus de la moitié de la population mondiale sera affectée par les engagements pris aujourd'hui au Conseil de sécurité, et nous exhortons donc les membres du Conseil à redoubler d'efforts pour amplifier la voix des jeunes bâtisseurs de la paix et des jeunes leaders dans la lutte contre l'extrémisme violent et ses moteurs, s'attaquer aux facteurs d'incitation et d'attraction qui ouvrent la porte à l'extrémisme violent pour tant de jeunes privés de leurs droits, permettre aux jeunes dirigeants d'apporter des solutions politiques à certains des problèmes les plus insolubles d'aujourd'hui, offrir des voies alternatives plus positives pour nos jeunes et continuer à trouver des moyens créatifs de renforcer les partenariats entre les gouvernements et les jeunes, parce que les jeunes qui sont avec nous dans la salle aujourd'hui ne sont pas seulement notre avenir, ils sont aussi notre présent - maintenant, aujourd'hui.

M^{me} Gueguen (France) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé ce débat public sur un sujet qui mérite toute l'attention du Conseil de sécurité et d'y avoir convié l'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse, M^{me} Jayathama Wickramanayake, ainsi que le Directeur d'Inter-Peace USA, M. Graeme Simpson, que je remercie pour leurs exposés très éclairants.

Je souhaiterais aussi saluer tout particulièrement Sophia Pierre-Antoine, d'Haïti, ainsi que Kessy Ekomo-Soignet, de la République centrafricaine. La France se félicite de la participation de représentantes de la jeunesse pour la première fois au Conseil de sécurité.

Le premier point que je voudrais souligner, en écho de leurs brillants exposés est qu'il faut combattre les idées reçues et les stéréotypes à propos de la jeunesse,

prendre toute la mesure du potentiel qui est le sien et lui donner la confiance et le soutien qu'elle mérite. Bien que la jeunesse soit évidemment source première de vitalité et d'énergie, les jeunes sont paradoxalement souvent perçus d'abord comme un fardeau, voire, dès qu'il s'agit de sécurité, comme une menace, jouets d'une violence qui leur serait intrinsèque ou facilement manipulables au service de groupes armés ou de groupes criminels. Les stéréotypes qui leur sont associés servent de justification à l'emploi d'une force répressive à leur rencontre et à la violation de leurs droits les plus fondamentaux, notamment leur droit de manifester pacifiquement et de faire entendre leurs voix, y compris dans le contexte de conflits armés.

Les jeunes sont aussi trop souvent discriminés. Ils restent largement exclus des processus de décision, des institutions politiques et du marché de l'emploi. Pourtant, la majorité des jeunes démontre une réelle capacité de se mobiliser, et de proposer des solutions innovantes aux problèmes qu'ils rencontrent ou à ceux, plus larges, des sociétés dans lesquelles ils vivent. Il faut donc réfléchir au soutien à la jeunesse de manière plus holistique. D'abord, en renforçant les possibilités de les inclure dans le champ de l'action politique, sociale et économique, en développant davantage les dispositifs de soutien psychosocial et de réintégration; ensuite, en reconnaissant que la clef pour mettre fin à l'exclusion des jeunes et à leur recrutement par des groupes armés reste l'accès de tous à une éducation de qualité, conformément à l'objectif 4 de développement durable. Des études portant sur cinq décennies de conflits armés montrent, en effet, que l'éducation est un facteur clef pour réduire les risques de conflit. Enfin, en soutenant leur rôle positif comme acteurs du changement socio-politique, comme partenaires des processus de développement et de paix. Et je voudrais, à cet égard, citer l'exemple des forums-jeunesse que la France a coorganisés avec la Tunisie toutes ces dernières années en Tunisie.

Les jeunes femmes devraient, comme Sophia et Kessy aujourd'hui ici, être autour de la table des négociations et reconnues comme partenaires pour la paix. Le Conseil doit y veiller, dans le cadre du programme pour les femmes et la paix et la sécurité, et au-delà. La jeunesse joue un rôle grandissant en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales. Et l'étude indépendante sur les jeunes et la paix et la sécurité (voir S/2018/86) conduite par M. Simpson met en exergue de nombreux cas dans lesquels des organisations menées par les jeunes influent positivement sur les situations

politique, humanitaire et des droits de l'homme, avant, pendant et après les conflits.

Alors que ces organisations s'appuient souvent sur des moyens modestes, les résultats sont probants, notamment parce qu'elles sont innovantes, mettant les médias sociaux et de nouvelles technologies plus participatives au service de leurs objectifs. Le Conseil ne peut donc ignorer les dynamiques qui sont déjà à l'œuvre et doit conforter le rôle des jeunes dans la consolidation de la paix, en encourageant des partenariats effectifs et durables entre organisations de jeunesse, gouvernements, agences des Nations Unies, société civile et secteur privé. Il ne faut pas s'en tenir à des mesures symboliques.

Dans ce contexte, et c'est là mon deuxième point, nous devons renforcer la mise en œuvre du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité, notamment en enrichissant la base fournie par la résolution 2250 (2015). Dans cette perspective, je tiens à remercier le Pérou d'avoir proposé un nouveau projet de résolution. La France soutient pleinement cette initiative et est prête à travailler avec le Pérou et la Suède pour rendre cette résolution la plus opérationnelle possible. Il est essentiel que ce nouveau texte soit articulé de manière pertinente avec le programme pour les femmes et la paix et la sécurité d'une part, et l'agenda « Enfants dans les conflits armés », d'autre part, en recherchant une véritable plus-value. La France soutient l'idée d'un rapport régulier du Secrétaire général sur ce sujet. Sa publication devrait suivre le rythme du calendrier de l'ONU sur la jeunesse, en prenant ainsi en compte les différents forums rassemblant les jeunes qui se tiennent en son sein.

Sans dupliquer le travail déjà réalisé dans d'autres contextes, nous souhaitons qu'un réel suivi de cet agenda puisse être mis en place au Conseil. Cela pourrait passer par la création d'un groupe d'experts informel du Conseil et par celle d'un groupe *ad hoc* tripartite, comme cela est recommandé par l'étude indépendante. S'agissant des moyens déployés, nous saluons les actions menées par le Fonds pour la consolidation de la paix et par le Programme des Nations Unies pour le développement, qui contribuent déjà à soutenir les jeunes et leurs organisations dans de nombreux pays. Ces actions pourraient être encore renforcées.

Au-delà de l'action du Conseil, l'ONU dans son ensemble doit être mobilisée pour mieux soutenir les projets de développement durable en faveur de la jeunesse, pour garantir le respect des droits fondamentaux des jeunes et soutenir leur participation politique.

Je souhaiterais mettre l'accent sur l'action qui doit être menée en matière d'éducation, une priorité du Président Emmanuel Macron, qui a notamment annoncé une augmentation de la contribution française au Partenariat mondial pour l'éducation, qui atteindra 200 millions d'euros. À titre national, la France contribue à la promotion du rôle positif de la jeunesse. La France organisera à Paris, du 11 au 13 novembre prochain, le Forum mondial pour la paix. Ce Forum aura pour objectif de rassembler des individus, des institutions, des organisations de la société civile, y compris des organisations de jeunesse, qui reflètent la diversité de notre monde et sont engagés en faveur du multilatéralisme et de l'action collective, pour répondre, 100 ans après la fin de la Première Guerre mondiale, aux défis de notre époque.

Notre action passe aussi par les projets menés par l'Agence française de développement, par exemple, pour la jeunesse au Sahel et le soutien que nous apportons aux fonds et programmes des Nations Unies sur le terrain. Au sein même du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères, une association des jeunes diplomates a été créée à l'initiative des jeunes eux-mêmes. Une première réunion internationale a été organisée par cette association cette année à Marseille, où le thème des migrations a été débattu.

La jeunesse est une force vive en mouvement, une promesse de renouveau, et le Conseil doit s'y associer, plutôt que l'ignorer. Les jeunes ne sont pas un problème, mais une part essentielle des solutions. C'est l'ONU tout entière qui doit œuvrer pour le reconnaître et leur donner plus de pouvoir et un plus grand rôle en matière de paix et de sécurité.

Victor Hugo écrivait que la jeunesse est « le sourire de l'avenir ». Pour que l'avenir nous sourisse, ne la laissons pas de côté et agissons ensemble pour lui transmettre le savoir, le sens et la confiance dont elle a besoin pour épanouir ses talents et pour qu'elle contribue activement à la recherche de la paix et de la sécurité internationales. La France continuera à travailler pour faire avancer le programme « Les jeunes et la paix et la sécurité » et pour le rendre pleinement opérationnel et efficace.

M^{me} Guadey (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Nous remercions la présidence péruvienne de son initiative d'organiser aujourd'hui le premier débat public consacré sur le suivi de la mise en œuvre de la résolution 2250 (2015). Nous remercions les intervenants de leurs déclarations respectives. Je voudrais aussi féliciter M. Simpson de son étude sur la jeunesse et les paix et

la sécurité (voir S/2018/86) et prendre acte avec satisfaction des consultations élargies qu'il a menées dans le cadre du processus conduisant à la préparation de cette étude.

Ce devrait être, en effet, un motif de vive préoccupation de noter à la lecture de l'étude qu'en 2016, environ 408 millions de jeunes âgés de 15 à 29 ans vivaient dans des zones touchées par un conflit armé ou frappées par la criminalité organisée, ce qui signifie qu'au moins un jeune sur quatre est touché d'une manière ou d'une autre par l'un de ces fléaux. S'agissant de la dimension protection, nous continuons de constater avec une profonde préoccupation la situation précaire dans laquelle se retrouvent les jeunes dans les situations de conflit ou de post-conflit dans différentes parties du monde. Ils courent un risque accru de violence, sont menacés dans leur sécurité physique et sont exposés à différentes formes de violations de leurs droits fondamentaux. Étant donné qu'ils sont partie intégrante de la population civile, les protéger des effets des conflits, conformément au droit international humanitaire, est essentiel. De notre point de vue, cette protection doit être étendue aux jeunes qui ont participé à un conflit armé.

Comme le souligne l'étude, il est également préoccupant de constater que les jeunes sont exclus de divers cadres politiques en tant qu'agents de changement, en particulier concernant la prévention des conflits et les situations postconflituelles, d'autant plus que la prise en compte de leurs préoccupations dans les activités de développement peut être limitée. Nous estimons que les conclusions générales de l'étude indépendante, ainsi que ses recommandations, pourraient constituer la base d'une action globale dans le contexte des trois piliers de l'ONU – paix et sécurité, droits de l'homme et développement – aux niveaux national, régional et international. À cet égard, nous devons envisager une mise en œuvre globale des recommandations avant tout au niveau national, notamment en renforçant une collaboration authentique avec les jeunes.

Les taux élevés de chômage et de pauvreté des jeunes continuent de faire partie des causes profondes d'un grand nombre de conflits et de flambées de violence, et fournissent de plus en plus d'occasions aux groupes extrémistes qui cherchent à élargir leurs activités. La progression de nos efforts nationaux de développement, en particulier la création d'emplois et de possibilités de travail décent pour les jeunes, est donc essentielle en vue de promouvoir la paix, de prévenir les crises liées à des conflits, ainsi que l'apparition et la reprise de conflits,

de faciliter le relèvement et de renforcer la résilience. À cet égard, un développement durable qui bénéficie à tous au niveau national, conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030, doit être l'objectif principal de nos initiatives de prévention des conflits et de pérennisation de la paix. À cette fin, il est crucial de garantir aux jeunes l'accès à l'éducation, aux services de base et à des possibilités d'emploi décent. Cela suppose de reconnaître que les jeunes peuvent être des agents actifs du développement durable, de la paix et de la sécurité. Cela signifie également qu'il importe de les consulter et de les encourager à participer activement à la planification, à la mise en œuvre et au suivi des diverses mesures prises au niveau national. Nous estimons que ce changement de politique nous permettrait de veiller à ce que les jeunes soient moins facilement attirés par les groupes extrémistes violents et d'autres groupes armés. En outre, au-delà des interventions humanitaires essentielles menées immédiatement après la fin des conflits, il est crucial de rechercher des solutions durables pour les jeunes touchés par un conflit armé.

À cet égard, outre les mesures mentionnées dans l'étude en ce qui concerne le désengagement des groupes violents et la réintégration, il est essentiel de fournir un appui aux jeunes pour les intégrer durablement à leur société, notamment en leur garantissant l'accès aux services et à des moyens de gagner leur vie et de subvenir à leurs besoins. Le problème du grand nombre de jeunes qui sont actuellement réfugiés dans diverses régions du monde sans aucune perspective d'avenir, et la recherche de solutions à ce problème, doivent également faire partie du débat. Les efforts déployés dans ce domaine au niveau national peuvent être complétés par des efforts aux niveaux régional et international. À cet égard, le rôle des organisations régionales telles que l'Union africaine sera crucial. Au niveau international, l'ONU et ses divers organismes et programmes, ainsi que le Conseil de sécurité, peuvent jouer un rôle fondamental dans la promotion du programme relatif aux jeunes, à la paix et à la sécurité dans le cadre de leurs mandats respectifs, ainsi que dans le suivi de la résolution 2250 (2015). Par exemple, le Conseil peut assurer le suivi, le cas échéant, des recommandations pertinentes formulées dans l'étude indépendante pour ce qui a trait aux questions thématiques existantes ou aux situations dans des pays inscrits à son ordre du jour, notamment en vertu des règles d'information en vigueur, et compte tenu des préoccupations particulières des jeunes – notamment ceux qui ont été déplacés de

force – que des situations de conflit ont rendus particulièrement vulnérables.

Je termine en affirmant notre détermination de promouvoir le programme relatif aux jeunes, à la paix et à la sécurité en nous appuyant sur les cadres en place, le Conseil et le système des Nations Unies dans son ensemble, notamment en négociant une décision potentielle du Conseil après la présentation du rapport indépendant qui aura lieu dans quelques semaines.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous tenons à remercier les intervenants qui ont pris la parole aujourd'hui d'avoir fait part de leurs opinions extrêmement intéressantes. Nous remercions M. Simpson d'avoir préparé et présenté l'étude du groupe d'experts indépendants (voir S/2018/86) sur le rôle des jeunes dans le cadre des processus visant à garantir la paix et la sécurité. La substance de l'étude et les recommandations qu'elle contient enrichiront à n'en pas douter le débat entre les États Membres au sein des instances des Nations Unies directement concernées.

L'étude a été demandée dans la résolution 2250 (2015), adoptée le 9 décembre 2015, qui souligne l'importance du rôle que les jeunes peuvent et doivent jouer dans l'édification de sociétés modernes débarrassées du terrorisme et de l'extrémisme, notamment en participant de manière constructive aux processus de consolidation et de maintien de la paix. Il ne fait aucun doute que les problèmes des jeunes, malgré notre vif désir qu'il n'en soit pas ainsi, ne peuvent être dissociés de la lutte contre les menaces de l'extrémisme et du terrorisme, auxquelles les jeunes risquent malheureusement d'être plus exposés que tout autre groupe.

La volonté de certains de fermer les yeux sur les activités des groupes terroristes permet déjà à ces derniers de menacer l'avenir de pays entiers dont les sociétés ont été plongées dans un chaos social, politique et économique, état de fait qui est particulièrement frappant en Iraq, en Syrie et en Libye. Et ce ne sont pas uniquement les États du Moyen-Orient qui sont menacés. Les jeunes, dont la perception du monde n'est pas formée, qui sont en quête d'identité, n'ont pas une grande expérience de la vie et n'ont parfois pas reçu d'éducation, constituent une composante extrêmement vulnérable de la société. Les jeunes sont parmi les premiers à ressentir les effets négatifs des crises économiques, de l'instabilité sociale et des affrontements armés, autant de facteurs que des esprits malintentionnés exploitent souvent pour les engager dans des activités illégales, notamment par l'intermédiaire des réseaux sociaux et d'Internet. Il ne

s'agit pas uniquement du terrorisme et de l'extrémisme qui peuvent mener au terrorisme, mais également des processus politiques accoutrés de slogans démocratiques, dirigés de l'extérieur et visant à renverser les autorités légitimes.

L'appui aux jeunes dirigeants qui est actuellement en vogue ne doit pas être utilisé par des acteurs extérieurs pour encourager les mouvements opposés à l'État et au gouvernement dans des pays qu'ils n'apprécient pas. Il est immoral de tenter d'atteindre ces objectifs en exploitant l'inexpérience des jeunes, leur volonté de s'affirmer rapidement et leur tendance à s'exprimer par la protestation. Les jeunes sont trompés éhontément et utilisés dans des jeux politiques déloyaux sous des prétextes plausibles. La connivence ou l'indifférence manifestées par plusieurs États face à la montée du nationalisme, de la xénophobie et du radicalisme – qui s'entendent malheureusement très bien à attirer les jeunes dans leur orbite – ne sauraient être tolérées.

Il importe, pour combattre tous ces problèmes, de mener une action préventive systématique, surtout au niveau national. Les États ont la responsabilité d'empêcher les terroristes, les radicaux et les forces politiques malfaisantes d'influencer les jeunes en étouffant à la source la propagande extrémiste et en renforçant la capacité des jeunes à y résister. Dans le même temps, il est crucial d'utiliser Internet et les médias traditionnels pour promouvoir un programme positif. Il est important de communiquer activement aux jeunes – avec leur aide – les notions de respect mutuel et de dialogue interculturel et interconfessionnel, en tenant compte des traditions et des spécificités locales.

Il ne faut pas politiser cette question. Les jeunes doivent être protégés de toute influence politique jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge adulte. Deuxièmement, nous devons créer des conditions propices à l'épanouissement des jeunes et à leur intégration sociale et économique, notamment en leur donnant accès à une éducation de qualité et en leur offrant des possibilités d'emploi. L'art, la culture et le sport sont également des outils efficaces à cette fin. Ils permettent aux jeunes de participer à des activités importantes sur le plan social, contribuent à améliorer leurs compétences et leurs talents, augmentent la confiance en soi et l'estime de soi et encouragent la coexistence pacifique. Enfin, nous ne devons pas oublier l'importance du renforcement de la famille et des valeurs familiales. Beaucoup de problèmes dont nous avons entendu parler aujourd'hui sont dus à la négligence de ces valeurs, à un enthousiasme excessif pour

l'individualisme et à la destruction de normes sociales de longue date.

Le processus visant à faire participer les jeunes à toute activité politique doit être un processus naturel, basé principalement sur l'acquisition de connaissances et de compétences professionnelles. Il doit y avoir une véritable égalité dans ce domaine, ce qui signifie non seulement qu'il faut aider les couches les plus vulnérables de la société, mais aussi que tout quota ou privilège artificiel, notamment en termes d'âge ou de sexe, est inadmissible. Nous estimons qu'il importe d'exploiter de manière constructive le potentiel des jeunes – y compris leur dynamisme, leur capacité d'adaptation et leur facilité à naviguer dans le cyberspace – notamment en créant une atmosphère qui ne tolère pas la violence et rejette l'extrémisme et le terrorisme.

Il va sans dire que les États touchés par des conflits, où, pour des raisons évidentes, il est très difficile et parfois impossible de mettre en place des programmes et des politiques relatives aux jeunes, sont dans une position bien plus difficile. Le problème le plus pressant dans ces pays est la protection des civils, y compris des jeunes, une tâche qui relève de la responsabilité des autorités nationales. À cet égard, je tiens à rappeler que l'action de la communauté internationale doit viser à appuyer les efforts nationaux dans ce domaine. La communauté internationale ne doit pas prendre de mesures de riposte, notamment en ayant recours à la force, sans l'autorisation du Conseil de sécurité et dans le strict respect des dispositions de la Charte des Nations Unies. Il importe également que toutes les parties à un conflit armé respectent les obligations qui leur incombent en vertu des normes du droit international relatif à la protection des civils, y compris des jeunes, ainsi que des Conventions de Genève de 1949 et de leurs Protocoles additionnels de 1977. Des enquêtes objectives, sur la base d'informations fiables, doivent être menées sur des crimes impliquant des attaques délibérées ou le recours excessif à la force, et les responsables doivent être punis.

La Russie connaît de première main l'importance d'une coopération interactive avec les jeunes. En effet, on ne saurait sous-estimer l'importance des idées nouvelles que les jeunes peuvent apporter en échange des connaissances qui leur sont fournies. En 2014, le Gouvernement russe a adopté les principes fondamentaux de la politique de l'État concernant les jeunes pour la prochaine décennie. Le principe clef de cette politique est de s'appuyer sur les jeunes en tant que moteurs

du développement innovant de l'État, qui à son tour doit créer toutes les conditions propices à la pleine réalisation de leur potentiel humain. Un appui continu et à part entière à la jeune génération est indispensable pour garantir le développement à long terme de notre société.

Les forums et manifestations internationaux jouent également un rôle important pour rapprocher les jeunes. Nous avons eu le plaisir d'accueillir à Sotchi, en octobre 2017, le dix-neuvième Festival mondial de la jeunesse et des étudiants, auquel ont participé plus de 20 000 personnes en provenance de plus de 180 pays. De nombreuses idées intéressantes ont été exprimées au cours de cette manifestation, dans le même esprit de celles que nous avons entendues aujourd'hui de la part de nos jeunes intervenants. Nous allons certainement et activement les prendre en considération dans nos efforts pour appuyer les jeunes.

Pour terminer, je voudrais faire quelques observations importantes. Premièrement, malgré l'importance de cette thématique, nos efforts visant à identifier les aspects ayant trait aux jeunes des problèmes aigus dont nous avons entendu parler aujourd'hui ne doivent pas faire oublier l'importance des efforts déployés par les adultes pour les régler. Cela ne doit pas être une approche formelle ou une compétition pour voir qui peut trouver et proposer le plus de moyens de faire participer les jeunes. Tous les problèmes auxquels nous sommes confrontés ne peuvent pas être résolus de cette manière, et personne ne va nous décharger, nous les adultes, de la responsabilité principale qui nous incombe de trouver des solutions.

Je voudrais également attirer l'attention sur le fait que, malgré l'importance du débat d'aujourd'hui, il importe de préserver l'efficacité de l'ONU et de respecter la répartition des tâches entre les organes de l'Organisation. Conformément à la Charte des Nations Unies, la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales revient au Conseil de sécurité. Chaque jour, autour de cette table, nous discutons de questions relatives à la guerre et à la paix, qui appellent des décisions urgentes, voire immédiates. Il va sans dire que le Conseil n'agit pas seul. Dans chaque discussion, nous nous appuyons sur l'expérience et l'expertise de spécialistes qui travaillent également au quotidien pour élaborer des documents cruciaux relatifs à leur domaine de spécialisation.

Il serait beaucoup plus efficace de mener un débat approfondi dans les enceintes spécialisées des Nations Unies sur les aspects liés aux jeunes tels que

l'éducation, l'emploi, le développement durable et les droits de l'homme. Il est essentiel de ne pas donner l'impression que l'introduction de ces aspects liés aux jeunes dans les débats du Conseil de sécurité conduira à une percée et nous permettra de les résoudre plus efficacement. Nous sommes convaincus que le Conseil n'a ni le droit ni l'expertise nécessaire pour usurper l'autorité des professionnels s'agissant de ce débat. Nous partons du principe que les questions générales ainsi que les sujets qui ne constituent pas une menace directe pour la paix et la sécurité internationales doivent être examinés au sein de forums internationaux spécialement créés à cette fin. Le fait d'aborder ou non un sujet particulier au Conseil de sécurité ne doit pas être un facteur attestant de son importance ou de sa pertinence pour la communauté internationale. Nous devons faire montre de plus de sens de responsabilité en respectant la répartition des tâches en vigueur.

M^{me} Pierce (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué ce débat aujourd'hui. De toute évidence, cette question suscite beaucoup d'intérêt dans la salle et beaucoup d'entre nous sont confrontés aux mêmes défis, et nous avons tous des espoirs et des aspirations très similaires quant à ce qui pourrait être fait dans ce domaine. Même si je comprends bien l'argument de M. Polyanskiy sur la façon dont les différentes composantes de l'ONU doivent rester sur leur propre voie, pour ainsi dire, je pense que comme plusieurs orateurs l'ont dit, si nous ne prenons pas compte de cette tendance à long terme qu'est l'augmentation du nombre de jeunes, et en particulier de jeunes chômeurs, dans certaines régions du monde, nous serons confrontés à encore bien plus de défis liés à la paix et à la sécurité. Je le remercie d'avoir soulevé ce point aujourd'hui. Je remercie également les personnes qui ont fait des exposés et suis ravie de revoir l'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse que j'ai eu le plaisir de rencontrer récemment.

De notre point de vue, il est judicieux de tenir ce débat au Conseil de sécurité, car il touche à un sujet très important pour l'avenir de la paix et de la sécurité. À titre personnel, je serais très intéressée d'avoir un débat portant sur la jeunesse et le développement économique au Conseil économique et social ou à l'Assemblée générale en complément à nos discussions d'aujourd'hui. Si d'autres délégations sont intéressées, j'aimerais beaucoup que nous puissions en parler. Il est fort utile, comme je le disais, de pouvoir évaluer les effets de la résolution 2250 (2015) et il est formidable de pouvoir entendre directement les jeunes et la société civile.

Pour sa part, le Royaume-Uni salue l'étude indépendante menée sur les jeunes et la paix et la sécurité (voir S/2018/86) et félicite ses auteurs de la méthodologie participative et consultative qu'ils ont appliquée. Cette étude frappe les esprits, car elle a rassemblé plus de 4 000 jeunes venus de toutes les régions du monde. Je pense que ce n'est pas seulement important en soi, cela crée aussi un modèle important et place la barre haut pour les futurs rapports de l'ONU. S'il y avait un moyen d'intégrer plus largement cette approche consultative, nous nous en féliciterions.

Comme plusieurs orateurs l'ont relevé, plus de la moitié de la population mondiale a moins de 30 ans. Cela signifie que les jeunes ne sont pas seulement les parties prenantes clefs dans toutes les sphères de la vie, qu'il s'agisse de servir de moteur au changement politique, de défendre et de promouvoir les droits de l'homme, de consolider la paix ou de contribuer au développement économique, ils représentent aussi un important facteur de risque. Si nous ne parvenons pas à promouvoir le développement ni à répondre aux aspirations des jeunes, il sera très difficile de maintenir les pays sur une trajectoire ascendante. Je pense donc que nous devons réfléchir à ce point.

Comme nous l'avons entendu aujourd'hui, le fait de ne pas inclure les jeunes peut souvent exacerber un conflit. Bien trop souvent, les conflits éclatent lorsque les gens ne se sentent pas représentés par leurs dirigeants politiques. Nous l'avons vu en Syrie, mais aussi ailleurs. Parallèlement, dans des pays comme l'Afghanistan, voire l'Iran, ce que pensent les jeunes peut souvent être un bon indicateur des possibilités de réforme qui existent dans ces sociétés.

Le Royaume-Uni estime que permettre aux jeunes de faire entendre leur voix dans les processus politiques peut être le premier pas d'une action concrète. Le British Youth Council, qui compte 600 membres élus démocratiquement, siège chaque année à la Chambre des communes pour débattre d'un sujet choisi par un vote mené auprès des jeunes. L'an dernier, près d'un million de personnes y ont participé. Nombre de nos pays connaissent Simul'ONU, qui fait quelque chose de très semblable ici et à Genève. La semaine dernière, Londres a accueilli la Réunion des chefs de gouvernement des pays du Commonwealth. Le onzième Forum des jeunes du Commonwealth s'est réuni à cette occasion et s'est engagé à poursuivre les efforts déployés par les différents pays pour mettre en place un avenir plus prospère, plus sûr et plus pérenne.

Plusieurs orateurs ont évoqué la prévention de l'extrémisme violent. Il est très important que les stratégies qui sont mises en œuvre à cette fin, que l'on appelle parfois lutte contre l'extrémisme violent, associent les jeunes. Les jeunes comprennent souvent bien mieux que ma génération la dynamique et les effets de la propagande terroriste sur la radicalisation et le recrutement, et ils peuvent être impliqués dans la promotion d'un autre discours, un discours de tolérance et d'intégration. Si certains ne sont pas convaincus, je les invite à se procurer l'équivalent de *Vogue* que publie l'État islamique d'Iraq et du Levant et qui vise un segment très particulier de jeunes femmes. Dans sa propagande, ce magazine diffuse très habilement certains messages. Nous devons tous prêter attention à l'impératif de les contrer, de les gérer et de diffuser des messages positifs.

Appuyer les défenseurs des intérêts des jeunes ne se limite pas à leur donner une tribune; il s'agit également de renforcer leurs capacités et de leur donner une éducation afin qu'ils aient tous une chance. Il est évident qu'il faut soutenir l'éducation, en particulier l'éducation des filles. Nous savons qu'elle contribue à un monde plus sûr et plus prospère. Nous savons qu'elle réduit les conflits et renforce la stabilité. Aujourd'hui, 131 millions de filles dans le monde sont privées d'éducation, et sur les 774 millions d'adultes analphabètes dans le monde, les deux tiers sont des femmes. C'est pourquoi l'éducation des filles est l'une des priorités du Royaume-Uni et l'une des priorités du Ministre des affaires étrangères de mon pays. Nous travaillerons avec d'autres partenaires pour essayer de fournir à toutes les filles au moins 12 ans de scolarité de qualité. Cet engagement en faveur de l'éducation est également la raison pour laquelle le Royaume-Uni a souscrit jeudi dernier à la Déclaration sur la sécurité dans les écoles. Il est essentiel que nos écoles demeurent des lieux sûrs et qu'elles soient protégées des conflits.

La résolution 2250 (2015) soulignait que les jeunes devaient pouvoir se faire entendre au sein des gouvernements, de la société civile et des entreprises, et le présent débat est une excellente occasion de réfléchir à la mise en œuvre de la stratégie qui y est définie. Nous attendons avec intérêt de partager nos expériences avec d'autres. Une fois encore, je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué et organisé le présent débat.

M. Dah (Côte d'Ivoire) : Ma délégation remercie M^{me} Jayathma Wickramanayake, Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse, pour sa présentation. Nos remerciements vont également à l'endroit de M. Graeme

Simpson, auteur principal de l'étude sur les jeunes et la paix et la sécurité (voir S/2018/86); de M^{me} Sophia Pierre-Antoine, membre du Conseil consultatif de la World Young Women Christian Association; ainsi que de M^{me} Kessy Ekomo-Soignet, Directrice exécutive de l'Organisation URU en République centrafricaine.

Mon pays se réjouit de l'examen par le Conseil de sécurité du thème à l'ordre du jour qui met en perspective la prise en compte des jeunes et leur contribution multiforme face à la problématique de la paix et de la sécurité dans le monde. Si l'on admet aujourd'hui que le monde compte la plus grande proportion de jeunes, il importe de les associer au processus de mutation de notre société, notamment à sa préservation, tel que préconisé par le Secrétaire général à travers son engagement à placer le concept de la prévention au cœur de son action.

Mû par cette préoccupation, le Conseil de sécurité a adopté, conformément à ses attributions, la résolution 2250 (2015) qui reconnaît formellement le rôle positif et les droits des jeunes à œuvrer pour une paix durable, invitant ainsi les Gouvernements, les organisations internationales et les autres acteurs à les soutenir dans ce rôle. En effet, l'objectif majeur demeure, comme l'a clairement souligné M. Simpson dans l'étude qu'il a menée sur la question, de prévenir la violence et de promouvoir l'insertion des jeunes afin de mettre leur énergie naturelle au service de la paix et de la sécurité dans le monde.

Comme l'a affirmé le Secrétaire général, « [i]l ne faut pas seulement penser les projets pour les jeunes mais aussi avec eux ». Ainsi, plutôt que de les classer par endroits à travers des stéréotypes négatifs, il importe de considérer les jeunes, conformément à l'approche de la résolution 2250 (2015), comme des artisans de la paix dont les efforts et la contribution doivent être reconnus et soutenus, afin de les inciter à s'impliquer dans la dynamique de changement de notre société.

En effet, l'une des leçons essentielles à retenir de l'étude réalisée par M. Simpson porte sur l'aptitude à pleinement faire confiance aux jeunes afin de les amener à démontrer leur capacité d'action et leur esprit d'initiative. Les jeunes demeurent une entité dynamique, capable de renforcer les capacités de réaction, d'adaptation et de résilience de la communauté dans laquelle ils évoluent.

La mise en œuvre globale de l'étude de M. Simpson, qui a privilégié une approche participative,

s'appuie sur une série d'études de cas dans plusieurs pays à travers le monde, dont la Côte d'Ivoire. Tenant compte du passé récent de mon pays, cette étude du triptyque jeunes, paix et sécurité souligne le poids démographique de la jeunesse dont la statistique la plus frappante montre que trois personnes sur quatre ont moins de 35 ans.

L'évolution de l'impact des jeunes dans la promotion et la consolidation de la paix et de la sécurité en Côte d'Ivoire commande des initiatives claires, à savoir comprendre la diversité de la jeunesse et renforcer la capacité des jeunes à mieux concevoir leur contribution à la paix, renforcer leur légitimité en tant qu'acteurs de paix et valoriser le modèle du jeune engagé pour la paix. Les enseignements de cette étude révèlent l'importance d'une inclusion effective des jeunes à tous les niveaux, dans le cadre d'une approche centrée sur l'appropriation nationale.

Le Président de la République de Côte d'Ivoire, S. E. M. Alassane Ouattara, imprégné de cette réalité et animé d'une vision prospective, a fait de la problématique des jeunes un des principaux piliers de sa politique gouvernementale, en vue de renforcer la paix et la sécurité en Côte d'Ivoire. Ainsi, la création d'un Ministère exclusivement dédié à la question de la promotion de la jeunesse et de l'emploi des jeunes et du service civique vise, entre autres, à œuvrer pour le développement et la mise en exécution des politiques globales en matière de jeunesse; mettre en place des stratégies visant à inculquer les valeurs citoyennes, encourager les forums de jeunes et à lutter contre l'extrémisme violent; consolider l'autonomisation des jeunes et renforcer leur rôle dans la promotion de la paix et de la sécurité.

Dans cette même optique, le Gouvernement ivoirien a mis en place un guichet unique pour l'emploi, dénommé « Agence Emploi Jeunes » afin d'appuyer ses initiatives en faveur de l'emploi des jeunes. Par ailleurs, en collaboration avec la Banque africaine de développement, le Ministère de la jeunesse s'est inscrit au programme « ENABLE Youth », qui vise à renforcer les capacités des jeunes diplômés désireux de créer des entreprises dans le secteur agricole. Dans le cadre de la vie associative et de l'autonomisation de la jeunesse, la Côte d'Ivoire a mis en place un Conseil national de la jeunesse, une institution d'états généraux de la jeunesse permettant de mieux prendre en compte les préoccupations des jeunes.

Ma délégation se réjouit de la pertinence du rapport sollicité par le Conseil de sécurité dans sa

résolution 2250 (2015), ainsi que des recommandations de l'excellente étude sur les jeunes et la paix et la sécurité (voir S/2018/86) menée par M. Simpson, qui constituera, à n'en point douter, une source d'inspiration pour les États Membres de l'ONU en ce qui concerne la thématique jeunes, paix et sécurité.

Enfin, est-il besoin de le rappeler, la participation des jeunes aux processus de paix et de sécurité aux niveaux local, national, régional et international nécessite l'établissement de structures viables et adéquates dans le processus décisionnel à tous les niveaux, afin de prendre en compte les compétences des jeunes sur les questions liées à la paix et à la sécurité. L'investissement des jeunes est indispensable pour garantir la pérennisation de la paix, une génération après l'autre.

M^{me} Schoulgin Nyoni (Suède) (*parle en anglais*) : Je remercie le Pérou d'avoir convoqué le débat public d'aujourd'hui sur les jeunes et la paix et la sécurité, qui offre une excellente occasion de prendre acte du rôle important que peuvent jouer les jeunes dans la consolidation de la paix et la prévention des conflits. Je tiens également à remercier M^{me} Wickramanayake, Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse, ainsi que M. Simpson, pour leurs exposés passionnés et éloquents. J'ajouterai une parole de bienvenue et des remerciements tout particuliers à l'adresse de M^{me} Sophia Pierre-Antoine et de M^{me} Kessy Ekomo-Soignet, qui nous ont brillamment montré ce matin que les jeunes sont une force avec laquelle il faut compter.

Qu'il me soit permis de commencer en partageant une citation motivante de Nelson Mandela, dont nous célébrons cette année le centenaire de la naissance, et qui a dit :

« Pour la jeunesse d'aujourd'hui, je fais également un vœu : soyez les scénaristes de votre destin et mettez-vous en vedette, en étant les étoiles qui ont montré la voie menant à un avenir meilleur. »

Je crois que, après avoir entendu nos intervenants ce matin, nous pouvons être certains que les jeunes d'aujourd'hui ont répondu à l'appel de Mandela. Notre rôle consiste à les écouter et les inclure, ainsi qu'à leur apporter notre soutien en leur donnant tous les moyens d'action possibles.

Nous avons une longue tradition de mobilisation des jeunes en Suède, et nous nous félicitons de l'étude indépendante sur la jeunesse et la paix et la sécurité, intitulée « Les absents de la paix » (voir S/2018/86). Nous sommes encouragés par le regain d'attention

internationale et multilatérale accordée à la jeunesse. Les recommandations concrètes de l'étude représentent des mesures importantes pour faire avancer cette question.

En adoptant le programme de consolidation et de pérennisation de la paix, ainsi que le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Accord de Paris sur les changements climatiques, nous avons mis en place un plan ambitieux mais absolument nécessaire pour le monde dans lequel nous vivons – une vision d'un monde pacifique et durable. Le programme « Les jeunes et la paix et la sécurité » constitue une composante essentielle de la mise en œuvre de ce large cadre et de la promotion de sociétés pacifiques, justes et ouvertes à tous.

Il est donc grand temps de dépasser la rhétorique destructrice qui présente les jeunes comme des vecteurs de conflit ou des victimes. Au contraire, nous devons tirer parti de leur potentiel et de leur leadership en tant qu'artisans effectifs de la paix dans tous les aspects de la pérennisation de la paix. Nous devons faire fond sur les connaissances des jeunes, sur leurs atouts et sur leur empressement à contribuer à la paix et à un avenir meilleur, et leur permettre de participer concrètement à la vie civile et politique. Le Programme d'action mondial pour la jeunesse souligne que les jeunes peuvent être des acteurs dynamiques de la paix et aider à orienter l'action nationale et l'appui international.

Une condition préalable à l'engagement de la jeunesse est l'autonomisation économique, politique, sociale et culturelle des jeunes et la protection et la réalisation de leurs droits et libertés fondamentaux universels. Garantir les droits politiques et sociaux des jeunes les encourage à faire rapidement confiance au système, ce qui jette les fondements d'un contrat social solide et durable. L'étude présentée aujourd'hui par M. Simpson montre à quel point le leadership des jeunes est indispensable pour promouvoir la paix, l'inclusion et le dialogue. Garantir la participation pleine et effective des jeunes est donc impératif pour faire progresser les processus nationaux de consolidation de la paix. Je voudrais mettre en avant les quatre points suivants sur la manière dont nous pouvons faire avancer ce programme au mieux.

Premièrement, nous devons tous investir dans la jeunesse et la mobiliser. Cela signifie qu'il faut améliorer la qualité du dialogue avec les jeunes. Il faut augmenter le financement des questions liées aux jeunes et la paix et la sécurité, notamment en accroissant l'aide destinée à des contextes fragiles, à des situations de conflit et

d'après conflit et à promouvoir la participation et l'autonomisation des jeunes. La Commission de consolidation de la paix peut jouer un rôle important en intégrant, dans ses conseils et recommandations concernant les stratégies de consolidation de la paix, des moyens de mobiliser concrètement les jeunes pendant et après un conflit armé.

Deuxièmement, les jeunes doivent être vus et entendus. Nous devons reconnaître la diversité des jeunes dans nos analyses et dans notre mobilisation, en veillant à systématiquement ventiler les données disponibles en fonction de l'âge, du sexe, de la situation socio-économique et de la zone géographique.

Troisièmement, nous devons faire en sorte qu'aucun jeune ne soit laissé pour compte. Il est important de reconnaître que l'exclusion des jeunes et leur discrimination, en raison de leur âge, de leur sexe, d'un handicap, de leur situation socioéconomique, de leur religion, de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre, ont un effet néfaste sur la paix et la sécurité. Il nous faut prendre conscience des difficultés spécifiques auxquelles se heurtent les jeunes, femmes et hommes, y compris en reconnaissant que, du fait des inégalités persistantes entre les sexes, les jeunes femmes sont tout particulièrement exposées à des risques. Comme il est souligné dans l'étude, nous devons veiller à ce que les établissements d'enseignement soient épargnés par la violence, protégés de toute forme de violence et accessibles à tous.

Quatrièmement, nous devons continuer d'insister pour cette question reste inscrite à notre ordre du jour. Nous accueillons favorablement le fait que le Secrétaire général fasse régulièrement rapport au Conseil de sécurité sur la mise en œuvre du programme consacré aux jeunes et à la paix et la sécurité.

Comme le dit le vieil adage, nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants. La génération des jeunes d'aujourd'hui ne se contentera pas d'attendre. Nos enfants veulent leur héritage. Ils exigent de jouer le rôle qui leur revient et de contribuer à façonner le monde que nous leur léguerons. Ils exigent – comme Mandela les a appelés à le faire – d'être les scénaristes de leur propre destin. Notre rôle est de veiller à ce qu'ils soient en mesure de le faire.

M^{me} Gregoire Van Haaren (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Je m'associe aux autres orateurs pour remercier les trois courageuses et enthousiasmantes jeunes femmes qui nous ont présenté des exposés aujourd'hui :

M^{me} Jayathma Wickramanayake, Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse, et les représentantes de la jeunesse, M^{me} Sophia Pierre-Antoine et M^{me} Kessy Ekomo-Soignet. J'ai été très impressionnée par leurs interventions. Je crois que, si l'avenir dépend d'elles, tout ira bien. Nous félicitons M. Graeme Simpson, auteur principal de l'étude indépendante sur les jeunes et la paix et la sécurité (voir S/2018/86), ainsi que les entités du système des Nations Unies qui y ont participé, pour leur précieux travail.

Aujourd'hui, nous renouvelons notre engagement en faveur de la résolution 2250 (2015) sur les jeunes et la paix et la sécurité. À cet égard, qu'il me soit permis de m'appesantir sur trois points pour le présent débat : premièrement, l'importance de la participation des jeunes; deuxièmement, l'inclusion des jeunes dans les travaux de l'ONU; et, troisièmement, la concrétisation de la résolution dans des actions contextualisées.

Premièrement, s'agissant de l'importance de la participation des jeunes, l'étude indique clairement que les jeunes se sentent souvent non représentés voire exclus par les institutions qui sont précisément censées les servir. Les jeunes sont véritablement « les absents de la paix ». Nous estimons que les jeunes femmes et les jeunes hommes apportent une contribution extrêmement importante à la prévention et au règlement des conflits et à la pérennisation de la paix. Ils nourrissent un désir légitime de participer à la prise de décisions concernant leur propre avenir. Les jeunes ont le potentiel d'agir comme une force de transformation dans l'avènement pacifique du changement. Ils ne sont pas une menace, mais une occasion de renforcer une société diversifiée et inclusive. L'histoire l'a démontré dans des lieux tels que Prague, l'Indonésie ou, plus récemment, la Tunisie et l'Égypte. Ce n'est pas un hasard si les défenseurs des droits de l'homme sont souvent des jeunes, ce qui souligne la nécessité d'assurer leur protection, en particulier à une époque où l'espace réservé à la société civile est soumis à une pression sans cesse accrue.

Cela m'amène à mon deuxième point, concernant la participation des jeunes aux travaux de l'ONU. Il est impératif que nous fassions aux réflexions et opinions des jeunes une place plus structurée dans la pratique du Conseil, dans le cadre du système des Nations Unies dans son ensemble. Les jeunes sont une force importante en matière de prévention de la violence et de pérennisation de la paix. Puisqu'une démarche mobilisant l'ensemble du système des Nations Unies est nécessaire, il ne faut pas en exclure le Conseil de sécurité. Par conséquent,

nous nous félicitons des contributions apportées par les jeunes intervenants d'aujourd'hui et nous encourageons le Conseil de sécurité à être ouvert à l'idée d'écouter des jeunes parler des points ordinaires de son ordre du jour. Nous nous félicitons de l'attention que la Commission de consolidation de la paix a accordée aux jeunes et nous serions favorables à ce qu'ils reçoivent une place structurée dans ses futurs travaux.

Nous nous félicitons également de la participation active des jeunes à la séance de haut niveau de cette semaine sur la pérennisation de la paix. Comme l'étude le recommande, les mandats et les rapports des missions politiques et du maintien de la paix doivent faire davantage référence au rôle joué par les jeunes. La Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie est un exemple récent de l'inclusion d'un libellé pertinent sur la participation effective des jeunes, qui mérite un suivi plus systématique. Je suis fière de dire que ma déclaration aujourd'hui a bénéficié de l'apport précieux de nos jeunes représentants auprès des Nations Unies. Nous encourageons vivement les membres qui ne l'ont pas encore fait à nommer eux aussi de jeunes représentants.

Mon dernier point concerne la traduction de la résolution en actions contextualisées. Il n'existe pas de modèle unique pour les 1,8 milliard de jeunes que compte le monde. La résolution 2250 (2015) doit donc être traduite en fonction des différents contextes et des différents besoins des jeunes, sur la base d'une analyse approfondie des causes profondes des problèmes. Ces analyses concertées doivent faire partie intégrante de notre réponse globale dans la mise en œuvre de la thématique de la pérennisation de la paix et du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Nos efforts de mise en œuvre doivent être davantage explicités pour rendre opérationnelle la résolution 2250 (2015). L'Union européenne est en train de concevoir son propre programme à l'appui des jeunes, de la paix et de la sécurité, et nous encourageons d'autres régions à faire de même.

Le Royaume des Pays-Bas apporte également sa pierre à l'édifice, par exemple en contribuant à des programmes en faveur de la participation des jeunes dans le nord du Mali, en appuyant la formation à la démocratie et aux droits de l'homme dans différents pays ou, plus près de chez nous, en mettant en place des programmes communautaires dans des villes telles que La Haye, afin d'offrir des perspectives aux jeunes et de prévenir leur radicalisation.

Le Royaume des Pays-Bas considère que la question de la jeunesse, la paix et la sécurité mérite de faire l'objet d'un débat structurel et de recevoir l'attention du Conseil. En conséquence, nous nous joignons au Pérou et à la Suède en appuyant la recommandation qui demande un rapport annuel du Secrétaire général sur la question.

M. Wu Haitao (Chine) (*parle en chinois*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé la séance de ce jour. Je remercie également l'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse de son exposé. La Chine a écouté attentivement les déclarations faites par M. Simpson, M^{me} Pierre-Antoine et M^{me} Ekomo-Soignet.

Les jeunes nous montrent l'avenir et l'espoir du monde. La communauté internationale doit renforcer la protection des groupes de jeunes dans les zones de conflit et les aider à jouer un rôle accru dans la promotion de la paix et de la stabilité mondiales. Nous devons continuer de mettre en œuvre la résolution 2250 (2015) sur la jeunesse, la paix et la sécurité. Le Conseil de sécurité doit continuer d'assumer sa responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales et œuvrer sur la base de ses mandats et de la coopération internationale.

Premièrement, nous devons résolument sévir contre les terroristes et les extrémistes en réponse au mal qu'ils font aux jeunes. Le terrorisme et l'extrémisme violent sont les ennemis communs de toute l'humanité. La communauté internationale doit respecter les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, unifier ses normes et, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, combattre résolument toutes les formes d'activités terroristes et extrémistes violentes. Les mécanismes de lutte contre le terrorisme de l'ONU doivent inciter activement la communauté internationale à renforcer sa coopération, en particulier en prenant des mesures pour prévenir l'influence destructrice des idéologies terroristes et extrémistes sur les jeunes; en coupant les voies par lesquelles les forces terroristes et extrémistes influencent et incitent les jeunes; en luttant efficacement contre les activités des terroristes et des forces extrémistes qui utilisent Internet pour recruter des jeunes, élaborer des plans directeurs et lever des fonds; et en empêchant que les jeunes deviennent victimes des mauvaises intentions des terroristes et des extrémistes.

Deuxièmement, nous devons intensifier nos efforts visant à régler les questions dans les points chauds et au niveau des régions en trouvant des solutions

politiques et en attachant de l'importance au rôle des jeunes dans le règlement des conflits. La communauté internationale et le Conseil de sécurité doivent renforcer leur sentiment d'urgence, intensifier leur recherche de solutions politiques aux problèmes qui se posent dans les points chauds et, conformément aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, aider les pays en conflit à faire progresser leur processus de paix et la réconciliation nationale; régler les différends par les voies pacifiques du dialogue et de la consultation; aider les zones de conflit à instaurer la paix et la stabilité sans tarder; et créer un environnement pacifique et serein pour la croissance et le développement des jeunes. Nous devons garantir la participation constructive des jeunes aux processus politiques, en tenant pleinement compte de leurs points de vue et en exploitant pleinement leurs atouts dans les processus de paix.

Troisièmement, nous devons prendre pleinement en considération les besoins particuliers des jeunes et nous employer à nous attaquer aux causes profondes des conflits. Il existe de nombreuses causes profondément enracinées des conflits, notamment l'extrême pauvreté, un développement inégal et la rareté des ressources. Tous les pays doivent participer résolument aux efforts conjoints visant à mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et à renforcer l'éducation et la sécurité de l'emploi des jeunes. La communauté internationale doit aider les pays en développement à améliorer leurs capacités en matière de développement durable, notamment en ce qui concerne l'éducation et l'emploi des jeunes, à renforcer leur intégration et leur inclusion sociales, et à cultiver le sens qu'ont les jeunes de leur responsabilité envers la stabilité sociale.

À cet égard, l'Organisation des Nations Unies et la communauté internationale doivent intensifier leur coopération avec l'Union africaine et d'autres organisations régionales et sous-régionales, en renforçant leur appui aux projets concernant la jeunesse. La Chine est disposée à collaborer avec la communauté internationale, à participer activement à la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, à prendre des mesures concrètes pour prévenir les conflits, à contribuer à préserver la paix et la stabilité mondiales, et à aider les jeunes à réaliser leur complet développement.

M^{me} Mele Colifa (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Je voudrais remercier la présidence péruvienne d'avoir organisé cet important débat sur la résolution novatrice 2250 (2015) sur la jeunesse, la paix et

la sécurité, adoptée il y a trois ans. Je tiens également à rappeler l'esprit d'initiative dont a fait preuve la Jordanie pour promouvoir cette résolution, et l'en remercier.

Nous remercions également de leurs exposés riches d'informations l'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse, M^{me} Jayathma Wickramanayake, et l'auteur principal de l'étude sur les jeunes et la paix et la sécurité (voir S/2018/86), M. Graeme Simpson. Nous remercions également de leurs témoignages M^{me} Sophia Pierre-Antoine, d'Haïti, et M^{me} Kessy Ekomo-Soignet, de la République centrafricaine. Ils nous ont rappelé que la plupart des jeunes dans le monde souhaitent contribuer et contribuent à la paix et au développement durables pour tous.

La République de Guinée équatoriale accueille avec satisfaction l'étude indépendante sur les jeunes et la paix et la sécurité. Les principales conclusions de cette étude sont, selon nous, très encourageantes, car elles montrent que, malgré les conflits et les tensions géopolitiques sur notre planète, la plupart de nos jeunes non seulement souhaitent participer aux processus de paix, mais font aussi preuve d'un engagement sans faille en faveur de la paix et de la sécurité au sein de leurs communautés et de leurs pays de nombreuses façons innovantes, à travers des initiatives qui s'appuient sur la promotion des partenariats et l'utilisation des nouvelles technologies. La jeunesse d'aujourd'hui a soif de paix et elle veut promouvoir la paix et œuvrer à sa pérennisation, or investir dans le développement durable et équitable entre les pays est un moyen de prévenir les conflits et de transformer sa contribution en dividendes de la paix.

C'est pourquoi la Guinée équatoriale fait sienne plusieurs des recommandations du rapport, notamment concernant la nécessité de promouvoir les partenariats nationaux, régionaux et mondiaux afin d'encourager la recherche et la collecte de données concernant les jeunes et la paix et la sécurité de manière à favoriser la mise en œuvre des résolutions 2250 (2015), 1325 (2000) sur les femmes et la paix et la sécurité, et 1612 (2005) sur les enfants dans les conflits armés, et d'autres résolutions pertinentes, et ce pour parvenir à régler les conflits de manière pacifique et à protéger les civils, car ce sont les civils qui seront responsables de la consolidation et de l'avènement du développement durable. Dans ce contexte, nous nous déclarons extrêmement préoccupés par le sort des plus de 400 millions de jeunes qui vivent dans des zones touchées par un conflit armé ou frappées par les groupes terroristes et la criminalité organisée, ou

qui sont victimes de la stigmatisation et de la violence de l'exclusion sociale et économique – phénomènes auxquels ils sont associés en raison de préjugés raciaux, ethniques et religieux propagés par des mouvements populistes et qui les transforment en prédateurs violents, en fauteurs de troubles et en victimes passives ou invisibles lorsqu'ils tentent d'échapper aux conflits.

Nous sommes en présence de la plus importante génération de jeunes de toute l'histoire. Plus de la moitié de la population mondiale a moins de 30 ans. Bon nombre de ces jeunes sont au chômage. En fait, plus de 500 millions d'entre eux vivent sous le seuil de pauvreté et environ 14 millions sont réfugiés ou déplacés en raison des conflits. En Afrique, plus de 60 % de la population a moins de 24 ans. Cela signifie que sur notre continent, la majorité des victimes des conflits et ceux qui en souffrent le plus, hormis les femmes de tous âges, sont les jeunes et les enfants. Le chômage des jeunes en Afrique est élevé, fluctuant entre 10 % et 29 % selon les régions. C'est le résultat d'un manque de développement ou d'un développement inégal au sein des pays et entre eux, du manque d'accès aux marchés internationaux à des conditions équitables, des conflits, du terrorisme et de l'extrémisme violent, entre autres. Cette convergence de facteurs négatifs rend les jeunes et les enfants vulnérables aux discours démagogues des groupes terroristes et des bandes criminelles organisées. Mais comme nous le rappelle le rapport dont nous débattons ce matin, la majorité des jeunes veulent la paix et travaillent dans ce sens. C'est la raison pour laquelle la lutte contre tous ces fléaux doit s'ancre dans notre engagement en faveur du développement durable et d'une croissance économique équitable, dans l'égalité des sexes et dans l'autonomisation et la participation des jeunes et des femmes à tous les niveaux. Cette lutte ne doit pas être uniquement de nature militaire.

Dans son discours de bienvenue à l'occasion du 17^e Sommet de la Conférence de l'Union africaine, à Malabo, en République de Guinée équatoriale, le 1^{er} juillet 2011, S. E. le Président Obiang Nguema Mbasogo, qui présidait l'Union africaine à l'époque, a déclaré que les jeunes Africains étaient les héritiers légitimes de l'avenir de l'Afrique, et que, pour nous, les jeunes ne sont pas un problème pour la société, mais un facteur déterminant dans le processus de développement de toute société.

Cette foi dans la jeunesse africaine est une constante de sa présidence, comme il l'a montré à travers son appui à différentes initiatives de l'Union africaine

telles que le Corps des jeunes volontaires, le choix du thème de l'année 2017 – « Exploiter le dividende démographique pour parvenir au développement durable grâce à l'investissement dans la jeunesse » –, ou encore son engagement dans le Festival annuel de la jeunesse Chine-Afrique et dans le cinquième Sommet Union africaine-Union européenne, qui sont venus renforcer toutes ces initiatives.

Au niveau national, la Guinée équatoriale a organisé la première conférence nationale de la jeunesse en 2010. Cette manifestation a eu pour résultat l'adoption de politiques nationales visant à faciliter l'exercice par les jeunes de leurs droits politiques, économiques, sociaux et culturels. Ces politiques comprennent notamment des programmes nationaux et internationaux de bourses d'études, l'accès à un logement digne et des initiatives pour la création d'emplois décents, tout cela dans le cadre du plan national de développement à l'horizon 2020.

En guise de conclusion, nous voudrions réaffirmer notre appui aux résolutions jumelles 70/262 de l'Assemblée générale et 2282 (2016) du Conseil de sécurité, afin de renforcer les capacités et les compétences des jeunes et de créer des emplois pour eux, de manière qu'ils puissent contribuer activement au maintien de la paix. Nous encourageons également la communauté internationale à soutenir les jeunes dans cette voie. L'Afrique est le continent le plus jeune au monde et la seule région où la part de la jeunesse dans la population continue de croître. La jeunesse africaine représente non seulement l'avenir de l'Afrique, mais aussi l'avenir du monde. Les jeunes, quelle que soit la région à laquelle ils appartiennent, sont notre avenir à tous. C'est pourquoi nous lançons un appel afin que toute la communauté internationale ainsi que les différents organismes des Nations Unies, dans le cadre de leurs mandats respectifs, investissent dans des politiques internationales qui favorisent l'égalité, le partenariat et la fraternité entre les pays de manière à garantir la prévention des conflits, ainsi que le développement, la paix et la sécurité durables, avec la participation des jeunes et dans le respect de la souveraineté des pays.

M. Inchauste Jordán (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Nous remercions la présidence péruvienne du Conseil pour la convocation et l'organisation de cette séance. Nous nous félicitons également de la présence de l'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse, M^{me} Jayathma Wickramanayake, de M. Graeme Simpson, de M^{me} Sophia Pierre-Antoine

et de M^{me} Kessy Ekomo-Soignet, que nous remercions tous de leurs exposés.

Il y a actuellement près de 2 milliards de jeunes dans le monde, parmi lesquels, d'après le rapport qu'a présenté par M. Simpson (voir S/2018/86), plus de 400 millions vivent dans des zones touchées par les conflits armés ou par la violence organisée. Il est donc du devoir de la communauté internationale d'accorder une attention toute particulière aux besoins de ce secteur.

La guerre et les conflits tendent à créer un cercle vicieux dont la jeunesse n'est pas épargnée. Les jeunes qui vivent dans des zones de conflit ont moins de possibilités de s'épanouir que dans un environnement sûr, dans de nombreux cas ils ne peuvent pas aller à l'école ou recevoir une formation, et ils sont forcés de fuir de chez eux. Cette absence de perspectives fait qu'ils sont davantage susceptibles d'être recrutés par des groupes armés ou des terroristes.

Pour briser le cercle vicieux de la guerre, nous ne devons pas seulement nous concentrer sur les conséquences des conflits, nous devons aussi nous attaquer à leurs causes structurelles. Les pratiques interventionnistes et les politiques de changement de régime ont eu des effets secondaires qui touchent aussi les jeunes.

Nous devons également tenir compte de l'inclusion, de la prévention et de la protection des jeunes dans les situations de conflit, ainsi que de la relation intrinsèque entre la jeunesse, la paix et la sécurité et le Programme de développement durable à l'horizon 2030. La résolution 2250 (2015) fait référence à ces aspects et constitue un bon point de départ. Toutefois, ce n'est pas suffisant. Les recommandations figurant dans l'étude sur les progrès réalisés concernant les jeunes et la paix et la sécurité indiquent clairement que celles-ci veulent être le début d'une transformation à grande échelle, impliquant les organisations multilatérales, les États, la société civile et d'autres acteurs.

S'agissant de l'inclusion, la résolution 2250 (2015) appelle clairement à la participation des jeunes à la prise de décisions, en particulier dans les domaines de la consolidation de la paix, de la participation politique et du règlement des conflits. Pour ce faire, il faut créer un environnement favorable et prévoir les mécanismes nécessaires. Nous croyons également que le rôle des jeunes doit être renforcé au travers de leur inclusion sociale et économique. Pour y parvenir, la participation et les besoins des jeunes doivent être pris en compte

pendant et après les conflits. Un exemple clair est le cas de la Colombie, où les jeunes ont imprimé une forte impulsion au processus de paix. Ces jeunes représentaient l'espoir car ils étaient prêts à pardonner et à aller de l'avant. En ce qui concerne la prévention, les contributions des organisations de la société civile dirigées par des jeunes et l'impact de leur travail, ainsi que leurs expériences, devraient être pris en compte parce qu'elles ont une forte capacité à mobiliser leurs pairs. Elles ont aussi l'avantage de comprendre les dynamiques et les priorités locales qui peuvent être d'une importance critique pour une paix durable.

Les jeunes peuvent apporter une contribution positive au règlement des conflits. Cependant, ce potentiel n'a pas été suffisamment utilisé en raison du manque de ressources et de la prévalence du stéréotype qui fait des jeunes des agitateurs ou des victimes du conflit, ce qui explique pourquoi ils ont été systématiquement exclus des processus décisionnels et politiques. C'est le cas des organisations de jeunesse de la société civile en République démocratique du Congo, qui élaborent des stratégies sur la manière de remédier pacifiquement à l'insécurité et d'aborder des questions telles que les services de base, les soins de santé et l'éducation.

Nous appelons la communauté internationale à soutenir ces organisations en leur accordant un financement souple et en tenant compte de leurs besoins spécifiques. Nous devons également appuyer les processus de démobilisation, de désarmement et de réintégration des adolescents et des jeunes qui ont été associés à des groupes armés en mettant un accent particulier sur la réintégration. Cela comprend la réadaptation, le soutien psychosocial, l'éducation, les besoins sexospécifiques et les possibilités socio-économiques, ainsi qu'un soutien durable pour leurs familles et leurs communautés et la déstigmatisation des anciens enfants soldats.

Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, il faut également établir des programmes complets de prévention du recrutement, de réadaptation, de réintégration et de déradicalisation, en particulier dans le contexte du retour des combattants terroristes étrangers dans leur pays d'origine, en tenant compte, le cas échéant, de leur obligation de rendre des comptes.

Enfin, nous ne pouvons manquer de mentionner les jeunes dans les territoires palestiniens occupés. Nous réitérons notre préoccupation au sujet des jeunes qui ont été détenus ces derniers mois par les forces de sécurité israéliennes, y compris Ahed Tamimi, qui est devenue un symbole de la résistance palestinienne et qui est jugée

par un tribunal militaire, ce qui est inacceptable. Nous appelons la communauté internationale à respecter et à protéger les droits fondamentaux des jeunes. Si nous ne commençons pas à travailler sur l'inclusion, la prévention et la protection de ce secteur de la population, nous ne briserons pas le cercle vicieux de la guerre et il sera difficile de consolider la paix.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je vais à présent faire une déclaration à titre national.

Nous remercions pour leurs exposés importants M^{me} Jayathama Wickramanayake, M. Graeme Simpson et Mmes Sophia Pierre-Antoine et Kessy Ekomo-Soignet, représentantes de la société civile. Nous nous félicitons de la participation de nombreux pays à ce débat public du Conseil de sécurité et saluons en particulier l'appui et les contributions des organisations de la société civile à sa préparation, ainsi que ceux du Fonds des Nations Unies pour la population et du Bureau d'appui à la consolidation de la paix du Secrétariat.

Nous voudrions également dire à quel point nous apprécions et soutenons le travail de l'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse, et souligner l'engagement du Secrétaire général en faveur de l'autonomisation des jeunes et de leur participation à la prise de décisions qui affectent leur avenir.

La génération actuelle de jeunes est la plus nombreuse de l'histoire et, en général, la plus grande partie de la population touchée par les différents conflits armés dans le monde. En même temps, les jeunes peuvent apporter d'importantes contributions à la paix et à la sécurité. Le Pérou souligne le rôle que les jeunes sont appelés à jouer dans la prévention et le règlement des conflits, la justice et la réconciliation. Les jeunes sont essentiels à l'élaboration d'une vision inclusive de l'avenir, laquelle est nécessaire pour la réalisation d'une paix durable. Nous nous félicitons donc de l'étude sur les progrès réalisés concernant les jeunes et la paix et la sécurité (S/2018/86), qui fait suite à la résolution 2250 (2015) du Conseil de sécurité, promue par la Jordanie. Nous aimerions souligner le fait qu'elle rassemble les voix de milliers de jeunes de toutes les régions du monde. Son message est clair : les jeunes veulent cesser d'être perçus comme un problème et être reconnus comme des acteurs des processus de paix.

Le Pérou est convaincu qu'il s'agit là de la bonne approche pour la mise en œuvre et la promotion efficaces de ce point de l'ordre du jour du Conseil. Le potentiel, l'engagement et la résilience des jeunes pour prévenir

les conflits et y répondre doivent être exploités et maximisés. À ce titre, nous considérons qu'il est important de créer des espaces inclusifs et sûrs qui permettent aux jeunes de participer et de contribuer aux processus d'instauration et de consolidation d'une paix durable dans leurs communautés nationales respectives. Nous nous félicitons des efforts déployés à cet égard et nous encourageons leur poursuite.

Cette thématique est clairement liée à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les objectifs du développement durable nous engagent, entre autres actions, à créer des emplois décents pour nos jeunes; à assurer l'égalité des chances par l'accès à la santé et à l'éducation; et à promouvoir des sociétés pacifiques dotées d'institutions inclusives. Nous nous engageons également à promouvoir les droits de l'homme de tous les jeunes, à préserver leur diversité et à lutter contre la discrimination. Cela implique l'abandon des stéréotypes qui les stigmatisent comme étant sujets à la violence, ainsi que la reconnaissance et la promotion de leurs capacités de participation et de leadership dans la vie publique. La participation de jeunes délégués à divers forums et processus des Nations Unies est sans aucun doute une bonne pratique, car elle sert à jeter des ponts entre les gouvernements et les organisations de jeunesse autour de programmes compatibles avec le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Il faut également lutter contre les stéréotypes qui perpétuent certaines formes de discrimination et de violence à l'égard des femmes. Il faut investir dans les efforts de consolidation de la paix en rapport avec les jeunes et promouvoir des identités masculines positives, équitables et non violentes. Nous pensons également que, pour une mise en œuvre efficace de la résolution 2250 (2015), il est important de promouvoir le dialogue entre l'État et les organisations de jeunes.

Le Pérou estime que le Conseil doit continuer à promouvoir cette thématique importante et en assurer un suivi régulier, en particulier dans le domaine du règlement des conflits et de la consolidation durable de la paix. C'est pourquoi, de concert avec la Suède, nous allons présenter un projet de résolution. Nous comptons sur l'appui de tous les membres du Conseil. Comme le souligne l'étude sur les progrès réalisés concernant les jeunes et la paix et la sécurité, le temps est venu d'instaurer un changement radical qui reconnaît que les jeunes sont l'élément manquant de la paix.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Comme je l'ai souligné, nous avons une large participation et de nombreux orateurs. Je rappelle aux orateurs de bien vouloir limiter leurs déclarations à quatre minutes. Je signale également que la séance se poursuivra pendant l'heure du déjeuner pour la même raison.

Je donne maintenant la parole au Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et européennes de la Belgique.

M. Reynders (Belgique) : La Belgique s'associe pleinement à la déclaration de l'Union européenne et souhaiterait, à titre national, faire les observations suivantes.

Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, pour l'organisation du présent débat, et à remercier les intervenants pour leurs déclarations. J'adresse à M. Simpson et à son équipe mes félicitations pour le travail de recherche considérable qu'il a mené et qui a abouti à un document ambitieux (voir S/2018/86). Ce rapport donne non seulement des recommandations très concrètes, à la fois à l'ONU, aux organisations régionales et aux États Membres, mais nous invite également à une réflexion plus profonde et nous confronte aux défis liés à la mise en œuvre de la résolution 2250 (2015).

La Belgique salue l'importance donnée au discours positif sur les jeunes. L'étude bouscule plusieurs conceptions stéréotypées et démontre que les jeunes possèdent une importante capacité d'action en faveur de la paix. La création d'un environnement favorable à la participation et à l'inclusion des jeunes adultes dans les processus de prévention et de consolidation de la paix est cruciale. De plus, l'égalité d'accès à une éducation inclusive et de qualité, ainsi que l'opportunité d'accéder à un emploi décent sont des éléments déterminants pour la création de cet environnement. À travers l'éducation, nous devons aider les jeunes à devenir des citoyens conscients, critiques et ouverts, responsables et capables de réfléchir de manière constructive à leur place et à leur rôle dans la société.

À cet égard, notre Département de l'intérieur coordonne un projet appelé BOUNCE, financé par un Fonds de la Commission européenne. Ce projet a pour objectif, à travers une combinaison d'action et de réflexion, de renforcer les qualifications et les compétences des jeunes, afin de les guider vers la résilience, la capacité de rebondir face aux difficultés. Les formations

du projet trouvent leurs prémisses dans une perspective positive, les forces et les talents de chaque jeune. Nous avons observé qu'en changeant la perspective du risque vers l'opportunité, de la peur vers l'ouverture, du contrôle vers la responsabilisation, nous pouvons aborder de manière constructive une problématique complexe, qui est celle de l'extrémisme violent, et aller vers l'inclusion.

Au niveau national, la Belgique fournit déjà une plateforme structurée pour les jeunes, où ceux-ci peuvent s'exprimer et être entendus. La participation active de la Belgique au programme des jeunes représentants auprès de l'ONU est un autre exemple de notre engagement pour l'inclusion. Les jeunes contribuent ainsi effectivement à la préparation de réunions de haut niveau et y participent eux-mêmes. Il est évident qu'une inclusion effective ne peut être réalisée qu'en assurant aux jeunes hommes et femmes la dignité, la protection et la qualité de vie auxquelles ils ont droit. À cet égard, la Belgique, comme toujours, demeure fermement attachée à la promotion des droits de l'homme, condition fondamentale de la paix et du développement, et accorde une importance particulière aux droits des groupes vulnérables. Nous pensons effectivement qu'il est primordial de protéger les droits des jeunes et d'investir dans leur développement afin qu'ils puissent réaliser leur plein potentiel et contribuer ainsi l'instauration de la paix et de la sécurité.

Il importe également d'intensifier les efforts en vue d'associer davantage la jeunesse à la réalisation des objectifs de développement durable. Le rapport conjoint de la Banque mondiale et de l'ONU, *Pathways for Peace* (Les chemins de la paix), met l'accent sur l'importance d'inclure les jeunes dans le cadre de la prévention des conflits violents et de renforcer la relation entre le développement, les actions humanitaires et la consolidation de la paix. Œuvrer au devenir des jeunes comme citoyens conscients, critiques et ouverts, capables et responsables, c'est œuvrer pour la paix. Nous partageons donc pleinement la vision selon laquelle les jeunes doivent être reconnus comme partenaires incontournables de la paix. C'est pourquoi, dans ces pays partenaires, la coopération belge au développement soutient la formation adéquate, stimule l'emploi et l'entrepreneuriat et promeut les droits des jeunes en vue de les impliquer de manière active dans les processus de décision.

En conclusion, je tiens à souligner que la Belgique s'engage à continuer de promouvoir les droits des jeunes en vue d'une inclusion active dans les processus cruciaux

de paix et de sécurité. Plus particulièrement, dans le cadre de nos travaux comme membre de la Commission de consolidation de la paix, mon pays veillera à ce que la dimension de la jeunesse soit intégrée de manière positive dans les activités de la Commission. Tenant compte des recommandations du rapport, la Belgique s'investira également pour attirer l'attention sur les défis liés à la jeunesse et plaidera en faveur d'une plus grande intégration du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité.

En outre, nous devons nous pencher ensemble sur la manière dont l'ONU, y compris le Conseil de sécurité, donnera suite à ces recommandations. Pour ce qui est de mon pays, je me félicite de ce que le rapport discuté aujourd'hui ouvre la porte à une nouvelle dynamique au Conseil de sécurité. J'estime important que le Conseil soit informé en temps utile et de manière complète des situations spécifiques concernant les jeunes et pertinentes dans le cadre de son mandat. Il en résulte le besoin de mieux s'organiser, notamment au moyen de mécanismes d'accès aux informations nécessaires. L'enjeu est important, et la Belgique compte apporter sa pierre à l'édifice.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à la Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et européennes de la Croatie.

M^{me} Burić (Croatia) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier la présidence péruvienne du Conseil de sécurité d'avoir organisé le débat opportun d'aujourd'hui, et tous les intervenants de leurs déclarations.

La Croatie s'associe à la déclaration qui sera faite par l'observateur de l'Union européenne. Je vais maintenant faire quelques observations supplémentaires à titre national.

Je suis heureuse de participer au débat public d'aujourd'hui sur ce sujet très important, que nous considérons comme complémentaire aux prochaines discussions de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la consolidation et la pérennisation de la paix. La Croatie voudrait voir le rôle des jeunes examiné de façon plus approfondie dans les différents forums et sous différents angles, en particulier leur rôle en tant qu'acteurs dans les efforts visant à parvenir à la paix et à la sécurité. C'est pourquoi nous prônons une meilleure visibilité du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité au Conseil de sécurité, à la fois en poursuivant la pratique de la tenue de débats publics sur le sujet

et en instituant celle de la présentation, par le Secrétaire général, de rapports annuels de mise en œuvre.

Je tiens aussi à féliciter les partenaires qui ont contribué à l'étude sur les jeunes et la paix et la sécurité (voir S/2018/86), en élaborant un rapport détaillé et de fond qui, tout en donnant clairement des raisons de s'inquiéter, nous donne, et cela est encore plus important, un aperçu sur le potentiel inexploité des jeunes artisans de la consolidation de la paix dans notre quête conjointe d'un monde plus sûr.

Il est clair que presque rien n'est fait aux niveaux international, régional et local pour réaliser le potentiel de 1,8 milliard de jeunes dans le monde, surtout étant donné que la majorité d'entre eux vivent dans des pays à faible revenu et représentent souvent une part importante des populations des pays déchirés par un conflit armé. Les jeunes doivent être reconnus comme partenaires et agents de la consolidation et de la pérennisation de la paix, car ils savent incontestablement faire entendre puissamment leurs voix lorsqu'il s'agit de dénoncer leur marginalisation, les violations de leurs droits fondamentaux et l'absence de perspectives. Ce qui signifie qu'il nous faut réfuter la myopie de ceux qui considèrent que les jeunes sont un problème à régler ou de ceux qui ne mettent l'accent que sur le petit nombre de jeunes qui sont impliqués dans la violence.

Cette question devient particulièrement prononcée dans la riposte à la menace du terrorisme et de l'extrémisme violent qui n'a donné lieu qu'à des politiques limitées et contreproductives de lutte contre ces fléaux. Comme l'étude le laisse entendre, il n'y a pas d'approche ou de solution unique au problème de la participation des jeunes à des actes de violence ou de leur recrutement dans des groupes extrémistes violents. Nous savons aussi que l'autonomisation des jeunes est sapée lorsqu'on a recours aux généralisations et aux stéréotypes qui considèrent les jeunes comme des auteurs potentiels et les jeunes femmes comme des victimes potentielles. Surtout maintenant que nous traitons des défis posés par la recrudescence des menaces de terrorisme et de radicalisation, nous devons insister sur la nécessité de répondre aux besoins des jeunes générations et de renforcer leur sentiment de sécurité et d'inclusion.

L'éducation pour tous, en tant que droit humain et base pour promouvoir la réalisation d'autres droits, est essentielle pour la paix, l'épanouissement de l'homme et le développement durable. C'est un effort multiforme qui a des effets multiplicateurs, qui va bien au-delà de

l'importance de savoir lire, écrire et compter ou d'acquiescer des compétences pertinentes ou même d'avoir la possibilité de trouver un emploi décent. Elle promeut la tolérance, la citoyenneté universelle et une appréciation et une acceptation de la diversité culturelle, ainsi que la compréhension entre les religions et les cultures.

L'emploi des jeunes est bien davantage qu'une catégorie économique. L'absence de perspectives est une des pires formes de pauvreté. Elle érode une société pacifique et tolérante de l'intérieur. Le sujet abordé aujourd'hui ne peut être traité de façon approfondie sans prendre en compte la composante développement.

Nous sommes encouragés par le fait que les jeunes aspirent à lutter avec détermination contre la violence, l'intolérance et toutes les formes de discrimination, mais aussi à réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les jeunes peuvent constituer des modèles positifs et sont manifestement prêts à accepter ce rôle. Ils peuvent influencer et inspirer leurs pairs, sensibiliser le public et promouvoir l'élargissement du débat au sein de la société.

Enfin et surtout, n'oublions pas qu'ils sont les dirigeants de demain. Les jeunes doivent être dotés des moyens nécessaires pour réaliser pleinement leur potentiel. Ce n'est qu'en appliquant une approche globale et pluridisciplinaire que nous obtiendrons des résultats durables en matière d'autonomisation des jeunes, et par conséquent de promotion de la paix. Cela suppose de mettre en œuvre des politiques de développement et des cadres législatifs adaptés, de mettre l'accent sur l'éducation et de promouvoir une coopération inclusive avec un certain nombre d'acteurs, notamment le monde universitaire, les organisations non gouvernementales, le secteur privé, les autorités religieuses et les médias.

Je conclus en reprenant les paroles du grand Nelson Mandela, dont nous célébrons cette année le centième anniversaire, qui a dit que les jeunes sont capables de faire tomber les tours de l'oppression et de hisser le drapeau de la liberté. Nous espérons que nos efforts conjoints, aujourd'hui et à l'avenir, leur permettront de le faire.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères des Maldives.

M. Asim (Maldives) (*parle en anglais*) : Je remercie le Gouvernement péruvien d'avoir convoqué le présent débat public, qui est le deuxième organisé par la présidence péruvienne depuis le début du mois.

L'attention portée à la question des jeunes, de la paix et de la sécurité se prête très bien à compléter la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la consolidation et la pérennisation de la paix.

Ma délégation accueille avec satisfaction les observations de S. E. M. Néstor Popolizio, Ministre des affaires étrangères du Pérou, de M^{me} Jayathme Wickramanayake, Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse, et des représentants des États Membres et de la société civile, qui ont enrichi le débat pénétrant d'aujourd'hui.

Les jeunes sont porteurs d'une énergie et d'une passion extraordinaires qui peuvent être mises à contribution pour promouvoir la cause de la paix, renforcer la sécurité et maintenir la stabilité. Il faut envisager des réformes politiques et institutionnelles afin que les jeunes puissent contribuer de manière plus productive à créer un environnement propice à l'avènement de la paix. Les débats tels que celui qui se déroule aujourd'hui permettent de partager des expériences et des pratiques optimales et de faire avancer la mise en œuvre de la résolution 2250 (2015).

Nous devons reconnaître que dans de nombreux pays, les jeunes sont souvent catalogués et stigmatisés de manière injuste et montrés du doigt comme étant responsables de l'instabilité. En conséquence, les politiques et stratégies nationales sont souvent formulées de manière à cibler les jeunes en tant que problème à régler, sans tenir compte de leur potentiel de proposer des solutions novatrices. Aux Maldives, nous estimons que les objectifs et les aspirations des jeunes sont inspirés par leur ferme attachement à la paix et à la sécurité. Ce sont souvent des facteurs socioéconomiques extérieurs aggravants qui les poussent à participer à des activités susceptibles de perturber la paix et la sécurité. En conséquence, nos politiques nationales visent à atténuer ces circonstances en garantissant l'intégration économique, l'égalité des sexes et l'éducation universelle et en faisant prendre conscience de la nécessité de répondre aux besoins des jeunes.

Comme le reconnaît l'étude indépendante sur les jeunes, la paix et la sécurité (voir S/2018/86), conformément à la résolution 2250 (2015), nous devons veiller à ce que les droits des jeunes ne se perdent pas dans l'intervalle qui sépare les droits des enfants et les droits et prérogatives politiques auxquels ils ont accès en tant qu'adultes. Cette période de transition importante entre l'enfance et l'âge adulte doit être prise en compte afin de bâtir des sociétés qui résistent aux conflits. À cet

égard, les Maldives promeuvent également des politiques sans exclusive qui reconnaissent et prennent en compte les préoccupations des jeunes. Un dialogue constructif et inclusif avec les jeunes inculque les idées de société démocratique et de règlement des conflits par des moyens pacifiques, tout en mettant les générations futures sur la bonne voie.

Ma délégation tient également à souligner l'importance des partenariats en vue de renforcer la participation des jeunes par des moyens novateurs tels que l'art, le sport et les médias, qui atteignent plus largement ce groupe démographique qu'il s'agit de viser. Le Gouvernement maldivien a beaucoup investi pour faire en sorte que les jeunes aient accès à des possibilités socioéconomiques adéquates et pour promouvoir la cohésion et l'unité entre eux. Dans ce contexte, je tiens à souligner le rôle crucial que les médias, notamment les médias sociaux, ont à jouer dans la formation des esprits et des perceptions des générations futures. Il importe de limiter la propagation de la désinformation et de diffuser parmi les jeunes les idéologies qui contribuent à l'unité et à la cohésion sociale. Il est crucial de trouver un équilibre entre la liberté d'expression et la nécessité de veiller à ce que l'incitation à la violence et les idéologies extrémistes ne se répandent pas.

Les Maldives ont toujours considéré les jeunes comme des partenaires pour la paix plutôt qu'un facteur d'instabilité. Ma délégation estime qu'il faut changer la perception des jeunes en suivant une démarche similaire dans les pays en situation de conflit et menacés par un conflit. Les jeunes peuvent jouer un rôle important dans la prévention des conflits en renforçant la cohésion et la résilience des sociétés, et leur rôle ne doit pas être ignoré. La mise en place d'une approche prenant en compte les jeunes nécessitera des investissements considérables, et son apport sera inestimable puisqu'elle permettra de bâtir un avenir stable, prospère et pacifique pour les générations futures.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de l'Islande.

M. Thórdarson (Islande) (*parle en anglais*) : Je remercie la présidence péruvienne du Conseil de sécurité d'avoir convoqué le présent débat public sur les jeunes, la paix et la sécurité. Je remercie également les intervenants de leurs excellentes déclarations. L'étude indépendante sur les jeunes, la paix et la sécurité (voir S/2018/86) est très riche d'informations, et

M. Simpson et son équipe ont de toute évidence mené de vastes consultations.

L'étude souligne le fait que la plupart des jeunes ont une perception responsable et sophistiquée du monde. Les 1,8 milliard de jeunes que compte le monde sont mieux connectés qu'à tout autre moment de l'histoire. Ils sont au courant de la situation locale, régionale et mondiale, bien plus que ne l'ont jamais été leurs parents et leurs grands-parents. Cela signifie qu'ils peuvent comparer les événements dans diverses régions du monde. Ils savent où les gouvernements et la démocratie fonctionnent, mais voient également comment le dénuement, les violations des droits de l'homme et les inégalités menacent la paix et la prospérité.

Les jeunes savent que pour vivre dans des sociétés pacifiques et jouissant de la sécurité, l'absence de violence n'est pas suffisante. Ils veulent préserver la planète et sont conscients que les changements climatiques pourraient provoquer des conflits à l'avenir. Néanmoins, l'étude révèle que les gouvernements ont tendance à traiter les jeunes comme un problème plutôt que comme des partenaires pour la paix. Pourtant, la plupart des jeunes sont pacifiques. Ils veulent agir et diriger mais se sentent souvent exclus du processus politique. L'éducation a un rôle puissant à jouer dans la consolidation et la pérennisation de la paix, mais il est difficile de viser juste. Les médias donnent une idée trompeuse des jeunes, en particulier les jeunes hommes, et certaines forces politiques cherchent à les manipuler à des fins politiques.

Les sociétés qui laissent les jeunes participer à la vie publique ont moins de risques de tomber dans la violence. Par exemple, la répression brutale de jeunes manifestants et de militants politiques par les autorités syriennes a contribué au déclenchement d'un conflit qui dure depuis sept ans. Ces éléments ainsi que d'autres qui ressortent de l'étude doivent nous interpeller.

L'étude contient des recommandations utiles que l'ONU et le Conseil de sécurité devraient examiner de façon plus approfondie. Nous serions favorables à des recommandations visant à maintenir le programme relatif aux jeunes, à la paix et à la sécurité à l'ordre du jour. Dans le cadre de la planification des opérations de maintien de la paix par le Conseil de sécurité, il faut prendre en compte leurs effets sur les jeunes. Il est désormais établi que des processus inclusifs en faveur de la paix et de la sécurité donnent de meilleurs résultats. Ainsi, garantir la participation des jeunes aux efforts de

prévention des conflits n'est pas seulement juste; c'est aussi essentiel au succès de nos efforts.

Le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale doivent conjuguer leurs efforts en vue de l'opérationnalisation du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité. Je me félicite du projet de résolution du Conseil sur les jeunes, la paix et la sécurité et de la décision du Président de l'Assemblée générale, M. Miroslav Lajčák, d'organiser un dialogue des jeunes le 30 mai.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la Turquie.

M. Çavuşoğlu (Turquie) (*parle en anglais*) : C'est un honneur pour moi que de prendre la parole devant le Conseil de sécurité à cette date spéciale, le 23 avril, date à laquelle l'Assemblée nationale turque s'est réunie pour la première fois en 1920 à Ankara. Le fondateur de notre République, Mustafa Kemal Atatürk, a dédié cette journée aux enfants du monde entier. Aujourd'hui, nous voudrions exprimer notre solidarité aux enfants et aux jeunes qui sont opprimés et qui sont victimes de la traite d'êtres humains et du trafic de migrants de par le monde.

Il y a 1,8 milliard de jeunes dans le monde. Il s'agit de la plus grande cohorte de jeunes de l'histoire du monde et d'un atout important pour notre avenir commun. Pourtant, aujourd'hui, partout dans le monde, les idéologies extrémistes, la radicalisation et le terrorisme prennent les jeunes pour cible. Des groupes terroristes tels que Daech, Al-Qaida, le Parti des travailleurs du Kurdistan, les Unités de protection du peuple et le Fethullahçı Terör Örgütü maltraitent et recrutent des femmes, des enfants et des jeunes. La xénophobie, les courants anti-islamiques, la discrimination ethnique et religieuse et la marginalisation socio-économique sont les causes profondes de la radicalisation chez les jeunes. Nous devons y mettre un terme. Ce qu'il nous faut, c'est une approche holistique.

En Turquie, la moitié de la population est âgée de moins de 31 ans. En outre, nous avons accueilli près d'un million de jeunes syriens, et nous avons mis en place des structures et des politiques gouvernementales bien adaptées pour répondre à leurs besoins. Nous encourageons les jeunes à participer pleinement à la vie sociale et économique en Turquie. Nous avons abaissé l'âge d'éligibilité pour les élections législatives et nous veillons à ce que les jeunes participent aux processus de décision. Nous mettons en avant des modèles d'identification, la réinsertion sociale et les programmes de

réadaptation. L'éducation est également un facteur important. Nous ne laissons personne de côté et nous garantissons l'égalité des chances à tout le monde. Par ailleurs, nous encourageons le dialogue entre les jeunes issus de milieux différents. Tous ces efforts complètent ceux que nous déployons en vue de la réalisation des objectifs de développement durable et du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Nous, les décideurs et les personnalités politiques, avons des responsabilités importantes. L'une des raisons qui explique la montée de l'extrémisme, particulièrement en Europe occidentale, ce sont les discours tenus par certaines personnalités politiques, qui sont de nature à créer des divisions. Cette approche divise les gens sur la base de considérations ethniques et religieuses. Il s'agit d'un jeu très dangereux. Nous devons éviter de créer des stéréotypes. Nous devons plutôt faire passer un message d'unité, des messages positifs.

La radicalisation et l'extrémisme violent ne concernent pas une religion, une croyance ou une communauté particulière. Ce sont des défis communs, que nous devons relever ensemble. La résolution 2250 (2015) atteste du rôle crucial que joue la jeunesse en matière de paix et de sécurité. La nouvelle résolution qui sera adoptée nous fournira des orientations supplémentaires. Nous devons également exploiter le potentiel des mécanismes en place, tels que l'Alliance des civilisations. L'Espagne et la Turquie essaient de relancer cette initiative dont nous avons plus que jamais besoin.

Nous devons aussi garantir la cohérence des mesures prises aux niveaux national, régional et mondial. Les pratiques exemplaires et les enseignements tirés de l'expérience dans une région du monde peuvent être exploités à l'échelle mondiale. C'est pour cette raison que nous devons développer les capacités d'appui de l'ONU en faveur des États Membres. Nous continuerons à contribuer à tous les efforts visant à autonomiser les jeunes.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à la représentante du Kenya.

M^{me} Kobia (Kenya) (*parle en anglais*) : Au nom de la délégation kenyane auprès de l'Organisation des Nations Unies, je vous félicite, Monsieur le Président, d'avoir organisé ce débat public sur le rôle des jeunes dans la prévention et le règlement des conflits, ainsi que dans le maintien et la promotion de la paix et de la sécurité.

En outre, je voudrais féliciter M. Graeme Simpson pour le rôle de chef de file qu'il a joué dans la publication de l'étude sur les jeunes et la paix et la sécurité (voir S/2018/86), qui a fait appel à la jeunesse kényane au cours du processus de consultation. Nous nous félicitons des recommandations de fond adressées aux États Membres en vue de leur adoption et de leur mise en œuvre au niveau national. Je tiens également à remercier l'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse, M^{me} Jayathma Wickramanayake, pour sa déclaration détaillée et les autres intervenants pour leurs observations éclairantes.

Le Kenya a une population très jeune, car environ 78 % des Kényans sont âgés de moins de 35 ans. À une époque où la population mondiale des jeunes est à son plus haut niveau, l'autonomisation des jeunes et leur véritable intégration dans tous les aspects de la société revêtent la plus haute importance et constituent une priorité pour le Gouvernement kényan.

Même si le rôle essentiel que les jeunes jouent dans le règlement et la prévention des conflits est de plus en plus reconnu, ils continuent de se heurter à des difficultés non seulement pour avoir accès à la table de négociation mais aussi pour influencer les débats et les décisions une fois qu'ils participent aux processus de médiation. Cela est dû en grande partie aux attitudes négatives ou indifférentes des parties aux conflits envers les processus inclusifs et au fait que les jeunes ont peu d'expérience et d'influence sur le plan politique.

Afin de réduire les obstacles et de permettre aux jeunes de réaliser pleinement leur potentiel en matière de promotion de la paix et de la stabilité, le Gouvernement kényan a pris des mesures concrètes pour mettre en place des cadres afin de sensibiliser les jeunes et de les associer aux efforts de prévention des conflits et de maintien de la paix. À cet égard, le Kenya a déjà commencé à élaborer un plan d'action national pour la mise en œuvre de la résolution 2250 (2015). Des consultations sont prévues aux niveaux des comtés et aux niveaux national et régional pour sensibiliser les parties prenantes concernées et recueillir leurs vues avant l'élaboration du projet de plan d'action. Les organisations de jeunes, la société civile, les organisations internationales, les universités et le secteur privé, entre autres parties prenantes, seront des partenaires clés dans cette phase initiale, ainsi que lors des phases ultérieures.

En outre, les organismes gouvernementaux chargés des questions liées à la paix et à la sécurité prennent déjà des mesures pour être plus inclusifs. Le

Comité directeur national chargé de la consolidation de la paix et de la gestion des conflits a élaboré des directives à l'intention des structures de paix, qui stipulent que pour 15 membres de ces structures, il doit y avoir un représentant et une représentante de la jeunesse.

De plus, au moyen de formations portant sur la paix, la cohésion nationale, le règlement des conflits et la médiation dans le cadre du renforcement des capacités, la Commission pour la cohésion et l'intégration nationales a pu atteindre 24 964 jeunes dans le pays en vue de créer un vivier de jeunes agents pour la cohésion.

Au niveau local, un certain nombre de structures ont été créées au sein des établissements d'enseignement afin de faciliter une plus grande contribution des jeunes à la paix et à la sécurité. Des clubs *Amani* – que l'on peut traduire par « clubs pour la paix » – ont été créés dans les écoles primaires et jusqu'aux universités. En complément aux clubs *Amani*, chacune des universités publiques et privées dispose d'un groupe d'ambassadeurs de la paix. Des groupes de jeunes ont également été créés dans des implantations sauvages et les zones rurales afin de ne laisser personne de côté.

Je me dois de rappeler que la radicalisation et l'extrémisme violent continuent de poser des difficultés aux Kényans, et plus particulièrement au sein de la jeunesse kényane. Nous exhortons le Conseil à s'unir plus encore et à aller au-delà de la simple condamnation de l'extrémisme violent pour lutter contre la haine et l'exclusion basées sur l'appartenance religieuse ou ethnique, qui sapent le potentiel de nos jeunes. À cet égard, il est nécessaire de collaborer avec le secteur privé, notamment les entreprises de médias sociaux, afin d'empêcher les groupes terroristes d'avoir accès à ces plateformes pour les utiliser en tant que moyen de radicalisation.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer l'attachement du Kenya à la pleine application de la résolution 2250 (2015). Nous nous félicitons des recommandations formulées dans l'étude sur les jeunes et la paix et la sécurité, et attendons avec intérêt de travailler avec tous les partenaires concernés pour l'adoption de mesures concrètes aux échelons national et local.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Estonie.

M. Reinart (Estonie) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier la présidence péruvienne du Conseil de sécurité ce mois d'avoir organisé ce débat opportun, avant la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la consolidation et la pérennisation de la paix. La

question de la participation des jeunes à l'instauration et à la pérennisation de la paix mérite notre attention à chaque étape du processus. À cet égard, nous nous félicitons vivement de la note de cadrage du Conseil de sécurité (S/2018/324, annexe) sur cette question.

L'Estonie s'associe elle aussi à la déclaration que va prononcer l'observatrice de l'Union européenne.

Je voudrais commencer par souligner l'importance de la résolution 2250 (2015) qui, pour la première fois, s'est penchée sur la nécessité d'associer les jeunes aux discussions portant sur la paix et la sécurité et a reconnu que les jeunes jouent un rôle crucial dans le maintien et la promotion de la paix et de la sécurité internationales.

L'Estonie salue l'étude indépendante sur les jeunes et la paix et la sécurité (voir S/2018/86) et se félicite vivement qu'un certain nombre de jeunes aient participé à son élaboration. Nous espérons que l'étude sera suivie de mesures concrètes sur la base de ses recommandations et qu'elle permettra de commencer à véritablement associer les jeunes aux questions liées à la paix et à la sécurité. Je voudrais souligner certains aspects qui expliquent pourquoi une participation réelle des jeunes revêt une importance capitale.

Premièrement, encourager les jeunes à participer activement à la société contribue directement à la prévention de la violence, y compris de l'extrémisme violent et des conflits. Si nous voulons que les efforts de prévention que nous déployons à l'échelle mondiale soient couronnés de succès, il est essentiel que nous mettions l'inclusion au cœur des stratégies de prévention. L'étude a constaté que les inégalités structurelles et l'exclusion sociale, politique et économique contribuent à la pauvreté, à la violence et à l'impuissance des jeunes. Par conséquent, si nous voulons mettre en place des sociétés plus inclusives, nous devons appuyer l'égalité d'accès de tous les jeunes à l'éducation et au marché du travail, promouvoir leurs droits humains et libertés fondamentales, ainsi que l'état de droit et l'égalité des sexes et tendre la main aux jeunes les plus marginalisés.

Deuxièmement, des partenariats pour la consolidation de la paix diversifiés et axés sur l'être humain qui incluent véritablement les jeunes, les femmes, les organisations de la société civile et d'autres acteurs sociaux sont essentiels pour la consolidation et la pérennisation de la paix. Les jeunes sont des acteurs clefs de la transformation sociale, et leur permettre de contribuer avec leur enthousiasme, leur idéalisme, leur énergie et leurs

solutions novatrices sera utile aux efforts de consolidation de la paix. C'est pourquoi, lorsqu'un conflit prend fin, il est essentiel que les jeunes aient la possibilité de participer aux activités d'après-conflit et aux processus de prise de décision.

Il est important de permettre aux jeunes de faire entendre leurs voix. À cette fin, l'Estonie a abaissé l'âge de la majorité électorale de 18 à 16 ans dans les élections locales, en réponse à l'initiative de jeunes qui souhaitent s'impliquer davantage dans le processus de prise de décision au niveau local. Le résultat a été positif.

Il est grand temps que la contribution des jeunes à la pérennisation de la paix soit davantage reconnue et soutenue par les États Membres et le système des Nations Unies. À cet égard, nous nous félicitons également du rapport du Secrétaire général sur la consolidation et pérennisation de la paix (S/2018/43) et attendons avec intérêt la poursuite des débats sur cette question au cours de la réunion de haut niveau qui se tiendra cette semaine.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères du Monténégro.

M. Darmanović (Monténégro) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué le débat d'aujourd'hui sur les jeunes, la paix et la sécurité et salue l'attachement sans faille du Pérou à cette question. Je remercie également les personnalités qui ont fait des exposés aujourd'hui de leurs précieuses contributions à ce débat.

Le Monténégro s'associe à la déclaration qui sera faite par l'observatrice de l'Union européenne. Je souhaite ajouter quelques observations à titre national.

Nous ne cessons d'être les témoins des conséquences dramatiques de la violence et des conflits dans différentes parties du monde. Ce sont souvent les jeunes qui sont confrontés à des obstacles, allant de la discrimination à la marginalisation, en passant par la pauvreté et le conflit armé. Leurs voix sont nettement sous-représentées sur les questions qui les concernent, y compris la consolidation de la paix et la prévention des conflits. Les jeunes sont les principales victimes de la violence directe dans des situations de conflit, mais ils en sont parfois aussi les auteurs en raison de leur vulnérabilité face au recrutement militaire, volontaire et involontaire.

La question des jeunes et de la paix et la sécurité nécessite une action conjointe. Nous saluons les

conclusions et les recommandations de l'étude sur les jeunes et la paix et la sécurité (voir S/2018/86), réalisée en application de la résolution historique 2250 (2015). Le Monténégro a participé aux négociations sur cette résolution dans le cadre de la région d'Europe orientale et d'Asie centrale.

Le potentiel des jeunes à faciliter les processus de paix est souvent sous-estimé. Nous pensons qu'il est essentiel d'associer les jeunes à ce processus en tant que parties prenantes et décideurs, car cela leur permet de s'appropriier les politiques qui les concernent et qui nous concernent tous.

Il y a beaucoup de jeunes femmes et de jeunes hommes talentueux et créatifs qui font œuvre de pionnier en matière d'innovation, de nouveaux outils de médias sociaux et de façons d'atteindre les jeunes. Le Monténégro appuie tous les efforts visant à répondre aux besoins et aux priorités des jeunes et à proposer des solutions durables à leurs problèmes. La stratégie nationale de la jeunesse de Monténégro pour la période 2017-2021 s'attache à faciliter l'accès des jeunes au marché du travail, à l'emploi et à une éducation de qualité, à favoriser leur participation active aux processus de prise de décisions et à l'élaboration de politiques, et à promouvoir leur accès à des soins de qualité et à la culture, à la fois en tant que créateurs et consommateurs. Pour ce faire, nous cherchons à créer un cadre efficace qui permettra d'améliorer systématiquement la situation des jeunes au Monténégro. Nous croyons fermement que l'investissement dans la jeunesse est le meilleur investissement pour la stabilité et la prospérité de notre société.

La contribution du système des Nations Unies au Monténégro par le biais de divers programmes et projets, en particulier le programme d'autonomisation des jeunes, revêt une grande importance pour permettre aux jeunes de mettre à profit leur plein potentiel dans le cadre de la prise de décisions, de la création d'entreprises et de la participation à diverses activités sociales. Le Monténégro est également très actif dans le rapprochement des jeunes de la région des Balkans occidentaux. Des représentants du Gouvernement et de la société civile monténégrine ont participé à un processus exhaustif en vue de créer le Bureau régional de coopération pour la jeunesse. Nous sommes fiers que le Monténégro ait été le premier à établir un bureau de liaison pour cette importante initiative régionale qui vise à favoriser la réconciliation par le biais d'activités

menées conjointement par les jeunes de la région des Balkans occidentaux.

Les jeunes du monde entier peuvent apporter une contribution importante à la pérennisation de la paix et de la stabilité. Nous sommes conscients que la réalisation des objectifs de paix et de développement concerne leur avenir et qu'ils doivent réellement avoir voix au chapitre. Veiller à ce que les jeunes participent activement à la prise de décisions et soient traités comme un atout essentiel pour la société est un impératif démographique et démocratique. Offrir aux jeunes une éducation adéquate pour la prévention des crises et la consolidation de la paix favorise le développement et une paix durable. Le Monténégro appuie sincèrement les efforts déployés par l'ONU pour créer des espaces où les jeunes puissent contribuer au programme de paix et de sécurité, et il se tient prêt à être un partenaire fiable dans ces efforts.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Ukraine.

M. Kyslytsya (Ukraine) (*parle en anglais*) : L'Ukraine s'associe à la déclaration que doit faire l'observateur de l'Union européenne. À titre national, je voudrais y ajouter ce qui suit.

Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, de votre initiative d'organiser le présent débat public consacré aux jeunes et à la paix et la sécurité. Je remercie également l'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse, M^{me} Jayathma Wickramanayake, de son exposé, ainsi que les autres intervenants de leurs contributions.

Il y a un peu plus de deux ans, le Conseil de sécurité adoptait à l'unanimité la résolution 2250 (2015), considérant qu'il fallait tirer profit de l'énergie et de la créativité des jeunes, et qu'ils devaient prendre une part active à l'instauration d'une paix durable et œuvrer à la justice et à la réconciliation. Nous apprécions hautement le travail de l'équipe dirigée par M. Graeme Simpson, et nous nous félicitons de l'étude sur les jeunes et la paix et la sécurité (voir S/2018/86) que ses membres ont préparée en réponse à la résolution. Je tiens à assurer mes collègues que le Gouvernement ukrainien examine attentivement les recommandations contenues dans le rapport et qu'il en tiendra compte alors qu'il continue d'adapter sa politique nationale de la jeunesse.

Malheureusement, force est de reconnaître le fait suivant et d'en convenir avec la conclusion de l'étude : les gouvernements et les acteurs internationaux ont

tendance à considérer les jeunes comme un problème à régler plutôt que comme des partenaires pour la paix, et cela suscite le mécontentement d'un grand nombre de jeunes dans le monde. Nous entendons faire de ce défi l'une de nos priorités, dans le but de contribuer à la paix et la sécurité internationales. Nous sommes fermement convaincus que les jeunes, qui sont au nombre de 1,8 milliard dans le monde, peuvent jouer un rôle crucial dans l'édification d'un monde plus pacifique que celui qui est le nôtre aujourd'hui. Cela peut être réalisé en veillant à ce que les politiques de la jeunesse qui visent à une intégration sociale harmonieuse n'excluent personne, et en laissant s'exprimer le potentiel constructif et créatif des jeunes, dans l'intérêt des sociétés.

Nous continuerons de porter une attention particulière à cette question par le biais des programmes des Nations Unies et de procédures spéciales pour la jeunesse. Les jeunes représentent l'avenir. Bien qu'ils contribuent activement à la paix et à la sécurité en participant aux opérations de maintien de la paix – et j'invite les personnes ici présentes à simplement constater l'âge moyen des Casques bleus –, ce sont eux qui souffrent le plus des catastrophes politiques et dues à l'homme, tout comme les femmes et les enfants.

Je tiens à souligner que les jeunes comptent parmi ceux qui ont le plus souffert de l'agression russe contre l'Ukraine en Crimée et dans le Donbass. Les jeunes de ces régions ont été privés de leur chance de recevoir une éducation de qualité et de travailler. Plus de 60 % des personnes déplacées sont des jeunes femmes. Néanmoins, des dizaines de milliers de jeunes se sont portés volontaires pour soutenir nos forces armées dans leur lutte pour protéger l'intégrité territoriale et la souveraineté de l'Ukraine. Les organisations de jeunes et d'étudiants ont pris une part tout aussi active à l'acheminement de l'aide et de l'assistance humanitaire aux populations affectées par les hostilités qui en ont résulté.

Ma délégation a maintes fois exhorté la Fédération de Russie à assumer ses responsabilités juridiques internationales, et nous exigeons qu'elle mette fin à ses actes illicites en République autonome de Crimée, dans la ville de Sébastopol, ainsi que dans certains secteurs des régions de Donetsk et de Louhansk. À titre d'exemple, selon le dernier rapport établi par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme en Ukraine, publié il y a un mois, la Fédération de Russie a continué de forcer les habitants de la Crimée à entrer dans ses forces armées, enrôlant au moins 4 800 hommes dans deux campagnes en 2017, en

violation du droit international humanitaire. En outre, les tribunaux de Crimée ont commencé à juger des affaires d'insoumission. Nous exigeons donc que la Fédération de Russie mette un terme à la pratique illégale d'enrôler de jeunes hommes dans les territoires occupés et qu'elle respecte les obligations qui lui incombent en tant que puissance occupante en vertu du droit international humanitaire, comme le prévoit l'Assemblée générale.

Quelle que soit la fierté que l'action de la jeunesse ukrainienne nous inspire, repousser l'agression étrangère et en gérer les conséquences n'est pas le destin que nous avons imaginé pour notre jeune génération. C'est pourquoi le Gouvernement ukrainien est désormais résolu à renforcer, sur le plan qualitatif, le potentiel de notre jeunesse, ainsi qu'à lui assurer l'égalité des chances et à lui garantir l'égalité des droits. À cet égard, nous sommes fermement convaincus que l'éducation doit jouer et qu'elle jouera un rôle de premier plan pour façonner l'avenir de nos jeunes, renforcer leur participation à la vie publique et leur inculquer ouverture d'esprit, tolérance et goût d'entreprendre et de réussir.

Pour atteindre cet objectif, une réforme de l'enseignement a été lancée en 2017, avec l'adoption d'une loi sur l'éducation. Entre autres choses, celle-ci est pleinement conforme à la recommandation de l'étude de soutenir la mise en place de politiques et de pratiques inclusives pour garantir à tous les jeunes l'égalité d'accès au marché du travail et le respect des droits et principes fondamentaux dans l'emploi.

Nous réaffirmons notre position, à savoir que l'autonomisation des jeunes et des organisations axées sur la jeunesse est indispensable pour promouvoir des rôles modèles positifs, pour trouver des réponses à opposer à la violence et pour faire prévaloir des relations sociales pacifiques. Par conséquent, s'agissant des jeunes, le Gouvernement ukrainien a abandonné l'attitude paternaliste qui consiste à travailler avec eux et adopté une approche inclusive qui promeut leur participation. Nous notons qu'une telle approche est également recommandée par les auteurs de l'étude dont nous sommes saisis.

L'Ukraine est convaincue que l'on ne saurait trop insister sur le rôle des jeunes s'agissant d'assurer la paix et la sécurité. L'énergie et la créativité des jeunes peuvent contribuer au développement et au progrès de leurs sociétés. Malheureusement, il existe aussi de nombreux exemples montrant que cette énergie peut être exploitée à des fins destructrices, et qu'elle l'est. Il est de notre responsabilité commune d'aider la jeune génération à

combler ses aspirations à forger un monde meilleur pour demain, de les doter des outils idoines grâce à l'éducation et de veiller à ce que les jeunes deviennent les artisans de la paix et d'un changement positif.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la Suisse.

M^{me} Baeriswyl (Suisse) : Comme le disait Mahatma Gandhi : « Si nous voulons parvenir à la paix réelle dans ce monde (...), nous devons commencer par les jeunes ». Étant donné que près de la moitié de la population mondiale a moins de 24 ans, il est primordial de considérer leurs besoins et leurs vulnérabilités et, à plus forte raison, d'utiliser l'immense potentiel dont les jeunes disposent pour l'édification d'une société paisible et sûre.

Qu'il me soit permis de mettre l'accent sur deux thèmes recommandés par le Secrétaire général dans son étude sur les jeunes et la paix et la sécurité (voir S/2018/86) : l'inclusion et l'éducation.

Premièrement, les jeunes devront vivre demain avec les choix que nous faisons aujourd'hui. Pour cette raison, il est indispensable de les inclure dans nos prises de décision dès aujourd'hui. Non seulement il s'agit d'un impératif moral, mais cela est aussi dans l'intérêt d'une communauté internationale tenant sérieusement à son avenir. Si nous voulons pérenniser la paix, celle-ci doit être portée, adoptée et mise en œuvre par les jeunes, hommes et femmes.

Or, il existe de nombreuses initiatives sur la participation politique. Nous en avons entendu et admiré quelques-unes aujourd'hui. Je mentionnerais aussi le Parlement africain de la jeunesse, ainsi que le Parlement européen de la jeunesse. Ils sont autant de preuves que les jeunes veulent activement contribuer à façonner l'avenir de nos pays. Nous devrions les encourager pour qu'ils inspirent aussi ceux qui choisissent de ne pas, jusqu'à présent, participer aux référendums et aux élections. La démocratie est le fruit d'un travail sans relâche, qui doit être constamment retravaillé et défendu, dans mon pays comme dans tous les autres.

L'inclusion des jeunes est particulièrement importante lors des situations de conflit. En Syrie, les jeunes joueront un rôle fondamental dans la recherche d'une solution durable. C'est pourquoi la Suisse soutient, depuis 2016, le Bureau d'aide à la société civile, à Genève. Plus d'un millier de participants, pour la plupart âgés de moins de 30 ans, ont représenté plus de 400 organisations non gouvernementales syriennes lors de ces

négociations placées sous l'égide de l'ONU. Ils ont joué un rôle constructif dans l'identification des priorités pour l'avenir des jeunes en Syrie. Nous devons continuer à les soutenir autant que nous le pouvons.

Deuxièmement, l'éducation, c'est « allumer un feu », selon la définition du poète William Butler Yeats. C'est en éduquant les jeunes esprits que les grands changements seront possibles. Et nous avons besoin de grands changements. Tous les jeunes devraient avoir accès à une éducation inclusive, de qualité, et équitable, comme le préconise le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Cependant, nombre de jeunes hommes et femmes ont été déracinés par la violence des conflits et des persécutions, et les déplacements de population atteignent de nouveaux records. À l'heure actuelle, la moitié des réfugiés ont moins de 18 ans, et ils passent davantage de temps en déplacement et en exil qu'à l'école. C'est là le germe de futures générations perdues. Une petite minorité peut aller jusqu'à faire des choix animés par son sentiment d'appartenance, son statut et son pouvoir, et les risques de violence s'en trouvent exacerbés.

C'est là que nous devons intervenir pour briser le cercle vicieux de la misère, de la radicalisation et du conflit. C'est pourquoi la Suisse a augmenté de 50 % son budget destiné aux activités d'éducation menées dans des contextes fragiles. Au cours des dernières années, par exemple, nous avons remis en état 128 écoles au Proche-Orient, ce qui a facilité l'accès à l'éducation pour environ 86 000 jeunes, dont de nombreux enfants syriens réfugiés.

Environ 408 millions de jeunes âgés de 15 à 29 ans vivent dans des contextes de violence organisée ou de conflit armé à travers le monde. Nous devons intensifier nos efforts pour permettre à cette génération d'avoir un avenir et de jouir de la paix, de la sécurité et de la prospérité. Les défis à relever sont considérables, et il est difficile de prévoir combien de temps sera nécessaire pour les surmonter. Mais, comme dit l'adage : « La meilleure façon de prédire l'avenir est de le créer ». C'est ce que je suggère de faire, ensemble, avec nos jeunes.

Le débat d'aujourd'hui et la résolution à adopter sont un pas de plus dans la bonne direction. C'est pourquoi je tiens, Monsieur le Président, à vous remercier chaleureusement.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à l'observateur de l'Union européenne.

M. Leffler (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne (UE) et de ses États membres. Les pays candidats à l'adhésion, l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro, la Serbie et l'Albanie; le pays du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel, la Bosnie-Herzégovine; le pays membre de l'Association européenne de libre-échange et de l'Espace économique européen, le Liechtenstein; ainsi que l'Ukraine, Moldova et la Géorgie s'associent à la présente déclaration.

Je voudrais tout d'abord remercier tout particulièrement de leurs déclarations l'Envoyé du Secrétaire général pour la jeunesse et l'auteur principal de l'étude indépendante sur les jeunes et la paix et la sécurité (voir S/2018/86), ainsi que les représentants de la jeunesse et de la société civile. Je voudrais exprimer la gratitude de l'Union européenne pour la réalisation de cette étude et son appui aux recommandations qu'elle contient. L'Union européenne a contribué à ce processus phare en accueillant une consultation régionale européenne sur les jeunes et la paix et la sécurité, et nous avons salué cette occasion de faire entendre les voix de jeunes Européens dans ce processus.

Nous nous félicitons de ce débat public, de la façon dont le Pérou dirige le Conseil et de l'adoption, qui est envisagée, d'une nouvelle résolution du Conseil de sécurité sur les jeunes et la paix et la sécurité. Nous nous attendons à un résultat stratégique et tourné vers l'avenir pour accélérer la mise en œuvre de cet important programme. Nous appuyons également les rapports de mise en œuvre annuels du Secrétaire général, ainsi que les débats publics annuels au Conseil, notamment les exposés de jeunes artisans de la paix.

Le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité nous rappelle que les jeunes veulent être entendus; ils veulent agir et ils veulent diriger. Reconnaître ces aspirations, et donner aux jeunes les moyens de les concrétiser, est la promesse faite par le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité. Qu'il me soit permis de présenter le point de vue de l'Union européenne sur ce sujet.

Pour commencer, nous devons contester les généralisations qui associent exclusivement aux jeunes le risque de radicalisation et d'action violente. Elles font passer à tort les jeunes hommes pour des coupables potentiels et les jeunes femmes pour des victimes potentielles. Nous savons au contraire qu'une majorité écrasante de jeunes, comme chacun d'entre nous, recherchent un avenir pacifique pour eux-mêmes, pour leurs voisins et

pour la communauté nationale et internationale au sens large. Nous voyons que trop peu d'initiatives sont prises pour exploiter leur capacité potentielle de prévenir les conflits et de contribuer à la pérennisation de la paix.

L'étude et le présent débat public sont une excellente occasion de changer ces perceptions. Dans ce contexte, l'Union européenne partage l'opinion que le meilleur moyen de prévenir la violence et de pérenniser la paix est de s'atteler au problème des expériences d'exclusion et de marginalisation faites par les jeunes. Par ailleurs, l'Union européenne écoute attentivement l'appel lancé par les jeunes, amplifié par l'étude, à donner la priorité aux activités de consolidation de la paix fondées sur les jeunes et dirigées par les jeunes, et à investir dans ces activités.

Je voudrais transmettre trois messages concernant l'inclusion, la résilience et l'esprit d'initiative.

Premièrement, l'Union européenne s'est toujours efforcée de promouvoir les coalitions de consolidation de la paix globales, axées sur l'humain, qui incluent authentiquement les jeunes, les femmes, les organisations de la société civile et d'autres partenaires. Nous continuons d'accélérer la mise en œuvre du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité, ainsi que du programme pour les femmes et la paix et la sécurité, qui sont étroitement liés et qui se renforcent mutuellement.

Pour l'Union européenne, l'intégration des jeunes commence par un dialogue véritable avec les jeunes. Nous voulons comprendre leur vision en matière de consolidation de la paix et trouver des occasions d'appuyer et d'amplifier leurs initiatives. Dans un mois jour pour jour, l'Union européenne organisera à Bruxelles une conférence innovante et ouverte à tous sur les jeunes, la paix et la sécurité, en partenariat avec l'ONU et les organisations de la société civile. Nous espérons que cette conférence créera un nouvel espace et un nouveau cadre pour que les jeunes artisans de la paix, à l'intérieur et à l'extérieur de l'Union européenne, nouent un dialogue interactif avec les dirigeants et les parties prenantes de l'Union européenne et avec les partenaires non gouvernementaux et multilatéraux. Cette conférence renforcera davantage l'élan en faveur de l'accent mis par l'Union européenne sur les jeunes et la paix et la sécurité, ainsi que notre coopération avec l'ONU sur le rôle des jeunes dans la consolidation de la paix.

Deuxièmement, l'investissement de l'Union européenne dans la jeunesse est actuellement la priorité de

nombreux programmes sur quatre continents. À titre d'exemple, nous avons récemment lancé un projet avec l'UNICEF pour renforcer la résilience et l'investissement civique d'adolescents et de jeunes dans des zones touchées par le conflit dans l'est de l'Ukraine. Un projet mondial avec l'UNESCO vise à renforcer les capacités de planification du secteur de l'éducation en matière de prévention des conflits et de préparation aux crises. Un autre projet de l'Union européenne en République démocratique du Congo vise à renforcer la participation des jeunes à la prévention des conflits dans les régions touchées par les activités de l'Armée de résistance du Seigneur.

Troisièmement, l'Union européenne se joint pleinement à l'appel de l'étude à optimiser les capacités d'appropriation et d'action des jeunes sur les questions de paix et de sécurité. Le partenariat Afrique-Union européenne est une illustration de la façon dont nous donnons les moyens aux jeunes de développer leurs qualités de dirigeants. Au cinquième Sommet Union africaine-Union européenne, qui a eu lieu à Abidjan en novembre dernier, les jeunes ont fourni des recommandations politiques sur les sujets prioritaires pour l'Union africaine et l'Union européenne. Mais surtout, plusieurs de ces jeunes avaient passé cinq semaines à travailler de manière intensive avec les structures de l'Union africaine et de l'Union européenne pour transformer ces recommandations en un programme pour la jeunesse assorti d'initiatives et de propositions concrètes. Ce programme a été présenté aux chefs d'État africains et européens durant le sommet, et nous travaillons actuellement à un mécanisme de suivi pour faire en sorte que les jeunes soient systématiquement inclus dans le partenariat Afrique-Union européenne.

Comme le souligne l'étude, le travail des jeunes est le dénominateur commun entre paix et sécurité, droits de l'homme, développement durable et questions humanitaires. Dans le même esprit, le travail que l'Union européenne réalise pour et avec les jeunes permet de relier tous les acteurs, politiques et instruments européens et représente un aspect clef de la cohérence de notre action au sein de l'Union et en dehors.

De nombreuses personnes de tous âges et de toutes générations sont prêtes à agir pour bâtir la paix. Mobiliser le potentiel des jeunes en tant qu'artisans de paix est un des grands défis et une des grandes chances de notre temps. Le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité montre la voie que nous devons suivre tous ensemble.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la Finlande.

M^{me} Sipiläinen (Finlande) (*parle en anglais*) : Je remercie le Pérou d'avoir organisé ce débat public. La Finlande salue l'étude sur les jeunes et la paix et la sécurité réalisée par le Secrétariat (voir S/2018/86) et remercie M. Graeme Simpson, ainsi que son groupe consultatif d'experts, pour le travail fouillé qu'ils ont accompli en vue de réaliser cette étude.

La Finlande s'associe à la déclaration que vient de faire l'observateur de l'Union européenne.

Le Conseil de sécurité a adopté la résolution 2250 (2015) sur les jeunes et la paix et la sécurité en 2015, mais de jeunes gens actifs avaient préparé le terrain bien avant cette date. La résolution promeut l'idée que la jeunesse est une force positive pour la paix. Aujourd'hui, il est important de se pencher sur la mise en œuvre effective de la résolution. L'étude réalisée en application de la résolution 2250 (2015) est un outil inestimable pour encourager la pleine participation des jeunes aux processus de paix.

La Finlande se félicite que le Secrétaire général António Guterres ait fait de la prévention l'axe central de son programme. L'étude indépendante souligne le rôle des jeunes dans la prévention des conflits.

Il ne fait plus aucun doute qu'une démarche inclusive en matière de consolidation de la paix est indispensable pour obtenir de bons résultats et que la pérennisation de la paix suppose la participation d'un large éventail d'acteurs issus de toutes les composantes de la société. Cela signifie notamment les jeunes, les femmes et la société civile.

Dans la plupart des sociétés en proie à un conflit violent, les femmes sont sous-représentées au niveau de la prise de décisions, qu'il soit formel ou informel. Comme nous le savons, les jeunes constituent un autre pan important de la population à être souvent tenu à l'écart des processus politiques. Cela veut dire que la voix des jeunes femmes passe trop souvent inaperçue, surtout dans les situations de conflit. En Finlande, M^{me} Jutta Urpilainen, Représentante spéciale du Ministre des affaires étrangères pour la médiation, a choisi d'axer en priorité son travail sur les jeunes et les femmes.

Le programme pour les femmes et la paix et la sécurité prôné par la résolution 1325 (2000) a acquis une force normative et politique considérable depuis son adoption, il y a 18 ans. La Finlande reste fermement

déterminée à promouvoir les priorités concernant les femmes et la paix et la sécurité, et notre troisième plan d'action national relatif à la résolution, récemment publié, a été rédigé avec la participation étroite de la société civile. Nous espérons voir des progrès similaires en ce qui concerne le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité.

Je saisis cette occasion pour féliciter M^{me} Jayathma Wickramanayake pour son travail en tant qu'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse. Nous entendons continuer de coopérer étroitement avec elle.

Plusieurs organisations de jeunesse finlandaises particulièrement actives ont joué un rôle important dans la promotion de la résolution 2250 (2015). Nos efforts futurs pour faire avancer la mise en œuvre de la résolution prévoient de continuer d'impliquer fortement la société civile, en particulier les organisations de jeunes, à ce processus. Le Réseau 2250, un réseau national qui réunit un groupe d'intervenants et d'organisations non gouvernementales axées sur la représentation des jeunes, est une illustration concrète de ce travail.

L'étude envoie un message fort quant à la nécessité de maintenir la question des jeunes à l'ordre du jour du Conseil de sécurité. La problématique de la jeunesse devrait être prise en compte dans toutes les futures résolutions, avec également la mise en place de mécanismes de suivi pour garantir sa mise en œuvre. L'étude montre que la confiance mutuelle entre les jeunes et les gouvernements est une condition préalable à une plus grande participation des jeunes. Cela signifie qu'il faut promouvoir activement leur participation et leur confier des responsabilités, et ne pas se contenter de tolérer leur présence. Le rapport contient également des recommandations concrètes qui doivent être mises en œuvre. Je voudrais en particulier mettre en avant les recommandations relatives à l'éducation et à l'initiation aux médias, qui peuvent toutes les deux contribuer à la fois au relèvement et à la construction d'un avenir pacifique.

Notre rôle en tant que décideurs au sein de nos sociétés n'est pas de travailler pour les jeunes, mais avec eux. Les jeunes hommes et les jeunes femmes n'ont pas besoin que d'autres parlent en leur nom; ils ont juste besoin qu'on leur permette de monter sur scène et de s'exprimer, au lieu d'être toujours empêchés de le faire.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Norvège.

M. Frølich Holte (Norvège) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je tiens à remercier le Pérou d'avoir

organisé le présent débat. La Norvège félicite les auteurs de l'étude sur les jeunes et la paix et la sécurité (voir S/2018/86). Nous sommes également fiers d'avoir soutenu financièrement cette étude.

Comme le Secrétaire général l'a souligné, sans la pleine participation des jeunes, il n'y aura pas de paix durable, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 ne sera pas réalisé et l'extrémisme violent ne reculera pas. La jeunesse est notre plus grande ressource. Le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale reconnaissent tous deux le rôle clef que les jeunes peuvent jouer dans le maintien et la promotion de la paix et de la sécurité internationales.

La Norvège a pris un certain nombre de mesures concrètes pour mettre en œuvre la résolution 2250 (2015). Grâce à notre implication dans les efforts de paix et de réconciliation en Colombie, aux Philippines et au Soudan du Sud, nous avons pu observer de première main les importantes contributions apportées par les jeunes. Sur la base de cette expérience, nous préconisons d'associer, à un stade précoce, les jeunes femmes et les jeunes hommes aux négociations de paix et au règlement des conflits.

La Norvège soutient un certain nombre de mouvements de jeunesse, dont le Youth Civil Activism Network, qui compte 1 300 membres répartis dans 125 pays et aide les jeunes à développer des compétences et des ressources pour lutter contre l'extrémisme au niveau local.

L'éducation est une grande priorité de la Norvège. Ces quatre dernières années, nous avons doublé notre aide financière pour l'éducation dans le monde afin d'assurer la scolarisation de plus de 3 millions de garçons et de filles chaque année.

Au sein du Groupe des amis de la prévention de l'extrémisme violent, coprésidé par la Jordanie et la Norvège, nous partageons les enseignements tirés de l'expérience et les pratiques optimales visant à inclure les jeunes et la société civile aux stratégies nationales de prévention de l'extrémisme violent.

Sur le plan national, la Norvège a mis en place des cadres législatifs pour garantir la participation des jeunes à l'élaboration des politiques et au développement des initiatives en faveur de l'autonomisation de la jeunesse. Nous mettons également en œuvre des programmes d'intégration pour promouvoir la participation active et l'inclusion des jeunes réfugiés et des jeunes migrants dans la société norvégienne.

En 2014, le Gouvernement a lancé un plan d'action contre la radicalisation et l'extrémisme violent, qui définit une démarche stratégique intersectorielle. Ce plan d'action se concentre particulièrement sur la prévention de la radicalisation des jeunes. L'une des mesures qui y figure est un programme d'orientation à l'intention des parents et des tuteurs.

La Norvège continuera de donner aux jeunes – femmes et hommes – les moyens d'être des agents du changement dans leurs communautés, non seulement pour prévenir l'extrémisme violent, mais aussi pour en éliminer les causes profondes. Comme je l'ai dit au début de mon intervention, les capacités d'innovation des jeunes seront cruciales pour réaliser une paix et un développement durables.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la Jordanie.

M^{me} Bahous (Jordanie) (*parle en arabe*) : Nous apprécions la coopération, le travail et les efforts consentis par le Pérou pour tenir cette importante séance au cours de sa présidence du Conseil de sécurité ce mois-ci. Je voudrais également remercier les intervenants, l'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse et les deux jeunes femmes d'Haïti et de la République centrafricaine. Je remercie également M. Simpson d'avoir préparé l'étude sur les jeunes et la paix et la sécurité (voir S/2018/86). Nous remercions le Bureau d'appui à la consolidation de la paix et le Fonds des Nations Unies pour la population des efforts considérables qu'ils ont déployés au cours des deux dernières années. Je voudrais également remercier le Programme des Nations Unies pour le développement et tous ceux qui ont contribué à la mise en œuvre et à la conception de cette première étude importante sur les jeunes et la paix et la sécurité.

Nous sommes fiers d'assister à nouveau à un débat interactif et constructif sur le programme sur la jeunesse, la paix et la sécurité, qui a été lancé par la Jordanie lors de notre mandat au Conseil en décembre 2015 (voir S/PV.7573), sur la base de la vision de S. A. R. le Prince héritier Al Hussein bin Abdullah II, qui a présidé une séance historique sur ce sujet pendant la présidence jordanienne du Conseil de sécurité (voir S/PV.7432).

Nous rappelons que la résolution 2250 (2015) adoptée par le Conseil a été la première du genre – une reconnaissance internationale sans précédent de la nécessité pour les jeunes hommes et les jeunes femmes de contribuer aux efforts mondiaux visant à renforcer

une paix durable. Cette résolution a ouvert la voie à la participation des jeunes à la prise de décisions à tous les niveaux et a aidé les jeunes à renforcer leur capacité à prendre des initiatives et à participer à la définition de leur présent et de leur avenir. Elle a contribué à transformer les stéréotypes selon lesquels les jeunes sont le problème et qu'ils sont ceux qui se rendent coupables de la violence ou en sont les victimes, en une perspective positive qui considère les jeunes comme des partenaires dans la lutte contre l'extrémisme violent et pour l'instauration d'une culture, si nécessaire, de la paix.

Le programme sur la jeunesse, la paix et la sécurité est crucial. Plus de la moitié de la population mondiale a moins de 30 ans, dont 70 % vivent dans deux régions déchirées par les conflits, à savoir le Moyen-Orient et l'Afrique. Les événements et les défis internationaux auxquels nous sommes confrontés, en particulier au Moyen-Orient, ont créé une réalité qui manque de stabilité et a un impact négatif sur les jeunes et les enfants, qui n'ont plus ni perspective d'avenir ni accès à une éducation de qualité en raison des déplacements et de la lenteur des progrès économiques. Cela exige, dans le cadre des efforts de prévention des conflits, une attention internationale et nationale sérieuse afin de répondre aux besoins de développement dans les zones les plus touchées par les conflits, ce qui contribuerait à renforcer la résilience des jeunes face aux défis auxquels ils sont confrontés.

Face aux réalités de notre région, nous avons lancé le programme sur la jeunesse, la paix et la sécurité, sur la base de notre conviction qu'il faut donner une voix aux jeunes à tous les niveaux. Ils doivent contribuer aux politiques et aux programmes institutionnels concernant leur avenir, ce qui aiderait à les autonomiser, à améliorer leurs compétences et à réaliser leur véritable potentiel. En retour, cela servirait leurs sociétés et leurs pays. La résolution 2250 (2015) était donc une résolution historique visant la consolidation de la paix, le développement durable et le renforcement de la confiance entre les jeunes et ceux qui leur donnent des moyens d'action, ainsi que l'activation et l'opérationnalisation du rôle joué par la société civile et les organisations de jeunesse.

La Jordanie joue un rôle de premier plan dans la lutte contre le terrorisme aux niveaux régional et international. Nous avons mis en place plusieurs initiatives et nous croyons qu'il faut mener des efforts internationaux concertés contre le terrorisme, l'extrémisme violent et la radicalisation, tout en utilisant un contre-argument modéré. À cette fin, avec la coopération de la Norvège,

nous participons au Groupe d'Amis pour la prévention de l'extrémisme violent, qui appuie le Bureau de lutte contre le terrorisme des Nations Unies et prodigue des conseils aux jeunes par l'intermédiaire des divers projets et initiatives des organismes des Nations Unies en matière de lutte contre le terrorisme. Nous sommes également les cofacilitateurs du sixième examen de la Stratégie antiterroriste mondiale de l'Organisation des Nations Unies. Nous espérons qu'un projet de résolution sera adopté pour améliorer la réponse internationale en matière de lutte contre le terrorisme.

Il ne suffit pas d'investir dans des politiques et des plans de sécurité. Nous devons investir dans des politiques et des plans de développement durable qui mettent l'accent sur un enseignement de qualité, l'emploi, le rôle des femmes et la lutte contre les causes profondes des inégalités et de l'injustice sociale et qui renforcent la loyauté des jeunes envers leur société et leur patrie. Cela créerait un lien entre paix, sécurité et développement. Les stratégies nationales de soutien à la jeunesse doivent être associées à des politiques qui soutiennent l'enfance, ce qui constitue une base solide pour l'éducation d'une génération de jeunes très positive.

La Jordanie estime que l'investissement dans la jeunesse se fait par un certain nombre de moyens : premièrement, en établissant un système éducatif moderne qui répond aux besoins du marché du travail et élimine la pauvreté et le chômage; deuxièmement, en renforçant la culture de la paix parmi les jeunes, en améliorant leur participation à la prise de décisions aux niveaux national et politique et en encourageant leur travail bénévole; troisièmement, en procédant à une intégration économique des jeunes dans leur société qui va au-delà de la simple offre d'emplois et en renforçant leur participation aux stratégies aux niveaux national et local; quatrièmement, en renforçant le rôle des médias par le biais de différentes plates-formes qui soutiendraient les jeunes et amélioreraient la couverture médiatique de la contribution positive des jeunes et de leur rôle, ainsi qu'en encourageant la créativité; et cinquièmement, en renforçant le rôle des jeunes dans la paix et la cohésion sociales, ainsi que le dialogue pour l'échange d'expériences.

Nous mettons en œuvre les objectifs de développement durable et le Programme de développement durable à l'horizon 2030. À cet égard, nos stratégies et politiques nationales ont mis en relief le rôle important des jeunes hommes et des jeunes femmes dans la réalisation de ces objectifs, que nous ne pouvons atteindre

sans leur participation et sans leur donner toutes les chances de renforcer leurs capacités et de réaliser leur potentiel afin de pouvoir s'épanouir. Dans nos sociétés plus jeunes, la jeunesse est le lien entre la paix, le développement et les droits de l'homme.

La Jordanie se félicite de l'étude prescrite par la résolution 2250 (2015). Nous appuyons le rapport du Secrétaire général sur la consolidation et la pérennisation de la paix (S/2018/43), de même que les recommandations qui font partie de la réforme du système des Nations Unies pour le développement et d'autres processus de réforme des Nations Unies. Cela constitue une feuille de route pour la mise en œuvre de la résolution 2250 (2015) et le renforcement de la participation des jeunes à la consolidation de la paix et de leur capacité à susciter des changements positifs. Nous appelons à la mise en œuvre d'un tel mandat – d'autant plus que nous investissons dans les capacités des jeunes hommes et des jeunes femmes en leur permettant de participer utilement à la vie politique et en leur garantissant toutes les formes de protection contre la violence – afin qu'ils puissent exercer leurs droits.

Nous appuyons les partenariats nationaux, régionaux et internationaux et la mise en place de nouveaux mécanismes de dialogue et de responsabilisation au niveau des Nations Unies. La Jordanie a commencé à mettre en œuvre la résolution 2250 (2015), ainsi que d'autres recommandations pertinentes, et a créé le groupe des Champions de la jeunesse. Constitué jusqu'à présent de 24 États Membres, outre l'Union européenne, ce groupe a été créé en vue d'assurer le suivi de la mise en œuvre de la résolution 2250 (2015) et de maintenir l'élan politique international auquel elle a donné lieu. La Jordanie a aussi mis au point, en coopération avec différents programmes des Nations Unies et d'autres partenaires, des programmes spéciaux en faveur des jeunes hommes et jeunes femmes réfugiés, en particulier syriens.

Au niveau national, nous avons aussi élaboré des politiques et des stratégies conformes à ce qui est énoncé dans la résolution 2250 (2015). En effet, nous avons créé le projet Jeunes 2250, qui vise à sensibiliser les jeunes à la résolution et à œuvrer à sa mise en œuvre sur le terrain. Nous voudrions ici remercier l'Union européenne de contribuer au financement de ce projet. La Jordanie a aussi mis au point une stratégie nationale en faveur des jeunes pour la période 2017-2025 en vue de définir les priorités s'agissant de l'action des jeunes. Cette stratégie prévoit des programmes de formation

visant à informer les jeunes de leurs droits civiques et leurs droits de citoyens, ainsi qu'à les aider à participer à la prise de décisions au niveau local; cette stratégie s'ajoute à notre stratégie nationale en faveur des femmes, élaborée en vue de mettre en œuvre la résolution 1325 (2000), sur les femmes et la paix et la sécurité.

Nous avons aussi intégré un volet « jeunesse » dans notre stratégie globale de lutte contre l'extrémisme violent, amendé notre législation nationale, et introduit des dispositions qui renforcent le rôle des jeunes et les encouragent à participer à l'action politique des partis.

La Jordanie a aussi lancé nombre d'initiatives tendant à autonomiser les jeunes et à renforcer leur participation dans la société, ainsi qu'à honorer les jeunes entrepreneurs en finançant leurs projets et en les aidant à trouver des solutions créatives aux défis auxquels sont confrontées leurs communautés. Ces initiatives s'inscrivent dans le cadre des efforts de la Jordanie visant à protéger les jeunes hommes et les jeunes femmes et à prévenir l'émergence d'un environnement les poussant à l'extrémisme. Les plus importantes d'entre elles sont le Prix Roi Abdallah II pour la réalisation et l'innovation des jeunes, l'Initiative « réalise », qui a reçu le prix international Alexander Bodini en 2016, et le Programme d'autonomisation démocratique national.

Pour terminer, certes, une grande responsabilité nous incombe, mais les possibilités qui s'offrent à nous sont, elles, encore plus grandes. Œuvrons donc ensemble pour transformer l'opportunité démographique que sont les jeunes aujourd'hui en une opportunité de construire une paix réelle en leur offrant des cadres durables et en renforçant leurs capacités, cela à tous les niveaux afin d'instaurer une paix durable dans le monde.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Italie.

M. Lambertini (Italie) (*parle en espagnol*) : Je voudrais tout d'abord remercier la présidence péruvienne d'avoir convoqué ce débat public très opportun sur les jeunes et la paix et la sécurité.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

Je voudrais remercier M. Graeme Simpson, qui a fait de l'excellent travail en tant qu'auteur principal de l'étude sur les jeunes et la paix et la sécurité (voir S/2018/86). Je remercie aussi tous les autres intervenants des exposés très pénétrants et très complets présentés aujourd'hui, à commencer par l'Envoyée du

Secrétaire général pour la jeunesse, dont nous appuyons avec enthousiasme l'action.

L'Italie s'associe à la déclaration faite par l'observateur de l'Union européenne, ainsi qu'à celle que fera le représentant de la Roumanie au nom de la Commission de consolidation de la paix. Je voudrais ajouter quelques observations à titre national.

Mon pays croit fermement que dans le monde qui est le nôtre aujourd'hui, les jeunes sont des moteurs essentiels de la paix, du changement et de la prospérité. Leur sensibilité particulière, leur approche orientée vers l'avenir, ainsi que leur idéalisme, leur créativité et leur énergie, peuvent contribuer de façon constructive à la consolidation et à la pérennisation de la paix, apporter des solutions viables à long terme et favoriser la prévention des conflits et la réconciliation.

L'Italie est résolument attachée à la mise en œuvre du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité. Nous avons été le premier État Membre à apporter un soutien au Bureau de la nouvelle Envoyée du Secrétaire général pour les jeunes après sa nomination à ce poste.

De notre point de vue, les politiques en faveur des jeunes sont le meilleur lien entre l'agenda pour la paix et la sécurité internationales et le Programme 2030, conformément à la vision d'une paix durable du Secrétaire général. Dans cet esprit, je suis heureux d'annoncer aujourd'hui que le Gouvernement italien a décidé de financer une initiative majeure visant à faire le lien entre les deux programmes et à appuyer leur mise en œuvre conjointe sous la direction des jeunes. Avec un premier versement de 500 000 dollars au Département des affaires économiques et sociales (DESA), l'Italie contribue au développement d'un nouveau projet intitulé « Contribution des jeunes à une paix durable dans le cadre du Programme 2030 », conçu par le DESA en coopération avec plusieurs autres institutions ou organes des Nations Unies, notamment le Bureau de l'Envoyée du Secrétaire général pour les jeunes, le Bureau d'appui à la consolidation de la paix et le Programme des Nations Unies pour le développement.

Ce vaste projet vise à renforcer la capacité des représentants du gouvernement, des organisations de jeunes et des partenaires de la société civile de formuler et de mettre en œuvre des politiques et des programmes nationaux promouvant une paix et une sécurité durables. Via un processus participatif ouvert et inclusif, le projet concevra et testera des instruments clefs pour promouvoir

la participation des jeunes femmes et hommes aux processus visant à prévenir un conflit violent et à pérenniser la paix dans leurs sociétés. Les résultats du projet seront appliqués dans des pays pilotes d'Afrique et de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.

Nous nous attachons aussi à mettre en place des réseaux de jeunes artisans et militants de la consolidation de la paix dans notre propre pays. Via un processus de sélection inclusif impliquant la société civile, le Gouvernement italien a, pour la première fois, nommé deux jeunes délégués qui, en menant des activités de plaidoyer au niveau national et en participant à des réunions au Siège de l'ONU, aident à promouvoir la culture d'une participation active des jeunes aux processus de consolidation de la paix et de réconciliation.

Enfin, le rôle du Conseil de sécurité est fondamental s'agissant de promouvoir le rôle des jeunes dans la paix et la sécurité. À cette fin, comme il est recommandé dans l'étude, nous encouragerions la création d'un groupe de travail informel sur les jeunes et la paix et la sécurité, semblable à celui sur les femmes et la paix et la sécurité. Nous devons continuer de promouvoir sans relâche cet agenda dans l'intérêt de tous. Le Conseil peut à cet égard compter sur le plein appui et sur l'engagement à long terme de l'Italie.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Brésil.

M. Giacomelli Da Silva (Brésil) (*parle en espagnol*) : Je voudrais vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé le présent débat. Nous remercions aussi les intervenants des exposés qu'ils sont présentés à cette séance.

Pour le Brésil, la résolution 2250 (2015) représente un jalon, car elle reconnaît la nécessité d'adopter une approche globale et positive s'agissant du rôle des jeunes dans la prévention de la violence et des conflits armés et dans la consolidation de la paix. Les jeunes forment la majorité de la population des pays en proie à un conflit et pâtissent de façon disproportionnée des effets de ces conflits. On estime que les jeunes hommes représentent actuellement 90 % des décès imputables aux conflits.

Les conflits et la violence armée affectent aussi les jeunes en interrompant leur accès à l'éducation et aux opportunités économiques, ce qui a un impact durable et une incidence négative directe sur la consolidation de la paix et les perspectives de développement durable des générations futures. De même, les jeunes

sont particulièrement vulnérables à l'extrémisme violent et à la criminalité organisée. Toutefois, il faut éviter les stéréotypes qui associent les jeunes à la violence ainsi que les réponses précipitées axées sur la répression. Comme le reconnaît la résolution 2250 (2015), il est nécessaire d'adopter une approche qui ne soit pas seulement réactive, mais aussi préventive. En particulier, la communauté internationale doit s'attaquer aux facteurs qui poussent les jeunes à s'enliser dans la violence, comme la pauvreté, l'absence de possibilités d'éducation et l'exclusion sociale et culturelle. Il est essentiel aussi que les jeunes jouent un rôle actif dans les situations d'après-conflit, par le biais de mécanismes qui garantissent la participation des jeunes à toutes les étapes des processus de paix.

Dans une perspective plus large, il est nécessaire de créer les conditions garantissant une représentation des jeunes dans toutes les instances gouvernementales. Comme le signale le rapport, les jeunes ont parfaitement démontré leurs capacités d'exercer un leadership en faveur de la paix dans les contextes les plus divers, allant de la prévention de l'extrémisme violent, des conflits politiques et de la criminalité organisée jusqu'à l'activisme dans le domaine du désarmement nucléaire et de la réglementation des armes à feu.

Bien qu'il ne soit pas affecté par des conflits armés sur son territoire, le Brésil n'est pas exempté de sa responsabilité de promouvoir le progrès sur le thème de la jeunesse et la paix et la sécurité internationales. Durant sa présidence de la Commission de consolidation de la paix, le Brésil s'est efforcé de mettre l'accent sur les jeunes, en prenant en compte leurs besoins et leurs problèmes particuliers en période de conflit et après un conflit, et en les encourageant à participer activement aux fins d'une paix durable et non exclusive. Dans le cadre de notre présidence de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix, nous restons fermement attachés à l'autonomisation des jeunes femmes et des jeunes hommes sur la base de projets visant à les former et à leur donner accès à des revenus. Ces initiatives appuyées par le Brésil reflètent également les objectifs que le pays aspire à réaliser sur le plan national en offrant davantage de possibilités aux jeunes.

Il est encourageant que le Conseil et les autres instances des Nations Unies qui œuvrent à la consolidation de la paix accordent une attention particulière à la question des jeunes et la paix et la sécurité. Néanmoins, il nous semble nécessaire de renforcer notre approche

transversale pour traiter cette question, notamment en l'incorporant aux mandats des missions de maintien de la paix, en élaborant des rapports annuels à ce sujet et en renforçant la participation directe des jeunes aux activités des instances de prise de décisions et des organes exécutifs du système des Nations Unies.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à la représentante du Pakistan.

M^{me} Lodhi (Pakistan) (*parle en anglais*) : Ma délégation se félicite de la tenue de ce débat public sur les jeunes et la paix et la sécurité. Nous remercions tous les intervenants de leurs exposés détaillés. L'étude sur les jeunes et la paix et la sécurité (voir S/2018/86) s'est avérée particulièrement utile et instructive.

Le monde compte aujourd'hui une population de jeunes plus nombreuse que jamais – 46 % des habitants de la planète sont âgés de moins de 26 ans. Dans de nombreux endroits du monde, y compris dans mon pays, on assiste à une explosion démographique des jeunes, qui forment désormais la majorité de nos populations. Inspirés par l'espoir, l'optimisme et un idéalisme sans bornes, les jeunes sont des agents de changement au sein de leurs communautés et de leurs sociétés. Pourtant, même s'ils sont porteurs des plus grands espoirs du monde, les jeunes sont également les premiers concernés par certaines des principales difficultés auxquelles nous sommes confrontés actuellement. Dans un monde en évolution constante et de plus en plus complexe, ils sont exposés à la pression des inégalités socioéconomiques, de l'exclusion politique et sociale, de la discrimination et de l'inégalité des chances.

Les jeunes sont parmi les plus durement touchés par les conflits armés, les crises humanitaires, l'occupation étrangère et les conflits qui perdurent. Leur sens de la justice est éveillé et leur patience est fréquemment mise à l'épreuve par la mobilisation mondiale incohérente et souvent sélective face à leur douleur, leur souffrance et leur détresse. Pourtant, nous constatons qu'un grand nombre des problèmes fondamentaux qui enragent les jeunes brillent souvent par leur absence dans nos échanges sur ces questions.

Comme nous l'a récemment rappelé le Secrétaire général, António Guterres,

« Personne n'est né terroriste, et rien ne justifie le terrorisme, mais nous savons que des facteurs tels que les conflits non résolus, l'absence d'état de droit et la marginalisation socioéconomique peuvent tous jouer un rôle

dans la transformation des griefs en actions destructrices.»

Le message toxique de l'extrémisme violent profite de la vulnérabilité des jeunes, les encourage à épouser ses desseins violents en se jouant de leur sensibilité face à l'injustice et l'oppression, et propage la haine, l'intolérance et la violence en tant qu'unique options face aux nombreuses inégalités. Quelqu'un qui n'a aucune raison de vivre trouve une cause pour laquelle mourir. Nous devons briser ce lien entre le désespoir et la désolation.

Le rôle des jeunes est au cœur de la paix et de la sécurité internationales. Depuis beaucoup trop longtemps, les jeunes hommes sont considérés comme portés sur la violence, et les jeunes femmes comme victimes de cette violence. Si une petite minorité de jeunes se tournent vers la violence, les généralisations abusives dont font l'objet les jeunes exacerbent depuis trop longtemps leur sentiment de marginalisation. Il est temps de briser ces stéréotypes fallacieux. Il est temps de reconnaître que les jeunes ne sont pas de simples instruments de guerre, mais des partenaires essentiels pour la consolidation de la paix. Ils sont des architectes du développement économique et social et de la création d'institutions efficaces et non exclusives.

Nous devons lutter contre la violence de l'exclusion en parlant aux jeunes, en les écoutant et en leur donnant la possibilité méritée de s'exprimer. La résolution 2250 (2015), sur les jeunes et la paix et la sécurité remédie à cette lacune critique de la réflexion mondiale en reconnaissant le rôle clef que jouent les jeunes dans la prévention des conflits et la promotion d'une paix durable. Nous devons maintenir cet élan. Nous ne devons pas nous contenter de demi-mesures pour concrétiser notre attachement à nos jeunes.

Mon pays, le Pakistan, est fier d'avoir montré la voie en ce qui concerne la mise en œuvre de stratégies globales et exhaustives de lutte contre le discours de l'extrémisme, en collaborant avec ses jeunes pour qu'ils puissent devenir des membres productifs de la société. Nous avons adopté une approche à l'échelle de la société fondée sur la collaboration avec la société civile, notamment les dirigeants religieux, les communautés locales et les médias, pour promouvoir le concept d'une société plurielle basée sur l'édification de communautés pacifiques et harmonieuses. Un axe important de cette approche est l'autonomisation des jeunes au niveau local en promouvant leur participation à la prise de décisions.

Nous investissons également dans les jeunes pour leur permettre de vivre leurs rêves et de devenir les futurs dirigeants de mon pays. Mon gouvernement a lancé le programme du Premier Ministre pour la jeunesse, qui vise à offrir aux jeunes défavorisés une formation professionnelle et à leur ouvrir l'accès aux études supérieures et à l'emploi. J'ai le plaisir d'annoncer que plus d'un million de jeunes ont déjà bénéficié de ce programme.

Nous avons présenté avec fierté un grand nombre de nos réussites durant l'événement intitulé « Investir dans la jeunesse pour lutter contre le terrorisme », organisé par le Pakistan, la Norvège et le Bureau de lutte contre le terrorisme ici à l'ONU le 12 avril. À l'occasion de cet événement, le Secrétaire général, António Guterres, a déclaré n'être pas d'avis que les jeunes sont les dirigeants de l'avenir, ajoutant que de plus en plus, ils sont les dirigeants du présent. Nous devons donc nous engager, ou nous engager de nouveau, à mettre à contribution l'énergie positive et l'esprit novateur de nos jeunes et à bâtir un monde dans lequel l'illusion du cynisme s'effacera au profit de l'idéal de l'espoir et de chances égales et accessibles à tous les jeunes afin qu'ils puissent réaliser leurs ambitions illimitées. C'est le moins que nous puissions faire pour eux.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Slovaquie.

M. Mlynár (Slovaquie) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir pris l'initiative d'organiser le présent débat public sur les jeunes et la paix et la sécurité afin de poursuivre la discussion sur le rôle positif que les jeunes peuvent jouer dans les situations de conflit et d'après conflit et sur la manière dont le Conseil de sécurité peut aider les jeunes à bâtir des sociétés plus sûres et plus pacifiques. Je tiens en particulier à vous féliciter du dynamisme dont vous faites preuve depuis le début du mois. Ce n'est pas une coïncidence si, peu de temps après le débat public de la semaine dernière sur les femmes et la paix et la sécurité, et plus particulièrement l'exploitation et les atteintes sexuelles (voir S/PV.8234), nous examinons aujourd'hui une question tout aussi importante, à savoir le rôle des jeunes. Je tiens également à remercier l'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse, M^{me} Jayathama Wickramanayake, et tous les autres intervenants qui ont présenté des exposés au Conseil et enrichi ses délibérations ce matin sur cette importante question.

Je suis tout à fait d'accord avec ma collègue pakistanaise, qui a pris la parole juste avant moi, que les

jeunes sont des agents de changement. J'ajoute que nous devrions également les considérer comme des ambassadeurs du changement, ou des moteurs du changement qui méritent vraiment une attention particulière de notre part, notamment dans les domaines de la paix et de la sécurité.

Dans ce contexte, je voudrais rappeler la résolution 2250 (2015) du 9 décembre 2015, un document historique dans le cadre de nos efforts visant à accorder de plus en plus d'attention à la question des jeunes, de la paix et de la sécurité. Ce document a été le premier à reconnaître le rôle important et constructif que les jeunes femmes et hommes jouent dans le maintien et la promotion de la paix et de la sécurité internationales, la lutte contre l'extrémisme violent et l'appui aux efforts de consolidation de la paix. Les mesures prises en application de la résolution 2250 (2015) visent à renforcer des démarches axées sur les jeunes et à promouvoir la participation des jeunes à la prévention de la violence, à la lutte contre l'extrémisme violent, aux processus de transition au lendemain des conflits et à la consolidation de la paix au sein de leurs communautés.

Aujourd'hui, les jeunes de moins de 25 ans constituent la majorité de la population dans de nombreuses sociétés fragiles et touchées par des conflits. Ils représentent plus d'un tiers des populations déplacées par les conflits et les catastrophes, et c'est pour cette raison que nous devons œuvrer de concert pour promouvoir la pleine mise en œuvre de la résolution 2250 (2015). À cet égard, ma délégation salue et appuie l'engagement pris par le Conseil de sécurité d'accorder plus d'attention aux questions relatives aux jeunes, à la paix et à la sécurité dans le contexte plus large de la pérennisation de la paix et de la prévention des conflits.

Dans la résolution 2250 (2015), le Conseil prie également le Secrétaire général de réaliser une étude sur l'apport des jeunes aux processus de paix et au règlement des conflits. Nous estimons que les recommandations formulées dans le rapport présenté au Conseil aujourd'hui (voir S/2018/86) apportent une contribution importante à un cadre d'action évolutif au sein duquel les États Membres, l'ONU, la société civile et les autres parties prenantes pourraient coopérer plus étroitement avec les jeunes en vue de l'édification de sociétés pacifiques et inclusives. Ma délégation encourage le Conseil de sécurité à examiner plus avant les questions critiques et les domaines d'intervention recommandés par l'étude qui relèvent de sa responsabilité, afin de promouvoir des mesures concrètes et spécifiques visant à renforcer le

rôle des jeunes dans le renforcement de la paix et de la sécurité.

Trop souvent, les griefs des populations et la violence sont motivés par des politiques d'exclusion, ce qui peut être la conséquence d'un secteur de la sécurité non représentatif ou qui abuse de ses pouvoirs - ou par l'incapacité de ce dernier à protéger les citoyens des menaces à la sécurité et des violations des droits de l'homme. Les jeunes qui sont exposés à de tels facteurs déstabilisateurs et à l'insécurité peuvent subir des conséquences profondes s'agissant de leur avenir et de leur relation avec la justice et l'état de droit. Je mets en relief la question de la réforme du secteur de la sécurité parce que dans quelques minutes, à 15 heures, l'Afrique du Sud et la Slovaquie, en leur qualité de Coprésidents du Groupe des Amis de la réforme du secteur de la sécurité, vont organiser une table ronde de haut niveau consacrée à la question de la réforme du secteur de la sécurité et de la pérennisation de la paix, pour contribuer aux activités menées tout au long de cette semaine relatives à la consolidation de la paix et à la pérennisation de la paix. Bien entendu, nous allons mettre l'accent sur le rôle de la jeunesse dans le contexte du secteur de la sécurité et dans le contexte plus large de la pérennisation de la paix.

Pour terminer, je voudrais souligner la nécessité de sensibiliser davantage les jeunes s'agissant du secteur de la sécurité, de son travail et de ses responsabilités, ainsi que des principaux défis et menaces auxquels les services de sécurité peuvent être confrontés, notamment parce que les jeunes sont souvent également au cœur du personnel du secteur de la sécurité et de ceux qui servent le secteur de la sécurité et le reste de la population. Les jeunes doivent jouer un rôle actif dans le rétablissement de la justice et de la sécurité, une priorité dans la consolidation de la paix au lendemain des conflits. Créer un environnement favorable pour les jeunes et leur offrir des opportunités tout au long de ces processus de façon à les faire participer et à les associer à la vie publique et faciliter leur accès à l'éducation et à l'emploi représentent la meilleure stratégie pour réduire le risque de violence et renforcer la sécurité humaine à long terme.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Iraq.

M. Marzooq (Iraq) (*parle en arabe*) : Ma délégation tient à remercier la délégation péruvienne, qui assure la présidence du Conseil de sécurité au cours de ce mois, d'avoir organisé ce débat constructif sur les jeunes, la paix et la sécurité. Les jeunes constituent le segment le plus important de la société et ce sont eux qui

nous permettront d'atteindre nos objectifs en matière de reconstruction, de paix et de lutte contre l'extrémisme et la violence.

Mon pays estime que la principale menace qui pèse aujourd'hui sur le monde et les jeunes est le fléau du terrorisme et de l'extrémisme, un défi important pour toutes les sociétés. À différents moments de son histoire moderne, l'Iraq a connu des guerres tragiques qui ont épuisé une grande partie de notre potentiel, en particulier le potentiel que représente notre jeunesse, qui est le pilier de notre nation et une source de créativité et de développement. L'Iraq a donc élaboré des politiques pour exploiter le potentiel des jeunes, pour les associer aux mécanismes de prise de décisions face à différents défis et pour les amener à participer aux efforts visant à libérer nos territoires, contrer l'extrémisme et le terrorisme et empêcher les groupes terroristes de recruter des jeunes en vue d'alimenter la haine et la destruction. Nous nous sommes attachés à faire des jeunes des agents de paix et de sécurité. Un engagement international collectif en faveur d'une stratégie à long terme est la solution la plus efficace pour éliminer l'extrémisme et la violence et s'attaquer à leurs causes.

Mon pays a toujours soutenu ses jeunes et s'est engagé à appliquer la résolution 2250 (2015). Notre stratégie nationale pour la jeunesse pour la période 2013-2020, élaborée en coopération avec le Fonds des Nations Unies pour la population, prévoit des plans et des programmes destinés à promouvoir des mentalités constructives au sein de la jeunesse iraquienne et à promouvoir l'esprit de coopération, de fraternité et de non-violence. Nous nous sommes également employés à encourager le sport chez les jeunes Iraquiens pour leur donner d'autres options que la violence et le terrorisme. Depuis 2003, l'Iraq a mis tout en œuvre pour corriger les erreurs commises par l'ancien régime dictatorial à l'égard des jeunes en levant l'interdiction d'accueillir des équipes sportives en Iraq et en créant les conditions nécessaires pour convaincre les acteurs internationaux que l'Iraq peut désormais accueillir des manifestations sportives internationales, créant ainsi un environnement favorable pour les jeunes.

L'Iraq encourage également la participation des jeunes aux élections et aux campagnes électorales. Nous avons encouragé la création d'un parlement des jeunes, qui a tenu sa première session le 10 octobre 2017, en vue de créer un véritable centre pour une réflexion politique libre et saine qui promeut les objectifs de l'Iraq et de la communauté internationale en faveur de la paix

et de la sécurité. Mon pays a adopté un programme gouvernemental axé sur des priorités stratégiques en vue d'améliorer les services offerts aux jeunes et leurs conditions de vie. Ce programme prévoit notamment la construction et la réhabilitation d'installations destinées aux jeunes et de clubs sportifs afin de promouvoir les talents sportifs, culturels et scientifiques des jeunes. Le Gouvernement iraquien a publié un rapport national sur le développement humain intitulé « La jeunesse iraquienne : défis et opportunités », qui met l'accent sur la notion de prospérité et de bien-être communs, qui est au cœur du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Nous comptons également élaborer des plans pour l'élimination du chômage des jeunes et la création d'emplois au profit des jeunes en leur accordant des prêts à court terme, avec l'appui de l'État, afin d'améliorer leurs revenus et leur bien-être. La visite effectuée en Iraq par l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la jeunesse en août 2017 a été un message de soutien à notre stratégie nationale pour la jeunesse.

L'Iraq a pris conscience du potentiel réel des jeunes dans sa lutte contre le terrorisme. C'est pourquoi nous avons adopté une stratégie de libération et de reconstruction de notre pays fondée sur les jeunes en tant que force active qui n'a pas peur des défis et qui croit en la vertu de la patience. L'Iraq encourage aujourd'hui sa diaspora à rentrer au pays et à investir son potentiel et son expérience dans la reconstruction du pays. Mon pays reconnaît la nécessité de reconstruire une société nouvelle avec l'aide des jeunes Iraquiens et de lutter contre la criminalité et la violence qui gaspille leur potentiel.

Pour terminer, le Gouvernement iraquien réaffirme son rejet de toutes les formes de violence, d'extrémisme et de terrorisme. Nous appuyons les efforts que déploie la communauté internationale pour éliminer ces phénomènes. Nous devons mettre l'accent sur les jeunes et leur avenir en luttant contre le terrorisme et ses dangers. Ils ont le droit de profiter de la vie. Nous devons prendre en compte leurs idées et répondre à leurs besoins, mais aussi poursuivre les discussions avec eux sur le rôle qu'ils ont à jouer dans l'édification de l'avenir.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Danemark.

M. Liisberg (Danemark) (*parle en anglais*) : C'est un privilège de participer au présent débat public sur les jeunes et la paix et la sécurité. Nous nous félicitons de l'étude (voir S/2018/86) et tenons à saluer le

processus participatif auquel des milliers de jeunes ont été associés.

Le Danemark est un fervent partisan de la résolution 2250 (2015), raison pour laquelle il est membre du Groupe des champions de la jeunesse sur la résolution. Nous avons également parrainé une étude du Programme des Nations Unies pour le développement sur le rôle joué par la jeunesse à l'appui de la paix et de la stabilité, qui a été prise en compte dans l'étude dont nous sommes saisis aujourd'hui.

La raison pour laquelle le Danemark soutient énergiquement cette thématique est simple : nous sommes intimement convaincus que les jeunes du monde disposent d'un énorme potentiel en tant qu'artisans de la paix et agents du changement positif, et estimons qu'il est essentiel de libérer ce potentiel. Il nous faut également tenir compte des risques, parce que si nous n'écou-tons pas les jeunes, ils peuvent être une source d'instabilité et de conflit.

Les jeunes aux quatre coins du globe méritent de jouir d'un avenir radieux et de vivre dans un monde sûr, libre et prospère, dans lequel les droits de l'homme sont respectés. Ils sont non seulement les dirigeants de demain, mais également les partenaires d'aujourd'hui, comme l'ont dit de nombreux orateurs. La participation des jeunes en tant qu'acteurs clés aux processus de paix et à l'élaboration des politiques en général est un moyen de renforcer la légitimité et l'efficacité.

En novembre dernier, la Côte d'Ivoire a organisé un sommet entre l'Union européenne et l'Union africaine consacré à l'investissement dans la jeunesse, qui a été un grand succès. Je pense que l'une des raisons de ce succès, c'est que nous avons pu nous mettre d'accord sur le fait que le sommet devrait inclure des jeunes dans les débats et dans l'élaboration de solutions aux défis auxquels ils sont confrontés.

L'adoption de la résolution 2250 (2015) a été un jalon historique. La vocation normative et la force politique manifestes de la résolution sont essentielles, mais cela ne suffit pas en soi. La véritable valeur réside dans le succès de sa mise en œuvre. Notre objectif aujourd'hui doit être de voir ensemble comment nous pouvons traduire en actes la résolution 2250 (2015). Nous devons nous demander comment nous pouvons obtenir des résultats sur le terrain pour les millions de jeunes qui sont touchés par les conflits armés, mais ne contribuent que de façon limitée aux solutions.

Je voudrais citer un exemple. Au Mali, le Danemark appuie une organisation de jeunes appelée Think Peace. L'organisation vise à lutter contre la radicalisation et l'extrémisme violent. Sur la base d'un exercice de cartographie, Think Peace a élaboré des recommandations concrètes à l'intention du Gouvernement, des partis politiques et de la société civile sur la manière d'atténuer les conflits et les affrontements violents pendant les prochaines élections présidentielles au Mali. Nous avons besoin de plus d'initiatives comme celle-ci, des initiatives qui associent véritablement les jeunes à la recherche de solutions.

Je voudrais terminer en répétant le principal message qui est d'une importance cruciale : les jeunes sont des agents essentiels du changement. Ensemble, toutes générations confondues, nous devons libérer ce potentiel et donner aux jeunes les meilleures conditions possibles pour leur permettre de promouvoir la paix et la sécurité. Tel est l'appel à l'action que nous lançons aujourd'hui. Nous devons faire en sorte que les jeunes soient systématiquement et véritablement associés aux processus de paix, tout simplement parce que leur participation est porteuse de changements et peut donner naissance à une paix durable.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Argentine.

M. García Moritán (Argentine) (*parle en espagnol*) : Tout d'abord, je voudrais remercier, par le biais de votre personne, Monsieur le Président, le Gouvernement péruvien d'avoir pris l'initiative d'organiser ce débat sur le thème des jeunes et la paix et la sécurité. Nous remercions également l'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse, ainsi que M. Simpson, M^{me} Pierre-Antoine et M^{me} Ekomo-Soignet de leurs exposés riches en informations.

L'Argentine a d'emblée appuyé la nouvelle priorité accordée par le Secrétaire général à la prévention des conflits et à la promotion du concept de paix pérenne ou de pérennisation de la paix dans le cadre desquelles les jeunes et les femmes ont un rôle essentiel à jouer. Notre pays reconnaît que la paix et la sécurité sont interdépendantes et se renforcent mutuellement. Nous savons le rôle important que jouent les jeunes dans la prévention et le règlement des conflits et en tant qu'éléments clés de la pérennité, de l'inclusivité et de la réussite des activités de maintien et de consolidation de la paix. C'est pourquoi nous appuyons la mise en œuvre de la résolution 2250 (2015), qui promeut au niveau international les jeunes afin qu'ils soient des instruments de paix,

de dialogue et d'entente et luttent contre la pauvreté, la violence et l'intolérance.

L'Argentine considère que les conflits armés nuisent aux possibilités d'éducation et d'emploi des jeunes, qui sont vulnérables et sont souvent exposés à des situations dangereuses qui freinent leur développement et perturbent leur scolarité. On estime qu'environ 300 000 enfants et jeunes armés vivent dans des zones de conflit. Ce sont des victimes, qui subissent des violations constantes de leurs droits, devant faire face à des situations telles que le recrutement, les mutilations, les enlèvements, les violences sexuelles, les attaques contre les écoles et les hôpitaux et le déni de l'aide humanitaire.

En plus de subir des violations de leurs droits les plus fondamentaux, les jeunes sont touchés psychologiquement et socialement, ce qui entrave leur développement. Ils peuvent perdre l'accès à l'éducation et à d'autres activités propres à leur âge. Ils peuvent ressentir des sentiments de culpabilité ou percevoir la violence comme étant normale s'ils ont rejoint un groupe armé – volontairement ou par la force – ou s'ils ont été témoins ou ont commis des actes de violence extrême. Dans de nombreux cas, les souffrances liées aux sentiments de perte, au déracinement, à la violence sexuelle et à la toxicomanie peuvent également nuire à leur santé mentale.

Dans le contexte de conflits, beaucoup de jeunes sont enrôlés dans le service militaire ou participent à une économie souterraine liée à la guerre. Ils sont souvent recrutés de force, mais dans d'autres cas, ils sont motivés par des pressions culturelles, sociales, économiques et politiques, car l'économie informelle liée aux conflits peut parfois offrir des perspectives sociales et de travail qui sont considérées comme préférables à la pauvreté et à la faim.

Nous devons accorder une plus grande attention aux causes profondes des conflits et à l'importance de trouver des solutions fondées sur une participation à l'échelon national dans lesquelles les jeunes peuvent jouer un rôle important en ce qui concerne la prévention des conflits et le maintien de la paix. Pour ce faire, nous devons leur garantir un environnement inclusif grâce à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et à la réalisation de ses objectifs de développement durable.

Dans le cadre de sa participation au Conseil économique et social, l'Argentine a maintenu que la Commission de consolidation de la paix jouait un rôle à

la fois consultatif et de relais entre les efforts déployés par l'Organisation en faveur de la paix et de la sécurité et ceux qui sont menés en faveur du développement, des droits de l'homme et de l'aide humanitaire. Conformément à cette vision, nous pensons que la Commission peut, dans le cadre de son rôle actif qui est d'appuyer le Conseil de sécurité, mettre en évidence la contribution des jeunes à l'heure de concevoir et d'évaluer les mandats des opérations de maintien de la paix, en particulier durant les phases de consolidation de la paix. Dans ce contexte, l'Argentine appuie l'appel lancé par l'UNICEF pour que des efforts urgents soient déployés pour protéger les enfants et les jeunes touchés par les conflits. À cette fin, des lois, des politiques et des mesures à l'échelon national doivent être adoptées afin de protéger les plus jeunes d'entre nous.

L'éducation est fondamentale pour la paix, la sécurité, le développement et le plein exercice des droits de l'homme; et un accès constant à une éducation sûre contribue à protéger les jeunes contre les dangers des conflits armés. L'éducation n'est pas seulement un droit fondamental, mais également un mécanisme indispensable de protection pour les jeunes touchés par les conflits armés, qui les aide à réaliser leur potentiel et à contribuer à l'édification de communautés plus fortes. En contrepartie, protéger la sécurité des jeunes leur permet de devenir des acteurs majeurs des processus de reconstruction et de consolidation de la paix après un conflit, qui peuvent être plus rapides dès lors que le secteur éducatif a su dépasser les effets de la guerre.

Consciente que les jeunes représentent une proportion importante des civils auxquels les conflits armés ont causé des préjudices et que l'interruption de l'accès des jeunes à l'éducation et à des débouchés économiques a des répercussions déterminantes pour la viabilité de la paix et de la réconciliation, l'Argentine a organisé en mars 2017, aux côtés de la Norvège, la deuxième Conférence internationale sur la sécurité dans les écoles, dont l'objectif était de promouvoir une prise de conscience, à l'échelle mondiale, de la gravité des attaques perpétrées contre les élèves, les enseignants, les écoles et les universités, et de l'utilisation militaire des écoles et des universités, ainsi que de diffuser la Déclaration sur la sécurité dans les écoles et les Lignes directrices pour la protection des écoles et des universités contre l'utilisation militaire durant les conflits armés, adoptées à Oslo en mai 2015.

L'Argentine estime qu'il est essentiel que, au lieu de prendre part à la violence, les jeunes intensifient,

en leur qualité de leaders de l'avenir, leur participation constructive et inclusive dans l'intérêt de la consolidation de la paix, en réalisant leur potentiel porteur de transformation. Assurément, les jeunes ont un rôle important à jouer dans l'élaboration de leur avenir propre et dans la consolidation de la paix. Il faut qu'ils s'impliquent dans les programmes d'aide, de relèvement et de reconstruction, et qu'ils soient associés aux processus de transition et de réconciliation nationale. Les gouvernements et la société civile, notamment en association avec le secteur privé, doivent profiter de l'énergie, des idées et des expériences des jeunes pour créer une société nouvelle au lendemain d'un conflit.

De la même manière, l'Argentine réaffirme ce qui est énoncé dans le Pacte ibéro-américain pour la jeunesse s'agissant de dynamiser le rôle que jouent les jeunes dans la promotion d'une culture de paix, grâce à la création de programmes de formation à la prévention des violences et au règlement des conflits. À cet égard, l'Argentine favorise le renforcement des capacités et des compétences des jeunes, ainsi que la création d'emplois à leur intention, afin qu'ils puissent contribuer activement à la pérennisation de la paix. Les plans spéciaux d'emploi et de formation des jeunes et la mise en valeur des ressources humaines doivent constituer la base de programmes de réadaptation et de réinsertion sociale innovants pour les jeunes dans les situations d'après-conflit, en particulier les enfants et adolescents ex-combattants souffrant d'handicaps et ceux qu'on a spoliés de leur éducation.

Enfin, nous souhaitons souligner que les idéaux et l'énergie des jeunes – agents clefs du changement social, du développement économique et de l'innovation technologique de leurs communautés – recèlent un potentiel incontournable s'agissant de contribuer à prévenir les conflits et de participer à l'instauration d'une paix durable. C'est pourquoi nous considérons qu'il est indispensable de poursuivre l'examen de cette question au sein du Conseil, et de continuer à développer nos connaissances sur la relation entre le rôle des jeunes et le maintien, la consolidation et la pérennisation de la paix.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République islamique d'Iran.

M. Dehghani (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Permettez-moi pour commencer de vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué

la présente séance sur cette question particulièrement critique.

Nous vivons dans un monde qui compte la plus large population de jeunes de toute l'histoire de l'humanité. S'il s'agit là d'un atout pour construire un avenir plus prospère, cette réalité recèle également un défi de taille : celui de faciliter leur autonomisation et de les encourager à participer effectivement aux processus de prise de décisions dans tous les domaines. Dans le même temps, cela leur permettrait de contribuer à consolider et à pérenniser la paix, notamment en résistant aux idéologies extrêmes et en les dénonçant.

Ces dernières années, les idéologies extrêmes et les groupes terroristes ont fait peser la plus lourde des menaces sur la paix et la sécurité, et les jeunes sont à la fois leurs premières victimes et leur première cible de recrutement. Pauvreté, ignorance, injustice, politiques d'apartheid, occupation, situations de conflit armé, marginalisation et exclusion sont les principaux facteurs qui accroissent la vulnérabilité des jeunes et qui en font une cible de choix à des fins de radicalisation et de recrutement.

Depuis peu, l'omniprésence de la xénophobie, qui confine même au racisme dans certains pays, est un autre défi majeur renforçant l'aliénation des jeunes partout dans notre monde diversement interdépendant, que ce soit du fait des migrations ou des nouvelles technologies de la communication. De telles tendances sont un véritable terreau pour les rancœurs, les différends et le conflit.

Pour prévenir la marginalisation et la radicalisation des jeunes, nous n'avons pas d'autre choix que de tenter de promouvoir la tolérance, d'investir dans l'éducation et la sensibilisation, de réduire la pauvreté, de mettre fin aux discriminations, de libérer les terres occupées, en particulier, pour ce qui est de notre région, les terres palestiniennes, et de régler effectivement les situations de conflit. En outre, une éducation civique et un dialogue renforcés, au sein des communautés et nations aussi bien qu'entre elles, ont un rôle important à jouer pour sensibiliser nos jeunes générations à l'importance des menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité et pour contribuer à promouvoir une atmosphère de tolérance et de civilité. Toutefois, de telles mesures ne doivent pas être prises de manière autoritaire. Aux niveaux national autant qu'international, il faut mobiliser les jeunes et les encourager à participer de manière constructive à toutes les activités pertinentes.

Il est également impératif de protéger les jeunes contre la menace que fait peser la radicalisation du fait des abus des technologies modernes. Il faut pousser les plateformes de réseaux sociaux à agir de manière responsable. Elles ne doivent être ni un canal de propagation des idées extrémistes au sein de leur public majoritairement jeune, ni un outil de recrutement. Les entreprises concernées doivent assumer leurs responsabilités et renforcer le contrôle des contenus échangés sur leurs plateformes. Si elles esquivent ces responsabilités, les gouvernements doivent intervenir et agir rapidement pour mettre un terme aux activités extrémistes en ligne.

La stratégie que je viens d'évoquer donnerait à la prochaine génération les moyens de prendre la tête des efforts de lutte contre les opinions extrémistes et violentes et l'empêcherait de devenir la proie de ceux qui ne cherchent qu'à aggraver ces problèmes et à provoquer encore plus de destruction et de chaos.

Compte tenu de l'engagement incontestable de l'Iran dans la lutte contre l'extrémisme violent, je suis fier de rappeler que les jeunes Iraniens ont été les plus insensibles à l'abri de la propagande et des activités de recrutement des groupes terroristes et extrémistes.

Pour terminer, je rappellerai l'importance des résolutions portant sur un monde contre la violence et l'extrémisme violent adoptées par l'Assemblée générale à ses soixante-dixième et soixante-douzième sessions, à l'initiative du Président iranien. Ces résolutions portent notamment sur la nécessité de donner aux jeunes les moyens de combattre l'extrémisme violent.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Bulgarie.

M. Sterk (Bulgarie) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Pérou d'avoir organisé le débat public d'aujourd'hui.

Je tiens également à souligner que la Bulgarie souscrit pleinement à la déclaration qui a été faite par l'observateur de l'Union européenne.

Le Gouvernement bulgare a fait de la mobilisation des jeunes pour la paix et la sécurité l'une des premières priorités du programme politique de la présidence bulgare du Conseil de l'Union européenne, sous le thème général « L'avenir de l'Europe et les jeunes ». La semaine dernière, la Bulgarie a accueilli une grande conférence de la jeunesse européenne, laquelle a été l'occasion d'un échange d'idées intéressant entre les gouvernements et les jeunes, aux fins d'élaborer la nouvelle stratégie de

l'Union pour la jeunesse dans le cadre d'un processus participatif et ouvert à tous.

Depuis longtemps, la Bulgarie fait participer activement les jeunes à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques et de programmes qui influent sur leurs vies, et garantit la participation effective des jeunes dans tous les domaines de la vie politique et publique grâce à des consultations larges et inclusives. L'autonomisation des jeunes et leur participation à la prise de décisions sont des priorités clefs du Gouvernement bulgare, et mon pays continue de plaider fermement en faveur d'une participation accrue des jeunes femmes et hommes dans les affaires mondiales également, notamment par l'intermédiaire du Programme des jeunes délégués des Nations Unies, que la Bulgarie met en œuvre avec succès depuis plus de 10 ans, garantissant ainsi que les jeunes aient leur mot à dire dans les processus mondiaux et que leurs voix soient entendues et prises en considération.

Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, les jeunes représentent un quart de la population mondiale. Ils sont donc une force énorme pour la paix et la sécurité et une ressource humaine importante pour le développement, qui doivent être mobilisées pour consolider la paix et la prospérité dans le monde. Je tiens à réaffirmer le plein attachement de la Bulgarie à la résolution 2250 (2015), qui a établi le rôle des jeunes en tant que partenaires pour la paix. La Bulgarie se félicite de l'étude indépendante sur les jeunes et la paix et la sécurité (voir S/2018/86) et des recommandations qu'elle contient, en particulier la proposition de participation garantie des jeunes dans les processus de prise de décisions et de responsabilisation à l'ONU et la proposition de présentation annuelle d'un rapport au Conseil de sécurité par le Secrétaire général dans le cadre de débats publics annuels.

La Bulgarie apprécie hautement le rôle crucial joué par la société civile, en particulier par les jeunes, les organisations de jeunes et les jeunes bénévoles, s'agissant de renforcer les contributions des jeunes à la paix et à la sécurité, au développement économique et à la cohésion sociale, comme le souligne également l'étude. En Bulgarie, nous avons de nombreux exemples positifs de jeunes bénévoles qui participent à des initiatives sociales, notamment celles qui ont trait à l'intégration des réfugiés, à l'entrepreneuriat social pour les personnes handicapées, aux campagnes pour les droits de l'homme, aux projets de développement durable, etc.

La Bulgarie pense que les enfants et les jeunes peuvent être des agents clefs d'un changement social

positif et promeut activement leurs droits fondamentaux et leur autonomisation par l'éducation, qui est essentielle à l'édification de sociétés pacifiques et inclusives. Les jeunes ont un rôle important à jouer s'agissant de jeter les bases de la paix dans leurs communautés et au-delà. À cet égard, je voudrais souligner qu'il importe qu'ils aient encore accès à une éducation pendant les conflits armés. Investir dans les jeunes en renforçant leurs possibilités d'éducation et leur insertion économique est indispensable à la réalisation du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité. La Bulgarie appuie ces efforts à la fois politiquement et par des financements ciblés. La Bulgarie consacre la majeure partie de son aide humanitaire et au développement aux enfants et aux jeunes dans les zones touchées par un conflit, ainsi qu'à leur droit à l'éducation dans les situations d'urgence. En 2017, la Bulgarie a versé 100 000 euros au fonds mondial « L'éducation ne peut pas attendre ».

La Bulgarie reste pleinement attachée au programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité et appuie le renforcement de la collaboration de l'ONU avec les jeunes en tant que partenaires égaux et essentiels pour la paix. Cela permettra de renforcer encore le rôle des jeunes et leur contribution à la paix et à la sécurité, garantissant ainsi la durabilité de la paix de génération en génération.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Roumanie en sa qualité de Président de la Commission de consolidation de la paix.

M. Neculăescu (*parle en anglais*) : Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de m'adresser aujourd'hui au Conseil de sécurité en ma qualité de Président de la Commission de consolidation de la paix. La Commission de consolidation de la paix félicite le Pérou d'avoir pris l'initiative d'organiser le présent débat sur une question importante et opportune.

La Commission de consolidation de la paix reconnaît le rôle indispensable que les jeunes pourraient jouer dans tout effort visant à consolider et à pérenniser la paix et se félicite de la présentation de l'étude indépendante sur les jeunes et la paix et la sécurité (voir S/2018/86), qui offre un aperçu des moyens de collaborer avec les jeunes dans les domaines de la paix et de la sécurité, ainsi qu'une occasion pour les États Membres de les analyser et de les examiner, enrichissant ainsi nos débats.

D'après l'étude, l'exclusion systématique dont les jeunes sont victimes et la méfiance qu'ils expriment à l'égard des autorités nationales et internationales doivent être un signal d'alarme pour chacun d'entre nous. La Commission de consolidation de la paix note que la participation des jeunes à la consolidation de la paix est à la fois un droit et une nécessité démographique pour rendre nos sociétés plus inclusives et plus pacifiques. Si nous voulons parvenir à un développement durable sans exclusive et consolider et pérenniser la paix, nous ne pouvons tout simplement pas nous permettre de perdre la plus nombreuse génération de jeunes que le monde ait jamais connue. La Commission de consolidation de la paix reconnaît l'importance d'intégrer les jeunes femmes et les jeunes hommes dans la consolidation de la paix et de considérer les jeunes comme des partenaires avec lesquels collaborer.

La Commission de consolidation de la paix a entendu directement des jeunes parler de leurs activités de consolidation de la paix dans des contextes aussi variés que le Burundi, le Libéria, le Kirghizistan et les Îles Salomon, et elle a fait l'expérience directe de l'ingéniosité et de la résilience des jeunes face au conflit et à la violence. Nous sommes conscients que la majorité des jeunes aspirent à la paix et doivent se voir donner de réelles possibilités de participer aux efforts de consolidation de la paix.

L'étude indique que nos travaux doivent être guidés par la confiance dans les jeunes, et non par la peur des jeunes. Cela signifie qu'il faut donner aux jeunes les possibilités voulues et faire en sorte qu'une éducation de qualité soit disponible dans le primaire, le secondaire et le supérieur, y compris pour les réfugiés et les déplacés. Cela signifie aussi qu'il faut donner aux jeunes des perspectives d'emploi appropriées.

La Commission de consolidation de la paix exprime son appui aux initiatives de consolidation de la paix qui ont des effets positifs prises par de jeunes femmes et hommes dans des pays touchés par un conflit. Ces activités sont souvent lancées dans un contexte d'aide au financement et de prise en compte limitées de la part des acteurs nationaux et internationaux. La Commission de consolidation de la paix reconnaît qu'un manque de financement adéquat des organisations dirigées par des jeunes, qui s'explique en partie par les difficultés que rencontrent les organisations de jeunes pour accéder aux modes de financement existants, limite la contribution que les jeunes apportent aux sociétés pacifiques. Il importe de noter qu'au cours des deux dernières années,

des initiatives telles que l'Initiative de promotion de l'égalité des sexes et l'Initiative pour la promotion des jeunes du Fonds pour la consolidation de la paix ont alloué près de 50 millions de dollars à des programmes relatifs à la jeunesse et à la consolidation de la paix, y compris un financement direct à des organisations non gouvernementales. Environ 40 % du budget ont été alloués à des organisations de la société civile locales. Nous saluons également les efforts déployés par le Fonds pour la consolidation de la paix pour promouvoir des initiatives à l'appui de la participation des jeunes en tant que personnes contribuant aux processus politiques.

La Commission de consolidation de la paix encourage le Conseil de sécurité à tenir compte du rôle que les jeunes pourraient jouer dans la consolidation de la paix. La Commission de consolidation de la paix entend poursuivre et intensifier ses contacts directs avec les jeunes, tant dans les pays et les régions qu'elle appuie que lors de ses réunions ici à New York.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Allemagne.

M. Schulz (Allemagne) (*parle en anglais*) : L'Allemagne s'associe à la déclaration faite par l'Union européenne, et nous remercions le Pérou de ce débat public fort opportun, organisé un jour avant la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la consolidation et la pérennisation de la paix. Nous remercions également les intervenants de leurs précieuses contributions. Je ferai trois brèves observations.

Premièrement, en ce qui concerne la participation des jeunes à la paix et à la sécurité, les accords de paix sont un échec lorsqu'ils ne sont pas ouverts à tous, en particulier lorsque les dirigeants, pour la plupart des hommes, concluent des accords de partage du pouvoir sans tenir compte des intérêts de l'ensemble de la population. Cela doit changer. Dans certains cas, cela est déjà en train de changer. À titre d'exemple, l'Allemagne s'efforce d'introduire ce changement au Soudan du Sud. Dans le cadre des négociations de paix menées par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), nous mettons l'accent sur une approche complémentaire et participative qui intègre les jeunes. Plus précisément, la Fondation Berghof, un partenaire de médiation pour l'Allemagne, a maintes fois fait participer des représentants et des organisations de jeunes et de femmes à Kampala pour qu'ils expriment leurs préoccupations et fassent part de leurs visions d'un Soudan du Sud pacifique dans les pourparlers de paix du forum de

haut niveau pour la revitalisation relevant de l'IGAD, à Addis-Abeba.

Autre exemple, comme vient de le mentionner le représentant de la Roumanie, nous avons également été très heureux d'entendre les témoignages directs de jeunes du Burundi, du Libéria, du Kirghizistan ou des Îles Salomon à la Commission de consolidation de la paix. Enfin, l'Allemagne appuie également le Réseau des femmes d'influence en Afrique, une initiative dirigée par l'Union africaine qui comporte un volet de mentorat spécifiquement destiné aux jeunes femmes.

Deuxièmement, en ce qui concerne la prévention de l'extrémisme violent, nous devons mieux comprendre pourquoi les jeunes se tournent vers les groupes extrémistes et quels sont les éléments déclencheurs. Une excellente étude sur ce sujet, intitulée *Sur les chemins de l'extrémisme en Afrique*, a été publiée par le Programme des Nations Unies pour le développement à la fin de l'année dernière. Le rapport identifie plusieurs éléments déclencheurs du basculement des jeunes dans l'extrémisme, mais je voudrais m'arrêter plus précisément sur l'un d'entre eux. Quelque 71 % des personnes interrogées pour cette étude disent que c'est l'action des pouvoirs publics qui les a poussés vers l'extrémisme, après qu'un ami ou un membre de leur famille a été assassiné ou arrêté. Par conséquent, si les facteurs structurels jouent un rôle dans la radicalisation, il est également clair que les actions des gouvernements et de leurs forces de sécurité sont une autre cause majeure, parfois évitable. Pour l'Allemagne, cela signifie que lorsque nous luttons contre l'extrémisme violent et que nous menons, nous les États Membres, des activités antiterroristes, nous devons veiller à ce que toutes nos actions soient conformes à nos obligations internationales en matière de droits de l'homme. C'est la seule façon de garantir l'efficacité de nos efforts à long terme.

Enfin, troisièmement, s'agissant de révéler le potentiel positif des jeunes, nous devons faire davantage pour souligner l'influence extrêmement positive des jeunes sur nos sociétés, et nous pouvons promouvoir cette influence positive en mettant l'accent sur la formation et l'emploi des jeunes. L'emploi est un moteur fondamental du développement économique et c'est la meilleure méthode pour réduire la pauvreté. Avoir un travail décent est le fondement de la participation socio-économique et permet aux jeunes d'être indépendants.

Mais il faut que le secteur privé soit plus dynamique pour créer de nouveaux emplois. L'Allemagne a lancé un certain nombre d'initiatives en coopération avec

des entreprises du secteur privé dans le monde entier. À cet égard, nous travaillons à des modèles d'entreprise et de coopération efficaces du point de vue de l'emploi, à des programmes de formation et de formation continue tournés vers la demande, ainsi qu'à des initiatives de transposition à plus grande échelle et d'apprentissage. Dans le même ordre d'idées, pendant la présidence allemande du Groupe des Vingt (G20) en 2017, les membres ont élaboré l'Initiative du G20 pour l'emploi des jeunes en milieu rural. Qu'il me soit permis de profiter de l'occasion pour inviter le monde des affaires à faire sa part lui aussi s'agissant de mettre à profit le potentiel positif des jeunes.

En conclusion, il est évident que le rôle des jeunes dans la pérennisation de la paix est primordial. Nous devons faire plus pour qu'ils soient plus présents à l'ONU, et nous devons faire plus pour inscrire à l'ordre du jour de l'Organisation des questions qui concernent les jeunes. Je voudrais assurer le Conseil de sécurité que si l'Allemagne est élue membre non permanent du Conseil pour la période 2019-2020, elle n'épargnera aucun effort pour mettre en œuvre le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité et continuer à travailler avec les jeunes artisans de la paix afin de parvenir à la paix durable.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Mexique.

M. Sandoval Mendiola (Mexique) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Pérou d'avoir convoqué ce débat public, ainsi que la Représentante du Secrétaire général pour la jeunesse de son exposé et M. Graeme Simpson de sa présentation de l'étude sur les jeunes et la paix et la sécurité (voir S/2018/86), qui réaffirme le rôle important et positif des jeunes femmes et des jeunes hommes dans le maintien et la promotion de la paix et de la sécurité internationales. Nous avons lu avec soin les recommandations contenues dans cette étude sur la manière de tirer davantage parti de la contribution des jeunes pour la prévention et le règlement des conflits, comme le préconise la résolution 2250 (2015) du Conseil, et nous attendons avec intérêt la version finale du document en septembre prochain.

Nous sommes à un moment charnière pour l'humanité : jamais dans l'histoire, il n'y a eu autant de jeunes qu'aujourd'hui. Avec 1,8 milliard de jeunes hommes et de jeunes femmes dans le monde, soit 24 % de la population mondiale, il est clair que la paix et le développement durables, ainsi que la gouvernance mondiale, requièrent

la prise en compte des besoins et aspirations des jeunes, et leur participation active dans la société.

Dans un monde de plus en plus interconnecté, les stéréotypes qui associent les jeunes à la violence sont courants et contagieux. La stigmatisation des jeunes se manifeste par des clichés qui dépeignent les jeunes hommes comme des perturbateurs qui pénètrent le tissu social et font obstacle à la paix, et les jeunes femmes comme des victimes ou des acteurs invisibles qui n'ont aucune capacité d'action. Dans de nombreux cas, les jeunes sont perçus comme une menace et comme faisant partie du problème. Face à cela, l'image que nous devons promouvoir est celle de jeunes qui s'engagent dans la recherche d'une solution, de jeunes qui sont des agents du changement et des partenaires pour la paix, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et la mise en œuvre des objectifs de développement durable dans chaque communauté, dans chaque ville.

Le monde interconnecté d'aujourd'hui offre des possibilités que l'ONU et les gouvernements doivent saisir. De nos jours, les jeunes façonnent leurs aspirations grâce à l'accès aux sources d'information. L'exclusion politique, économique et sociale des jeunes, ainsi que leur manque d'accès à la justice et à l'éducation, sont les défis que nous devons relever. Il est indispensable d'éliminer les obstacles pour libérer le potentiel des jeunes en faveur de la promotion de sociétés pacifiques et inclusives.

Le Programme des Nations Unies pour le développement signale que la pauvreté, l'absence de possibilités de développement et la marginalisation sont les principales causes de l'adhésion des jeunes à des groupes extrémistes, et non l'idéologie religieuse. Associer les jeunes en tant que principaux promoteurs des objectifs de développement durable est une action qui s'impose d'elle-même et qui peut donner des résultats positifs et tournés vers l'avenir dans toutes les communautés. À l'heure actuelle, le manque de données fait qu'il est difficile de mesurer de manière précise la contribution des jeunes à la prévention et au règlement des conflits, ainsi qu'aux situations post-conflit. C'est pourquoi nous préconisons de combler ce vide afin que ces données puissent être prises en compte dans les décisions politiques.

Nous devons donc promouvoir et consolider la paix durable dans nos communautés en investissant dans l'éducation, la formation professionnelle et la création d'emplois décents pour les jeunes, en garantissant la pleine jouissance de leurs droits et en évitant les

situations où la pauvreté se transmet de génération en génération, les scénarios de grande insécurité et l'absence de cohésion sociale. La participation des jeunes femmes et la prise en compte globale de leurs besoins et de leurs points de vue méritent une mention spéciale, car il faut se souvenir que les communautés fondées sur l'équité du traitement des deux sexes ont généralement un tissu social plus sain, plus équitable et plus inclusif, dans lequel l'égalité des droits fondamentaux est défendue et appliquée pour tous, ce qui les rend plus résistantes à toutes les formes de conflit et de violence. Nous devons continuer à prôner l'adoption, aux niveaux national et international, de mesures en faveur de l'auto-nomisation des femmes à toutes les étapes de leur vie.

Le Mexique répond aux besoins des jeunes par le biais de son programme national pour la jeunesse, qui a permis de prendre des mesures institutionnelles pour garantir les droits sociaux des 37,9 millions de jeunes que compte aujourd'hui le pays. Au Mexique, la stratégie nationale d'inclusion vise à faciliter l'accès aux droits sociaux et à remédier aux insuffisances grâce à une coordination efficace des politiques et des programmes publics. En outre, nous avons aligné les objectifs du Programme national pour la jeunesse sur les objectifs nationaux du Plan national de développement grâce à la promotion et à la coordination d'actions visant à renforcer la participation sociale des jeunes, ainsi que leur accès à l'éducation, à l'emploi, au logement et à la santé.

L'Administration publique fédérale mexicaine, en collaboration avec l'Institut mexicain de la jeunesse, mène des interventions gouvernementales sur des aspects spécifiques liés à la paix. À titre d'exemple, on peut citer notamment le Plan national sur les soins de santé des adolescents, le Programme national de sécurité publique, qui a pour but de coordonner les relations interinstitutions et de prendre en compte la problématique de la jeunesse dans la diffusion des stratégies de la Commission nationale de sécurité, le Programme de bourses d'études pour les victimes de la criminalité et de violations des droits de l'homme, le Plan national pour la prévention de la violence et de la maltraitance contre les adolescents et le Programme de lutte contre la discrimination et les discours de haine chez les jeunes sur Internet.

La résolution 2250 (2015) sur les jeunes et la paix et la sécurité, adoptée par le Conseil de sécurité, a contribué au renforcement normatif de ce programme, en changeant la façon dont sont perçus les jeunes dans

les situations de conflit. Le défi consiste à assurer le suivi des mesures prises par les États Membres et le système des Nations Unies afin de garantir leur mise en œuvre effective. Nous sommes convaincus que des millions de jeunes du monde entier attendent d'être invités à devenir des agents de promotion des objectifs de développement durable. Les jeunes du XXI^e siècle sont des citoyens du monde qui veulent investir leurs efforts dans la création de communautés plus justes, inclusives, équitables et prospères.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Espagne.

M. Moragas Sánchez (Espagne) (*parle en espagnol*) : L'Espagne s'associe à la déclaration faite par l'observateur de l'Union européenne il y a quelques minutes.

Je voudrais tout d'abord remercier la présidence péruvienne d'avoir organisé ce débat, et l'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse, M^{me} Wickramanayake, pour sa déclaration, ainsi que l'auteur principal de l'étude indépendante sur les jeunes et la paix et la sécurité (voir S/2018/86), M. Simpson.

L'Espagne fait partie du groupe des Champions de la jeunesse et est fermement attachée à la résolution 2250 (2015) du Conseil de sécurité, dont elle est l'un des coauteurs. Nous sommes profondément convaincus de l'énorme potentiel et de la capacité des jeunes à promouvoir la paix et la sécurité internationales et à prévenir les processus de radicalisation violente auxquels ils sont particulièrement vulnérables. Mon pays se félicite donc de l'élaboration de ce rapport et des recommandations qu'il contient. L'Espagne élabore des mesures concrètes pour faire en sorte que les jeunes disposent des espaces et des outils nécessaires pour jouer un rôle positif dans la prévention, la médiation, le maintien et la promotion de la paix et de la sécurité et dans la lutte contre l'extrémisme violent. Les défis politiques, économiques et sociaux actuels auxquels nous sommes tous confrontés renforcent la nécessité de promouvoir le rôle actif des jeunes dans la promotion de la paix, de la stabilité et de la prospérité dans leurs sociétés. Cela est essentiel pour bâtir des communautés plus résilientes face à la dynamique de la radicalisation, de l'extrémisme, des discours de haine et de l'intolérance.

Nos jeunes sont très vulnérables à ces menaces et nous devons être en mesure d'élaborer des politiques et des programmes novateurs qui encouragent la participation politique et l'activisme des 1,8 milliard de jeunes dans le monde. Et nous devons le faire dans leur langue,

dans leur registre. Mais il ne suffit pas de fournir aux jeunes des espaces de participation; les jeunes ont leur propre voix, et il est essentiel qu'ils soient entendus directement et que leur point de vue soit inclus dans un débat politique et social. Il s'agit de renforcer la démocratie et les droits de l'homme tout en luttant contre la radicalisation et l'intolérance. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrions restaurer la confiance des jeunes dans les institutions et les amener à travailler pour les améliorer et les renforcer, donnant ainsi toute leur légitimité aux politiques des États.

Au niveau national, l'Espagne est fermement résolue à améliorer les mécanismes de participation des jeunes aux affaires publiques, en particulier les processus d'évaluation des politiques publiques. À cet égard, et dans le cadre de l'initiative européenne « Dialogue structuré », il a été décidé d'inclure pour la première fois, avec les responsables de la politique de la jeunesse, les chefs d'autres départements ministériels compétents dans des domaines clés pour les jeunes, tels que les affaires intérieures, la justice, l'administration publique ou le logement. Dans le même ordre d'idées, nous devons encadrer la participation des jeunes au processus d'évaluation du degré de conformité avec les objectifs de développement durable et le Programme 2030 qui se poursuit en Espagne. Différents acteurs, y compris les jeunes, sont impliqués dans ce processus à travers les différents mécanismes de participation.

Dans le même temps, des actions sont encouragées pour améliorer les compétences de ceux qui travaillent sur les questions relatives à la jeunesse, par exemple par le biais d'une double formation, afin qu'ils soient en mesure de détecter et d'intervenir tôt dans la prévention de la radicalisation violente des jeunes, par le biais des mécanismes de l'éducation non formelle et informelle. Nous travaillons, également en collaboration avec les organisations de jeunesse, à améliorer les conditions d'employabilité des jeunes afin qu'ils puissent accéder à des emplois décents, par exemple, par la reconnaissance officielle des compétences et des capacités acquises grâce à des mécanismes d'éducation non formelle, ou par la mise en œuvre de différentes actions qui permettent le développement des talents des jeunes, dont la contribution à la société sera la clé de son développement positif. Dans le même ordre d'idées, l'Espagne a lancé cette année le programme Talento Joven (Jeunes talents), dans le but d'offrir aux jeunes un environnement favorable au développement de leurs talents, en reconnaissant et en soutenant leurs initiatives dans différents domaines.

L'Espagne est consciente que tout cela ne peut être réalisé sans tenir compte d'une perspective sexospécifique. Il est essentiel de ne pas perdre le lien avec le programme sur les femmes et la paix et la sécurité. Les femmes sont passées du statut de simples victimes à celui d'acteurs essentiels de la prévention et du règlement des conflits et de la reconstruction après-conflit - un rôle de facilitateur, sans aucun doute. En tant que jeunes et femmes, elles ont un potentiel immense en matière d'instauration et de consolidation de la paix.

Au niveau européen, l'Espagne dirige le programme de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) dans le domaine de la jeunesse, de la paix et de la sécurité et préside le Groupe des Amis de la jeunesse, de la paix et de la sécurité. En mai 2017, la Conférence de l'OSCE intitulée « Travailler avec et pour les jeunes : renforcer la sécurité et la coopération en ligne » s'est tenue à Malaga, en Espagne, avec la participation de ministres, de personnalités et, surtout, de plus de 200 jeunes de 61 pays. Ensemble, ils ont adopté le Décalogue de Malaga, qui reprend les recommandations de la résolution 2250 (2015) du Conseil de sécurité et apporte une contribution fondamentale à la lutte contre la radicalisation, la prévention de l'extrémisme, la promotion de la tolérance et la lutte contre la désinformation en ligne.

L'Espagne veut aller plus loin. Pour cette raison, elle a rejoint le Programme des jeunes délégués des Nations Unies, car nous sommes déterminés à renforcer le rôle des jeunes dans la mise en œuvre et l'évaluation de la politique multilatérale espagnole, ainsi qu'à permettre aux jeunes dans leur ensemble de mieux connaître les questions traitées au sein des Nations Unies, afin que leurs points de vue puissent toujours être pris en compte. La mise en œuvre de politiques visant à renforcer la participation des jeunes dans différentes sphères en Espagne n'est pas seulement due au respect de certaines obligations internationales, qui sont également remplies, mais aussi à l'entière conviction que la durabilité des politiques publiques exige la participation effective de nos jeunes, puisque ce sont eux qui seront non seulement les bénéficiaires, mais aussi les principaux acteurs actuels et futurs de ces politiques.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Colombie.

M. González (Colombie) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président : Je vous remercie d'avoir convoqué ce débat public. Je remercie également l'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse,

M^{me} Wickramanayake; l'auteur principal de l'étude sur les jeunes et la paix et la sécurité (voir S/2018/86), M. Simpson; et les membres de la société civile pour leurs exposés instructifs.

Nous nous félicitons de la tenue de ce débat public au cours d'une semaine qui coïncide avec la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la consolidation et le maintien de la paix et le rapport du Secrétaire général sur le même sujet qui sera présenté au Conseil mercredi prochain. L'étude sur les jeunes et la paix et la sécurité, préparée par M. Simpson, conformément à la résolution 2250 (2015), nous donne aujourd'hui l'occasion de débattre de ses conclusions et recommandations et d'échanger des vues sur la voie à suivre pour que les États Membres mettent en œuvre le programme pour la jeunesse, la paix et la sécurité. Nous sommes heureux que le rapport ait reçu la contribution d'une experte colombienne.

Qu'il me soit permis d'évoquer brièvement certaines des expériences de notre pays dans la mise en œuvre de la résolution 2250 (2015), lesquelles coïncident avec certaines des recommandations de l'étude, à savoir plus d'éducation, plus d'emploi et plus de renforcement du capital social. Ces mesures, la Colombie les a appliquées avec la même vigueur, avant même la mise en œuvre du processus de paix, et précisément dans le contexte dudit processus.

Selon l'étude, l'éducation a été reconnue universellement comme un thème d'intérêt fondamental en matière de paix et de sécurité pour les jeunes, ce qui démontre son importance cruciale pour les jeunes des deux sexes du monde entier. En Colombie, nous garantissons la gratuité des études, de la maternelle jusqu'en Première, et nous encourageons l'accès à l'éducation supérieure. En l'espace de sept ans, nous avons augmenté de 14% le taux d'accès à l'université. Nous avons également mis en œuvre le programme Ser Pilo Paga, qui permet aux meilleurs bacheliers d'accéder aux meilleures universités privées grâce à des bourses d'État. Plus de 40 000 lycéens ont bénéficié de ce programme. Comme l'étude l'indique, nous voulons fournir une éducation fondée sur des valeurs de paix, enseigner la réflexion critique ainsi que les méthodes non violentes de règlement des conflits, et célébrer la diversité.

Pour ce qui est de l'emploi, la Colombie a lancé des campagnes d'information sur les politiques en faveur d'emplois décents, l'objectif étant de promouvoir la création et la formalisation d'emplois nouveaux ainsi que la protection des travailleurs, afin que, via ces

campagnes, les autorités locales apprennent comment et sous quelle forme prendre en compte les vues des jeunes dans la formulation de politiques ayant un effet à long terme. Un exemple en est la levée d'un obstacle à l'accès des jeunes à l'emploi : ils ne sont plus obligés de prouver qu'ils ont accompli le service militaire pour obtenir leur premier emploi. Les employeurs peuvent maintenant offrir leur premier emploi aux jeunes sans leur imposer cette condition préalable. Bien entendu, c'est la consolidation de la paix en Colombie qui a permis à l'administration d'envisager ces mesures et d'autres. Toutes ces initiatives ont permis à la Colombie d'enregistrer d'importantes avancées économiques et sociales, avec des politiques visant les groupes vulnérables, comme les jeunes femmes et les jeunes hommes, axées en particulier sur la lutte contre le travail informel.

Enfin, concernant le renforcement du capital social en Colombie, nous avons compris que pour instaurer la paix il faut élargir l'espace démocratique, pour faire une place à de nouvelles voix afin d'enrichir le débat politique sur les problèmes de la Colombie, de renforcer le pluralisme et la représentation des différents intérêts et visions de la société, et de garantir la participation et l'inclusion politiques.

Pour éviter l'éclatement de nouveaux conflits ou la reprise de conflits, nous devons relever non seulement le défi du processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration, mais aussi et en particulier celui de renforcer la culture et les institutions démocratiques pour rétablir la confiance de la population dans les institutions publiques; c'est précisément là que le rôle des jeunes prend toute son importance. Il nous faut prendre le risque de penser de façon différente et d'aller de l'avant vers les transformations dont nous rêvons en tant que sociétés. Ce processus de paix est destiné aux jeunes, pour leur permettre de se libérer du poids de plus de 50 années de guerre et proposer de nouvelles façons de vivre ensemble. Nous devons nous employer à rétablir la confiance dans les régions. C'est ce à quoi doivent œuvrer les jeunes : trouver le moyen de rapprocher les Colombiens entre eux. Le meilleur moyen de changer les choses, c'est d'ouvrir des voies de dialogue, changer la façon d'interagir entre nous et promouvoir des environnements exempts de discrimination.

Avec la récente approbation par notre Congrès du statut de citoyenneté pour les jeunes, nous nous employons à aider cette tranche de la population à s'organiser en associations de jeunes, en organisations communautaires et autres, afin que pouvoir participer de

façon efficace à la vie sociale. Par exemple, on prendra compte les vues des jeunes sur la façon dont doivent être investies les ressources de leurs communautés et sur les investissements prioritaires. À partir de là, les jeunes auront une représentation spéciale. C'est dire que nous sommes dès maintenant en train de donner aux jeunes les moyens de forger leur propre avenir; et nous sommes certains qu'avec cette loi, nous allons renforcer leur capacité de le faire.

Le recours récurrent à la force pour régler les conflits, aux dépens de la diplomatie et du règlement pacifique des différends, ne fait que contribuer à générer encore davantage de violence et renforcer l'extrémisme. Les mesures que nous prenons doivent ouvrir des voies aux jeunes et leur donner les moyens de promouvoir la paix et éliminer les pratiques qui promeuvent le conflit. Nous réitérons notre attachement à une réponse multidimensionnelle à la hauteur des défis posés par l'extrémisme, et nous restons convaincus que la coopération et le dialogue dans le cadre des Nations Unies renforceront nos capacités de lutter contre ce fléau.

Nous ne réussissons que si nous unissons nos efforts sur la base de valeurs communes et si nous renforçons la coopération multilatérale.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Japon.

M. Hoshino (Japon) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier sincèrement les intervenants et tous ceux qui ont participé à l'élaboration de l'étude sur les jeunes et la paix et la sécurité (voir S/2018/86). Je remercie M. Simpson de son travail acharné. Comme le souligne l'étude, il importe de reconnaître que les jeunes sont des moteurs de la paix et de la sécurité, et qu'il faut les protéger contre toutes les formes de violence.

L'étude appelle la communauté internationale tout entière à éviter les stéréotypes qui dépeignent les jeunes hommes comme des prédateurs violents et comme une menace potentielle à la paix, et les jeunes femmes comme des victimes passives de la violence. Je suis on ne peut plus d'accord. Le Japon plaide en faveur d'une participation et d'une contribution actives des jeunes à la paix et à la sécurité, fondées sur une approche de la sécurité humaine, qui a deux stratégies principales, à savoir l'autonomisation et la protection de ceux qui sont dans le besoin, notamment les jeunes.

Il nous faut déployer davantage d'efforts volontaires pour autonomiser les jeunes. Comme l'étude le souligne, les points de vue des jeunes ne sont pas

souvent pleinement reflétés dans les processus de prise de décisions importants. Il y a même des cas où les jeunes femmes et les minorités sexuelles sont mises en situation de faiblesse, en entravant leur accès au pouvoir et aux ressources, sans parler des possibilités de participation politique. À cet égard, le Japon œuvre à l'autonomisation des jeunes en leur fournissant des possibilités de formation et d'éducation et en créant un environnement leur permettant de faire preuve de leadership et de créativité.

S'agissant de la consolidation de la paix, le Japon assure une formation à des experts civils d'Asie, du Moyen-Orient et d'Afrique dans le cadre du Global Peacebuilders Program, ouvert aux jeunes participants de différents horizons. À cet égard, je voudrais parler du cas de M^{me} Anab Mohamud Osman, une jeune fonctionnaire somalienne qui a suivi un cours de formation en 2017. Gardant à l'esprit ses collègues qui ont perdu la vie dans des attentats terroristes tragiques à Mogadiscio, elle a participé activement tout au long de la formation et travaille maintenant pour le Gouvernement en tant qu'assistante à la stabilisation et à la consolidation de la paix en vue d'aider à instaurer la paix dans son pays. Le Japon est heureux que le programme ait pu former des centaines de jeunes participants hautement motivés, venant tant du Japon que de régions ou de pays en proie à un conflit, qui sont maintenant des professionnels de la consolidation de la paix, animés d'un sens élevé des responsabilités et d'un esprit d'initiative en faveur de la paix et de la sécurité. Le Japon continue d'appuyer leur futur succès.

La protection des jeunes est, bien entendu, importante car ils sont exposés aux conflits armés, au terrorisme et à la violence sexiste. Outre leur santé physique, je voudrais appeler l'attention sur la santé mentale des jeunes, qui tend à être moins prioritaire. Le Japon pense que l'appui psychologique aux jeunes est impératif pour la consolidation de la paix et la reconstruction.

À cet égard, le Gouvernement japonais est heureux de signaler qu'un projet visant à apporter un appui aux jeunes en République centrafricaine est en train d'être mis en œuvre grâce au soutien financier du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la sécurité humaine, dont le Japon est l'un des principaux bailleurs de fonds. Ce projet est dirigé par le Programme des Nations Unies pour le développement, en collaboration avec un certain nombre d'autres organes de l'ONU – l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'UNICEF, le Fonds

des Nations Unies pour la population, l'Organisation internationale pour les migrations, ONU-Femmes, l'UNESCO et la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine – qui ont uni leurs forces pour mettre en œuvre le projet d'appui aux initiatives locales de la population en République centrafricaine. Ce projet vise à intégrer les jeunes, à améliorer l'accès aux services sociaux de base et la fourniture de ces services, à développer des moyens de subsistance durables et à promouvoir la cohésion sociale.

En outre, il convient de noter que le projet englobe la fourniture d'une protection et de soins médicaux et psychosociaux aux femmes et aux filles qui ont survécu à la violence sexuelle. Nous espérons que ce projet améliorera la sécurité de la population en République centrafricaine, notamment celle des jeunes, en mettant l'accent sur le lien entre la paix, le développement et les droits de l'homme dans la pratique.

L'étude reflète les opinions de milliers de jeunes. Nous devons répondre à leurs voix en prenant en compte les recommandations formulées dans l'étude en ce qui concerne la planification et la mise en œuvre des politiques liées à la paix et à la sécurité. Les jeunes sont des acteurs clefs de la pérennisation de la paix et du développement d'un pays. Le point de départ de leur parcours doit englober leur protection et leur autonomisation.

À cet égard, l'élimination de la violence et l'instauration d'une paix négative ne sont pas suffisantes. L'élimination des inégalités et des injustices sociales doit s'y ajouter afin de réaliser une paix positive. Sur la base du concept de sécurité humaine, le Japon reste attaché à l'instauration d'un monde au sein duquel les jeunes sont mieux protégés et pleinement autonomisés.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Irlande.

M. O'Toole (Irlande) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cet important débat public. Je tiens en premier lieu à remercier M. Graeme Simpson et l'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse, M^{me} Jayathama Wickramanayake, ainsi que les représentantes du Fonds des jeunes féministes-FRIDA et de l'Organisation URU de leurs précieux exposés.

L'Irlande s'associe à la déclaration prononcée tout à l'heure au nom de l'Union européenne.

En 2015, la Jordanie a pris l'initiative visionnaire d'inscrire la question des jeunes au programme de travail du Conseil de sécurité. L'adoption de la résolution 2250 (2015) a marqué un moment historique pour l'intégration des jeunes et la reconnaissance de leur capacité à être des acteurs du changement et à contribuer à la pérennisation de la paix.

L'Irlande a été fière de contribuer au financement de l'étude sur la résolution 2250 (2015), présentée aujourd'hui au Conseil par M. Simpson (voir S/2018/86). Nous sommes particulièrement impressionnés par les consultations approfondies qui ont marqué la conduite de cette étude. Conformément aux recommandations formulées dans l'étude, l'Irlande appelle le Secrétaire général à présenter des rapports annuels au Conseil de sécurité sur la mise en œuvre de la résolution 2250 (2015). L'Irlande estime également que le Conseil devrait nommer un responsable de la question « Les jeunes, la paix et la sécurité » afin de généraliser la prise en compte de cette question dans le cadre de ses travaux.

L'Irlande exhorte les États à ne pas cloisonner l'examen de la question des jeunes, de la paix et de la sécurité. Cette question est évidemment liée au programme relatif aux femmes et à la paix et à la sécurité ainsi qu'à la résolution 1325 (2000), mais aussi aux objectifs de développement durable et au programme relatif aux droits de l'homme. En tant que Président de la Commission de la condition de la femme à sa soixante-deuxième session, l'Irlande s'est félicitée que les conclusions adoptées soulignent le rôle des organisations dirigées par des jeunes dans le renforcement de la voix collective des femmes et des filles. Ceci est important alors que nous nous efforçons de modifier la perception que l'on a des jeunes femmes comme victimes passives des conflits.

Le programme relatif aux jeunes, à la paix et à la sécurité est également une composante importante du dispositif de consolidation de la paix de l'ONU. L'étude fournit des recommandations importantes concernant le rôle des jeunes dans la prévention des conflits et la pérennisation de la paix. S'il est vrai que les jeunes hommes sont vulnérables face à la radicalisation, les jeunes peuvent également jouer un rôle positif dans la prévention des conflits et la lutte contre le terrorisme. L'Irlande demande instamment aux États d'examiner sérieusement les recommandations faites dans l'étude afin que la conversation sur les jeunes ne se limite pas à de bonnes paroles. Nous n'avons pas besoin de donner une voix aux jeunes – ils en ont déjà une. Il appartient

aux États de promouvoir leur participation aux processus de consolidation de la paix.

Récemment, l'Irlande a commémoré le vingtième anniversaire de l'Accord du Vendredi saint, le pilier du processus de paix en Irlande du Nord. Nous savons tous parfaitement que le traumatisme d'un conflit peut se transmettre de génération en génération. Le programme relatif aux jeunes, à la paix et à la sécurité est donc une préoccupation fondamentale pour l'Irlande. En 2015, l'Irlande a créé un programme de représentation de la jeunesse, en vertu duquel deux représentants « jeunesse » sont nommés chaque année pour participer à la session de l'Assemblée générale. Nos représentants « jeunesse » ont mené une enquête auprès de la jeunesse irlandaise, et ils sont parvenus à la conclusion que si les jeunes reconnaissent la nécessité de promouvoir la paix dans le monde, ils continuent de se sentir écartés des délibérations à cet égard. Nos représentants « jeunesse » ont noté que l'on parle beaucoup des jeunes, mais que l'on ne parle guère avec eux. L'étude aboutit à une conclusion similaire, à savoir que les jeunes ne doivent pas être l'objet des échanges mais y participer. Les représentants « jeunesse » irlandais encouragent les États Membres à adopter des programmes similaires de représentation de la jeunesse et à intégrer des jeunes à leurs délégations à l'Assemblée générale.

Lorsque nous débattons de la question des femmes, de la paix et de la sécurité à l'ONU, il est fréquemment souligné que la pérennisation de la paix n'est pas possible lorsque la moitié de la population d'une société – les femmes – est exclue. Il en va de même pour les jeunes. Une paix durable n'est tout simplement pas envisageable si l'on n'inclut pas concrètement les jeunes. Ils ne représentent pas l'avenir ou les dirigeants de demain. Les jeunes sont le présent et les dirigeants d'aujourd'hui.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser, Haut-Représentant des Nations Unies pour l'Alliance des civilisations.

M. Al-Nasser (*parle en anglais*) : L'Alliance des civilisations est honorée de faire partie du Comité directeur de l'étude sur les jeunes et la paix et la sécurité (voir S/2018/86) demandée dans la résolution 2250 (2015). Je salue le travail accompli par M. Graeme Simpson et le Groupe consultatif d'experts, notamment le Bureau de l'Envoyé du Secrétaire général pour la jeunesse. Pour préparer cette étude, ils sont passés de la parole aux actes et ont organisé des consultations non exclusives

et concrètes avec plus de 4 000 jeunes originaires de régions et pays divers.

L'autonomisation des jeunes est au cœur de la paix et de la sécurité internationales. L'Alliance des civilisations reconnaît depuis longtemps la contribution importante et positive des jeunes et des organisations dirigées par des jeunes à la prévention des conflits et à la consolidation de la paix. Je saisis cette occasion pour aborder brièvement trois de nos initiatives qui sont pertinentes à cet égard.

Premièrement, notre programme « Young Peacebuilders » est un programme de sensibilisation à la paix qui aide les jeunes dirigeants et leurs organisations à acquérir des compétences qui leur permettront de jouer un rôle plus important dans les domaines de la paix et de la sécurité. Il sert également de tremplin à des projets créés par des jeunes pour promouvoir la paix, les droits de l'homme et la diversité culturelle. L'année dernière, il a été déployé en Afrique de l'Ouest. Cette année, nous l'avons mis en œuvre au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

Deuxièmement, notre Fonds de solidarité pour la jeunesse est un programme qui fournit des fonds de lancement à des organisations dirigées par des jeunes et les aide à renforcer leurs capacités afin de mettre en œuvre des projets novateurs et efficaces dans le contexte du dialogue interculturel et interconfessionnel. Nous avons financé des projets en Asie, en Afrique et au Moyen-Orient dans des régions touchées par des tensions interethniques, des conflits et l'extrémisme violent. Plus de 700 demandes en provenance de 79 pays ont été reçues durant la période de dépôt de demandes au Fonds en 2018.

Troisièmement, par l'intermédiaire de notre programme de bourses, nous permettons à des jeunes dirigeants de la société civile originaires du Moyen-Orient, d'Europe et d'Afrique du Nord d'effectuer des visites mutuelles d'immersion dans leurs régions. Le thème du programme de cette année concerne le rôle des jeunes dans la consolidation de la paix et dans la prévention de l'extrémisme violent. Nous avons reçu des candidatures de centaines de jeunes gens très motivés, qui, comme les années précédentes, ont une expérience et une expertise remarquables.

Consciente du rôle que les nouvelles technologies et les plateformes numériques jouent dans la diffusion de l'information, et dans le cadre de ses initiatives relatives à l'éducation aux médias et à l'information,

l'Alliance des civilisations a mis au point PEACEapp, une série d'ateliers dont le but est d'utiliser stratégiquement des applications et des plateformes de jeux vidéo pour promouvoir l'entente pacifique entre des individus de cultures et de religions différentes.

L'Alliance reste déterminée à travailler en coopération avec les États Membres, les membres du Comité directeur et tous les autres partenaires et parties prenantes afin de donner aux jeunes les structures et les occasions leur permettant de contribuer à la pérennisation de la paix et de la sécurité.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à la représentante du Chili.

M^{me} Bernal Prado (Chili) (*parle en espagnol*) : Nous remercions le Pérou d'avoir organisé ce débat public qui nous donne l'occasion de nous pencher sur les contributions importantes que les jeunes apportent aux efforts de maintien et de promotion de la paix et de la sécurité, ainsi que sur le rôle qu'ils peuvent jouer dans la prévention et le règlement des conflits.

Nous saluons les contributions apportées à ce débat, et tout particulièrement le travail accompli par M. Graeme Simpson et son équipe, qui ont réalisé l'étude sur la mise en œuvre de la résolution 2250 (2015) (voir S/2018/86). Alors qu'il siégeait au Conseil en 2015, notre pays a participé à la rédaction de la résolution 2250 (2015), proposée par la Jordanie, et l'a parrainée.

Le Chili se félicite des recommandations issues de cette étude qui met en exergue les initiatives des jeunes en faveur de la paix de par le monde et exhorte les Gouvernements et les acteurs internationaux à reconnaître que les jeunes sont « les absents de la paix ». Ceci va dans le sens de l'objectif de développement durable 16 du Programme 2030, qui vise à promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, ainsi que de l'objectif de développement durable 4, qui, entre autres cibles, vise à assurer une éducation inclusive et de qualité en faveur d'une culture de paix et de non-violence, basée sur les droits de l'homme, l'égalité des sexes et l'appréciation de la diversité culturelle.

Nous voudrions appeler l'attention sur les synergies qui existent entre la résolution 1325 (2005) et les résolutions ultérieures, le programme pour les femmes et la paix et la sécurité et la résolution 2250 (2015), compte tenu du rôle important que les jeunes femmes jouent en tant qu'agents de changement et de consolidation de la paix. À cet égard, nous exhortons le système

à tenir compte de ces synergies à l'heure de planifier ses actions, ainsi que des liens avec les Principes de Vancouver, qui portent sur la situation des enfants en période de conflit armé.

Il y a quelques jours, le Secrétaire général a souligné que nous devons considérer les jeunes non comme une menace, mais comme un énorme potentiel pour notre monde, tout particulièrement dans notre quête de la paix, du développement, de la justice et du respect des droits de l'homme. Conformément à cette politique, notre pays appuie les initiatives et les recommandations relatives à la pérennisation de la paix, notamment celles concernant l'affectation de conseillers pour la protection des enfants et des jeunes dans les missions et les opérations de maintien de la paix. Nous voudrions également rappeler le rôle important du Traité sur le commerce des armes et des initiatives sous-régionales visant à lutter contre le commerce illicite des armes légères et de petit calibre, tout comme l'importance qu'il y a à assurer la mise en œuvre de la résolution 2143 (2014), dont le Chili s'est porté coauteur.

Le rôle que joue l'éducation s'agissant de l'avenir de nos enfants et de nos jeunes est incontestable. Par conséquent, nous devons contribuer à la promotion et à la protection de ce droit, y compris dans les situations de conflit et d'après-conflit. Le Chili a souscrit à la Déclaration sur la sécurité dans les écoles et appelle instamment à l'évaluation des Lignes directrices pour la protection des écoles et des universités contre l'utilisation militaire durant les conflits armés à cet égard. Les infrastructures critiques, telles que les installations hospitalières et les centres éducatifs, doivent être protégées en temps de paix et de conflit, conformément au droit international. Il en va du bien-être des jeunes et de leur insertion constructive dans la société.

Au niveau régional, en 2016, le Chili a signé le Pacte ibéro-américain pour la jeunesse, qui établit un partenariat politico-économique et social en faveur du développement intégral des jeunes afin de remédier aux différentes formes d'exclusion dont ils peuvent être victimes.

Par ailleurs, au niveau national, notre pays a créé l'Institut national de la jeunesse, un organisme public qui propose et met en œuvre des programmes pour les jeunes. Je voudrais à cet égard mettre en évidence les programmes suivants. Nous nous sommes dotés d'un fonds de financement des initiatives ayant trait au respect des droits de l'homme, à l'égalité, à l'inclusion, à l'intégration et à la non-discrimination. Nous avons également

un réseau national de volontaires et un programme de jeunes volontaires de l'Alliance du Pacifique.

Nous voudrions également souligner la création récente du Sous-secrétariat de l'enfance, placé sous la tutelle du Ministère du développement social et chargé de la protection et du bien-être des enfants. Cette mesure, qui assure la continuité des efforts entrepris par le Gouvernement précédent, permettra à l'État de disposer d'un cadre institutionnel spécifique pour la coordination des services publics chargés des enfants. L'expérience montre que la participation des jeunes et le développement inclusif sont d'une importance cruciale si nous voulons contribuer à la construction d'un monde plus pacifique, plus sûr et plus juste pour tous.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Afrique du Sud.

M. Zaayman (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : L'Afrique du Sud se félicite de l'organisation de la présente séance et tient à remercier le Pérou d'avoir fait avancer le débat sur cette question importante, à savoir les jeunes, la paix et la sécurité.

Ma délégation s'associe à la déclaration qui sera prononcée par le représentant de l'Azerbaïdjan au nom du Mouvement des pays non alignés.

Le rôle des jeunes en matière de paix et de sécurité revêt une importance particulière pour le continent africain, où, selon certaines estimations, 60 % de la population est âgée de moins de 25 ans.

L'Afrique du Sud voudrait rappeler l'initiative prise par la Jordanie, qui, lorsqu'elle siégeait au Conseil de sécurité en 2015, a présenté la résolution historique 2250 (2015) – la toute première résolution sur les jeunes, la paix et la sécurité. Cette résolution souligne que les jeunes jouent un rôle important grâce à leur apport au maintien de la paix et de la sécurité internationales et qu'ils ne sont pas des facteurs qui alimentent les conflits.

L'Afrique du Sud se félicite de l'étude indépendante sur les jeunes et la paix et la sécurité (voir S/2018/86) et du travail remarquable accompli par son auteur principal, M. Graeme Simpson, ainsi que par les membres du Groupe consultatif d'experts. Notre délégation a particulièrement apprécié l'accent mis sur le rôle constructif que les jeunes peuvent jouer dans la consolidation de la paix et la pérennisation de la paix, conformément à la résolution 2250 (2015) et aux résolutions ultérieures, notamment la résolution 2282 (2016).

Ces résolutions réaffirment l'importance du rôle que jouent les jeunes dans la prévention et le règlement des conflits, ainsi que pour ce qui est de garantir la durabilité, l'inclusivité et le succès des efforts en faveur du maintien de la paix et de la consolidation de la paix.

L'étude sur les jeunes et la paix et la sécurité met en évidence les divers moyens par lesquels les jeunes contribuent à une notion plus large de paix, qui suppose non seulement la fin de la violence, mais aussi l'édification de sociétés qui sont résilientes face au risque de reprise de conflits violents et qui expriment leurs revendications politiques par des voies politiques légitimes et pacifiques. À cet égard, l'Afrique du Sud appuie la recommandation selon laquelle, pour pleinement soutenir et mettre à profit les initiatives novatrices des jeunes en faveur de la paix, il faut miser sur les capacités d'action de la jeunesse, lutter contre les obstacles structurels qui empêchent les jeunes de contribuer comme il se doit à la paix et à la sécurité et donner la part belle aux partenariats et aux actions collaboratives en faveur de la paix dans le cadre desquels les jeunes sont considérés comme des égaux et des partenaires incontournables.

L'Afrique du Sud est consciente du rôle que les jeunes ont joué en tant qu'agents de changement, car ils ont contribué à faire avancer les objectifs de la lutte pour la libération et la démocratie dans notre pays. Les jeunes, qui se trouvaient souvent en première ligne dans la lutte pour la liberté, sont aujourd'hui à l'avant-garde de la lutte contre la pauvreté, les inégalités et le chômage en Afrique du Sud. C'est pourquoi le Gouvernement sud-africain a placé l'autonomisation des jeunes au cœur de son programme de développement et mis en place pour eux des programmes consacrés à l'éducation, à la création d'emplois et au développement. Le Président Ramaphosa a également déclaré que le chômage des jeunes constituait le défi le plus pressant du pays. Dans ce contexte, l'Afrique du Sud s'est attaché à mettre à profit le potentiel de nos jeunes et à les rapprocher de l'activité économique du pays en lançant l'initiative du Service pour l'emploi des jeunes. Nous avons également créé un groupe de travail de la jeunesse qui permettra à tous les représentants des jeunes d'avoir leur mot à dire sur les politiques et programmes qui visent à défendre leurs intérêts au plus haut niveau.

Ma délégation a noté avec préoccupation que les programmes pour les jeunes tendent à privilégier les rôles des jeunes hommes par rapport à ceux des jeunes femmes dans la société, un problème qui est aggravé par le fait que les jeunes femmes sont visées de manière

disproportionnée par la violence sexuelle et sexiste. Nous devons donc faire en sorte que les résultats de la séance d'aujourd'hui contribuent à renforcer l'application la résolution 1325 (2000) et les résolutions ultérieures sur les femmes et la paix et la sécurité.

En dernière analyse, nous devons créer un environnement qui permette aux jeunes de contribuer de manière positive à la société. Pour nous, les jeunes doivent être des moteurs de croissance et de stabilité sur notre continent et dans le reste du monde. Un investissement dans les jeunes est un investissement dans l'avenir de la paix et de la prospérité et constitue un rempart contre les intérêts des forces belligérantes, tels que les groupes terroristes. Nous devons mobiliser le dynamisme et l'esprit positif des jeunes et accroître leur résilience face aux sentiments qui les poussent à recourir à la violence pour promouvoir des intérêts pernicieux.

Pour terminer, nous avons la possibilité de vraiment faire une différence si nous investissons dans nos jeunes et leur donnons voix au chapitre pour qu'ils puissent déterminer leur avenir. Nous considérons que le débat d'aujourd'hui nous offre une occasion de le faire et voulons croire que ses résultats permettront de renforcer la détermination du Conseil de sécurité à maintenir la paix et la sécurité internationales en élevant et en mobilisant les jeunes en faveur de la paix et de la sécurité internationales.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Yémen.

M. Alyemany (Yémen) (*parle en arabe*) : D'emblée, je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué le présent débat public sur les jeunes et la paix et la sécurité, qui est un sujet important pour nous tous. Nous sommes conscients des résolutions importantes adoptées récemment par le Conseil de sécurité, qui mettent l'accent sur la nécessité d'investir dans les jeunes et le rôle qu'ils peuvent jouer dans le maintien de la paix et la sécurité internationales.

Les jeunes constituent aujourd'hui la majorité de la population mondiale et la majorité de la population dans les pays touchés par un conflit, dont le Yémen. Nous sommes bien conscients de la nécessité de promouvoir la contribution positive des jeunes hommes et jeunes femmes en les associant au maintien de la paix et de la sécurité internationales. La communauté internationale doit redoubler d'efforts pour mieux comprendre le rôle important qu'ils peuvent jouer et pour promouvoir leurs initiatives au sein de l'ONU afin de veiller à ce que leurs

voix, leurs idées et leurs projets soient entendus et afin que l'ONU rajeunisse et se projette dans l'avenir.

C'est la raison pour laquelle le Conseil de sécurité a adopté la résolution 2250 (2015), la première résolution de ce genre sur les jeunes et la paix et la sécurité. Cette résolution insiste sur la responsabilité des jeunes dans le maintien et la promotion de la paix et de la sécurité internationales. Nous remercions le Secrétaire général d'avoir fait réaliser l'étude sur la mise en œuvre de la résolution et nous félicitons du rapport y relatif (voir S/2018/86), ainsi que de ses recommandations.

Qu'il me soit permis de proposer une comparaison entre les jeunes Yéménites en 2011 et ceux d'aujourd'hui. En 2011, les jeunes étaient au cœur de la révolution qui a débuté à l'Université de Sanaa, réclamant le changement. Aujourd'hui, ils sont dans une situation catastrophique et tragique du fait de la guerre déclenchée par les milices houthistes. Depuis 2014, le Gouvernement yéménite a toujours cherché à saisir toutes les possibilités parrainées par l'ONU pour instaurer la paix. Je ne vais pas entrer dans les détails, mais je voudrais dire que nous n'avons ménagé aucun effort pour réaliser le rêve des jeunes Yéménites qui sont descendus dans la rue, le 11 février 2011, pour réclamer un Yémen sûr, prospère et stable, intégrant tous les pans de la société sans discrimination ni exclusion.

Depuis que S. E. le Président Hadi Mansour est arrivé au pouvoir en 2012, le Gouvernement yéménite a porté son attention sur les jeunes, car nous sommes convaincus qu'ils ont un rôle à jouer pour bâtir la paix et promouvoir la prospérité et qu'ils doivent participer aux processus décisionnels à tous les niveaux. Preuve en est la Conférence de dialogue national, qui s'est ouverte le 18 mars 2013 sous le thème « C'est par le dialogue que nous édifions l'avenir », et qui était appuyée par l'ONU, la région et la communauté internationale. Durant les 10 mois qu'a duré cette conférence, qui a pris fin le 25 janvier 2014, des débats fructueux ont eu lieu avec la participation de tous les segments de la société.

L'une des principales réalisations de la Conférence était la large participation des jeunes. La Conférence demandait que les femmes soient représentées à hauteur de 30 % et les jeunes à hauteur de 20 % dans toutes les instances législatives, exécutives et judiciaires de l'État. Le document final de la Conférence appelait à l'autonomisation scientifique, professionnelle, politique et économique des jeunes et demandait qu'on leur donne les moyens de renforcer leur potentiel et de contribuer à leur société et à leur pays. Le document final engageait

également à modifier la législation yéménite afin d'offrir des exonérations fiscales pour tous les projets visant à promouvoir l'autonomisation économique des jeunes et des femmes. Il s'agissait, en particulier, de faciliter l'accès au crédit pour les femmes et les jeunes entrepreneurs. Le document final de la Conférence demandait également la création d'un Conseil supérieur de la jeunesse chargé d'assumer des fonctions de surveillance et de pilotage à l'heure d'adopter les politiques nécessaires pour protéger les jeunes contre les dangers sociaux et la violence. Il s'agissait aussi de lancer de nouveaux projets pour renforcer les capacités et le potentiel des jeunes en garantissant leur participation aux processus décisionnels. Le document préconisait par ailleurs l'adoption de mesures visant à créer des emplois pour les jeunes hommes et femmes afin d'éliminer le chômage des jeunes. Les jeunes Yéménites ont participé à ces négociations et processus décisionnels, qui ont jeté les bases de la paix et de la stabilité dans un nouveau Yémen, un Yémen uni.

Aujourd'hui, nous en sommes à la quatrième année de l'insurrection houthiste contre le Gouvernement légitime, après que les houthistes ont usurpé l'État yéménite en septembre 2014 en occupant la capitale du pays. Les jeunes Yéménites d'aujourd'hui ont vu leurs rêves brisés après être descendus dans la rue lors de la révolution. Les milices houthistes continuent de commettre les violations les plus abominables contre des jeunes et d'autres innocents en détenant et en arrêtant des militants, des journalistes, des responsables politiques et des législateurs. Ces violations sans précédent ont franchi toutes les lignes rouges religieuses, sociales et culturelles qui n'avaient jamais été franchies auparavant, même pendant les heures les plus sombres de notre pays.

Au cours des deux dernières années et demie, les milices houthistes ont enlevé et arrêté 16 800 personnes, dont 80 % sont des jeunes. Ils n'ont pas mis en place d'établissements d'enseignement, de centres culturels ni de clubs de santé, pas plus qu'ils n'ont pas entrepris de projets de réadaptation en vue de fournir un appui politique, financier, technique et intellectuel aux jeunes. Au lieu de cela, plus de 484 bâtiments publics, établissements de santé, universités, écoles et clubs de sport, ainsi que des résidences privées, ont été transformés en centres de détention.

Les milices houthistes ont commis de nombreuses violations à l'encontre des jeunes, notamment des exécutions extrajudiciaires, des détentions arbitraires, des actes de torture et des atteintes à la liberté de presse, tout

en transformant écoles et hôpitaux en centres militaires. Ils ont également posé des mines sur des terres agricoles, et recruté des enfants pour les envoyer combattre leur guerre. Les jeunes du Yémen ont perdu tout espoir d'un avenir meilleur. Aujourd'hui, ils se battent pour gagner leur vie. Ils sont contraints de se battre dans les rangs des milices terroristes houthistes, d'Al-Qaida et de Daech.

Les jeunes et les enfants du Yémen sont la chair à canon de la guerre déclenchée par les milices houthistes contre le peuple yéménite. Ils constituent la majorité des victimes parmi les combattants. Ces milices ont fait preuve d'une telle cruauté qu'elles ont même contraint des élèves à suivre un entraînement militaire obligatoire avant de les envoyer au combat. Les houthistes se focalisent désormais sur les enfants, maintenant que les jeunes ont fini par comprendre la gravité de la catastrophe et les pratiques répréhensibles des milices houthistes.

Les membres du Conseil peuvent-ils imaginer l'avenir de la jeunesse yéménite sous le joug de milices armées qui agissent au mépris de la volonté de la communauté internationale et du droit international? Nous appelons la communauté internationale à assumer sa responsabilité juridique et morale face aux violations commises contre les jeunes du Yémen. Nous appelons la communauté internationale à protéger notre jeunesse, conformément aux traités internationaux, aux conclusions de la Conférence de dialogue national, à l'initiative du Conseil de coopération du Golfe et aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment la résolution 2216 (2015). Durant tous les cycles de négociation, le Gouvernement yéménite a demandé que tous les détenus, en particulier les jeunes, soient libérés et que des mesures immédiates soient prises pour améliorer la situation humanitaire au Yémen.

Nous saisissons cette occasion pour appeler le Conseil de sécurité à ne pas récompenser ceux qui ont détruit le rêve de la jeunesse yéménite, rejeté toutes les initiatives de paix et tenté d'exécuter un coup d'État contre le Gouvernement yéménite. Un Yémen démocratique et fédéral – un Yémen qui tirerait pleinement parti du potentiel de ses jeunes – est le rêve de tous les jeunes Yéménites.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je rappelle aux orateurs de bien vouloir limiter leurs déclarations à quatre minutes maximum. Les délégations ayant de longues déclarations sont priées de bien vouloir en

distribuer le texte écrit et d'en prononcer une version abrégée dans cette salle.

Je donne maintenant la parole à la représentante du Qatar.

M^{me} Al-Thani (Qatar) (*parle en arabe*) : Je tiens à remercier le Conseil de sécurité, sous la présidence péruvienne, d'avoir convoqué l'important débat de ce jour.

Je remercie également M^{me} Jayathma Wickramanayake, Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse, de son exposé très utile et de ses prodigieux efforts. Je remercie en outre M. Graeme Simpson, auteur principal de l'étude indépendante sur les jeunes et la paix et la sécurité (voir S/2018/86), de ses efforts et des conclusions et recommandations importantes de l'étude, qui contribueront à permettre aux enfants d'instaurer la paix et la sécurité internationales.

Si nous voulons maintenir la paix et la sécurité internationales, des efforts concertés à l'échelle internationale sont nécessaires pour faire face aux défis et menaces auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui du fait de la pauvreté, des conflits et des guerres. Il ne fait aucun doute que les 1,8 milliard de jeunes hommes et femmes qui forment la majeure partie de la population de nombreux pays à travers le monde, en particulier dans les régions touchées par un conflit ou une guerre, sont capables d'affronter ces défis et menaces. Ils ne pourront introduire des changements dans leurs communautés que s'ils sont soutenus dans leurs efforts pour réaliser leurs ambitions et leurs espoirs et si ces changements renforcent leur protection et leurs droits.

L'adoption de la résolution 2250 (2015) a contribué à faire mieux reconnaître le rôle important que jouent les jeunes dans la prévention des conflits et la pérennisation de la paix et dans la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme. L'État du Qatar a foi en l'énergie positive des jeunes et en leur capacité d'apporter des changements positifs dans divers domaines, notamment la paix et la sécurité internationales. Il n'a donc ménagé aucun effort pour mettre en place des politiques et mesures propres à renforcer la contribution des jeunes aux efforts de paix et de développement.

En 2017, le Comité consultatif qatarien sur la jeunesse a été créé afin de compléter les efforts de l'État pour promouvoir le rôle des jeunes dans la société et mettre en œuvre Les ambitions du Qatar à l'horizon 2030. Vingt jeunes hommes et femmes venus de diverses entités gouvernementales et non gouvernementales ont

été élus au Comité, qui cherche à renforcer la culture de dialogue et de participation chez les jeunes, leur permettant ainsi de donner voix à leurs aspirations.

L'État du Qatar est conscient de la nécessité de s'attaquer aux causes profondes de l'extrémisme violent qui conduit au terrorisme. En 2016, il a organisé une réunion thématique de haut niveau à l'Assemblée générale consacrée aux enfants et aux jeunes touchés par l'extrémisme violent, à laquelle plusieurs États Membres ont participé. D'importantes conclusions et recommandations ont été adoptées en ce qui concerne la protection des enfants et des jeunes contre l'extrémisme violent. Quelques États ont pris des mesures pour appuyer les efforts dans ce domaine, ce qui a abouti à la création de nombreux programmes, institutions et initiatives dans les secteurs de l'éducation, de l'emploi, de l'autonomisation économique, de la formation et du renforcement des capacités des jeunes hommes et femmes aux niveaux national, régional et international, en particulier dans les régions touchées par un conflit. Parmi ces initiatives, citons le Sommet mondial de l'innovation pour l'éducation, le programme QUEST – Qatar Upholding Education for Syrians' Trust, conçu pour éduquer et former les réfugiés syriens, et la fondation Education Above All et son programme Educate A Child, qui offrent tous un enseignement de qualité à des millions d'enfants et de jeunes dans le monde entier.

En ce qui concerne la coopération internationale, l'État du Qatar apporte son appui et sa coopération à des organisations internationales qui travaillent sur des problèmes touchant les jeunes et qui combattent l'extrémisme. Nous sommes l'un des membres fondateurs du Fonds mondial pour l'engagement de la communauté et la résilience, qui appuie les initiatives locales de renforcement des capacités et qui propose un contre-discours face à l'idéologie de l'extrémisme violent. L'État du Qatar collabore avec des organisations de jeunes de la société civile, notamment Silatech, une organisation sociale fondée au Qatar en 2008 qui appuie les activités visant à offrir aux jeunes des possibilités d'emploi et à leur permettre de participer au développement socioéconomique. Le 18 septembre 2017, un mémorandum d'accord a été signé entre l'État du Qatar, le Bureau de lutte contre le terrorisme et Silatech en vue de renforcer les capacités des jeunes du monde arabe et musulman dans le domaine de l'emploi, et de lancer des projets de nature à les protéger de l'extrémisme violent.

Pour terminer, je réaffirme que l'État du Qatar est déterminé à continuer de s'efforcer de mettre en

place un environnement propre à aider les jeunes en leur fournissant un appui aux niveaux national, régional et international, afin de leur donner les moyens de contribuer à la consolidation de la paix, à la promotion d'une culture de paix, de tolérance et de respect des religions. Cela ira dans le sens du maintien de la paix et de la sécurité internationales et bénéficiera à tous les peuples du monde.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à la représentante d'Israël.

M^{me} Furman (Israël) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse, ainsi que les autres auteurs d'exposés, de leurs interventions aujourd'hui.

Il y a trois ans, le Conseil de sécurité adoptait à l'unanimité la résolution 2250 (2015) sur les jeunes et la paix et la sécurité. Il s'agissait d'une réalisation historique marquant nos progrès s'agissant de donner priorité aux jeunes, ainsi qu'à leurs contributions positives au règlement des conflits et au maintien de la paix et de la sécurité. Nous sommes réunis ici aujourd'hui pour faire fond sur ces progrès et pour souligner le rôle joué par les jeunes en tant que partenaires indispensables pour la paix. Les jeunes d'aujourd'hui sont la plus grande génération de jeunes que le monde ait jamais connue. Nous devons encourager leur participation à la vie politique, au développement économique et au règlement des conflits. Leurs idées, leur créativité et leur esprit novateur contribueront à construire un avenir meilleur pour tous.

Ces efforts sont d'autant plus critiques face au terrorisme et à l'extrémisme violent. Nous devons reconnaître que les jeunes sont souvent la cible de radicalisation et de recrutement, mais notre démarche ne doit pas se limiter à lutter contre l'extrémisme violent. Nous devons plutôt encourager les jeunes à devenir des dirigeants pour la paix et la sécurité. Nous devons comprendre qu'en les intégrant dans la solution, nous pouvons contribuer à renforcer leur sentiment d'appartenance et leur détermination et à améliorer leur bien-être et l'estime qu'ils ont d'eux-mêmes. Ces efforts jetteront à leur tour les bases d'une paix durable. Nous ne pouvons pas laisser les groupes terroristes continuer d'endoctriner les jeunes avec des opinions haineuses et les inciter à la violence. Des groupes tels que le Hamas à Gaza recrutent des jeunes dans des camps de vacance terroristes où ils apprennent à poignarder un Juif, à poser un engin explosif improvisé et à fabriquer un cocktail Molotov. Le Hamas n'est pas le seul groupe à se livrer

à ces activités meurtrières. L'État islamique d'Iraq et du Levant exploite les médias sociaux pour recruter des jeunes du monde entier à des fins terroristes. C'est vraiment diabolique d'empoisonner les esprits des jeunes de cette façon. Faisons en sorte que les camps de vacance restent uniquement des aires de jeu et que les réseaux sociaux restent uniquement un moyen d'unir les peuples.

Étant entendu que les jeunes sont notre ressource la plus prometteuse, Israël croit fermement en la nécessité de les faire participer aux efforts de l'ONU et à la prise de décision en matière de politique étrangère, et c'est pourquoi nous avons prévu que notre programme des jeunes délégués dure trois mois, afin que notre délégué puisse contribuer aux travaux de notre mission et de l'ONU sur l'ensemble des trois piliers, à savoir paix et sécurité, développement et droits de l'homme.

Israël s'est attaché à associer les jeunes à la politique et aux efforts locaux, régionaux, nationaux et internationaux pour instaurer une paix et une sécurité durables. Notre démarche est à la fois descendante et ascendante, et s'efforce d'autonomiser nos jeunes citoyens à travers divers cadres. En collaboration avec la société civile, le Président israélien a lancé le programme israélien Espoir, qui rassemble des jeunes musulmans, juifs et chrétiens de tout le pays. Ce programme spécial vise à favoriser une vision commune et un respect mutuel pour la cause de la paix. Nombre de nos efforts portent sur la construction de ponts et sur le renforcement d'une vision commune grâce à des activités conjointes, tandis que d'autres mettent l'accent sur le développement économique. Nous avons assisté à une prolifération de coentreprises entre jeunes Israéliens et jeunes Palestiniens dans des domaines qui vont de la paix et la sécurité à la technologie et l'innovation. En décembre, l'organisation non gouvernementale Games for Peace, qui utilise les jeux vidéo en ligne comme une plateforme pour promouvoir la tolérance et le dialogue entre élèves juifs et élèves arabes, a remporté le Prix de l'innovation interculturelle de l'Alliance des civilisations de l'Organisation des Nations Unies. Ces activités sont essentielles pour jeter les bases d'une paix durable.

Israël poursuivra ses efforts pour combler l'écart entre les jeunes et leur représentation dans les processus de prise de décision. La résolution 2250 (2015) n'est que le point de départ. Écoutons les voix de nos jeunes. Elles comptent.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Indonésie.

M. Djani (Indonésie) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué l'important débat public de ce jour sur la question des jeunes et la paix et la sécurité, qui est tout à fait d'actualité. L'Indonésie se félicite de cette occasion de continuer de faire fond sur la résolution historique 2250 (2015). L'appui considérable recueilli par la résolution montre clairement que nous considérons tous que le bien-être et l'avenir de notre jeunesse sont une entreprise commune. Nous tenons également à exprimer notre reconnaissance à M^{me} Wickramanayake, à M. Simpson, à M^{me} Pierre-Antoine et à M^{me} Ekomo-Soignet, et nous avons noté avec intérêt toutes les excellentes recommandations qui ont été formulées.

Les jeunes d'aujourd'hui sont la génération la plus interconnectée de l'histoire, et pourtant ils sont confrontés à des difficultés qui entravent leur capacité d'influer sur le cours de leur vie et de celle d'autrui. Nombre d'entre eux doivent encore s'efforcer de sortir de la pauvreté et de surmonter leur manque d'instruction, et de faire face à des problèmes tels que le terrorisme, l'extrémisme violent et la criminalité transnationale organisée. Ces défis menacent la paix et la stabilité des communautés et peuvent même compromettre les efforts de consolidation de la paix ou déclencher de nouveaux conflits. À cet égard, je voudrais faire part des vues de l'Indonésie dans le contexte des cinq piliers d'action définis par la résolution 2250 (2015), à savoir la participation, les partenariats, la prévention, la protection et le désengagement.

Premièrement, nous devons promouvoir l'inclusion, renforcer le sentiment d'appartenance parmi nos jeunes et veiller à ce qu'ils fassent partie intégrante de la société. Ils doivent également se voir octroyer un rôle accru dans la prévention des conflits et dans la promotion de la paix et du développement. Les gouvernements doivent investir davantage dans la création d'environnements où les jeunes sont habilités à prendre les choses en main et à exercer une influence positive sur les questions qui sont importantes pour nous tous.

Deuxièmement, nous devons donner aux jeunes les moyens de participer à leurs sociétés et d'assumer leur rôle en tant que membres à part entière de ces sociétés, mais aussi les protéger contre le recrutement et la propagande des groupes violents. Il est tristement paradoxal que, dans de nombreux cas, les familles et les communautés sont les dernières à être au courant de ce que pensent et font leurs jeunes membres. Dans le cadre de nos efforts de lutte contre la radicalisation des

jeunes, nous œuvrons sans relâche, en Indonésie, pour encourager les familles et les communautés, de concert avec les organisations locales de la société civile, à faire participer activement leurs jeunes à l'élaboration de programmes qui proposent des interventions adaptées.

Troisièmement, les gouvernements doivent investir davantage dans l'éducation, la création d'emplois et le développement des compétences pour les jeunes afin d'éviter qu'ils soient marginalisés. Leur optimisme peut se transformer en frustration lorsqu'ils ne peuvent pas gagner leur vie, et cette frustration est souvent exploitée par des groupes radicaux pour satisfaire leurs propres desseins. Il importe de mettre les jeunes au centre de nos efforts de développement. Il n'existe pas de réponse toute faite. La meilleure stratégie pour garantir un travail et une formation à nos jeunes consiste à mettre l'accent sur des solutions qui soient adaptées aux besoins locaux et à élaborer soigneusement des programmes d'éducation qui favorisent les valeurs de tolérance, de respect mutuel et une culture de paix.

Quatrièmement, comme l'étude indépendante sur les jeunes et la paix et la sécurité (voir S/2018/86) le suggère, nombre de nos jeunes auraient choisi de rejeter une vie de violence et de criminalité s'ils en avaient eu la possibilité. Ce choix doit être appuyé, et pourtant, il existe des cas où les jeunes sont contraints de se soumettre aux influences négatives qui peuvent détruire leurs vies. Tant que les conflits existeront, ils continueront d'être un terrain fertile sur lequel les extrémistes et les groupes radicaux chercheront à recruter les jeunes. Cela souligne l'importance de s'employer à trouver des solutions viables aux conflits. Nous devons faire en sorte que les efforts de rapatriement et de réinstallation, ainsi que les processus de relèvement et de réintégration, soient menés durablement et sans heurts dans les situations de conflit et d'après conflit. Nous ne devons jamais permettre à nos jeunes de s'engager sur la voie de la violence et de l'extrémisme.

Compte tenu de la vaste population de jeunes que compte l'Indonésie, notre gouvernement a toujours œuvré pour qu'ils soient en mesure d'exercer pleinement leurs droits. En 2009, nous avons promulgué une loi sur la jeunesse qui sert de base juridique à l'intégration de l'autonomisation des jeunes dans notre plan de développement national, qui prévoit des programmes destinés à garantir l'accès des jeunes à l'éducation et aux services de santé de base, et leur participation à la vie publique et aux processus décisionnels, ainsi qu'à la promotion des droits de l'homme, notamment des droits des jeunes.

Nous reconnaissons également l'importance de nous battre pour les cœurs et les esprits de nos jeunes, d'encourager le dialogue et les partenariats avec eux pour bâtir des communautés solides, capables de contrer les messages néfastes de l'extrémisme. Nous pensons que les jeunes jouent un rôle important et positif dans le maintien et la promotion de la paix et de la sécurité internationales. Nous devons parler le même langage qu'eux s'agissant de régler cette question, car ils savent ce qui est le mieux pour eux. Les enfants sont notre avenir, et l'avenir est entre nos mains. Il commence aujourd'hui.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Panama.

M. Arrocha Ruíz (Panama) (*parle en espagnol*) : Je voudrais tout d'abord remercier la présidence péruvienne d'avoir pris l'initiative de proposer le débat opportun d'aujourd'hui, qui est si important dans l'histoire du Conseil de sécurité, et qui attire notre attention sur l'importance et la nécessité de relever, avec une responsabilité accrue, le défi du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité, auquel mon pays est profondément attaché. Nous avons écouté avec intérêt l'exposé de M. Graeme Simpson sur l'étude indépendante sur les progrès réalisés en ce qui concerne les jeunes et la paix et la sécurité (voir S/2018/86) et ses recommandations, et nous sommes d'accord avec son analyse selon laquelle la stigmatisation et les stéréotypes n'ont pas leur place dans ce processus. Nous avons également bien reçu l'appel appuyé que les représentantes de la jeunesse venues d'Haïti et de la République centrafricaine nous ont lancé en faveur de l'intégration des jeunes.

Il ne fait aucun doute que la résolution 2250 (2015), adoptée à l'unanimité par le Conseil de sécurité en 2015, est un document de référence qui marque la reconnaissance du rôle que les jeunes peuvent et doivent jouer dans la prévention des conflits et de la violence et, plus encore, dans la consolidation des processus de paix. Nous devons donc nous montrer à la hauteur des attentes en prenant des mesures concrètes et en ouvrant la voie à l'inclusion et à la participation des jeunes en tant qu'alliés stratégiques dans l'édification d'un monde plus sûr et plus juste.

En mai 2017, à l'appui de la résolution 2250 (2015) et en tant que contribution à l'étude sur les progrès réalisés, le Panama a accueilli la première consultation régionale sur la paix et la sécurité pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, une réunion au cours de laquelle notre pays a accueilli une soixantaine de

jeunes rassemblés autour d'un même thème : la prévention de la violence et des conflits et la promotion et le renforcement de la paix. En plus de confirmer les défis sécuritaires auxquels sont confrontés les jeunes d'Amérique latine et des Caraïbes, cette réunion a démontré le potentiel des jeunes à contribuer par des actions concrètes à l'élaboration de nouveaux mécanismes qui en font des acteurs dynamiques de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Nous nous félicitons également de signaler qu'en mars dernier, nous avons reçu sur le sol panaméen l'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse, dont la visite avait pour but de soutenir une rencontre destinée à illustrer concrètement la motivation et l'implication des jeunes dirigeants dans la redéfinition du programme de développement. Comme nous avons déjà eu l'occasion de le dire, jamais de toute l'histoire de l'humanité les jeunes n'ont eu à leur disposition des ressources scientifiques et technologiques aussi importantes et, par conséquent, l'action en faveur de cette génération doit être à la hauteur des attentes de la société mondialisée dans laquelle ils vivent. Nous savons aussi que ces jeunes sont exposés de manière nuisible et préjudiciable à la criminalité transnationale, et notamment, ce qui est très préoccupant, aux réseaux du terrorisme.

La jeunesse est indiscutablement une priorité pour mon gouvernement. C'est pourquoi nous attachons beaucoup d'importance au renforcement de notre programme national en matière d'éducation et à l'égalité entre les sexes, qui sont essentiels pour l'essor homogène de notre société. À cette fin, nous avons développé une série d'initiatives qui visent à donner à nos jeunes les moyens de devenir des acteurs dynamiques de l'élaboration des politiques publiques. Nous sommes conscients qu'investir dans l'éducation et le capital humain est indispensable pour assurer le développement des jeunes.

Comme vous le soulignez dans votre note de cadrage (S/2018/324, annexe), Monsieur le Président, l'impact des conflits affecte les jeunes de différentes façons, en raison de la grande diversité de leur situation selon la région dans laquelle ils vivent. C'est ainsi qu'aujourd'hui, en plein XXI^e siècle, nous voyons avec effroi comment de plus en plus de jeunes femmes sont victimes de la violence, de l'exploitation et des atteintes sexuelles, en particulier dans les régions où sévit un conflit armé. Conscient de ces défis mondiaux, le Panama a entrepris de mettre en œuvre le Plan stratégique interinstitutions pour la jeunesse 2015-2019, élaboré spécialement pour permettre une plus grande participation des jeunes à la prévention et à la sécurité, avec l'appui d'acteurs non

traditionnels, de la société civile et de tous les membres intéressés du secteur privé, afin de former une alliance multisectorielle œuvrant à un même but.

Mon pays concentre son action autour de six axes fondamentaux afin de garantir l'inclusion sociale grâce à l'accès à l'éducation, à la technologie et à une formation professionnelle d'excellence; à l'accès à des soins de santé de qualité et à un environnement sain; à la prévention de la violence; à un logement décent; à l'égalité des chances et à l'accès au crédit; ainsi qu'à l'accès aux arts, aux sports et à la culture, entre autres choses. Par l'intermédiaire de programmes spécifiques tels que Panama Bilingüe, nous mettons en place des outils pour offrir aux jeunes de meilleures opportunités d'emploi, tandis que notre initiative de bourse universelle est conçue pour prévenir l'abandon scolaire et veiller en particulier à ce que tout le monde suive un enseignement primaire. En outre, nous considérons la prévention comme la clef du succès et c'est pourquoi nous avons entrepris la rénovation des complexes sportifs, qui servent à promouvoir la culture du sport en tant qu'outil de promotion de la paix.

En janvier 2019, le Panama accueillera la Journée mondiale de la jeunesse, une rencontre qui, par-delà les barrières culturelles et religieuses, vise à rassembler les jeunes de tous les coins de la planète autour d'un objectif commun, celui d'une culture de la paix pour l'édification d'un monde meilleur. En présence du pape François, fer de lance de cette vision fondée sur la foi et la compréhension, le Panama, fort de sa vocation humanitaire, accueillera une fois de plus la jeunesse du monde entier pour offrir un espace de dialogue et d'échange autour de la paix, de la tolérance et de la prévention des conflits.

Je voudrais conclure en renouvelant la volonté du Panama de contribuer de manière active et constructive au programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité, afin de maximiser la portée de nos efforts collectifs et les outils dont nous disposons pour préparer nos jeunes à un monde qui est sans conteste de plus en plus interdépendant.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant de Sri Lanka.

M. Perera (Sri Lanka) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord féliciter le Pérou pour son accession à la présidence du Conseil de sécurité et vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué ce débat à un moment où le monde est confronté à des menaces croissantes à la paix et à la sécurité internationales. Nous remercions également M^{me} Jayathma

Wickramanayake, Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse, et M. Graeme Simpson, l'auteur principal de l'étude indépendante (voir S/2018/86), de leurs exposés.

Sri Lanka salue la résolution 2250 (2015) sur la jeunesse, une résolution historique adoptée par le Conseil, et se félicite de l'étude sur les jeunes et la paix et la sécurité, réalisée en application de cette résolution. Elle offre un cadre précieux pour associer les jeunes à nos efforts collectifs pour préserver la paix et la sécurité internationales.

Aujourd'hui, nous vivons dans un monde extrêmement jeune, où 46 % de la population a moins de 24 ans. Les migrations et les mouvements de réfugiés, entre autres, ont contribué à la poussée démographique des jeunes et à une démographie qui évolue rapidement. Ce n'est pas un motif de panique, mais au contraire une raison d'agir promptement et une source d'espoir. Au lieu de voir ces chiffres fondamentalement comme un problème, nous devrions considérer le potentiel qu'ils recèlent. Ils offrent en effet à la communauté internationale une excellente raison de redoubler d'efforts pour mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Nous devons nous attaquer avec énergie aux causes profondes qui font que certains jeunes sont sensibles aux discours violents et extrémistes. Dénuement économique; injustices et inégalités systémiques dues à des préjugés raciaux, religieux et autres; sentiment d'impuissance et de désespoir face à un système de justice sociale inique; société peu accueillante qui cherche à exclure et à enfermer dans des catégories, tout cela forme un terreau fertile à l'apparition d'une jeunesse aigrie et morose. Dans un système où il n'y a plus d'espoir ni de perspectives, devenir un « Jihadi John » peut paraître une option attrayante.

Or, du printemps arabe à la Marche pour nos vies, ce sont les jeunes qui ont galvanisé la population, incité à l'action, demandé des comptes aux politiciens responsables et défendu la démocratie, l'égalité et la justice. Nous devons leur offrir un environnement et un ensemble d'outils aussi accueillant et efficace que possible afin qu'ils puissent donner la pleine mesure de leur potentiel.

J'en viens maintenant à mon propre pays et aux efforts que nous déployons pour autonomiser les jeunes dans le cadre des cinq piliers de la résolution 2250 (2015) – participation, protection, prévention, partenariats, désengagement et réintégration.

Premièrement, dans le contexte de ce débat, je voudrais dire que Sri Lanka est confrontée non pas à une forte augmentation de la population jeune, mais à un vieillissement rapide de sa population. Bien que Sri Lanka se distingue par sa réussite en matière de développement humain en Asie du Sud, cela s'accompagne de défis économiques et sociaux. Les investissements rapides dans la santé et l'éducation ont permis de réduire considérablement les taux de mortalité infantile, d'augmenter l'espérance de vie et de réduire les taux de fécondité. Ces réalisations ont influencé le cycle démographique de Sri Lanka. En 2041, une personne sur quatre devrait être une personne âgée, ce qui fera des Sri-Lankais la population la plus âgée de l'Asie du Sud.

La migration internationale de main-d'œuvre, qui affecte principalement les groupes de jeunes adultes en âge de travailler, a augmenté au cours des trois dernières décennies, réduisant la proportion de la population en âge de travailler dans le pays. En raison de l'ampleur de la migration des jeunes, la proportion de personnes âgées dans la population a augmenté. C'est donc pour cette raison que nos jeunes sont précieux et indispensables à notre succès.

Pays qui, jusqu'en 2009, a souffert sous le joug oppressif du terrorisme pendant près de trois décennies, y compris deux insurrections de jeunes, Sri Lanka comprend les défis qu'il y a à relever. Deux insurrections dans les années 70 et 80 ont conduit à des réformes sociales et politiques radicales, notamment la création d'une commission de la jeunesse, la promulgation de lois sur la réforme agraire et la création d'un conseil national de la jeunesse. Depuis 2015, à la suite du conflit dévastateur, nous nous sommes engagés dans la mise en œuvre d'un mécanisme de réconciliation et de justice transformatrice afin d'assurer la prévention et la non-réurrence, conformément à la résolution 2250 (2015).

Sri Lanka a mis l'accent sur un programme complet et réactif de réadaptation et de réinsertion à l'intention de plus de 12 000 ex-combattants qui se sont rendus aux forces de sécurité, dont 594 enfants soldats, à la fin du conflit en mai 2009. Les stratégies et les activités comprenaient l'amélioration de leur état physique et mental par une formation spirituelle, sociophysiological, de personnalité et de leadership ciblée en fonction des possibilités d'emploi. Outre les ex-combattants qui se sont rendus directement, plus de 2 000 ex-combattants qui avaient été arrêtés pour leur participation directe à des activités terroristes ont fait l'objet d'une réadaptation volontaire au lieu de poursuites.

Nous nous sommes efforcés d'associer nos jeunes et d'autres parties prenantes à la mise en place d'un mécanisme de réconciliation après le conflit et de consolidation de la paix afin de leur assurer l'appropriation et le contrôle de leur avenir. Un groupe de travail consultatif national – entièrement dirigé par la société civile et fonctionnant selon les quatre piliers que sont la vérité, la justice, la réconciliation et la non-réurrence – a consulté des responsables de la jeunesse, des femmes, des dirigeants communautaires et d'autres personnes de tout le pays afin de recueillir leurs points de vue sur la mise en place d'un mécanisme de réconciliation global. Sri Lanka a également mis en place une politique nationale de réconciliation en 2016, coordonné des plans de développement globaux au niveau des districts pour les anciennes zones touchées par le conflit et lancé des programmes interconfessionnels, artistiques et culturels.

Nous avons créé le Bureau de l'unité nationale et de la réconciliation en tant qu'organe de mise en œuvre de ces programmes. Parmi une série d'activités, le Bureau de l'unité nationale et de la réconciliation s'emploie à réformer le secteur de l'éducation pour faire de l'unité nationale et de la réconciliation un pilier du secteur de l'enseignement en vue d'inculquer à nos enfants l'importance de la pluralité. Ces réformes comprennent le jumelage d'écoles, les échanges entre élèves et enseignants, l'examen des manuels scolaires pour remplacer le matériel et les stéréotypes potentiellement incendiaires, et l'introduction d'un guide sur les droits et responsabilités des enfants. Nous avons également mis en place des programmes psychosociaux pour ceux qui ont été traumatisés. Le Bureau de l'unité nationale et de la réconciliation dispense une formation aux dirigeants et aux membres du clergé de diverses religions dans le domaine de la consolidation de la paix en vue de les utiliser comme mécanismes d'alerte rapide pour désamorcer les situations de conflit potentiel.

Sri Lanka est également sur le point d'introduire un programme complet d'apprentissage social et affectif pour les enfants de trois à cinq ans dans les écoles maternelles de l'ensemble de l'île. Ce programme vise l'adoption d'un programme de médiation de tous les aspects de l'apprentissage social, émotionnel et par l'expérience afin de mettre fin aux mentalités discriminatoires dès le plus jeune âge et au cycle de la violence. Il cherche à changer les mentalités et les attitudes des enfants au cours de leurs années de formation par le biais d'une éducation basée sur les valeurs, par des activités, le jeu et le sport en tant que nouvelle matière obligatoire. Pays

qui se remet d'un conflit, nous demeurons convaincus que la seule façon de guérir les blessures de la division et de maintenir la paix est d'inculquer les valeurs d'empathie, d'unité, d'inclusion, de pardon, de compassion et d'amour à nos enfants lorsqu'ils sont jeunes et réceptifs au changement. L'un des meilleurs moyens d'y parvenir est le langage universel du sport et du jeu.

L'éducation demeure l'une des principales mesures de prévention, et Sri Lanka a reconnu l'importance de développer les compétences des jeunes. À ce titre, nous avons pris l'initiative de déclarer le 15 juillet Journée mondiale des compétences des jeunes. La résolution 69/145 de l'Assemblée générale, reconnaissant la Journée mondiale des compétences des jeunes, a reçu l'appui massif de l'Assemblée générale. Enfin, Sri Lanka croit que nos enfants et nos jeunes ne sont pas seulement notre avenir, mais aussi notre présent. Nous les considérons comme notre plus grand atout sur la voie d'un monde meilleur, plus pacifique et plus sûr.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant d'El Salvador.

M. Escalante Hasbún (El Salvador) (*parle en espagnol*) : Tout d'abord, nous vous remercions, Monsieur le Président, ainsi que le Pérou, d'avoir organisé ce débat public. Nous saluons également l'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse, ainsi que les invités extraordinaires de la présente séance, pour leurs déclarations ce matin.

Mon pays, comme le Conseil le sait, a un engagement historique envers les jeunes après avoir connu 12 années de conflit armé; et maintenant, 26 ans plus tard, les jeunes Salvadoriens ont été d'importants agents du changement dans la phase d'après-conflit et dans l'édification d'une culture de la paix. L'une des caractéristiques les plus importantes de la population de mon pays est qu'elle est essentiellement jeune, 63,7 % de la population ayant moins de 30 ans.

Afin de bénéficier de ce bonus démographique et d'offrir des perspectives à sa population jeune, El Salvador doit traiter la violence et l'insécurité comme deux des principaux défis auxquels nos jeunes sont confrontés, et intégrer tous les acteurs concernés dans les efforts liés à ces défis. Nous savons qu'il y a des défis, mais nous sommes déterminés à mettre en œuvre la résolution 2250 (2015) afin de combler les lacunes laissées par le conflit armé dans notre pays et de bâtir une société inclusive où les jeunes jouent un rôle fondamental dans la prise de décisions et dans l'édification

d'une culture de la paix. C'est pourquoi notre politique nationale de la jeunesse considère les jeunes sous trois dimensions : en tant que groupe à risque, en tant que sujets de droit et en tant qu'acteurs stratégiques du développement. Cette politique vise à développer trois grands processus : la construction identitaire et l'autonomie; l'amélioration de l'intégration sociale et de la participation citoyenne; et la promotion de la cohésion sociale et du sentiment d'appartenance.

Comme nous le soulignerons également demain à la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la consolidation de la paix et la paix durable, pour ma délégation, la consolidation de la paix n'est pas seulement une étape transitoire, mais plutôt une tâche permanente, puisqu'elle implique non seulement la cessation du conflit, mais aussi la mise en place d'institutions publiques et le développement d'une conscience citoyenne pour les soutenir. Dans ce contexte, la Commission de consolidation de la paix a la responsabilité d'adopter un univers plus large et plus inclusif, tout en conservant les priorités des cas les plus urgents.

De même, nous souhaitons souligner la nécessité de faire participer les jeunes, en particulier les jeunes femmes, de manière pacifique et constructive, dès les premières étapes de la prévention, de la résolution des crises, et de l'instauration et de la consolidation de la paix. À cet égard, nous prenons note de l'étude sur les jeunes et la paix et la sécurité (voir S/2018/86) et sommes d'accord avec ses conclusions sur le rôle que jouent les médias pour créer une image stéréotypée des jeunes, lorsque les actions négatives de certains jeunes sont toujours malheureusement mises en évidence et où la couverture des actions positives est négligée.

De la même manière, nous insistons pour dire que la question des jeunes et la paix et la sécurité ne doit pas être dissociée du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Dans la perspective du développement durable et de son lien avec le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité, je voudrais rappeler qu'en 2016, mon pays a été choisi par le système des Nations Unies pour la mise en œuvre accélérée des objectifs de développement durable, et nous sommes l'un des six pays qui ont participé à l'initiative pilote pour la mise en œuvre de l'objectif 16 concernant la paix, la justice et des institutions solides.

Nous voudrions dire aussi qu'actuellement nous promovons, au niveau interne, une initiative visant à promouvoir un plan d'action national pour la mise en œuvre de la résolution 2250 (2015). En

septembre 2017, les organisations de jeunes, de concert avec le Gouvernement de mon pays et avec le Fonds des Nations Unies pour la population et Inter-Peace, ont créé un groupe de coordonnateurs de la mise en œuvre de la résolution 2250 (2015) et un groupe de travail sur l'objectif 16 et ladite résolution, l'objectif étant de débattre des piliers établis par la résolution et d'interpréter cette résolution à la lumière de notre contexte national, ainsi que de progresser vers l'élaboration d'un plan d'action national pour la mise en œuvre de la résolution 2250 (2015).

Pour terminer, ma délégation réitère sa détermination à continuer d'accompagner ces efforts énoncés dans la résolution 2250 (2015), ainsi qu'à créer des mécanismes liant le plan d'action national et la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000), sur les femmes et la paix et la sécurité, par le biais desquels nous pourrions promouvoir et renforcer les capacités et la participation des jeunes femmes.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Guatemala.

M. Skinner-Kléé Arenales (Guatemala) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, je voudrais féliciter votre délégation d'avoir organisé le présent débat public, et d'avoir distribué la note de cadrage (S/2018/324, annexe), qui contient de précieuses observations pour guider nos travaux. Je voudrais aussi remercier de leurs exposés les orateurs qui ont pris la parole avant nous.

L'expérience montre que les conflits armés et les crises humanitaires exposent les populations à des risques, surtout les jeunes qui sont les plus vulnérables et donc les plus souvent pris pour cibles. Toutefois, nous avons constaté ces dernières années que la participation des jeunes est essentielle dans les processus de règlement des conflits, ce qui a une influence positive sur l'œuvre de consolidation de la paix, bien que nous soyons peinés de voir comment les jeunes continuent d'être instrumentalisés à des fins abjectes et pour des causes idéologiques qui ne servent pas leur bien-être. C'est pourquoi nous estimons nécessaire de souligner qu'il convient de redoubler d'efforts pour permettre aux jeunes de jouer un rôle dirigeant et de ne pas se laisser entraîner dans l'extrémisme violent grâce à l'éducation, l'intégration et la participation politique. C'est parce que sa population est formée en majorité de jeunes que le Guatemala attache une grande valeur à la résolution 2250 (2015).

Le Conseil de sécurité n'a certainement pas ignoré la place importante qui doit revenir aux jeunes, comme

démontré dans la résolution 2250 (2015), et ce sur la base du fait que si nous ne veillons pas à leur sécurité, à leur éducation et à leur épanouissement intégral, les jeunes ne pourront pas atteindre le niveau d'inclusion nécessaire pour renforcer leurs capacités et, par conséquent, contribuer à la paix et garantir le respect des droits fondamentaux. Ma délégation reconnaît l'importance que la résolution 2250 (2015) accorde à la prise en considération des directives et des recommandations de la Commission de consolidation de la paix sur la façon de garantir la participation des jeunes, pendant et après les conflits armés, aux stratégies de consolidation de la paix. Nous avons vu comment, dans différentes régions, les jeunes ont été les moteurs du changement et de la transformation sociale, influant directement sur leurs communautés et créant de nouveaux modèles de développement social inclusif.

La question des jeunes et la paix et la sécurité est indissociablement liée au Programme pour le développement durable à l'horizon 2030, d'où l'importance de tenir compte de l'étude indépendante sur les jeunes et la paix et la sécurité (voir S/2018/86), pour laquelle nous remercions M. Simpson et son équipe. Bien que le monde ait fait des progrès notables s'agissant de conférer une visibilité aux jeunes hommes et aux jeunes femmes en tant qu'acteurs stratégiques du développement, il existe actuellement un fossé entre la reconnaissance officielle de ce rôle et sa mise en œuvre effective sur le terrain. C'est pourquoi il est indispensable, selon nous, d'investir dans l'éducation, la santé et le bien-être des jeunes et de leur fournir les services complets dont ils ont besoin, sans discrimination ni sectarisme. À cet égard, nous soulignons que les États doivent garantir aux jeunes une participation politique intégrale, facteur qui permettra de placer ce groupe au cœur du développement, afin de dégager un large consensus dont le résultat sera le bien-être et l'épanouissement maximal des citoyens comme des jeunes.

Pour terminer, ma délégation réaffirme qu'elle est résolument attachée à promouvoir une culture de prévention des conflits comme moyen de relever les défis liés à la sécurité et au développement, ainsi qu'à renforcer les capacités des Nations Unies de prévenir les conflits armés. Dans des situations spécifiques d'après-conflit, les jeunes ont toujours été des protagonistes énergiques d'un changement salutaire. À cet égard, il importe de se poser la question de savoir si nous sommes réellement en train d'honorer la promesse fondamentale de l'Organisation, qui est de préserver les générations futures du fléau de la guerre, ou s'il ne s'agit peut-être que d'une

maxime purement rhétorique. En tant qu'acteurs responsables du système international, nous appelons à unir les efforts pour instaurer et pérenniser la paix, et apprendre aux générations futures à vivre dans une culture de tolérance et de respect, en tenant compte des enseignements tirés, particulièrement des deux Grandes Guerres mondiales, pour que jamais n'ait lieu une conflagration qui détruirait l'avenir des générations futures.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Liban.

M. Saleh Azzam (Liban) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord, Monsieur le Président, adresser les remerciements de ma délégation à la présidence péruvienne pour ses efforts remarquables et à vous-même pour la compétence avec laquelle vous dirigez les travaux du Conseil durant ce mois. Je vous remercie aussi d'avoir convoqué cet important débat public, je remercie votre équipe de la note de cadrage (S/2018/324, annexe) qu'elle a préparée, et je remercie les orateurs des exposés pertinents qu'ils ont présentés.

Le présent débat revêt une importance particulière non seulement pour le Liban mais aussi pour la région arabe tout entière. Pour près de 60 %, la population dans notre région est âgée de moins de 25 ans, ce qui en fait l'une des régions les plus jeunes au monde. Pourtant, malheureusement, c'est aussi une région où l'optimisme et l'ardeur s'estompent chez les jeunes. Une frustration politique croissante, l'absence de possibilités économiques et divers problèmes sociaux sont, hélas, en train de priver les jeunes de toute lueur d'espoir.

Au Liban, malgré tous les efforts du Gouvernement pour relever les défis économiques pressants, l'impact global de l'absence de perspectives économiques pour les jeunes est tangible. Cet impact a été aussi exacerbé par les répercussions économiques de la situation créée par les réfugiés syriens. En août 2017, le taux de chômage se situait à 25 %, et celui des jeunes de moins de 25 ans à 37 %. Bien qu'environ 35 000 jeunes obtiennent chaque année leur diplôme universitaire, seuls 5000 d'entre eux trouvent un emploi, soit un sur sept diplômés. Ces chiffres parlent d'eux-mêmes et reflètent certaines répercussions sociales de ce problème économique, en particulier avec les chiffres croissants de ceux qui migrent vers d'autres pays pour chercher du travail.

L'absence de perspectives et le désespoir aidant, c'est la catastrophe assurée pour les jeunes. Une retombée attendue et néanmoins inquiétante des frustrations économiques, sociales et politiques est l'adhésion aux

idées et aux idéologies radicales qui conduisent, dans certains cas, à l'extrémisme violent. C'est pourquoi nous nous demandons quels sont les facteurs qui pourraient promouvoir et appuyer l'implication active des jeunes dans la consolidation de la paix, prévenant ainsi la violence et contribuant à une cohésion sociale positive.

Pour commencer, les gouvernements nationaux doivent assumer leur part de responsabilité. Le rôle central des jeunes dans la consolidation de la paix et le développement durable doit être reconnu et intégré dans la définition des politiques pertinentes. Pour ce qui est du Liban, je suis heureux de pouvoir mettre en relief la politique nationale en faveur des jeunes, qui a été approuvée par le Gouvernement libanais en 2012. Cette politique a marqué un jalon dans nos efforts nationaux visant à autonomiser les jeunes et à répondre à leurs préoccupations. Le résultat final a été le fruit des efforts conjoints des jeunes femmes et des jeunes hommes des organisations de la société civile, des partis politiques, des universités et des lycées, ainsi que des ministères concernés, en particulier celui de la jeunesse et des sports, aussi bien que des institutions des Nations Unies.

En outre, la société civile assume une grande responsabilité dans l'autonomisation des jeunes et dans leur contribution ultime à la paix et à la sécurité. Les médias sociaux offrent aussi aux jeunes une plateforme pour exprimer leurs espoirs, leurs craintes et leurs griefs politiques, économiques et sociaux. À cet égard, le Liban se flatte d'avoir une société civile dynamique et forte, une presse libre ainsi qu'un espace médiatique social ouvert où les jeunes de toutes les communautés sont particulièrement actifs. Des portes sont en train de s'ouvrir pour permettre aux jeunes de renforcer leur présence et leur influence dans l'arène publique. Le processus électoral parlementaire en cours témoigne de cette présence efficace, avec un niveau de participation inédit des jeunes hommes et femmes, notamment des activistes de la société civile, à divers aspects du processus.

Le terrorisme et l'extrémisme violent qui en est à l'origine font aujourd'hui partie des menaces les plus inquiétantes à la paix et à la sécurité internationales. De jeunes femmes et de jeunes hommes sont présents sur toutes les faces de ce problème mondial. Ils ne sont pas simplement victimes et agresseurs, ils peuvent également proposer des solutions. Il est impératif que les jeunes deviennent le point névralgique des stratégies nationales de lutte contre le terrorisme et de prévention de l'extrémisme violent, mais également

des initiatives internationales visant à régler ces deux problèmes interconnectés.

Durant les négociations sur la résolution biennale concernant la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies qui se sont déroulées en juin 2016, le Liban a été l'un des principaux pays qui ont demandé que le texte fasse référence au rôle décisif des jeunes dans la prévention du terrorisme, en particulier par le biais de l'éducation. L'éducation est indubitablement un outil d'importance capitale. Elle l'est encore plus lorsqu'elle inculque les valeurs d'ouverture et de tolérance et promeut la réflexion critique.

Je saisis enfin cette occasion pour informer le Conseil que le 27 mars, le Gouvernement libanais a officiellement approuvé la stratégie nationale de prévention de l'extrémisme violent. L'autonomisation des jeunes est un des neuf piliers de cette stratégie.

Herbert Hoover, qui fut Président des États-Unis, a prononcé ces paroles retenues par la postérité : « Les hommes âgés déclarent la guerre. Mais ce sont les jeunes qui la font et qui meurent ». Si les jeunes sont autorisés à jouer le rôle qui leur revient de droit dans la prise de décisions, si on leur permet de se prononcer sur les questions de paix et de sécurité, un monde plus sûr et pacifique a une meilleure chance d'émerger, prendre son essor et prospérer.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Botswana.

M. Ntwaagae (Botswana) (*parle en anglais*) : Je m'associe aux autres orateurs pour vous féliciter, Monsieur le Président, d'avoir convoqué le présent débat public sur les jeunes, la paix et la sécurité. Ce débat suit de près le débat tout aussi important sur les femmes et la paix et la sécurité, qui a eu lieu il y a une semaine environ (voir S/PV.8234). Le Botswana salue avec enthousiasme votre attachement continu à cette question et attend avec intérêt la tenue d'un débat qui contribuera au développement mondial, à la paix et à la sécurité internationales ainsi qu'à l'instauration d'un partenariat mondial, en particulier en ce qui concerne les jeunes, qui représentent la majorité de la population mondiale.

Nous saisissons également cette occasion pour remercier le Secrétaire général d'avoir présenté son rapport détaillé (voir S/2018/86) sur l'étude des contributions des jeunes aux processus de paix et au règlement des conflits.

Le Botswana s'associe aux déclarations prononcées par les représentants du Mali au nom du Groupe des États d'Afrique et de l'Indonésie au nom du Mouvement des pays non alignés.

L'environnement mondial reste marqué par de nombreux problèmes, dont certains sont sans précédent. Cela fait porter un très lourd fardeau aux États Membres, ainsi qu'aux organisations régionales, sous-régionales et internationales qui doivent offrir des résultats conformes aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies. Seule une mobilisation collective nous donnera une chance d'atteindre les objectifs auxquels nous aspirons tous en vue d'améliorer la situation de l'humanité et de créer l'avenir que nous voulons.

Presque tous les orateurs qui nous ont précédés ont fait allusion au fait que les problèmes, en rapide évolution, auxquels est confronté le monde contemporain ont une portée et une ampleur sans cesse croissantes. L'énormité de ces problèmes menace la sécurité de notre planète et l'existence même du genre humain. Le Botswana n'est cependant pas convaincu que ces problèmes soient au-delà de nos capacités collectives, ni insurmontables. Depuis sa création en 1945, l'ONU s'efforce de fournir aux nations un espace au sein duquel elles peuvent coopérer en vue de régler les différents problèmes auxquels nous demeurons confrontés, et il convient de dire que des progrès notables ont été accomplis, en particulier dans le domaine du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Nous sommes heureux de savoir que depuis l'adoption de la résolution 2250 (2015), une série de consultations mondiales ont été menées sur la question de la participation des enfants et des jeunes aux activités de consolidation de la paix. L'adoption de cette résolution a été la première mesure prise par l'ONU pour reconnaître le rôle important que jouent les jeunes dans la prévention des conflits et la pérennisation de la paix. Elle constitue en elle-même un moment historique pour l'ONU, qui a choisi d'aborder spécifiquement la question des jeunes dans le contexte de la paix et de la sécurité internationales.

D'autre part, le moment est venu pour les États Membres de faire le bilan des progrès accomplis au cours des deux années qui se sont écoulées depuis l'adoption de la résolution, mais aussi de réfléchir à la manière dont ils souhaitent s'assurer que les objectifs et principes mentionnés par le Secrétaire général dans son rapport, qui a été présenté ce matin, sont compatibles avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Le rapport du Secrétaire général identifie cinq domaines d'action prioritaires en vue de promouvoir le rôle des jeunes en tant qu'agents de paix et de sécurité, ce qui permettra dans tous les cas d'améliorer leur vie.

L'éducation remplit la double fonction de développer les compétences en matière de cohésion sociale et de participation civique, tout en développant les compétences en matière de participation économique. C'est une activité extrêmement importante car elle est liée à l'autonomisation des jeunes. Je tiens à souligner l'importance des partenariats à cet égard.

Les partenariats dans le domaine de la consolidation de la paix sont essentiels. Même s'ils sont souvent envisagés sous l'angle de la prévention de l'extrémisme violent, les partenariats avec les jeunes facilitent leurs aspirations, car ceux-ci participent en tant que partenaires à la mise en œuvre de politiques et ne sont pas cantonnés dans le rôle d'observateurs.

Au même titre que d'autres États Membres qui ont pris la parole avant lui, le Botswana a également accompli des progrès considérables dans la mise en place des piliers essentiels susmentionnés et contribue ainsi à la promotion et à l'autonomisation des jeunes, même s'il affronte encore un certain nombre de problèmes et de contraintes. Nous sommes particulièrement fiers d'avoir créé un ministère chargé de la jeunesse – le Ministère de la jeunesse, des sports et de la culture – dès 2007. Un département exclusivement consacré aux affaires concernant les jeunes a aussi été créé parallèlement au Conseil national de la jeunesse du Botswana, qui regroupe toutes les organisations indépendantes de jeunes recensées au Botswana et par l'intermédiaire duquel un appui financier et des subventions sont accordés à ces organisations.

Il reste évidemment beaucoup à faire dans ce domaine, et comme nombre d'autres pays du monde entier, nous sommes également préoccupés par la poussée démographique des jeunes mentionnée par d'autres orateurs, des jeunes qui sont éduqués, sans emploi et extrêmement vulnérables. Le nombre de jeunes diplômés dans notre pays a considérablement augmenté au cours des deux dernières années, dépassant la capacité du Gouvernement de leur fournir des emplois. C'est pourquoi le Gouvernement botswanais a accentué ses efforts en vue d'attirer des investissements étrangers pour faciliter la création d'emplois à l'intention de ces jeunes.

Ma délégation est fermement convaincue que les recommandations et conclusions de l'étude communiquées ce matin au Conseil par le Secrétaire général inspireront les politiques nationales des États Membres de l'ONU conçues pour permettre aux jeunes de contribuer aux processus de paix et au règlement des conflits. L'Afrique doit utiliser l'atout que représente le dividende démographique pour permettre aux jeunes de contribuer de manière constructive à son développement ainsi qu'à la paix et la sécurité. Cette poussée démographique est donc une ressource qu'il convient d'exploiter.

L'heure est venue de conclure un partenariat avec les jeunes et d'avoir un mode de pensée novateur, créatif et prospectif en vue de régler certains des problèmes auxquels nous sommes confrontés.

Le rapport du Secrétaire général attire notre attention sur les préoccupations majeures des jeunes et nous recommande de les associer à nos efforts en tant que partenaires en matière de développement et d'élaboration des politiques. Encore une fois, au regard de la résolution 2250 (2015), nous ne pouvons plus méconnaître le rôle que les jeunes ont à jouer dans l'instauration de la cohésion sociale. Leurs idées originales et innovantes doivent être mises à profit dans l'intérêt de leurs pays.

En guise de conclusion, je voudrais souligner que les jeunes du monde entier ont besoin d'un environnement propice leur permettant de bien se développer et de s'épanouir. Ils ont besoin d'un environnement au sein duquel ils sont considérés comme des agents de changement et comme des contributeurs au développement et des partenaires de développement. Cet organe peut contribuer à ce processus.

Pour terminer, qu'il me soit permis de faire une demande : Monsieur le Président, vous devriez peut-être demander aux États Membres de présenter à cet organe des rapports d'étape sur la mise en œuvre de la résolution 2250 (2015) afin que nous puissions être informés des efforts qu'ils déploient pour promouvoir la participation des jeunes aux efforts de développement et à la prise de décisions sur les questions qui les concernent.

Le Président : Je donne maintenant la parole à l'Observatrice permanente de l'Organisation internationale de la Francophonie.

M^{me} Saidane (Organisation internationale de la Francophonie) : Qu'il me soit permis de commencer en remerciant la présidence péruvienne pour la tenue du débat de ce jour sur une thématique critique pour

l'ensemble de nos ambitions collectives en matière de paix et de sécurité dans le monde. Nous espérons que le programme jeunes, paix et sécurité pourra faire l'objet d'un suivi régulier au sein du Conseil. Je tiens également à remercier l'ensemble des intervenantes et des intervenants de ce matin, qui permettent que nos échanges sur cette thématique puissent être de mieux en mieux informés et de plus en plus concrets.

Plus de deux années sont passées depuis l'adoption de la résolution 2250 (2015), une résolution qui représentait une reconnaissance sans précédent de l'urgente nécessité de mobiliser les jeunes pour la promotion de la paix et de la sécurité, réaffirmant que sans la jeunesse rien n'est possible, rien n'est envisageable et rien n'est réalisable.

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), qui compte aujourd'hui 84 États et gouvernements membres, reconnaît la jeunesse comme l'un des acteurs incontournables dans la réussite de ses actions et ce, dans tous les domaines. C'est fort de cette certitude que déjà en 2014, l'OIF avait consacré son quinzième Sommet des chefs d'État et de gouvernement, à Dakar, aux « Femmes et Jeunes en Francophonie : vecteurs de paix, acteurs de développement ». Reconnaisant les 270 millions de jeunes hommes et femmes que compte l'espace francophone, l'Organisation internationale de la Francophonie s'attache depuis 2014 à les inclure au sein de ses instances à tous les niveaux. De ce sommet de 2014 est née la stratégie jeunesse de la Francophonie, une stratégie qui repose sur une démarche inclusive et qui s'inspire de l'approche fondée sur les droits de l'homme.

Qu'il me soit permis de me baser sur l'ensemble des consultations menées par l'OIF auprès de ses réseaux de jeunes mais également auprès de ses États membres pour partager avec le Conseil quelques éléments de nos efforts partant de deux postulats de base.

Le premier est relatif à l'appel que nous lance la jeunesse aujourd'hui, appel à la remise en cause de certaines de nos certitudes. En effet, force est de constater que les jeunes hommes et femmes représentent la majorité de la population et que c'est bien nous, les plus de 35 ans, qui sommes aujourd'hui la minorité. Pourtant, nous attendons encore de la majorité qu'elle s'adapte aux exigences de la minorité sans même l'inclure dans un dialogue sur les ajustements à y faire. C'est particulièrement vrai des processus de médiation et de sortie de crise, à quelques exceptions près, au sein desquels les jeunes ne sont que bien rarement les bienvenus, mais pas

seulement. De fait, ce que nous leur demandons, c'est de se jeter dans un train à grande vitesse sans jamais penser à ralentir la vitesse du train.

Le second postulat est relatif à l'un des points que l'étude sur les jeunes, la paix et la sécurité souligne de manière particulièrement pertinente, et nous nous en félicitons. Il nous faut nous éloigner des stéréotypes simplistes qui ne voient dans la jeunesse qu'une catégorie à risque, irresponsable et potentiellement violente, alors même que l'immense majorité des jeunes ne demandent qu'à contribuer positivement à la paix, à la sécurité et au développement, et qu'elle le fait déjà.

Alors qu'il me soit permis de présenter au Conseil quelques-uns des efforts consentis par l'Organisation internationale de la Francophonie pour ancrer un partenariat solide avec et en faveur des jeunes dans l'édification de la paix au sein d'un espace francophone bien loin d'être épargné par les conflits et la violence.

Sur le volet de l'inclusion et de la participation d'abord, où nos actions ne se contentent pas de vouloir systématiquement inclure les jeunes dans nos processus et instances de décision mais où l'objectif est également de leur donner la parole, comme par exemple à travers la campagne « Libres ensemble ». Cette campagne, lancée en 2016 sur les réseaux sociaux d'abord, a mobilisé plus de 5 000 jeunes dès la première année dans l'espace francophone, dans une initiative développée par les jeunes autour d'un projet de revalorisation des valeurs du vivre ensemble, du respect et de l'engagement des jeunes les gens dans la vie publique. Ces mêmes jeunes hommes et femmes poursuivront également leur contribution dans le cadre du réseau francophone de prévention de la radicalisation en passe de se mettre en place, ainsi que dans le cadre des initiatives nationales « Libres ensemble », notamment en Côte d'Ivoire ou au Bénin, en partenariat avec les autorités nationales.

Par ailleurs, partant de la conviction qu'il convient plus que jamais d'œuvrer pour réconcilier les jeunes avec les décideurs et instaurer un climat de confiance mutuelle indispensable à un dialogue, l'OIF engage ses capacités de plaidoyer, de médiateur politique au plus haut niveau et de partenaire technique auprès de ses États membres pour contribuer au maintien d'un état de droit, protecteur de la jeunesse, de son expression et de son implication.

Pour rappel, l'étude conduite par le Programme des Nations Unies pour le développement en 2017 relative à une analyse des déterminants de la radicalisation

violente dans la région du Sahel, avait souligné le fait que l'un des éléments déclencheurs de cette violence était, à n'en pas douter, les instances et les occasions de violence de l'État à l'égard de ses citoyens. Cet élément doit demeurer au centre de nos préoccupations.

En plus d'être les garants du vivre ensemble, les jeunes sont également – et cela a été souligné à plusieurs reprises aujourd'hui – les acteurs économiques d'aujourd'hui et de demain. Parce que l'insertion économique des jeunes hommes et femmes constitue l'un des éléments critiques de leur contribution à la construction de sociétés apaisées, l'OIF s'est dotée d'une stratégie économique et numérique par le biais de laquelle elle mobilise des fonds de soutien à l'innovation et à l'entrepreneuriat au profit de jeunes porteurs de projets.

L'éducation demeurant la pierre angulaire qui sous-tend l'engagement des jeunes, l'OIF accompagne également le développement de politiques d'éducation et de formation professionnelle, en s'appuyant notamment sur l'Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation, basé à Dakar, ainsi que sur l'Agence universitaire francophone, qui rassemble près de 800 institutions d'enseignement supérieur.

Enfin, l'OIF se veut une institution de mobilisation pour des actions de coopération intégrée et de développement humain et économique durable, inclusif et responsable. L'urgence est telle et la tâche si immense qu'aucun pays ni aucune organisation ne peut y réussir seul; et c'est là aussi tout l'intérêt de notre débat d'aujourd'hui. C'est parce que l'ensemble des acteurs nationaux et internationaux doivent agir de concert avec et pour les jeunes que s'est créée une alliance entre l'OIF, le Commonwealth, le Secrétariat général ibéro-américain et la Communauté des pays de langue portugaise, représentant ensemble 167 États et 61 % de la population mondiale. Cette alliance a donné lieu à un appel à un humanisme universel, lancé conjointement par les quatre femmes à la tête de ces quatre organisations, puis à un plan d'action au sein duquel la jeunesse est reconnue comme acteur central dans la stabilité des sociétés et dans l'instauration de la cohésion sociale nécessaire pour la paix et la sécurité.

C'est sur cet appel à la recherche d'une meilleure convergence entre les différentes organisations et entre les différents mécanismes déjà en place que je souhaite terminer mon intervention, en soulignant que nous disposons déjà de multiples opportunités pour intégrer de manière systématique, aux tables de décision, une jeunesse déjà suffisamment structurée pour être

un interlocuteur crédible. Il nous faut maintenant donc accepter de nous remettre en question; et c'est là l'objet de tous nos efforts, aujourd'hui et à l'avenir.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Canada.

M. Grant (Canada) : La raison d'être du programme pour les jeunes et la paix et la sécurité est de transformer les systèmes qui mènent à l'exclusion des jeunes et de faire participer les jeunes à tous les aspects de la vie sociale, économique et politique. Cela nécessite un financement ciblé, des programmes ciblés et, par-dessus tout, de donner aux jeunes la possibilité et la capacité d'être des chefs de file dans leurs communautés, ainsi qu'aux niveaux national et international.

La manière d'y parvenir est un défi auquel tous les pays doivent faire face. Ce programme est universel. Comme l'étude sur les jeunes et la paix et la sécurité (voir S/2018/86) l'illustre très bien, il est au cœur de tous nos efforts de prévention, qu'il s'agisse de prévenir les conflits violents, l'extrémisme violent ou les crimes violents.

À cette fin, le Canada accueille favorablement l'étude sur les jeunes et la paix et la sécurité et est fier d'avoir appuyé son processus de recherche novateur et participatif. Nous avons aussi été heureux que les jeunes Canadiens aient pu discuter et valider ses recommandations émergentes l'automne dernier en marge de la réunion des Ministres de la défense sur les opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Nous croyons que cette étude apporte une contribution importante aux discussions que nous aurons cette semaine sur la consolidation et la pérennisation de la paix. Comme le recommande le récent rapport « Pathways for Peace » (Les chemins de la paix) de l'Organisation des Nations Unies et de la Banque mondiale, la gestion des aspirations non satisfaites des jeunes et de leur inclusion dans la société constitue un élément essentiel de toute mesure visant à prévenir les conflits violents.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

Au moment où nous considérons collectivement les recommandations de l'étude, le Canada aimerait mettre en évidence un certain nombre de points clefs.

Premièrement, il existe une véritable synergie entre le programme pour les jeunes et la paix et la sécurité et le programme pour les femmes et la paix et la sécurité. Le Canada met actuellement en œuvre une politique étrangère féministe qui met fortement l'accent

sur les femmes, la paix et la sécurité. Le deuxième plan national du Canada sur les femmes, la paix et la sécurité fournit un cadre pour une approche pangouvernementale cohésive pour faire en sorte que les perspectives liées à l'égalité des sexes soient intégrées à tous les efforts de paix et de sécurité. L'égalité des sexes et le renforcement du pouvoir des femmes et des filles dictent aussi notre politique d'aide internationale féministe, qui comprend la nécessité de faire participer les hommes et les garçons.

Deuxièmement, nous reconnaissons que certains des travaux les plus importants sont réalisés par la société civile au niveau des simples citoyens et au niveau local. Trop souvent, le travail de ces organisations n'est pas reconnu, nos interventions ciblant des processus dirigés par des acteurs associés aux capitaux.

Par l'intermédiaire de son nouveau Programme sur la voix et le leadership des femmes, le Canada affectera 150 millions de dollars sur cinq ans pour répondre aux besoins d'organisations de femmes locales dans des pays en développement qui œuvrent à faire progresser les droits des femmes et des filles et à promouvoir l'égalité des sexes. Nous espérons qu'il y a là des leçons sur la manière dont nous pouvons promouvoir le leadership des jeunes, ainsi que leur participation.

Troisièmement, tel que précisé dans le Plan d'action du Secrétaire général pour la prévention de l'extrémisme violent, que le Canada soutient fermement, il est crucial de mobiliser les jeunes et d'en faire un élément de l'intervention à l'égard de l'extrémisme violent. Les jeunes, qui sont touchés de manière prédominante par l'extrémisme violent, peuvent jouer un rôle important lorsqu'il s'agit de trouver des solutions, de soutenir les communautés et de renforcer la résilience face à cette menace.

Quatrièmement, lorsque nous parlons des jeunes et de la paix et de la sécurité, nous ne devons pas oublier la protection de l'enfance, dont la prévention du recrutement d'enfants dans le contexte du maintien de la paix. Comme plusieurs des personnes ici présentes le savent, le Canada a élaboré les Principes de Vancouver sur le maintien de la paix et la prévention du recrutement et de l'utilisation d'enfants soldats, l'automne dernier. Cette initiative vise à déceler les signes précurseurs, à prendre des mesures pour mettre fin au recrutement d'enfants et à favoriser le signalement des abus et des violations graves visant des enfants. Depuis lors, les Principes de Vancouver ont reçu l'aval de 63 États Membres. Dans les prochaines années, le Canada convoquera les États

qui ont avalisé les Principes, l'Organisation des Nations Unies et des membres de la communauté de la protection de l'enfance pour élaborer des lignes directrices pratiques pour la mise en œuvre de ces principes.

Enfin, la responsabilité de faire avancer ce programme revient en dernière analyse aux États Membres, mais l'Organisation des Nations Unies a un important rôle à jouer. Nous croyons que l'ONU et les États Membres peuvent en faire davantage pour faciliter la participation significative des jeunes aux négociations de paix et aux processus de consolidation de la paix, assurer la collecte de données liées aux jeunes et à la paix et à la sécurité ventilées selon le sexe et l'âge, et mettre en place des mécanismes pour assurer une consultation utile des jeunes ainsi que leur mobilisation. Nous croyons également que, comme dans le cas du programme pour les femmes et la paix et la sécurité, le Conseil devrait ordonner la publication par le Secrétaire général de rapports réguliers sur les jeunes et la paix et la sécurité et veiller à ce que la participation des jeunes soit incluse dans les mandats du Conseil de sécurité.

Le Canada continuera de promouvoir cet important programme par l'intermédiaire de ses politiques nationales et internationales, et il est prêt à appuyer le travail de l'ONU pour mettre en œuvre l'étude.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Ouzbékistan.

M. Ibragimov (Ouzbékistan) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué le présent débat public sur le maintien de la paix et de la sécurité internationales par la promotion et la protection des droits des jeunes, une question clef inscrite à l'ordre du jour de l'ONU. Je voudrais saisir cette occasion pour informer le Conseil de l'évolution de la situation en Ouzbékistan sur ce front.

Depuis un an et demi, en Ouzbékistan, sous la direction du Président Shavkat Mirziyoyev, on a observé des processus de transformation sociétale très dynamiques, notamment pour ce qui est de la promotion des droits des jeunes. Le Gouvernement a pris des mesures audacieuses pour renforcer les réformes dans tous les domaines afin d'édifier un État démocratique et une société juste, reposant sur un principe simple : l'intérêt des êtres humains passe avant tout.

Aujourd'hui, on compte près de 2 milliards de jeunes dans le monde. L'avenir et le bien-être de la planète dépendent de ce que nos enfants deviendront. C'est pourquoi le Gouvernement ouzbek attache une

grande importance aux questions liées à la jeunesse. L'Ouzbékistan a ainsi promulgué une loi nationale sur les jeunes qui définit le cadre juridique et les directives applicables à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques qui les concernent. Il s'agit de renforcer le rôle et la place du public, en particulier des organisations non gouvernementales, des autorités locales et des médias, dans le cadre de la mise en œuvre de cette politique. Nous avons également procédé à une refonte du mouvement des jeunes en créant l'Union des jeunes d'Ouzbékistan, qui participe désormais activement à la vie sociale et politique du pays.

Une politique de la jeunesse efficace est particulièrement importante aujourd'hui, étant donné les menaces terroristes et la radicalisation des jeunes qui sévissent de par le monde. Comme les études le montrent, la plupart des crimes liés aux activités et à la violence extrémistes sont commis par des personnes de moins de 30 ans.

À cet égard, il est aujourd'hui extrêmement important de gagner les cœurs et les esprits des jeunes en leur donnant les moyens de s'épanouir et en luttant contre la propagation de l'idéologie de la violence. C'est pourquoi en Ouzbékistan, nous estimons qu'il est essentiel de promouvoir la coopération multilatérale dans le domaine de l'appui social aux jeunes en protégeant leurs droits et leurs intérêts.

En juin de cette année, l'Ouzbékistan, en collaboration avec l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, accueillera une conférence internationale sur le rôle des jeunes dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation menant au terrorisme. Cette conférence se s'attachera à comprendre la nature de l'extrémisme violent et de la radicalisation menant au terrorisme; à échanger des points de vue sur les stratégies les plus efficaces pour empêcher que les jeunes ne tombent dans le piège des idéologies extrémistes; à recenser les besoins et les possibilités qui se posent dans le cadre de l'application par les États et la société civile de mesures spécifiques visant à prévenir la propagation d'idéologies radicales chez les jeunes, tout en garantissant le respect des droits de l'homme; et à partager les expériences positives et les enseignements tirés par les États d'Asie centrale sur la participation des jeunes à la lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation. Il m'est agréable de noter que l'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse, M^{me} Wickramanayake, a été invitée à cette

manifestation, et nous nous réjouissons d'ores et déjà de sa participation.

Pendant la soixante-douzième session de l'Assemblée générale en septembre dernier, le Président ouzbek a proposé d'élaborer une convention internationale des Nations Unies relative aux droits des jeunes. Il s'agirait d'un instrument juridique harmonisé qui viserait à définir et à mettre en œuvre une politique traitant des questions propres à la jeunesse, dans le contexte de la mondialisation et du développement rapide des technologies de l'informatique et des communications.

Étant donné l'importance de cette question, nous espérons que cette initiative recevra l'appui de tous les États Membres de l'ONU et que nous pourrons nous atteler ensemble à l'élaboration d'un projet de convention et tout faire pour qu'il aboutisse.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Luxembourg.

M. Braun (Luxembourg) : Monsieur le Président, permettez-moi de remercier votre présidence d'avoir organisé l'important débat de ce jour, ainsi que tous les intervenants qui y ont contribué.

Mon pays souscrit par ailleurs pleinement à l'intervention faite par l'Union européenne mais je tiens à ajouter quelques éléments d'un point de vue national.

Nous apprécions fortement la qualité de l'étude indépendante sur les jeunes et la paix et la sécurité (voir S/2018/86). Je tiens à exprimer le soutien de mon pays aux recommandations qui y figurent et à remercier, pour le travail fourni, le Groupe consultatif d'experts, ainsi que le secrétariat mis en place pour cette étude, constitué par le Bureau d'appui à la consolidation de la paix et le Fonds des Nations Unies pour la population. Je salue l'approche participative et inclusive qui a permis de bien capter la voix des jeunes à travers le monde et de rédiger une étude qui reflète leur réalité.

Nous espérons que l'idée d'une nouvelle résolution du Conseil de sécurité sur la jeunesse et la paix et la sécurité se concrétisera. Il est essentiel de compléter le cadre normatif dans ce domaine et de contribuer à en réduire la fragmentation. L'étude dont nous disposons aujourd'hui présente une opportunité unique pour une planification stratégique tournée vers l'avenir, afin d'accélérer la mise en œuvre de programmes pour la jeunesse, la paix et la sécurité à tous les niveaux – national, régional et mondial.

Trop de jeunes à travers le monde ont perdu confiance en leur gouvernement et en la communauté internationale. Ils se sentent exclus des systèmes de gouvernance, ce qui engendre un sentiment d'injustice et celui d'être laissés pour compte. Il faudra lutter contre la stigmatisation des jeunes, contre les préjugés et les généralisations, et faciliter leur inclusion dans les processus de construction de paix, de croissance économique et de développement social, parce que les jeunes sont évidemment la plus grande richesse et l'avenir de notre planète.

Dans ce contexte, et afin de favoriser une approche cohérente basée sur des faits, le Luxembourg est également en faveur d'un rapport annuel de mise en œuvre, de la part du Secrétaire général, et de l'organisation de débats publics annuels au Conseil de sécurité, comme celui organisé ce jour. Afin de garantir la légitimité de ces processus, la participation active de jeunes artisans de la paix devra également être assurée.

Que ce soit au niveau national ou international, il est indispensable de miser sur les capacités d'action et d'initiative de la jeunesse en mettant à leur disposition les moyens mais aussi l'espace nécessaires pour leur permettre de construire des réseaux inclusifs, qui leur permettent d'être entendus et de lutter contre les obstacles structurels à leur contribution à la paix et la sécurité. Par la suite, elles et ils devront être impliqués et reconnus comme partenaires égaux, dès le départ, dans les initiatives de paix et de sécurité qui les concernent.

En tout cela, les jeunes pourront compter sur l'engagement continu de mon pays.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Géorgie.

M. Imnadze (Géorgie) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier la présidence péruvienne d'avoir convoqué cet important débat sur les jeunes et la paix et la sécurité. Je tiens également à remercier les intervenants des exposés et de l'étude sur les jeunes et la paix et la sécurité (voir S/2018/86) qu'ils ont présentés au Conseil de sécurité.

La délégation géorgienne souscrit à la déclaration qui a été prononcée par l'observateur de l'Union européenne. Je tiens toutefois à ajouter les observations suivantes à titre national.

Les jeunes représentent aujourd'hui la majorité de la population des régions touchées par les guerres et les conflits armés. Pourtant, ces mêmes jeunes sont en

mesure de contribuer activement à la paix et à la sécurité de leurs communautés et de leurs sociétés, et ils le font, mais c'est à nous qu'il incombe de prendre davantage en compte leur action et leurs voix et de leur donner davantage d'influence. Les exemples de contributions apportées par les jeunes à la prévention des conflits violents dans différentes régions du monde attestent du potentiel que recèlent les jeunes s'agissant de promouvoir la notion de pérennisation de la paix. Pour exploiter pleinement leur potentiel, nous pensons nous aussi, à l'instar de l'étude réalisée en application de la résolution 2250 (2015), qu'il faut renforcer la participation et la mobilisation des jeunes.

La Géorgie considère que les jeunes sont l'une des principales forces motrices de la consolidation et du maintien de la paix, ainsi que de la prévention des conflits et des processus de transformation. Dans cet esprit, le Gouvernement géorgien facilite la participation des jeunes à la diplomatie publique et aux projets de renforcement de la confiance, notamment en promouvant l'accès des jeunes touchés par le conflit à une éducation de qualité. L'une des dernières initiatives de paix de mon gouvernement, baptisée *A Step to a Better Future* (Un pas vers un avenir meilleur), vise à faciliter l'accès des habitants des régions occupées de Géorgie – l'Abkhazie et la région de Tskhinvali/Ossétie du Sud – à tous les niveaux d'enseignement, y compris l'enseignement professionnel, proposés dans le reste du pays. Pour que cette initiative soit couronnée de succès, cependant, il est indispensable de régler la question des violations flagrantes des droits fondamentaux des populations des régions occupées, à savoir les restrictions à leur liberté de circulation, les enlèvements et les meurtres. Il y a seulement trois semaines, dans cette même salle (voir S/PV.8218), j'avais évoqué l'exemple le plus récent de ces actes brutaux : la torture et le meurtre d'un jeune Géorgien de souche, Archil Tatunashvili.

Tant que les régions géorgiennes de l'Abkhazie et de Tskhinvali/Ossétie du Sud demeureront sous occupation militaire étrangère illégale, mon gouvernement ne pourra pas s'acquitter de ses devoirs et responsabilités dans ces territoires. La prétendue loi sur le statut juridique des ressortissants étrangers, introduite en 2016 par les régimes d'occupation, prive les Géorgiens résidents, y compris les jeunes, de la possibilité de participer pleinement à la quasi-totalité des aspects de la vie et les empêche d'avoir leur mot à dire dans les processus de prise des décisions qui les concernent directement et qui ont trait à leur existence. Dans ces deux régions, les jeunes Géorgiens de souche sont systématiquement

spoliés de leurs droits fondamentaux, y compris le droit à la liberté de circulation et, plus important encore, le droit de recevoir un enseignement dans leur langue maternelle. Ils sont la cible de violences ethniques et d'autres formes de discrimination fondée sur des motifs ethniques.

Dans un tel contexte, nous réaffirmons notre engagement à promouvoir la participation des jeunes aux processus de prise de décision, mais nous appelons par principe à un regain d'attention de la part de la communauté internationale pour protéger les droits des jeunes dans les régions occupées de Géorgie et dans d'autres zones touchées par un conflit dans le monde entier.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Bangladesh.

M. Rahman (Bangladesh) (*parle en anglais*) : Nous remercions la présidence péruvienne du Conseil de sécurité d'avoir organisé le débat public de ce jour. Les voix des jeunes femmes venant de trois continents différents ont exprimé les préoccupations et les aspirations de leurs pairs du monde entier, y compris des territoires palestiniens occupés et de l'État rakhine.

Le Bangladesh, qui s'était félicité de l'adoption de la résolution 2250 (2015), a rejoint un groupe informel, les Champions de la jeunesse, à l'appui du programme relatif aux jeunes et à la paix et la sécurité. Nous considérons que l'étude sur les jeunes et la paix et la sécurité (voir S/2018/86) apporte une contribution importante à nos discussions autour d'un programme d'action multidimensionnel. Les recommandations qui y figurent mettent en place un cadre complet de promotion du rôle que peuvent jouer les jeunes, véritable tissu conjonctif de la consolidation et de la pérennisation de la paix. Il est indispensable de donner aux jeunes du monde entier la possibilité de réaliser leur potentiel, en s'appuyant sur les fondements énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Le Bangladesh est un pays relativement jeune, avec une forte population de jeunes. Selon les prévisions, notre nation devrait récolter un dividende démographique jusqu'en 2035. Nous voyons nos jeunes hommes et femmes ouvrir des brèches et laisser leur empreinte dans presque tous les domaines. Ils remettent souvent en question le statu quo avant de contribuer à définir la voie à suivre grâce à des échanges et des consultations dynamiques. Ce faisant, ils perpétuent la fière tradition de leadership et de participation des jeunes qui fut la marque des combats de notre nation

contre le colonialisme, pour son indépendance et pour la démocratie.

En reconnaissance du rôle décisif joué par notre jeunesse dans la paix et le développement de notre nation, la Première Ministre Sheikh Hasina a présenté la vision d'une économie sans exclusive et fondée sur la connaissance, sous le slogan « Pour un Bangladesh numérique ». Cette vision a pour but de faire de nos jeunes hommes et femmes de véritables acteurs du changement en créant un environnement politique qui leur soit favorable.

La version actualisée de la politique nationale de promotion de la jeunesse adoptée l'an dernier par notre gouvernement illustre les efforts que nous déployons pour veiller à ce qu'aucun jeune ne soit laissé de côté dans notre marche vers le développement national. Cette politique respecte les dispositions de la Constitution bangladaise, qui garantissent droits, justice et équité à tous les jeunes, quels que soient leur sexe, leur religion, leur caste, leur origine ethnique ou leurs aptitudes physiques et mentales. Notre gouvernement est déterminé à mettre en œuvre une politique d'éducation inclusive qui promeuve la réflexion critique et une culture de paix parmi nos jeunes et qui leur donne les compétences nécessaires pour qu'ils puissent saisir toutes les possibilités d'emploi rémunéré qui se présentent, dans notre pays comme à l'étranger.

Certaines des principales difficultés rencontrées par nos jeunes ne sont pas nécessairement propres à notre contexte. Les jeunes hommes et femmes restent vulnérables aux discours de l'extrémisme violent qui peuvent les conduire à s'égarer sur la voie de la radicalisation et du terrorisme. Un nombre considérable de jeunes continuent d'être victimes des motivations et du commerce de réseaux de criminalité organisée impliqués dans la traite d'êtres humains ou dans le trafic de drogues et d'armes. Les normes et pratiques traditionnelles nuisent de façon disproportionnée au potentiel des jeunes femmes en particulier.

Investir dans la jeunesse est parfaitement logique à tous points de vue. Les arguments conseillant de financer les initiatives axées sur les jeunes et dirigées par les jeunes sont pertinents non seulement pour les autorités nationales, mais également pour les partenaires de développement internationaux. Le Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix a obtenu quelques résultats utiles à cet égard; il serait souhaitable que d'autres suivent son exemple.

Enfin, j'ai personnellement constaté, encore et toujours, la façon dont les jeunes de nos contingents et de notre personnel de police continuent d'apporter une contribution significative aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Avec l'environnement et les outils adéquats, les jeunes peuvent en effet s'avérer une force avec laquelle il faut compter pour la prévention des conflits et la pérennisation de la paix.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant des Émirats arabes unis.

M. Alshamsi (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cet important débat sur les jeunes, la paix et la sécurité, et de mettre constamment en avant les questions relatives aux jeunes. Nous remercions également de leurs exposés l'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse et l'auteur principal de l'étude sur les jeunes et la paix et la sécurité (voir S/2018/86).

Grâce au leadership du Royaume hachémite de Jordanie, la résolution 2250 (2015) a été adoptée il y a trois ans. Depuis lors, d'importants efforts ont été déployés pour systématiser et valoriser la contribution positive des jeunes aux questions de paix et de sécurité. Les Émirats arabes unis saluent les efforts qui ont conduit à réaliser l'étude et se félicitent de sa démarche participative. Nous estimons que cette étude est particulièrement précieuse pour lutter contre les croyances et les idées stéréotypées de longue date sur les jeunes, et nous appelons à adopter une approche plus détaillée et plus équilibrée au moment d'élaborer des politiques relatives à la jeunesse.

Les Émirats arabes unis attachent une grande importance à l'élaboration d'un concept de paix plus global, qui mette l'accent sur la prévention de l'extrémisme et de la violence, tout en s'attaquant aux causes profondes de ces problèmes. L'étude met en lumière le fait que, dans notre quête de paix et de sécurité, les jeunes sont des alliés indispensables. Je tiens à souligner l'importance du travail réalisé par les femmes et les filles. Nous constatons que les ordres du jour sur les jeunes, la paix et la sécurité et sur les femmes et la paix et la sécurité se chevauchent dans plusieurs domaines. Par conséquent, nous encourageons à s'appuyer sur les réussites précédentes.

Étant donné le nombre élevé de jeunes qui sont victimes de la violence dans le monde, comme le souligne l'étude, et dans le contexte d'une région assaillie par les conflits au cours des dernières années,

les Émirats arabes unis se tournent vers leurs jeunes et vers les jeunes de la région pour qu'ils deviennent des moteurs de paix positifs. Avec un ferme appui politique au plus haut niveau, les Émirats arabes unis ont pris des mesures concrètes au niveau national en vue de faire participer authentiquement les jeunes aux processus de prise de décisions. En 2016, les Émirats arabes unis ont nommé une jeune femme Ministre d'État chargée de la jeunesse. Depuis cette nomination, plusieurs mécanismes et initiatives ont été mis en place, notamment la création de conseils de la jeunesse à tous les niveaux du Gouvernement et l'adoption d'une stratégie nationale pour la jeunesse. Ces mesures sous-tendent une politique d'engagement ouverte qui est la pierre angulaire de l'édification d'une société pacifique et prospère.

Il est communément admis que le maintien de la paix ne se limite pas à simplement garantir l'absence de violence. Les Émirats arabes unis pensent que bon nombre des problèmes dans notre région ne peuvent être réglés sans explorer le potentiel des jeunes et sans garantir leur participation active. Notre rôle en tant que décideurs clefs est de fournir aux jeunes les outils adéquats pour leur réussite, tels qu'une bonne éducation, des marchés de l'emploi compétitifs, l'égalité des chances et un environnement favorable, autant d'éléments qui, comme l'illustre l'étude, comptent parmi les facteurs les plus importants de la croissance et de la paix.

Aux Émirats arabes unis, nous sommes fiers d'appuyer un modèle de société tolérant et modéré, qui propose d'autres options que les cycles de l'extrémisme et de la violence dans notre région, avec l'objectif de libérer le potentiel d'une génération riche de talents, créative et novatrice. Ce modèle a pour trait dominant le souci de prévention, qui sous-tend les investissements que nous avons faits dans la poursuite d'une politique de participation et d'autonomisation des jeunes. Sur cette base, les Émirats arabes unis ont pris des initiatives telles que le Centre de la jeunesse arabe, qui donne des occasions à des jeunes pionniers arabes dans différents domaines de mobiliser leurs pairs et de participer au développement durable de leurs communautés.

Pour terminer, il est de notre devoir, en tant qu'États Membres, de faire large place et accueil aux jeunes dans nos travaux à l'ONU, ce qui est l'une des solutions pour atteindre nos objectifs. En 2016, les Émirats arabes unis ont lancé le programme des jeunes délégués, qui fait participer des jeunes des Émirats arabes unis aux délégations officielles des Émirats

arabes unis qui prennent part aux séances de l'Assemblée générale, aux réunions des comités et aux instances internationales pertinentes. Convaincus de l'importance de ces programmes, nous encourageons tous les États à lancer des programmes pour les jeunes délégués et à enrichir les travaux de l'Assemblée générale avec la perspective des jeunes.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de Monaco.

M^{me} Picco (Monaco) : Alors que plus de la moitié de la population mondiale a moins de 30 ans et que près de 90 % de ces jeunes vivent dans les zones mêmes où l'ONU déploie l'essentiel de ses missions de paix, l'étude sur les jeunes et la paix et la sécurité de Graeme Simpson (voir S/2018/86), mandatée par la résolution 2250 (2015), apporte un éclairage saisissant sur le long chemin qui reste encore à parcourir pour pleinement mobiliser cette formidable richesse que sont les jeunes, trop souvent victimes des conflits armés et grands absents des processus de paix et de règlement des conflits.

Je limiterai mon propos à l'action remarquablement novatrice et ingénieuse, mise en valeur dans le rapport Simpson, des jeunes qui utilisent le sport pour affronter leurs souffrances, favoriser leur démobilisation et faciliter leur réinsertion.

Comme le reconnaît le Programme de développement durable à l'horizon 2030, le sport apporte une « contribution croissante au développement et à la paix par la tolérance et le respect qu'il préconise; à l'autonomisation des femmes et des jeunes, de l'individu et de la collectivité; et à la réalisation des objectifs de santé, d'éducation et d'inclusion sociale ».

Le Groupe des amis du sport au service du développement et de la paix, que Monaco co-préside depuis 2010 avec la Tunisie, s'attache à promouvoir cet instrument unique de rassemblement des communautés et des peuples, cet outil qui mériterait d'être davantage intégré à la fois aux stratégies de prévention des conflits et à celles de réhabilitation post-conflit et de consolidation de la paix. Les témoignages que nous recevons au sein du Groupe des amis sont sans équivoque : le sport est un vecteur simple et efficace qui permet de combler les fossés sociaux, religieux, raciaux ou encore de lutter contre la discrimination entre les sexes.

L'Organisation pour la paix par le sport, fondée en 2007 à Monaco par le champion olympique Joël Bouzou, et placée sous le haut patronage du Prince

Albert II, soutient des programmes sur cinq continents et bénéficie d'un réseau de champions pour la paix. Les activités sportives sont particulièrement importantes dans le quotidien fait de promiscuité des camps de réfugiés et de déplacés et des opérations de paix des Nations Unies. Ceci a été le cas en 2017 au Soudan du Sud, par l'intermédiaire d'une compétition de volley-ball, ou plus récemment, en 2018, dans le cas de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali, où la Division des affaires civiles a organisé un tournoi de football afin de promouvoir l'éducation et la cohésion sociale.

Le langage universel du sport s'intègre parfaitement aux quatre « P » de la résolution 2250 (2015) : participation, protection, prévention et partenariats. Ne sous-estimons pas la capacité de contribution du sport à stopper la violence, restaurer la confiance, retisser les liens sociaux, assurer la réinsertion d'anciens combattants et aider à leur guérison physique ou émotionnelle.

Les recommandations qui figurent au paragraphe 60 de l'étude nous paraissent particulièrement intéressantes. L'investissement de 1 dollar par jeune d'ici à 2025, année qui marquera le dixième anniversaire de l'adoption de la résolution 2250 (2015), serait un grand succès symbolique, qui serait d'autant plus retentissant que les jeunes y seraient parties prenantes. Nous avons pleine confiance en la capacité de l'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse pour nous aider à y parvenir.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République dominicaine.

M. Cortorreal (République dominicaine) (*parle en espagnol*) : Nous tenons à féliciter le Conseil de sécurité, placé sous la présidence péruvienne, pour la convocation de ce premier débat public depuis l'adoption de la résolution 2250 (2015) sur les jeunes et la paix et la sécurité, ainsi que M. Simpson pour la présentation de l'étude réalisée sur le sujet en application de la résolution (voir S/2018/86). En outre, nous remercions sincèrement l'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse et la représentante de la société civile d'avoir partagé avec nous leurs points de vue importants.

La résolution 2250 (2015) est un document historique et un élément de référence pour les États Membres afin de donner davantage la voix aux jeunes dans la prise de décisions et de mettre en place des mécanismes qui leur permettent de participer de manière véritable

aux processus de paix. Non seulement l'étude place les jeunes au premier plan d'un dialogue qui les touche directement, mais elle nous incite également à tirer parti de l'énergie incomparable qui est la leur pour mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030, et plus particulièrement l'Objectif 16, relatif à la promotion de la paix et de sociétés inclusives.

Nous devons nous garder de considérer les jeunes uniquement comme des auteurs ou des victimes de violences. Les jeunes jouent un rôle central pour garantir le succès des efforts visant à instaurer une paix durable, à promouvoir la consolidation de la paix et à créer des sociétés plus équitables et plus justes. Nous devons donc garantir leur participation active et véritable à cet égard.

Il est indispensable de comprendre que la prévention des conflits et la consolidation de la paix passent par la justice et la protection ainsi que par la pleine jouissance des droits de l'homme, et d'accorder dans ce contexte une plus grande attention aux jeunes les plus vulnérables. Il est également urgent de garantir aux jeunes l'accès à une éducation et à une protection sociale de qualité, ainsi que l'autonomisation économique.

Nous nous félicitons de voir que l'étude aborde les divers types de violence. Une des manifestations les plus consternantes de cette violence est la violence contre les femmes, qui touche principalement les jeunes femmes et qui est un fléau qu'on retrouve dans de nombreux pays du monde. À cet égard, en République dominicaine, nous nous employons à éduquer les jeunes, en premier lieu les jeunes hommes, à la problématique de l'analyse, de la prévention et de l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

Par ailleurs, la paix et la sécurité des nations sont également menacées par les changements climatiques, des ouragans qui s'abattent sur notre région à la sécheresse, en passant par la hausse des températures et la pénurie d'eau. Ils alimentent les révoltes sociales et les conflits violents, et nuisent ainsi directement à la sécurité et aux perspectives de développement des jeunes du monde entier. De ce point de vue, faire participer les jeunes à la sensibilisation aux changements climatiques est essentiel si on veut lutter efficacement et sans délai contre ces problèmes.

Il faut se méfier du discours dangereux consistant à faire exclusivement la promotion de programmes d'appui aux jeunes impliqués dans des conflits. Nous avons tendance en effet à oublier de promouvoir davantage les programmes en faveur des jeunes qui œuvrent à

la consolidation de la paix. Nombre d'organisations ne disposent pas des financements suffisants pour réaliser leurs objectifs en matière de paix et de sécurité, ce qui limite leur action ainsi que la portée et les retombées de leurs projets. Nous avons besoin de plus d'alliances entre les jeunes, les gouvernements, la société civile et la communauté internationale.

La collecte de données est essentielle, non seulement pour pouvoir calculer de façon précise le nombre de jeunes qui sont exposés à différentes formes de violence ou d'atteinte à leurs droits, mais aussi pour orienter les politiques et les programmes visant à assurer l'autonomisation et le bien-être des jeunes, en tenant tout particulièrement compte des cinq piliers de la résolution 2250 (2015). Il est d'ailleurs absolument fondamental de suivre de près les progrès réalisés dans la mise en œuvre de cette résolution. Tout comme cela se fait pour le programme pour les femmes et la paix et la sécurité, nous devons produire un rapport annuel qui analyse la mise en œuvre des recommandations figurant dans l'étude.

La République dominicaine espère occuper un siège de membre non permanent du Conseil de sécurité pour la période 2019-2020, et ces questions feront partie de nos priorités. Nous estimons que le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité ne doit pas être envisagé de manière isolée, uniquement à l'occasion de débats publics. Nous devons en tenir compte dans le cadre d'autres discussions au sein du Conseil, à l'Assemblée générale et à l'échelle de tout le système.

En conclusion, la République dominicaine est pleinement déterminée à mettre en œuvre les recommandations de l'étude réalisée en application de la résolution 2250 (2015). Nous espérons nous voir donner la possibilité, en tant que membre du Conseil de sécurité, de continuer d'œuvrer avec l'ONU, les États Membres et la société civile pour avancer dans la réalisation des objectifs du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Égypte.

M. Edrees (Égypte) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, je tiens à remercier la présidence péruvienne du Conseil de sécurité d'avoir convoqué ce débat important. Je remercie également l'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse et les autres intervenants pour leur précieuses informations.

L'Égypte a pris bonne note de l'étude du Secrétaire général sur les jeunes et la paix et la sécurité (voir S/2018/86), et de ses recommandations.

L'Égypte est considérée comme un pays jeune, puisque le nombre de personnes ayant entre 18 et 29 ans est de près de 22 millions, soit 24% de la population totale. Nous estimons que les jeunes sont la grande force motrice dont les sociétés ont besoin pour le développement et le progrès, pour éviter les guerres et les conflits et pour consolider la paix. C'est pourquoi l'article 82 de notre Constitution stipule que l'État garantit la prise en charge des jeunes et doit les aider à révéler leurs talents et à développer leurs capacités culturelles, scientifiques, psychologiques et physiques, notamment en les encourageant à s'engager dans des activités de groupe et de volontariat et en leur permettant de participer à la vie publique.

En août dernier, l'Égypte a placé la célébration de la Journée internationale de la jeunesse sous le thème du « Programme de développement durable à l'horizon 2030 ». L'Égypte a également accueilli le Forum mondial de la jeunesse du 4 au 11 novembre 2017, auquel ont participé plus de 3 000 personnes venues du monde entier, y compris des chefs d'État et de gouvernement, des envoyés personnels, des intellectuels, des personnalités publiques et des universitaires, ainsi que des centres de recherche et le secteur privé. L'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement était également présent au Forum pour y représenter le Secrétaire général.

Le Forum a examiné certains aspects de l'étude préparée par le Secrétaire général. Il a également organisé cinq réunions sur le modèle des séances du Conseil de sécurité sur des sujets tels que les moyens de lutter contre les menaces que les organisations terroristes font peser sur la paix et la sécurité mondiales, les migrations irrégulières, les problèmes auxquels sont confrontés les États et les migrants, ou encore l'impact des conflits sur les peuples et les nations, et les moyens de limiter les dangers qui pèsent sur le développement et les jeunes.

La résolution 2250 (2015) constitue le fondement juridique du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité. Toutefois, elle ne portera ses fruits que si elle s'accompagne d'un ensemble de mesures concrètes qui contribuent à renforcer le rôle des jeunes et leur participation dans la société et à les protéger de l'extrémisme et des conflits. Dans ce contexte, je voudrais faire les observations suivantes.

Il est important de donner aux jeunes des opportunités économiques, ainsi qu'un accès à l'éducation en vue de briser le cercle vicieux de l'extrémisme et de la violence. Nous devons les inclure dans la réalisation des objectifs de développement durable aux niveaux local et international, et mettre à profit leur capacité d'innovation pour former de nouveaux partenariats internationaux entre les États et les organismes de financement mondiaux afin de stimuler l'activité économique et de nous attaquer à la reconstruction après les conflits. Il importe également de reconnaître les besoins des jeunes et de traiter des causes profondes des conflits. En outre, nous devons sauvegarder et respecter leur identité nationale et culturelle afin de les empêcher de sombrer dans l'extrémisme.

Dans son prochain rapport, le Secrétaire général serait bien inspiré d'accorder une attention particulière aux jeunes dans les territoires arabes occupés, comme cela est brièvement indiqué dans l'étude. Ils sont en butte aux violations de la Puissance occupante lorsqu'ils défendent leur cause. Nous devons également inclure les jeunes dans les processus de prise de décision. À cette fin, nous avons lancé un programme de formation des cadres dont l'objectif est de renforcer et de mobiliser leurs capacités à prendre des décisions en matière de gouvernance, d'administration et de politique publique. Les organisations de la société civile, en particulier celles qui sont dirigées par des jeunes, jouent également un rôle important dans la prévention de l'extrémisme.

Par ailleurs, il importe également d'intégrer la problématique hommes-femmes dans tous les programmes pour la jeunesse, au travers du renforcement des capacités, en particulier des femmes et des jeunes. Les possibilités de bénévolat contribuent au développement des compétences des jeunes. À cet égard, nous saluons les efforts déployés par les Volontaires des Nations Unies. Les médias peuvent également jouer un rôle important dans la sensibilisation à une culture de la paix et dans la lutte contre les idéologies violentes.

Nous réitérons l'appel du Forum mondial de la jeunesse, qui s'est tenu à Charm el-Cheikh, en Égypte, en faveur de la création d'un forum électronique international pour élaborer des stratégies visant à relever les défis auxquels les jeunes du monde entier sont confrontés. Les diverses conférences internationales organisées dans le monde entier renforcent les possibilités de dialogue entre les jeunes, mais aussi entre les jeunes et leurs gouvernements, ainsi qu'avec la société civile et les organisations internationales. À cet égard,

l'Égypte souligne l'importance de la tenue du Forum mondial de la jeunesse en novembre de chaque année. Nous appelons tout le monde à y participer.

Enfin, nous reconnaissons qu'il y a beaucoup de conflits qui attirent les jeunes et qui pourraient se répandre au-delà des zones de conflit et des frontières. La question à l'examen aujourd'hui est la première étape vers la création d'un cadre pratique pour inciter les jeunes à œuvrer en faveur d'un monde plus pacifique. Nous devons coopérer pour contrer les conséquences néfastes d'un environnement qui attire les jeunes vers la violence.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à la représentante du Portugal.

M^{me} Pucarinho (Portugal) (*parle en anglais*) : Je félicite la présidence péruvienne d'avoir organisé le débat public d'aujourd'hui sur les jeunes et la paix et la sécurité. Les jeunes représentent actuellement la majorité des populations des pays touchés par les conflits. Les jeunes étant la génération la plus nombreuse de tous les temps, soit le quart de la population mondiale, leurs efforts seront essentiels si nous voulons garantir des réponses efficaces aux crises complexes d'aujourd'hui, prévenir les conflits et préparer durablement leurs pays pour l'avenir. La résolution 2250 (2015), que le Conseil de sécurité a adoptée à l'unanimité en décembre 2015, a marqué le début d'un processus qui permettra aux jeunes de jouer un rôle plus pertinent dans le maintien et la promotion de la paix et de la sécurité internationales. Nous l'avons traduite en portugais pour faire en sorte que le texte soit plus largement connu des parties prenantes et du grand public.

Comme l'étude sur les jeunes et la paix et la sécurité (voir S/2018/86) l'indique clairement, les jeunes cherchent déjà des moyens de prévenir la violence et de consolider la paix dans le monde entier. C'est à nous qu'il incombe de veiller à ce qu'ils soient entendus et reconnus comme de véritables partenaires pour la paix. L'étude indique également que pour les jeunes femmes et les jeunes hommes, la paix et la sécurité dépendent des moyens de protection et de réparation fondés sur les droits fondamentaux. Le Portugal est tout à fait d'accord avec cela. Les jeunes ne peuvent être des partenaires pour la paix que si leurs droits sont pleinement respectés, qu'ils soient politiques, civils, sociaux, économiques ou culturels.

Les jeunes sont souvent plus vulnérables à l'extrémisme violent. Ils sont également plus enclins à être

recrutés dans des groupes extrémistes, en partie en raison d'un sentiment de marginalisation et d'exclusion sociale et économique. En fin de compte, l'absence d'un sentiment d'appartenance conduit à l'aliénation et à la privation de droits des jeunes, ce qui aggrave leur vulnérabilité. Cette situation est exacerbée dans nos sociétés mondialisées par l'utilisation croissante des technologies de l'information et des communications par les extrémistes et les terroristes pour inciter, recruter, financer et planifier des actes terroristes, et il leur suffit d'un clic pour diffuser un message de glorification et un sentiment de puissance fallacieux.

Nous devons donc veiller à ce que les droits fondamentaux des jeunes soient pleinement respectés et qu'ils puissent être des membres utiles de la société. Il est également important de veiller à ce qu'ils puissent participer de manière significative et inclusive à la vie politique. À cet égard, le Portugal souscrit pleinement aux recommandations de l'étude sur le renforcement des capacités des organisations de jeunesse et la reconnaissance du rôle moteur des jeunes. À cette fin, nous croyons qu'il n'y a pas de meilleur outil que l'éducation. La pleine réalisation du droit à l'éducation, y compris l'enseignement supérieur, est cruciale pour atteindre ces objectifs et faire en sorte que les jeunes hommes et les jeunes femmes fassent partie de la solution plutôt que du problème. C'est particulièrement important dans les situations de crise. Le Portugal soutient la Plate-forme mondiale pour les étudiants syriens, qui est un excellent exemple de la manière dont la communauté internationale peut travailler ensemble pour créer des opportunités pour les personnes touchées par les crises et les situations d'urgence et assurer un avenir à leur pays et à leur région. Je voudrais saisir cette occasion pour appeler tous les partenaires à soutenir la Plate-forme mondiale, ainsi que le nouveau Mécanisme de réaction rapide pour un enseignement de meilleure qualité en situation d'urgence.

Enfin, le Portugal a toujours été un ardent partisan du programme pour la jeunesse à l'ONU et est fermement convaincu que le Programme d'action mondial pour la jeunesse, créé lors de l'adoption par consensus de la résolution 50/81 de l'Assemblée générale, il y a 20 ans, continue d'apporter une réponse adéquate aux graves problèmes auxquels sont confrontés les jeunes, puisqu'il fournit aux États Membres un plan d'orientation pratique pour une action nationale et un appui international. De plus, le Portugal n'a cessé d'encourager la participation de jeunes délégués à des manifestations internationales sur la jeunesse. Selon nous, investir dans des politiques

et des programmes visant à créer un environnement propice à la prospérité des jeunes, à la réalisation de leur potentiel, à la jouissance de leurs droits fondamentaux et à leur engagement en tant qu'acteurs sociaux responsables est une condition préalable à une stratégie collective efficace contre la diffusion de l'extrémisme violent et au maintien de la paix et de la sécurité.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à la représentante du Maroc.

M^{me} Moutchou (Maroc) : Tout d'abord, ma délégation voudrait vous remercier, Monsieur le Président, pour l'organisation du présent débat public sur les jeunes et la paix et la sécurité.

Aujourd'hui, un quart de la population mondiale est âgé de moins de 24 ans. Il s'agit de la plus grande génération de jeunes que le monde ait jamais connue. Ils constituent donc des agents déterminants de l'évolution sociale et un gigantesque potentiel pour le développement durable. L'ONU a proclamé 1985 Année internationale de la jeunesse, posant ainsi les fondations d'une réflexion mondiale sur les questions des jeunes. Dix ans plus tard, l'Assemblée générale a adopté le programme d'action mondial pour la jeunesse, qui a offert des directives pratiques en faveur des jeunes. Pour sa part, la résolution 2250 (2015) a reconnu pour la première fois le rôle positif des jeunes dans la promotion d'une paix durable, les définissant comme des partenaires importants dans les efforts mondiaux pour la paix et la lutte contre l'extrémisme violent.

Tandis que le monde évolue, il en va de même pour les problèmes qui concernent les jeunes. Ces derniers sont aujourd'hui les témoins d'un monde où la pauvreté côtoie une concentration des richesses, où l'ignorance aggrave les tensions sociales, et où les conflits les font douter des promesses d'un avenir meilleur. Devant l'exclusion, le manque de possibilités et le chômage, leur ambition se transforme en frustration, laquelle est exploitée par les groupes criminels ou extrémistes. Nous devons combler ce vide qu'exploitent les ennemis de l'humanité, de la paix et du développement. La solution à long terme à la radicalisation des jeunes consiste à édifier des sociétés plus inclusives, participatives et égalitaires.

C'est dans cet esprit que le Maroc a pris depuis des années de nombreux engagements envers la jeunesse, notamment la consécration d'une place de choix aux jeunes dans la Constitution du Maroc, appelant les pouvoirs publics à généraliser la participation

des jeunes au développement socioéconomique, culturel et politique du Royaume, l'adoption d'un quota pour les jeunes au Parlement, le lancement de la Stratégie nationale intégrée de la jeunesse 2015-2030, la création de l'Institut national de la jeunesse et de la démocratie, du Centre national d'information et de la documentation des jeunes, du Conseil consultatif de la jeunesse, demandé par la Constitution, et d'autres centres de formation et d'insertion pour les jeunes. Il y a aussi la création, à Rabat, de l'Union des jeunes parlementaires africains qui tend à favoriser les échanges et la coopération entre les jeunes parlementaires du continent africain, la mise en œuvre de l'Initiative nationale pour le développement humain, qui porte entre autres sur la promotion du bien-être de toutes les franges de la population, en particulier des jeunes, la célébration de la Fête de la jeunesse, rendez-vous annuel et événement révélateur de la sollicitude royale est une occasion pour s'arrêter sur les projets mis en place en faveur des jeunes et dresser le bilan des exploits et des réalisations faites dans le domaine de la promotion de la jeunesse, et la tenue, en mars 2017, dans le cadre de la mise en œuvre de la résolution 2250 (2015) du Forum national sur le thème « les jeunes face à la violence, l'extrémisme et la promotion de la paix et de la sécurité », couronnée par l'appel de Bouznika.

Pour conclure, je voudrais souligner les deux points suivants. Premièrement, les jeunes constituent souvent une cible privilégiée des discours extrêmes, ennemis du « vivre ensemble » et de la culture de la paix. L'instauration d'un dialogue permanent avec les jeunes sur les questions concernant la jeunesse, la paix et la sécurité leur permettra de renforcer leur défense contre les discours de la haine, la radicalisation et l'extrémisme. Deuxièmement, l'autonomisation des jeunes et leur participation à la vie publique sont des facteurs importants du développement et de l'édification de sociétés pacifiques. Ceci nous engage à rechercher et à promouvoir de nouvelles possibilités de faire participer de façon efficace, structurée et durable les jeunes à tous les aspects de la vie politique, économique, sociale et culturelle, en particulier dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de l'Azerbaïdjan.

M^{me} Mehdiyeva (Azerbaïdjan) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier la présidence péruvienne d'avoir organisé cet important débat public sur les jeunes et la paix et la sécurité. Il offre une occasion

opportune de réfléchir, avant l'événement de haut niveau de demain de l'Assemblée générale sur la consolidation de la paix et la pérennisation de la paix, à la meilleure façon d'impliquer les jeunes dans les efforts faits dans ce sens. Nous prenons acte de l'étude (voir S/2018/86) préparée en réponse à la résolution 2250 (2015), et attendons avec intérêt sa version intégrale.

Dans les régions fragiles et en proie au conflit, les jeunes sont souvent touchés de manière disproportionnée par la violence, le chômage et l'absence d'accès à l'éducation et aux services médicaux et sociaux. Les jeunes migrants, les réfugiés et les déplacés sont souvent pris au piège dans les zones de conflit. Les jeunes hommes représentant la plupart des décès imputables au conflit, tandis que les jeunes femmes courent des risques accrus d'atteintes physiques et sexuelles. Les stéréotypes négatifs qui décrivent les jeunes comme victimes ou auteurs d'actes de violence entravent leur participation aux processus de consolidation de la paix. À cet égard, nous croyons fermement qu'il est impératif d'impliquer les jeunes hommes et les jeunes femmes dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques relatives à la jeunesse, en particulier celles appuyant l'intervention des jeunes dans la consolidation de la paix.

Face à la recrudescence des menaces dans le monde, la prévention est la stratégie la plus efficace pour mettre les sociétés à l'abri des conflits armés et de l'extrémisme violent. Ce n'est qu'en s'attaquant aux causes profondes de ces fléaux que les gouvernements pourront empêcher leur propagation et les éradiquer. On a fort besoin de stratégies souples qui identifient la radicalisation et les autres facteurs de conflit et s'y attaquent de façon préemptive. Les jeunes sont ceux qui sont les plus susceptibles d'adhérer aux idéologies extrémistes. À cet égard, le dialogue entre les cultures est un instrument tangible pour promouvoir le respect de la diversité, du pluralisme et des droits fondamentaux des jeunes.

Mon pays, avec sa tradition de tolérance et de coexistence pacifique entre les communautés ethniques et les trois grandes religions, a incorporé le multiculturalisme dans la politique nationale. Depuis son lancement en 2008, le processus de Bakou est devenu une plateforme globale clef pour le dialogue entre les peuples. Depuis 2011, l'Azerbaïdjan accueille tous les deux ans le Forum mondial sur le dialogue interculturel. Cette initiative est reconnue par le Secrétaire général comme plateforme globale pour le dialogue des cultures.

Comme le souligne l'étude, « la paix et la sécurité sont plus que la simple absence de violence » (S/2018/86,

para.20). Offrir aux jeunes des possibilités réelles et porteuses de transformation, soutenir leurs progrès personnels et reconnaître leur rôle en tant qu'agents du changement positif est crucial pour les aider à développer des valeurs et des principes forts. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 promet de ne laisser personne de côté. Inclure les jeunes dans tous les aspects de la prise de décisions et favoriser leur participation aux processus mondiaux non seulement bénéficiera au développement durable de nos sociétés, mais renforcera leur détermination et leur identité. À cet égard, mon pays, l'Azerbaïdjan, a mis en œuvre avec succès des politiques appuyant l'autonomisation et l'intégration économique et sociale des jeunes. La Fondation nationale des jeunes et le Ministère de la jeunesse et des sports sont les principaux organes de l'État chargés de la coordination et de la mise en œuvre des politiques en relatives à la jeunesse.

Nous encourageons et promouvons activement la coopération internationale entre les jeunes. En 2014, l'Azerbaïdjan a accueilli le premier Forum mondial sur les politiques relatives à la jeunesse, organisé conjointement par le Bureau de l'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse, le Programme des Nations Unies pour le développement, l'UNESCO, et le Conseil de l'Europe. Le Forum a rassemblé plus de 700 participants de 165 pays et 115 gouvernements, devenant ainsi la plus grande conférence jamais consacrée exclusivement aux politiques relatives à la jeunesse. En 2017, le treizième Forum mondial des jeunes scouts et la quarante et unième Conférence mondiale du scoutisme ont eu lieu en Azerbaïdjan sur le thème « Ensemble pour un changement positif », avec la participation de plus de 1500 délégués de 151 organisations scouts nationales.

Le volontariat est un autre outil international puissant pour la participation positive des jeunes. En organisant des événements internationaux de grande envergure, l'Azerbaïdjan offre aux jeunes de nombreuses possibilités de s'engager comme volontaires. L'Organisation ASAN Volunteers, une branche de l'agence gouvernementale chargée de la fourniture de services aux citoyens du pays, permet aux volontaires de se préparer à de futures carrières et à développer un sens de la communauté et de la responsabilité sociale.

Pour terminer, je tiens à réitérer que nous sommes pleinement attachés à aider les jeunes aux niveaux national et international et à encourager les initiatives en faveur de l'engagement des jeunes.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Tunisie.

M. Khiari (Tunisie) (*parle en anglais*) : Je tiens en premier lieu à remercier la présidence péruvienne d'avoir convoqué cet important débat public sur les jeunes, la paix et la sécurité. Dans un monde où les conflits et le nombre de jeunes suivent la même courbe de croissance, il est facile de se laisser aller à des discours négatifs liant les jeunes à ce problème, en les dépeignant soit comme des auteurs soit comme des victimes de la violence, et rarement comme un élément de la solution.

Cependant, le discours évolue, et les jeunes sont aujourd'hui considérés comme le chaînon manquant du processus d'instauration et de maintien de la paix et la sécurité internationales. Depuis 2011, c'est le cas en Tunisie, où les jeunes femmes et les jeunes hommes ont décidé de prendre les choses en main et ont pacifiquement changé le cours de l'histoire dans le pays. La majorité de la population mondiale de jeunes reste confrontée à des problèmes qui l'empêchent de réaliser pleinement son potentiel. Les États Membres, les organismes des Nations Unies et tous les acteurs concernés doivent coopérer et redoubler d'efforts à cet égard.

Premièrement, il nous incombe de créer un environnement propice dans lequel les jeunes femmes et les jeunes hommes pourront s'épanouir. Cela ne sera possible que si nous écoutons et comprenons les jeunes et leurs besoins en créant des mécanismes d'interaction viables. Nous ne devons pas mettre l'accent seulement sur les jeunes dans les situations de conflit ou sur ceux qui participent déjà à la consolidation de la paix. Une représentation faisant place aux jeunes de différents milieux et placés dans différentes situations nous permettra d'œuvrer efficacement à la prévention des conflits.

Deuxièmement, le rôle des jeunes dans l'instauration de la paix et de la sécurité ne doit pas être examiné sans reconnaître la corrélation entre les droits de l'homme et le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les jeunes femmes et les jeunes hommes doivent avant tout être perçus et traités comme des titulaires de droits. Leur participation aux processus de consolidation de la paix ne peut atteindre tout son potentiel si on ne leur permet pas d'être des acteurs efficaces au sein de la société.

Alors que les Tunisiens s'appêtent à achever pour la première fois dans quelques jours un cycle complet d'élections démocratiques et libres en élisant leurs

représentants au niveau municipal, on a mis de plus en plus l'accent sur le rôle des jeunes dans ce processus. Un système de quotas applicable aux jeunes a été mis en place par la loi électorale, qui garantit une participation directe et équitable des jeunes dans tout le pays.

Troisièmement, nous devons comprendre que le rôle des jeunes dans le domaine de la paix et de la sécurité est une question transversale qui va au-delà du processus politique. Nous devons mettre au jour les causes profondes des problèmes auxquels sont confrontés les jeunes, principalement leur situation économique et sociale. La pérennisation de la paix et de la sécurité exige de commencer par intégrer les jeunes sur le plan économique pour leur garantir bien-être et moyens de subsistance.

Enfin, il est essentiel de mettre l'accent sur l'égalité des sexes pour permettre aux jeunes femmes de jouer pleinement et concrètement leur rôle dans la promotion et le maintien de la paix et de la sécurité. Étant donné que la perception de l'identité se développe principalement durant la jeunesse, nous devons inculquer le concept d'égalité des sexes aux jeunes en promouvant le respect, l'égalité et l'ouverture. Il importe également de fournir aux jeunes femmes des possibilités de formation afin qu'elles puissent participer activement à la consolidation de la paix. Après avoir adopté une nouvelle loi pour l'élimination de la violence contre les femmes en juillet 2017, la Tunisie est déterminée à atteindre l'objectif de l'égalité des sexes et à lutter contre toutes les formes de discrimination contre les femmes, en particulier les jeunes femmes et les filles.

Avec leur énergie, leur capacité d'adaptation et leur esprit porté à innover, les jeunes peuvent être mobilisés en tant que médiateurs, mobilisateurs communautaires, travailleurs humanitaires et agents de la consolidation de la paix. Leurs capacités doivent être alimentées et soutenues. Le présent débat public nous permet de signaler aux jeunes du monde entier que leurs voix sont entendues et que leur pouvoir en tant qu'agents de changement est reconnu. La Tunisie reste déterminée à poursuivre ses efforts aux niveaux national, régional et international et à collaborer avec toutes les parties prenantes – en particulier les jeunes – pour promouvoir leurs droits et garantir la pleine réalisation de leur potentiel.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant de Bahreïn.

M. Alrowaiei (Bahreïn) (*parle en arabe*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette importante séance sur un sujet essentiel, pour faire le bilan des progrès accomplis depuis l'adoption de la résolution 2250 (2015), première résolution du Conseil de sécurité axée sur les jeunes dans le contexte de la paix, de la sécurité et du développement durable.

Je remercie également M^{me} Jayathama Wickramanayake, Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse; M. Graeme Simpson, auteur principal de l'étude sur les jeunes et la paix et la sécurité (voir S/2018/86); et M^{me} Sophia Pierre-Antoine, membre du Conseil consultatif de la World Young Women's Christian Association (Alliance universelle des unions chrétiennes de jeunes filles), pour leurs exposés importants et pour l'étude. Nous saluons les progrès accomplis depuis l'adoption de la résolution susmentionnée.

Le Royaume de Bahreïn confirme la nécessité de lutter contre les causes profondes de l'exploitation et du recrutement de jeunes par des groupes terroristes et extrémistes en autonomisant les jeunes dans tous les domaines et en les intégrant au processus de développement dans leurs pays afin de mettre leur potentiel au service de la construction et du développement de leurs pays.

Le Royaume de Bahreïn est convaincu de l'importance d'investir dans les jeunes. Notre monde a des moyens techniques et scientifiques qui permettraient aux jeunes de devenir actifs et productifs dans leurs pays, en particulier compte tenu du fait que ce groupe d'âge représente 2 milliards de personnes – l'équivalent d'un tiers de la population mondiale. Nous reconnaissons donc l'importance du rôle que peuvent jouer les jeunes dans la quête des objectifs de développement durable afin que nous puissions vivre dans un monde où règnent la justice, la tolérance et la paix.

Nous notons que les initiatives nationales axées sur les jeunes permettent aux institutions d'éliminer les stéréotypes qui ont longtemps lié les jeunes à la violence et à l'extrémisme. Au niveau national, le Royaume de Bahreïn a opérationnalisé sa stratégie pour la jeunesse en 2003 et, l'année dernière, le Ministère de la jeunesse et des sports a organisé un Forum de la jeunesse sur la consolidation de la paix pour promouvoir le potentiel des jeunes de Bahreïn en tant qu'agents de paix face à la violence et au terrorisme. Le Forum a mis l'accent sur le concept de paix mondiale, qui a été examiné sous différents angles et a donné l'occasion de faire connaître les compétences et les initiatives des États participants

et des organisations internationales dans le domaine de la consolidation de la paix. Il a également promu une culture de tolérance et de modération au sein de la société et permis d'élaborer une feuille de route prospective pour promouvoir la paix et lutter contre le terrorisme.

Le Royaume de Bahreïn est conscient de l'importance que les organisations gouvernementales, les institutions publiques et privées, les organisations internationales et la population participent à l'autonomisation des jeunes. En coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement et le Conseil économique et social, il a institué le Prix Roi Hamad pour permettre aux jeunes d'atteindre les objectifs de développement durable. C'est le premier prix de cette nature dans la région, et il vise à encourager les différents secteurs concernés dans le monde entier à mettre l'accent sur les jeunes dans le cadre des programmes nationaux d'action.

Le Royaume de Bahreïn a également lancé des initiatives sans précédent pour les jeunes à l'échelle mondiale afin de créer les environnements nécessaires pour leur permettre de partager leurs idées et leurs initiatives créatives. Le Ministère de la jeunesse et des sports a aussi lancé le Prix Nasser Bin Hamad pour la créativité de la jeunesse, une compétition à laquelle ont participé des jeunes originaires de 112 pays. Ce prix récompense les créations de jeunes dans les domaines scientifique et technique et promeut leur participation à diverses compétitions.

L'étude sur les jeunes, la paix et la sécurité à laquelle se réfère la lettre du Secrétaire général fait mention du fait que les efforts de paix et de sécurité dirigés par des jeunes sont beaucoup plus novateurs et ingénieux et font appel à l'art, au sport et aux médias. Je note que le Royaume de Bahreïn a récemment accueilli la première Conférence arabe sur le sport et la contribution que le sport peut apporter à la réalisation des objectifs de développement durable dans le monde arabe. La Conférence a été organisée par le Ministère de la jeunesse et des sports, en coopération avec le bureau du Programme des Nations Unies pour le développement dans le Royaume et le Conseil international pour la santé, l'éducation physique, la récréation, le sport et la danse, et l'accent a été mis sur le rôle du sport en tant que facteur de paix.

Dans ce contexte, nous tenons également à souligner que l'utilisation croissante des médias sociaux par les jeunes est positive. Les sociétés sont devenues plus ouvertes les unes aux autres et aujourd'hui, il est plus

facile de faire de nouvelles connaissances et d'échanger des idées, des vues et des données d'expérience. Les réseaux sociaux sont devenus un moyen de dialogue sur divers sujets et un outil permettant aux jeunes de participer librement à la vie de leurs pays et de faire entendre leur voix auprès des responsables de leurs pays respectifs. Il est donc essentiel de préserver le cyberspace en tant qu'outil de développement positif au sein des sociétés et d'éviter de l'utiliser pour diffuser des idées destructrices.

Pour terminer, le Royaume de Bahreïn continuera d'encourager les initiatives nationales et mondiales visant à permettre aux jeunes de jouer le rôle qui leur revient dans la pérennisation de la paix et de la sécurité. Nous continuerons également de travailler en coopération avec la communauté internationale pour partager les pratiques exemplaires dans ce domaine.

La séance est levée à 18 h 30.